Ch. FLEURY

LA
République Juive

Ses Trahisons,
Ses Gaspillages,
Ses Crimes!

PREMIÈRE ÉDITION

EN VENTE :

Imprimeries, Édition et Publicités **BELLEVILLE**

29, Rue du Moulin-Vert, PARIS (XIVe)

(Près Métro-Alésia)

1910

SHOUT IT
SHARE IT



CH. FLEURY

LA

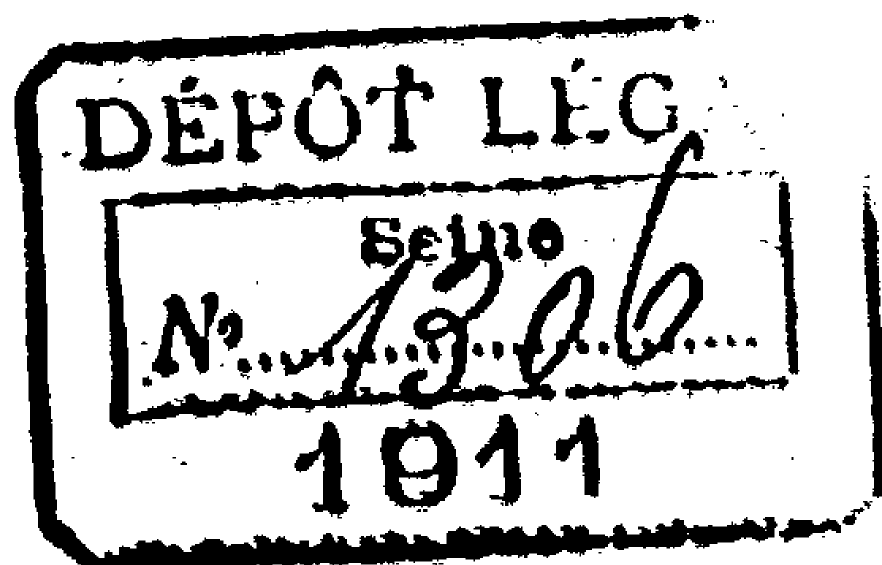
République

Juive

PRIX :
3 fr. 50

Édition
BELLEVILLE
PARIS

Ch. FLEURY



La République Juive



Ses Trahisons, Ses Gaspillages, Ses Crimes!

QUATRIÈME MILLE

8° Lb57 14689

PARIS
SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉDITION BELLEVILLE
29, RUE DU MOULIN-VERT, 29
182, RUE DE RIVOLI, 182
—
1910

AVANT-PROPOS

Notre chère patrie souffre.

De l'avis de tous, Français et Etrangers, elle est même très malade.

De nombreux médecins l'auscultent, de plus nombreux charlatans s'agitent autour d'elle: Leurs diagnostics sont aussi divers, aussi variés que leur science et que la passion qui les anime. L'heure n'est plus aux palliatifs, aux demi-mesures : le danger immense augmente de jour en jour. Il faut par une crise salutaire, par une réaction, *le retour à la santé, ou c'est bientôt fatalement la mort.*

Nous devons à la France, à nos contemporains dévorés d'inquiétude, la vérité, la vérité complète.

Je m'efforce de la donner dans ce livre : c'est mon diagnostic.

Le traitement indispensable en découle nécessairement.

Nous souffrons, et tout souffre en France, d'un parlementarisme bâtard et malfaisant, c'est certain ; d'un régime démocratique faux et inepte, c'est également vrai.

Mais là n'est pas toute la cause du mal : il en est une plus profonde, une plus cachée. Les microbes divers : politicien, démocrate, anticlérical, antifrançais, sont nés d'un autre infiniment plus virulent et qui, après une lutte séculaire, a réussi à pénétrer dans tout l'organisme de notre chère France. Celui-ci, qui l'empoisonne et qui la tue, c'est le microbe juif : **Nous sommes en République juive.**

Drumont le fait remarquer très justement :

Les juifs ont connu une patrie ; ils l'ont énergiquement défendue; ils ont soutenu un siège terrible ; ils ont brûlé leur ville plutôt que de la rendre. De l'incendie, ceux qui étaient désormais condamnés à être des sans-patrie ont emporté un tison pour mettre le feu à toutes les patries, pour détruire la patrie des autres. C'est le résumé et la quintessence de l'histoire juive à travers les siècles.

Au point de vue religieux, au point de vue social et moral, la comparaison est tout aussi vraie, aussi saisissante.

Volontairement tombé de son rang de nation-élue, de nation-apôtre, Israël est maintenant partout et dans tous ses actes le peuple apostat, le peuple défroqué, l'adversaire de Dieu et de tout bien privé ou social. Le voyant de Pathmos l'appelle à juste titre la synagogue de Satan.

Aussi le juif a-t-il raison de se vanter que toutes les négations, toutes les révoltes viennent de lui, ou vont à lui poussées par un secret instinct.

Là est le motif de sa rage spéciale contre la France, Nouveau-Peuple de Dieu, Soldat et Missionnaire du Christ.

Quand, et ce sera bientôt, nous ayant assez affaiblis, assez divisés, assez désarmés, comme il fit déjà lors de la guerre de cent ans, *à la* Révolution et en 1870, *Israël-Dreyfus donnera de nouveau aux hordes étrangères le signal d'une invasion qu'il espère devoir être définitive, il faut que la France sache sur qui faire retomber le poids de ses justes colères, comme elle saura, nous l'espérons, vers qui faire remonter la gloire et l'action de grâce de sa délivrance !*

Ch. Fleury.

1er Janvier 1910.

I

LA RÉPUBLIQUE

« Ce gouvernement des pires qu'on appelle la République ».

J. Lemaitre.

« Si la République n'est pas la liberté, je n'ai que faire de la République ».

H. Maret.

« Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes ».

Voltaire.

Dans quelle catégorie ranger notre gouvernement actuel?

Est-ce une Monarchie (royauté ou empire)? une aristocratie (gouvernement d'une élite)? ou une République démocratique (participation de tous au gouvernement)?

La réponse n'est pas si simple, car notre lamentable régime, chimère, tarasque ou monstre défiant l'imagination, comme la description, est un amalgame innommable de toutes les formes gouvernementales, et il réalise ce prodige, cette gageure, cette apparente impossibilité de réunir à la fois, et poussés à leur maximum, tous les incon-

vénients des divers régimes, sans en offrir aucun des précieux avantages.

1° *Est-ce une Monarchie ?*

A ne considérer que l'omnipotence du pouvoir et sa centralisation, nous pouvons dire : c'est bien plus qu'une Monarchie, car c'est l'absolutisme relatif de Louis XIV augmenté de celui, bien plus terrible et plus centralisé, de la Convention, du Directoire et du premier Empire. C'est une autocratie, une tyrannie véritable, puisque, malgré le nombre fabuleux de nos lois, le sujet (nous dire *citoyens* serait une plaisanterie cruelle) n'a nulle part en France, dans une Constitution ou dans un Code, un article qui le garantisse vraiment contre l'arbitraire gouvernemental et qui rende inviolables son foyer, sa conscience, ses intérêts, ses droits, même simplement sa correspondance.

D'autre part, comme contre-poids à cette tyrannie, cherchons-nous la *stabilité et la continue recherche du bien public,* qui sont le propre des monarchies ; alors nous voyons nos maîtres changer tous les six mois au gré d'une majorité qui ne connaît que deux choses au monde : son intérêt pécuniaire et électoral, ses haines antireligieuses.

Du président de hasard et du ministre d'occasion, jusqu'au dernier politicien ou

budgétivore, c'est l'omnipotence, l'irresponsabilité totale et l'improvisation perpétuelle !

Chacun de ces parasites a pour devise : « tout pour mon intérêt propre et celui de ma clientèle ; après moi le déluge ! »

Nous sommes loin de la belle formule : *France d'abord* !

Pour trouver pareil spectacle de tyrannie, de gâchis, d'incohérence, il faut remonter à la Rome de la Décadence, quand chaque *Imperator*, après quelques mois ou quelques semaines d'absolutisme et d'orgie, était sacrifié par ses troupes à un autre aventurier qui avait promis plus de butin, de blé ou de fêtes publiques.

La majorité, disons-nous, le Bloc révolutionnaire, ne connaît que deux choses : son intérêt et ses haines. Son intérêt électoral et budgétaire, cela s'explique assez par la misère humaine et par le triste niveau moral des milieux où se recrute ce personnel maçonnique. Mais ses haines antichrétiennes toujours aussi tenaces, aussi bien dirigées, aussi mortelles pour tous les intérêts français, cela ne s'explique que par l'influence étrangère.

En effet, la République n'a point cessé depuis trente ans d'être le gouvernement de 'étranger.

Les deux nations protestantes et maçonniques qui s'étaient unies au XVIII[e] siècle pour abaisser et désorganiser la France, et qui parvinrent à la décapiter en la personne de son roi, se sont retrouvées toutes puissantes sur notre maçonnerie déguisée en République.

Pendant quinze ans, ce fut l'influence allemande (1) qui prédomina ; depuis quinze ans, notre gouvernement est absolument le vassal de l'Angleterre.

En 1900, j'exprimais devant un diplomate étranger, mais Français de cœur, ma douleur patriotique d'avoir vu en vingt circonstances, sur le continent ou aux colonies, nos intérêts sacrifiés aux intérêts anglais « Ignorez-vous donc, me dit ce personnage habitué à peser la valeur de ses paroles, car il fut vingt ans conseiller d'État et conseiller intime d'un souverain ami de la France, ignorez-vous donc que *vos ministères à Paris ne sont plus que des succursales des ministères anglais.* Aussi je n'y vais plus qu'avec une répugnance extrême, car on n'y fait rien sans la permission de l'ambassadeur anglais (alors sir Monson), et nous ne pouvons traiter avec votre

---

(1) Voir nos preuves plus loin, au chapitre des trahisons républicaines.

gouvernement aucune affaire, *si secrète soit-elle, si capitale même pour vous, qu'aussitôt l'Angleterre n'en soit avertie par eux et invitée à dire sa volonté!* »

De sorte que quand un ministre de la Guerre jeta à la face de ses collègues sa démission avec ces mots : *Vous êtes le gouvernement de l'étranger!* tous ceux qui savent nos dessous politiques virent là, non une boutade de mécontentement, mais le cri de la vérité exacte et l'angoisse du patriotisme.

Chanoine, Galliffet, Mercier s'en convainquirent tour à tour, ce dernier malgré son ardent républicanisme.

M. Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères a pu se faire à ce sujet une conviction absolue. Il l'expose dans son livre vengeur et irréfutable *La France conquise.*

Il nous y montre Édouard VII bien plus roi de France qu'il n'est roi d'Angleterre. Chez nous, en effet, il n'a qu'un signe à faire, un désir à exprimer pour que lui obéissent ses féaux serviteurs, les chefs de notre politique,

En Angleterre, au contraire, il doit compter avec ses ministres et les traditions de son gouvernement, avec les Comtés et les bonnes villes fières de leurs séculaires *libertés et franchises*; il doit ménager la Chambre des

Lords, celle des Communes, et une opinion publique autrement unanime et puissante que chez nous.

Ces résultats trop visibles et mille fois douloureux devaient cependant se produire. Pour les prédire logiquement, scientifiquement, il suffisait d'un peu de réflexion sur les leçons du passé.

Dans un peuple privé de tous ses organismes naturels, peuple émietté et pulvérisé, il devait arriver fatalement et inexorablement que la Maçonnerie, seul organisme vivant et actif, devint bientôt l'unique grand électeur et l'unique gouvernant.

L'Église, en effet, autre organismo vivant et qui aurait dû être actif, était chez nous bâillonnée, ligottée par le Concordat; elle était endormie par l'opium de son enseignement simili-universitaire, par une sorte de neutralité libérale qui avait mis en honneur chez elle, comme cris d'apostolat, les : « Soyons prudents ! pas d'affaires, pas de zèle ; surtout pas de politique ! Faisons-nous oublier ; le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit ! »

Non content de se laisser ainsi cadenasser dans la passivité, le prêtre s'était laissé discréditer abominablement par la presse maçonnique et juive, comme si sa réputation,

bien commun de Dieu et des âmes, de la patrie et de la société, ne devait pas être défendue à tout prix !

Il était aussi fatal et inévitable que, dissoute par cette anarchie qui s'appelle République, notre France, jalousée en Europe pour sa gloire passée et pour sa richesse, fût bientôt dominée, entraînée et vassalisée par les nations voisines, qui, elles, possèdent la double force, la double robustesse que donnent la Monarchie, ce bon système nerveux central, les organisations locales, cette musculature puissante sur tous les membres.

Nous ne sommes donc pas en Monarchie : en tous cas, pas en Monarchie française, mais en vassalité tantôt allemande et tantôt anglaise, et toujours en tyrannie juive et maçonnique.

2° *Sommes nous en République ?*

Si la République est selon son nom : *res publica,* la chose publique, le gouvernement du bien public, la prédominance de l'intérêt général sur les intérêts privés, alors non, trois fois non ! nous ne sommes pas en République, et l'on peut affirmer sans exagération qu'il n'y a pas en Europe un gouvernement qui réalise moins que le nôtre l'idéal républicain ; il n'y en a pas un qui

mente plus complètement aux promesses de liberté, d'égalité, de fraternité et de recherche du bien public.

Les preuves surabondent tellement qu'il est difficile de choisir entre elles, et il n'est pas de jour qui n'en apporte une ou plusieurs.

Est-ce un gouvernement soumis à la volonté nationale celui qui, depuis ving-cinq ans, multiplie les ruines et les attentats contre tous les droits ?

Il chasse des écoles publiques d'abord, des écoles privées ensuite,des milliers de maîtres, au mépris de leur diplôme légal, de leurs droits de Français et des droits du peuple qui les préfère et leur confie ses enfants.

Dieu même et son Christ, et son catéchisme et sa morale, sont bannis de l'école par une poignée d'impies et de criminels hypocrites. Les ministres Constans et Jules Ferry disaient cyniquement à ce sujet : « Nous savons bien que si nous demandions avis aux pères de familles, 95 pour 100 voudraient garder le catéchisme et le Crucifix à l'école : aussi, ne nommes-nous pas assez sots pour les consulter ! »

Il en fut ainsi pour toutes les œuvres néfastes du régime : pour la laïcisation des hôpitaux ; pour la réhabilitation de l'ignoble traître Dreyfus ; pour la dispersion des reli-

gieuses et le vol de leurs biens, pour la loi de séparation et ses ignominies sacrilèges qui écœurent en ce moment l'Univers !

On ne s'approche du peuple, tous les quatre ans, que pour le tromper, le berner et arracher à sa faiblesse un blanc-seing absolu. Puis le tour joué, on fait tout l'opposé de ce qu'on lui a promis. On le déshonore, on le ruine, on le torture, on le dévore tranquillement... Que risque-t-on ?

Ne peut-on se permettre tous les attentats et toutes les expériences folles sur un peuple réduit à l'état amorphe et protoplasmique, quand on a pour soi la police, l'armée, la centralisation visible des fonctionnaires et l'invisible : celle des loges, des délégués et des fiches ; quand on règne par l'appétit de ceux-ci, la lâche peur de ceux-là, et l'impuissance avérée des meilleurs ?

Comment aussi parler d'égalité et de justice dans un temps où le favoritisme coule à pleins bords et compte seul dans toutes les branches des administrations publiques, même dans la magistrature... et dans l'armée ? Où l'on voit décorer, parce que juifs et fournisseurs de fonds secrets, des couturiers coupables de centaines de contraventions, ou des fabricants, même Allemands, de faux Champagnes ou de faux Cognacs ?

Naguère encore, M. Brousse, un des soutiens du Bloc cependant, a, l'espace de deux séances, dévoilé à la Chambre cette plaie hideuse des fraudes impunies qui se répand sur le Midi comme un second phylloxéra.

Êtes-vous franc-maçon, délégué ou grand électeur d'un blocard? Tout vous est permis; vous pouvez impunément pendant des années voler au fisc des centaines de mille francs et empoisonner le public de vins fabriqués sans un grain de raisin.

Le hauts employés qui épargnent ces misérables reçoivent de l'avancement et des décorations pour prix de leur forfaiture.

Par contre, une malheureuse femme qui a passé dans son panier un petit bocal de cerises est punie de quatorze cents francs d'amende et de démarches et tracas qui la font mourir seule et sur la route!

Qui s'en étonnera de ceux qui ont vu les indignes comédies de justice du Panama, de l'affaire Humbert, des affaires Syveton et Steinheil, de vingt autres encore, et la glorification de Dreyfus, de Zola et de Picquart?

Comment ne pas tout attendre de la sentine qu'est ce régime, quand on a vu la Haute-Cour condamner des innocents avérés, et un Procureur général avouer impudemment devant une Commission parlementaire que

le *fait du Prince*, c'est-à-dire le favoritisme éhonté, pouvait arrêter ses démarches et influencer ses décisions !

En présence de l'anarchie dans laquelle nous nous débattons, comment oublier le jugement terrible que portait contre les gouvernements populaires le roi des philosophes et des savants de l'antiquité : *Le gouvernement du peuple ne diffère en rien de celui des tyrans. Les flatteurs y sont honorés, les gens de bien asservis. C'est le même arbitraire dans les décrets du peuple et dans les ordres des tyrans. Ce sont les mêmes mœurs. Ce que font les pestes de cour auprès de ceux-ci, les démagogues le font auprès du peuple.* Aristote : *Polit.* IV, p. 4.

Quelle pitié ! quand on songe que tout cela nous a été prédit d'avance par les plus fortes têtes du XIXe siècle : Bonald, de Maistre, A. Comte, Le Play, Renan, Taine, Brunetière, Bourget. Thiers aussi prévoyait qu'elle finirait dans la boue et dans le sang !

Veut-on savoir comment Zola jugeait cette majorité de sectaires et de fous malfaisants qui ont osé (suprême honte !) le conduire au Panthéon des gloires nationales ?

« La Chambre, dit Zola, c'est comme une écume d'ignorance et de vanité que le suffrage universel pousse dans Paris. Pantins d'un jour, illustres

inconnus, plats ambitieux venant faire le jeu du plus fort et se contentant d'un os à ronger; cerveaux malades, rêvant de venger leurs continuels échecs, tous les appétits déréglés et toutes les sottises lâchées. Lorsqu'un homme simplement raisonnable passe et qu'il jette un regard sur ce grouillement qui fermente, il s'arrête, stupéfait, navré... Quoi! est-ce possible, est-ce donc la France qui est là? Non, la France est ailleurs; elle n'est pas avec la vermine qui la dévore; elle est avec ceux de ses enfants qui peinent, qui travaillent. »

M. Jules Lemaître caractérise exactement d'un mot tout le régime : **Ce Gouvernement des pires qui s'appelle la République.**

Hélas! La Pologne a connu ces divisions, cette impuissance pour tout bien, cette prédominance des influences étrangères, quand le régime électif en fit une anarchie républicaine préparant son démembrement...

En résumé : si la République au lieu de liberté, veut dire tyrannie absolue, au lieu d'égalité favoritisme impudent; haines sectaires et fratricides en guise de fraternité, si ce nom est synonyme d'asservissement d'un peuple entier aux ignobles puissances de l'or volé et des sectes hypocrites, de guerre à Dieu et à tout bien, de pillage incessant des deniers publics; si ce nom signifie la corruption organisée du peuple et de l'enfance; la délation érigée en système; la vénalité, la

prévarication, la trahison et la terreur devenues moyens de gouvernement ; s'il signifie le sacrifice de tous les intérêts généraux, de toutes les puissances de travail, d'épargne, de vertus et de gloires ; la liquidation d'une grande nation, l'anarchie dans l'imbécillité, dans la boue et dans le sang. Alors, oui, incontestablement, nous sommes en République !

II

NOUS SOMMES EN RÉPUBLIQUE JUIVE

« Toutes les Révolutions sont des Révolutions théologiques. »

PROUDHON.

« Nos Révolutions sont la revanche du Talmud sur l'Evangile. »

DRUMONT.

I. — La République est Juive comme la Maçonnerie, son hypocrite masque

Une étude attentive des agents et des moteurs de la grande Révolution prouve absolument qu'elle fut un drame maçonnique, une réalisation du *lilia pedibus destrue* (1) des arrière-loges.

Mais ce premier point acquis, la haine d'une famille et de la Monarchie ne suffisant pas à tout expliquer, on est tenté, parce que les loges nous viennent d'Angleterre, que c'est en Angleterre que Voltaire, patron des encyclopédistes a puisé sa haine et fait serment de détruire l'Eglise, que pendant la

---

(1) *Il faut fouler aux pieds les Lys*, c'est-à-dire anéantir les Bourbons.

l'erreur les agents de l'Angleterre, leur or et leur influence sont partout visibles, on est tenté, dis-je, de faire de la Maçonnerie l'instrument de l'unique politique anglaise. Cette conclusion parait plus satisfaisante encore quand en vingt autres circonstances on voit la Maçonnerie travailler dans le sens des intérêts de l'Angleterre.

Cependant, à d'autres moments, notamment pendant la guerre et l'invasion de 1870-71, toute la Maçonnerie étrangère et même française apparait au service de l'Allemagne contre la France.

Cet ensemble de faits parait de nature à imposer la conviction que la Maçonnerie est une œuvre protestante, et que son but ultime est l'abaissement des nations catholiques au profit des nations protestantes. Nous avons partagé et répandu autrefois de notre mieux cette conviction.

Aujourd'hui, nous pensons qu'une étude plus complète et plus approfondie des événements et du rôle des sociétés secrètes doit modifier, ou mieux, compléter cette vérité partielle et nous forcer à voir sous le masque maçonnique, non le Protestantisme (sinon comme acteur secondaire), mais la race juive.

C'est arrivé là seulement que nous avons une vue complète et satisfaisante des choses

et que nous pouvons rattacher le drame qui dure depuis trente-neuf ans à celui qui se déroule depuis cent-vingt ans et au reste de l'histoire depuis dix-neuf siècles. La Maçonnerie, œuvre cosmopolite et universelle, repose sur une base secrète qui est la race cosmopolite et universelle par excellence. Telle qu'elle existe depuis quatre cents ans, elle n'est qu'une des multiples machines de guerre que s'est façonnées la haine juive pour arriver à détruire l'œuvre du Christ.

En effet, quand Voltaire revient d'Angleterre et qu'il groupe et anime ses amis, ses disciples, pour élever avec eux ce monument de perfidie, de rage hypocrite que fut la *Grande Encyclopédie*, il n'était pas franc-maçon encore, il ne le fut qu'à la fin de sa vie, mais il était déjà un des grands délégués de la secte, un des grands préparateurs du drame révolutionnaire, et cependant il attaque aussi bien le Protestantisme et les pasteurs de Genève que le clergé et la foi de Rome.

Le but ultime est donc bien d'anéantir toute foi en Jésus-Christ, même ce qui en peut rester dans le Protestantisme.

II. — La Révolution œuvre juive

Pourquoi avons-nous eu la Révolution?

Parce que les juifs l'ont voulue, l'ont pré-

parée de longue main et l'ont exécutée avec l'aide de leurs initiés francs-maçons.

Il est certain que ni la nation dans son ensemble, ni aucun des ordres, clergé, noblesse ou tiers, ni aucune fraction autorisée et organisée de la nation ne voulait une révolution. A peu près unanimement, on désirait quelques réformes venant compléter et affermir celles déjà si nombreuses que le généreux Louis XVI avait accomplies. Ce fait est tellement évident que l'impie Edgar Quinet ne peut hésiter à le reconnaître.

« Tous les cahiers généraux, dit-il, se résument dans ces mots : concilier la liberté avec le catholicisme et la royauté... Tout était facile, tout s'accomplissait de soi, tant qu'on ne touchait pas à la religion et au pouvoir. Les choses, les souvenirs, les intérêts, les privilèges, les parentés et les hostilités de race, tout cédait : la Révolution était faite. » (1).

La France voulait donc le retour aux justes libertés d'autrefois ; elle voulait une évolution dans le sens traditionnel, mais elle aimait passionnément sa foi et sa monarchie; elle ne voulait, ni même ne soupçonnait possible aucune des horreurs de la Révolution.

On va le voir, *ce n'est pas elle qui assassina*

---

(1) Quinet : *Histoire de la Révolution*, I. pp. 186-123.

son roi, pas elle qui tua la Monarchie et qui s'acharna à anéantir la Religion.

Il importe de laver notre patrie de ces crimes qui ne lui sont pas imputables. Ce fut une volonté étrangère qui les complota et qui, pour les réaliser, trouva des acteurs tout dressés à ce rôle dans les juifs déjà établis en France et dans les initiés des loges et des arrière-loges.

*
* *

La Franc-Maçonnerie est juive dans son origine, dans tous ses rites et ses doctrines, comme dans son but. Tous les documents lus intelligemment en administrent la preuve. Pourquoi ce secret imposé, ces mensonges partout, cette hypocrisie totale, cette morale immorale et bien talmudique, si l'on n'eût eu un but pervers et inavouable? Pourquoi ces mots de passe et ce jargon juifs, ce calendrier juif, ces légendes juives, ce Temple à reconstruire, ces vengeances à exercer contre Philippe-le-Bel, mais aussi et surtout contre tout roi qui ne laisse pas enjuiver et ruiner son peuple, et d'abord contre le roi de France, tête de la principale nation chrétienne, si la Maçonnerie n'eût pas été l'instrument manié par les juifs et destiné à réaliser les plans odieux de leur rage séculaire ?

Nul roi cependant ne se montra jamais plus débonnaire que Louis XVI à l'égard des juifs! Il les avait exemptés de la rouelle jaune qui les désignait aux passants, du droit de péage qui les humiliait si fort. N'écoutant que son cœur compatissant, il leur avait de ses deniers fourni un cimetière à Versailles et permis à Cerfbeer de leur en donner un autre à Paris, ce qui leur ôtait la honte d'enterrer leurs morts dans le champ où l'équarisseur Matard enfouissait les carcasses et les charognes des animaux. Il avait même fait de ce Cerfbeer son fournisseur général des fourrages militaires et lui avait accordé, malgré tous, le brevet de citoyen. Malgré les réclamations publiques, il laissa les juifs s'établir tous les jours plus nombreux en France; il allait même leur accorder tous les droits de ses autres sujets, quand la reconnaissance juive (cette reconnaissance dont se parent volontiers les feuilles d'Israël et les discours des rabbins) paya Louis XVI de ses bienfaits, comme le Christ même, par un douloureux martyre et par l'échafaud! (1).

(1) Et ce sont les corps martyrisés de ce bon roi et de sa courageuse compagne qui furent enfouis subrepticement et dans des lits de chaux vive, comme des bêtes charbonneuses!

Et nunc reges intelligite!

Introduite en France, vers 1725, par des Anglais porte-parole des juifs, la Franc-Maçonnerie s'était multipliée prodigieusement. Elle avait alors des loges dans 282 villes du royaume : Paris seul en comptait 81. Amusant les classes élevées, les détachant doucement de la rigueur des dogmes par la tolérance, la philosophie et le joyeux plaisir, elle préparait ce qui allait suivre. Bientôt une autre secte, celle des *Illuminés*, juive aussi par son but et par ses fondateurs, Weishaupt et Knigge, s'étendait en Allemagne, puis communiquait ses plans homicides et son fanatisme aux principaux initiés des loges de tous pays.

Dès 1782, les *Illuminés* convoquaient à Wilhelmsbad un congrès de la Maçonnerie universelle où l'on décidait d'*illuminer la France*, c'est-à-dire d'y détruire tout l'ordre social et chrétien.

Dans son code et ses instructions à ses adeptes, Weishaupt montre que son but est la destruction des religions, des patries, de la morale et de la famille. « Oui, écrit-il en 1776, *les princes et les nations disparaîtront de dessus la terre!* Oui, les hommes n'auront plus d'autre loi que le livre de la nature. *Cette révolution sera l'ouvrage des sociétés secrètes...* Cette étincelle peut couver longtemps

sous la cendre, mais le jour de l'incendie arrivera ! »

Dignes du but, ses moyens de choix sont le mensonge, l'hypocrisie (tais-toi, masque-toi, sois parfait extérieurement), l'espionnage par des « frères insinuants », des « frères scrutateurs », de jolies femmes sans scrupules dressées à ce rôle (1); puis viendra la violence sans pitié ni scrupule! Il ajoute en effet : « cet empire (de ses adeptes sur les autres hommes) une fois établi, que la force succède à l'empire invisible ! Liez les mains à tous ceux qui résistent ! *subjuguez, étouffez la méchanceté dans son germe ! Écrasez tout ce qui reste d'hommes que vous n'avez pas pu convaincre!* » (2).

---

(1) Les fiches du ministre F.·. M.·. André et de ses successeurs sont donc l'application à l'armée et à la marine, comme à toute la France, de ces ignobles procédés des juifs et des loges. Le rôle aussi joué par certaines femmes auprès de Félix Faure, de Syveton, etc., reproduit trop bien celui tenu par d'autres auprès de Mirabeau et de nombreux personnages de l'époque révolutionnaire.

(2) Ce misérable dit aussi : « *Cet espionnage devoir constant et assidu de tout illuminé* aura deux avantages : l'un pour l'ordre, l'autre pour l'adepte. » Ailleurs il dit encore : « Les hommes de talent, il faut ou les gagner ou les perdre dans l'opinion publique, les décrier... Vous aurez soin que les écrits de nos adeptes soient exaltés dans le public; vous ferez emboucher la trompette en leur faveur.

V. Barruel, *Mémoires*, t. III, chap. IV à XV.

En 1785, nouveau Convent à Francfort où sont indiquées aux grands initiés les principales lignes de la Révolution prochaine, en particulier le meurtre de Louis XVI et du roi de Suède. On se distribue les rôles pour le grand drame.

Ce sont les juifs et leurs fidèles serviteurs, les maçons, qui répandent contre la reine les calomnies les plus atroces et qui fabriquent la scandaleuse *affaire du collier*. Ce sont les maçons, nombreux dans l'entourage de Louis XVI, qui lui imposent pour ministre le F.·.-M.·. huguenot et génevois Necker, chargé de le perdre; et pour gardien du trésor royal le F.·.-M.·. Savalette de Lange, qui ne cessa de le trahir. Eux qui mettent dans l'entourage de la reine la sœur.·.-maç.·. Rochereuil, qui, entre autres trahisons, fera échouer la fuite de Varennes.

Ce sont eux encore qui firent décider la convocation des États-Généraux. Et tandis que le pouvoir royal poussait la loyauté et la simplicité jusqu'au point de recommander à tous ses représentants en province d'éviter toute pression sur les électeurs, de s'absenter même pour ne pas paraître influencer les élections, les maçons prêts et organisés secrètement partout, dirigèrent de leur mieux la rédaction des cahiers et firent à leur gré la plupart des élections.

Dès le début du drame qui va ôter la puissance au roi pour la donner aux Assemblées et au peuple, l'influence juive apparait dans quatre actes importants, et elle apparait souveraine déjà, imposant ses volontés à l'Assemblée Nationale Constituante comme à la plèbe. Ces manifestations du pouvoir juif n'ont pas été assez remarquées. Les voici :

1° Malgré le vœu d'un grand nombre de ses membres, l'Assemblée vote le 12 août 1789, et revise en 1791, une Constitution qui, ni catholique, ni chrétienne, éloigne et biffe Jésus-Christ de son prologue, rompant ainsi le pacte séculaire de la nation française, pacte toujours respecté depuis Tolbiac et le baptistère de Reims. Et, hypocrite dérision, Jésus-Christ est remplacé là par l'Être Suprême, formule peu gênante qui équivaut à ce *Grand Architecte de l'Univers* derrière lequel juifs et maçons abritaient l'impiété de leurs projets ;

2° La fameuse *Déclaration*, qui devait s'appeler : Déclaration des droits de la Nation, selon le vœu des cahiers et de la majorité des membres, se vit changer en *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, formule plus large, plus vague, dans laquelle on put faire entrer, avec les Français, les juifs ; et cette formule, bien que

rejetée par vingt-huit bureaux sur trente, fut adoptée en séance publique, sous les cris et les menaces des tribunes. Or, dans ces tribunes, il y avait déjà les juifs Cerfbeer et Beer-Isaac-Beer, chefs des cinq cents juifs de Paris, et par eux et avec l'or meneurs de la populace ;

Cent de ces juifs étaient entrés dans la Garde nationale; les autres venaient les renforcer : ils figuraient le peuple dans les tumultes à l'Assemblée, les émeutes et les égorgements.

Et tout cela, remarque L. Vial, se fit en vertu du plan juif révélé par le grand maçon et juif Dohm, de Berlin, dans la brochure où, en 1781, il préconise un *nouvel idéal social!* Trois autres agents des juifs, trois francs-maçons, soutinrent ardemment leur cause devant l'Assemblée : l'abbé Grégoire, l'évêque bientôt apostat Talleyrand et Mirabeau, qui avait été *illuminé* par Weishaupt et par la sirène juive Henriette Herz et qui venait de publier une traduction de l'opuscule de Dohm.

3° C'est un juif converti, l'abbé Lémann, qui le fait justement observer : « Pendant qu'à l'origine de ses délibérations, l'Assemblée ouvre ses travaux par la *Déclaration des droits de l'homme,* dans laquelle elle exclut Jésus-Christ de la législation fran-

çaise, elle *clôture* ses travaux en octroyant au juif, son meurtrier et son ennemi séculaire, le **droit de cité qu'elle refuse à l'Homme-Dieu!** »

Et ces droits de citoyens pour les juifs, déjà refusés quatorze fois aux instances de l'homme des juifs, Adrien Duport, furent arrachés de force à l'Assemblée par les menaces des tribunes. Depuis deux ans, les juifs avaient pétitionné, crié, intrigué; ils signifièrent par la populace des tribunes et des rues un appel à la Commune et une vraie menace de *tout chambarder*;

4° Ce chambardement était déjà commencé; il allait augmenter monstrueusement, et cela par le fait des juifs et de leur agent, Adrien Duport, C'est lui, en effet, qui, pour affaiblir les défenseurs de la monarchie et de la France, et les glacer d'horreur, préconise les assassinats, *la Terreur*. Dès le 21 mai 1789, dans une loge de la faction des *Philanthropes* (!), devant Mirabeau et Lafayette, il lit un long mémoire indiquant toute la *marche à faire suivre à la Révolution*.

« Voilà un très grand plan, dit Lafayette, mais quels seront les moyens d'exécution? Comment vaincre les résistances? » Après avoir feint la tristesse et excité la curiosité de ses auditeurs, Adrien Duport ajouta :

« J'y ai beaucoup réfléchi... ces moyens sont sûrs, indispensables, mais je frémis d'y penser... **Ce n'est que par les moyens de terreur qu'on parvient à se mettre à la tête d'une Révolution et à la gouverner...** *Il faut donc se résigner au sacrifice de quelques personnes marquantes...* (1) ».

Il indiqua ensuite Foulon comme devant être la première victime, parce qu'on parlait de lui pour le ministère des finances. Puis il ajouta : « *L'intendant de Paris, M. Berthier, est généralement détesté ; on ne peut empêcher qu'il ne soit massacré; son sort intimidera ses confrères, ils seront souples comme des gants.* » On sait comment ces deux victimes désignées par l'agent des juifs furent en effet massacrées les jours suivants par la populace.

Taine qui, dans son immense travail sur la Révolution, ne nomme nulle part les juifs et les francs-maçons, parce qu'il craignait d'être assassiné par eux, est bien contraint, par les documents, de laisser entrevoir leur main partout dans les évènements. Ainsi cet Adrien Duport, l'agent principal des juifs, « *a compris, dès 1788, l'emploi des émeutes* » ;

---

(1) ***Histoire de la Révolution***, **par Bertrand de Molleville, ministre de Louis XVI (14 in-8°, 1803).**

Il est en tête « *de ceux qui ont fait du Club des Jacobins une officine de révolution, une machine aux milliers de bras opérant partout sous une impulsion unique et qui entraine l'Assemblée, par tous les moyens de violence, aux pires excès.* »

« Duport veut *labourer profond* : c'est lui qui, le 29 juillet 1789, a fait établir le *comité des recherches*; par suite, tous les délateurs ou espions font, sous sa main, une police de surveillance qui devient vite une police de provocation, d'émeute et d'égorgements. »

« Selon un mot du temps, « *ce que pense Duport, Barnave le dit et Lamotte le fait* ». On nommait ce trio le Triumvirat. Mirabeau, qui répugnait au désordre brutal, l'appelait le Triumgueusat » (TAINE : *Conquête jacobine*, I, pp. 69-70). Leur façon d'opérer, la voici : « Tous les jours, dix hommes dévoués viennent prendre leur ordre ; chacun de ces dix le donne à son tour à dix hommes appartenant aux divers bataillons de Paris. » De cette façon, tous les bataillons et toutes les sections reçoivent à la fois la même proposition d'émeute, la même dénonciation contre les autorités, etc., *le tout en secret* ; c'est une œuvre de ténèbres, ses chefs eux-mêmes la nomment **le sabbat** (pourquoi, s'ils n'eussent su que c'était l'œuvre juive?) et, avec les

exaltés, ils enrôlent les bandits. On fait courir le bruit que tel jour il y aura grand désordre, assassinats, pillage important précédé d'une distribution manuelle (on donnait 12 francs par jour), et aussitôt des brigands arrivent de trente ou quarante lieues à la ronde. » (LA FAYETTE, TAINE, *ibid.*)

En dehors de ces preuves directes que nul historien sérieux ne peut contester, remarquons-le, presque tous les faits importants de la Révolution révèlent la même influence et portent la signature juive et maçonnique.

Le 14 Juillet est un drame machiné d'avance : « Le 14 Juillet, raconte Louis Blanc, un inconnu, à la pointe du jour, se présentait au baron de Besenval : « Monsieur le baron, lui dit-il, aujourd'hui les « barrières seront brûlées... N'essayez pas « de l'empêcher. Vous sacrifieriez des hommes sans éteindre un flambeau... (1) ». Et tout se passe, en effet, comme l'avait dit l'inconnu. Brusquement toutes les barrières flambent autour de Paris, des bandes sortent de différents côtés, toutes avec la même cocarde ; les soldats quittent en masse leurs garnisons et tout ce monde crie : *à la Bastille!* En même temps, Paris est soudaine-

(1) Louis BLANC : *Histoire de la Révolution.*

ment dépavé, couvert de barricades, entouré d'une ceinture d'incendies; la Bastille, vainement assiégée, se rend sur parole, et néanmoins ses défenseurs sont massacrés, son gouverneur assassiné, à la stupéfaction du public dont l'immense majorité ne comprit alors absolument rien à cette foudroyante surprise (1).

Aussitôt après le 14 Juillet, le même pouvoir invisible répand, avec la rapidité de la foudre, comme une explosion de terreur dans la France entière. Au même moment, on annonce à l'est des invasions de ravageurs allemands, au midi des savoyards, à l'ouest des pillards anglais, au centre de vagues brigands, que personne n'a vus, mais qui sont censés tout dévaster : cela, afin de troubler les esprits, de faire courir aux armes et d'exciter toutes les passions.

---

(1) V. M. TALMEYR, op. cit., p. 41; TAINE, op. cit.; G. BORD.

Le *14 Juillet*, jour de défaite pour la monarchie et pour la France, jour de hideux massacre de Français, mais jour de triomphe pour la secte juive, nous est imposé par elle comme *fête nationale!* Désiré par la France, voté par le Sénat, le *8 mai, victoire de Jeanne d'Arc*, eût réjoui tous les Français. Non pas! disent les juifs; nous ne permettons aux conquis, aux esclaves que vous êtes, de chanter et de danser qu'au jour qui rappelle votre défaite, au jour qui scella votre esclavage!

Bientôt les bruits de famine et les accusations d'accaparement seront de même exploités contre le roi et la reine; et les vrais accapareurs, juifs et maçons, n'hésiteront pas à faire mourir de faim une partie de ce malheureux peuple, pour enflammer sa colère et le porter contre la cour aux dernières violences.

Les pillages de dépôts d'armes et du Garde-Meuble (1792) seront de même des coups judéo-maçonniques, et les pillards seront sous la conduite de bandes de juifs entre lesquels se distinguèrent Abraham Dacosta, Louis Lire et d'autres...

Au reste, la Maçonnerie, qui, auparavant, ne recrutait ses adhérents que dans les classes élevées, s'était mise brusquement, peu avant la Révolution, à y admettre des légions de petites gens, de simples soldats, d'hommes sans aveu. Elle recrutait ainsi les tape-dur, les déserteurs, les égorgeurs que l'on vit travailler avec les juifs dans les jours d'émeute et de carnage. Subitement aussi, au début du drame révolutionnaire, toutes les loges se ferment, *sommeil* précieux qui crée un alibi à la secte, mais un alibi mensonger et faux comme tous ses actes, car aussitôt des *clubs* surgissent sur toute la surface du territoire et ce sont les initiés des loges

qui peuplent ces clubs et qui les dirigent.

Aussi les massacres même se firent maçonniquement. Un jeune prêtre déguisé et qui sut imiter les signes maçonniques échappa ainsi au sabre des égorgeurs. Ceux-ci, avant de se séparer, leur journée faite, échangeaient des formules maçonniques et se donnaient maçonniquement des mots d'ordre pour les rendez-vous ou les exécutions prochaines. (BARRUEL, *Mémoires*, V. chap. XII.)

Le huguenot Marat, ce monomane du meurtre, paraît moins horrible quand on sait que derrière lui il y avait un conseiller toujours écouté, le juif Peyrera, qui lui faisait réclamer tous les jours 100,000 têtes.

A Paris, à Metz, des juifs entourent l'échafaud à chaque exécution, riant et insultant les victimes. A Metz, ceux d'entre eux qui manquaient ce gai spectacle se rendaient à la synagogue et, tant que fonctionnait la machine sinistre, ils chantaient des cantiques de circonstance à la louange de la belle Révolution ! (V. dans GRAETZ, XI, p. 224, le texte hébreu d'un de ces cantiques) (1).

N'oublions pas que c'est également à un

---

(1) V. KIMON, *Guerre antijuive*, p. 147.

juif, l'odieux Simon, que sera livré le malheureux fils de Louis XVI.

Que d'autres détails impressionnants jettent aussi leur lumière sur cet ensemble. Quand le roi s'était rendu à l'Hôtel de Ville, le 17 juillet, un bataillon avait formé au-dessus de sa tête cette *voûte d'acier* qui est un rite de la Maçonnerie. Dans les loges, on coiffait le récipiendaire d'un bonnet rouge, et ce bonnet rouge, marque distinctive des membres du Club des Jacobins, est resté la coiffure de la République juive.

Enfin, toute réunion générale de francs-maçons s'appelle *convent*; ce nom, à peine modifié, désigna l'Assemblée chargée d'achever l'œuvre révolutionnaire : *la Convention!*

*
* *

Cependant, le roi et la reine avaient échappé comme par miracle aux coups des émeutiers, les 5 et 6 octobre. Le même pouvoir mystérieux, qui avait entraîné à Versailles toute cette populace, machina contre les malheureux souverains les journées du 20 juin et du 10 août (1).

---

(1) Combien ces misérables volaient et trahissaient le roi!... « Le 7 août, Mme Elisabeth dit à M. de Montmorin que l'insurrection n'aurait pas lieu, que Pétion et Santerre s'y étaient engagés et qu'ils *avaient reçu 750,000 livres pour l'empêcher et pour ramener*

Dans cette dernière affaire, les Suisses, en écrasant les insurgés, vont sauver la monarchie et la France; mais hélas! au moment décisif, un traître intime, au nom du roi, l'ordre formel aux Suisses de cesser le feu, en même temps que les assaillants qui déjà fuyaient sont ramenés en avant. Louis XVI n'a pas pu donner cet ordre qui était sa perte, la perte des Suisses et la perte du pays! De fait, il ne l'a pas donné, affirment les Mémoires d'un témoin oculaire, le conventionnel Choudieu (*Mémoires et notes de Choudieu*, p. 148). Qui donna cet ordre? Est-ce d'Hervilly? Est-ce quelque autre F.·. M.·. de la maison du roi? Ce point sera fixé peut-être un jour par quelque document nouveau. Quoi qu'il en soit, c'est bien cette trahison qui tua la monarchie. C'est seulement après que le palais eut été envahi et la plupart des

---

les Marseillais dans le parti de Sa Majesté ». (Malouet, II, p. 233).

« Danton, par une double infidélité, a reçu l'argent du roi pour empêcher l'émeute et s'en est servi pour la lancer. » — « La reine avait fait remettre 50,000 écus à Danton peu de temps avant ces terribles journées. » (La Fayette, I, pp. 467. 471). — « La cour payait Danton depuis deux ans et l'employait comme espion des Jacobins » (*Ibid*). — « Danton a reçu hier 30,000 livres ». (*Lettre de Mirabeau, 10 mars 1791*).

« Danton ne déguisait pas son goût pour les plaisirs et pour l'argent et se moquait des vains scrupules de conscience » (Miot de Mélito, *Mémoires*, I, pp. 40, 42; Taine, V. p. 317).

Suisses massacrés, que le roi, averti de l'arrivée des survivants en armes à la porte de l'Assemblée, signa un ordre leur enjoignant de déposer leurs armes et de se retirer en paix dans leur caserne (1).

Le même pouvoir occulte qui changea en défaite irrémédiable ce combat du 10 août, qui eût dû être le triomphe du roi et de l'ordre, continua aussitôt de s'imposer à la Législative et à la France.

L'Assemblée vote que le roi sera logé au Luxembourg; mais la *Commune* insurrectionnelle, suscitée la nuit même par ce pouvoir ennemi et chargée par lui de violenter la Législative jugée trop timide, la Commune insurrectionnelle déclare que le Luxembourg est trop difficile à garder et que le palais du Temple conviendrait mieux. L'Assemblée se plie à cette volonté et décide que le roi habitera le palais du Temple. Mais le lendemain, ce n'est plus dans le palais (jadis somptueux séjour des grands Maîtres du Temple et naguère encore

---

(1) C'est cet ordre donné après coup et sans influence sur l'événement, que les maçons et leurs fabricants gagés de légendes historiques ont fait passer pour un ordre de cesser le feu au moment décisif du combat. (V. M. Talmeyr, *la Franc-Maçonnerie et la Révolution*, pp. 58, 59.)

habité par le comte d'Artois) que la Commune exige que l'on enferme le roi, c'est dans l'affreuse petite Tour qui servait de prison aux anciens Templiers (1).

La maçonnerie juive qui depuis si longtemps se promettait de venger, sur les descendants de Philippe-le-Bel, la condamnation de ces Templiers, jadis corrompus par la juiverie et asservis à ses projets, pouvait donc enfin pousser des cris de joie : son triomphe était proche et la vengeance portait là son cachet authentique.

Le même pouvoir occulte, qui vient contre tout droit de jeter ainsi le roi dans un cachot, va bientôt, par tous les moyens de corruption, de violence et de faux, imposer à tous sa condamnation et son assassinat.

En effet, disons-le bien haut avec joie, dans l'abominable Convention elle-même il ne s'est pas trouvé une majorité pour condamner Louis XVI : le verdict de mort est une tricherie, un faux exécrable.

Inutile de rappeler que, sauf quelques

---

(1) Hypocrite et menteur, Danton, le Danton qui recevait de l'or de la Cour, de l'Angleterre et encore plus du pouvoir juif, s'était chargé de présenter aux augustes victimes leur incarcération au Temple comme une mesure de préservation en leur faveur, c'était pour les abriter de l'émeute...

milliers d'énergumènes fanatisés dans les Loges et dans les Clubs, la France entière eût repoussé ce crime avec horreur, si la question lui eût été posée. Aussi la Convention refusa-t-elle l'appel au peuple, le vote de toutes les Communes que les amis du roi avaient réclamé.

Ce fut l'abominable Commune et ce fut Danton, son chef incontesté, l'exécuteur gagé du plan juif et anglais, qui contraignirent l'Assemblée à repousser cet appel au peuple, et contre tout droit, en violation même de la Constitution de 1791, à s'ériger en tribunal pour juger Louis XVI.

De plus, la loi criminelle exigeait formellement, pour la validité d'une condamnation, la majorité des trois quarts. Ce fut encore Danton qui décida l'Assemblée à se contenter de la majorité simple (1); et nous allons voir quel troupeau d'esclaves *votant sous le poignard* il sut faire de cette misérable Assemblée nommée à peine par un vingtième des électeurs français et qui prétendait juger son souverain!

---

(1) Comme ce fut lui qui causa les massacres de septembre et la violation des sépultures de Saint-Denys : derrière sa brutalité de besogneux prêt à tout, on sent la haine juive qui s'acharne sur ces prêtres et ces rois qui firent la France.

Pendant les trois lugubres jours que dure ce vote, des troupes de bandits armés de sabres, de pistolets et de gourdins, siègent en permanence autour de la Convention. Des canons sont braqués sur les deux entrées de la salle, et chaque député qui arrive est averti qu'on le tuera s'il épargne le roi : ou *sa tête ou la tienne !* lui crie-t-on aux oreilles. Dans la salle, même atroce organisation : les tribunes sont bondées de pareils scélérats qui accueillent par des huées et des menaces toute parole de pitié ou de justice et qui applaudissent frénétiquement aux verdicts de condamnation.

Les députés qui, pour la plupart, avaient juré à leur famille, à leurs amis de juger en conscience et d'épargner le roi, sont là blêmes et suant la peur. Éternel opprobre des modérés, des libéraux pleins de talents oratoires, mais sans caractère, ni principes ! c'est la Gironde que le sort appelle d'abord à voter, et c'est Vergniaud, son chef, qui monte à la tribune, où, tenaillé par la peur, de cette même voix qui la veille défendait le monarque, il prononce un suffrage de mort ! Pour parfaire sa honte, cette même terreur lui fera bientôt, comme président de ce tribunal politique, proclamer un scrutin truqué, une sentence mensongère qui est celle du

pouvoir secret, mais non celle de la Convention.

En effet, trois cent soixante et un suffrages, c'est-à-dire la majorité d'une seule voix, se prononcèrent pour la condamnation capitale sans sursis.

Mais cette majorité ne fut obtenue qu'à force d'intrigues, de forfaitures, et en faisant voter treize personnes qui n'avaient nul droit de le faire. La loi exigeait que tout membre de la Convention fût Français, eût vingt-cinq ans et eût été régulièrement inscrit.

Or, le journaliste Robert est Belge, non naturalisé : de ce fait déjà la majorité disparaît. De plus, Saint-Just, né le 25 août 1769, n'a que vingt-trois ans et demi, il n'est donc pas député; quatre au moins des votants n'ont pas été régulièrement inscrits ; quatre autres sont des suppléants qui ne devaient voter qu'en l'absence des députés en titre et qui votèrent avec ceux-ci, doublant ainsi leurs voix. Enfin, trois députés, Ducos, Salicetti et Garnier s'étaient d'eux-mêmes récusés comme juges au début du procès : l'heure venue, ils se laissèrent contraindre à voter et à voter la mort. C'est donc treize voix comptées injustement de ce côté, c'est-à-dire que la prétendue majorité d'une voix est en réalité une minorité de douze voix !

Quelques jours après, au milieu de Paris morne, lugubre avec toutes ses maisons fermées en signe de deuil, un cortège sinistre et formidable se déroulait qui conduisait à l'échafaud le meilleur des rois : la secte juive et maçonnique lui payait sa dette de reconnaissance et exécutait la sentence de 1785 !

Ce 21 janvier 1793, la France fut décapitée. Comme son premier apôtre Saint Denys, fera-t-elle ce miracle de ressaisir son chef et de marcher encore ? Dieu le veuille bientôt !

Ainsi, comme cadeau de bienvenue dans la famille française, les juifs nous ont donné ces années les plus effroyables de l'histoire humaine, *la Terreur !* Si tel fut leur début, que sera donc la Terreur dont ils nous menacent pour un avenir prochain ?

L'action juive se montre aussi dans l'impiété totale de la Révolution, qui n'essaye pas de protestantiser la France, mais d'y détruire toute trace de foi, de culte, de tradition.

L'or juif du monde entier a dû couler dans les mains des chefs juifs Cerfbeer et Berr Isaac-Berr, comme depuis il afflua dans les caisses du syndicat en faveur de Dreyfus.

Pour que la France pût être conquise par le peuple ennemi, il fallait lui enlever toutes les institutions, tous les organismes qui fai-

saient sa force et son indépendance. Donc suppression du métier, de la corporation, sauvegarde du travail, de l'épargne et de la liberté des artisans; disparition de la hiérarchie sociale et de l'indépendance des corps constitués, disparition des provinces, et enfin de cette monarchie, source de prospérité, de vie et d'indépendance pour la nation entière.

Est-il besoin de le dire, pendant que la France se déchirait et se ruinait, les juifs se firent partout des fortunes considérables, non seulement dans les fournitures militaires, comme Cerfbeer, les frères Frey, etc. (souvent ils espionnaient comme Poppenheim, autant qu'ils fournissaient et qu'ils volaient), mais encore dans la vente des biens dits nationaux et des trésors immenses volés aux abbayes et aux églises, tels les juifs de Bordeaux, de Paris et d'ailleurs.

Aujourd'hui, après un siècle, les mêmes frelons ravagent la même ruche : par les lois juives de Combes, de Briand-Grünebaum, les juifs s'enrichissent de nouveau de tous les biens de nos communautés et de nos églises ; c'est de nouveau la curée après la victoire. La France le comprendra-t-elle enfin? les millions qu'on enlève par centaines aux sanctuaires, sous prétexte de les

lui donner, ne vont jamais que dans les coffres de ses pires ennemis, les juifs.

∴

Il y a trente-neuf ans, le gouvernement de soi-disant Défense nationale, qui criminellement s'imposa à la France par une émeute en pleine invasion, était effrontément un gouvernement juif. Bismarck, évidemment très bien informé, disait des quatorze membres qui le composaient : *ils sont tous juifs*, sauf un, peut-être.

Et comme si leur filiation juive et leur qualité de francs-maçons n'étaient pas encore des garanties suffisantes, le pouvoir occulte juif, qui dirigeait tout alors, comme aujourd'hui, les avait doublés d'autres juifs très authentiques. Ainsi le ministre de l'Intérieur, Gambetta (descendant du juif allemand Gamberlé) eut pour secrétaire général le juif Sée. Le juif Crémieux, ministre de la Justice, eut deux chefs de cabinet juifs : à Paris Lehman, à Tours Léven. A Jules Fabre, ministre des Affaires étrangères, on imposa comme secrétaire le juif Hendlé; Jules Simon ministre de l'Instruction publique, eut pour chef de cabinet le juif Manuel, etc.

Pauvre France, avec un tel gouvernement et contre elle tout l'espionnage maçonnique

et toute la trahison juive, elle pouvait partir en guerre!

Aujourd'hui nous sommes conquis (1). En un siècle ils ont rapiné probablement une grosse moitié de la fortune française. Par cet or et par la Maçonnerie, ils sont maîtres absolus du Gouvernement et des Chambres et de tout. Le ministère n'est pas encore composé de douze juifs; mais les ministres sont tous des trois-quarts de juifs, c'est-à-dire des maçons, ou des demi-juifs, des protestants; et puis leurs chefs ou sous-chefs de cabinet sont des juifs, au moins dans sept ministères.

Hier encore l'armée était dans leurs mains

(1.) M. W. Serieyx, dans l'*Eclair*, donne une liste des « conseillers du commerce extérieur » ayant mission de veiller à la défense de nos intérêts nationaux, qui viennent d'être nommés par décision du Président de la République :

La liste commence ainsi :

MM. Amson, Bachruch, Moïse Bauer, Moïse Berr, A. Bernheim, J. Bernheim, G. Bernheim, Aaron Block, J. Bloch, Louis Bloch, Meyer Bloch, Raoul Bloch.

En constatant une application aussi intensive du *Bloch-system*, je m'effarai. Cet effarement devint de la stupeur quand je lus la suite :

Isidore Blum, Achille Brach, A. Brunschwick, F. Cahen, Joseph Cahen, Léon Cahen, Alph. Cahen, Jules Cahen, H. Cahen.

Ici je pensai à l'exclamation fameuse du colonel Ra-

par leur homme-lige, le faussaire Picquart, et par un nombre disproportionné de généraux ou d'officiers juifs et francs-maçons. Sauf quelques nobles exceptions qu'on ne supportera plus longtemps, la magistrature leur obéit en esclave, à l'imitation de la Cour de cassation qui pour Dreyfus viole la loi.

Si assurée paraît leur domination qu'ils jugent désormais inutiles les masques sous lesquels s'abritait leur invasion hypocrite. Ils proclament hautement la Révolution *leur œuvre*, et avouent leur conquête actuelle, donnant raison enfin à ces Barruel, à ces Toussenel, à ces Drumont que naguère ils appelaient des libellistes et des calomniateurs.

---

mollot : « Ils s'appellent donc tous Pintaud dans cette famille-là ! »

Mais je n'étais pas au bout de mes étonnements : la liste se terminait... comme elle avait commencé ! En voici la queue :

B. Dilisheim, Doll, A. Dreyfus, Moïse Dreyfus, Dreyfus-Bing, Dreyfus-Rose, Emfer, Fried, Friedmann, Gieyer, Gœtschel, Gradwohl, Haas, Halimbourg, Heim, Hellstern, Hers, Heymann, Hischmann, Jules Jacob, P. Kahn, Kinsbourg, Knabloch, Kœlher, Kuhn, E. Lévi, Adolphe Lévy, Achille Lévy, André Lévy, Arthur Lévy, Benoît Lévy, Isaac Lévy, Paul Lévy, Raphaël Lévy, Lovenbach, Alf. Max, Aug. Max, E. Meyer, L. Meyer, Nadchesky, Ochs, Pereire, H. Rueff, L. Rueff, J. Rueff, Salomon Schiff, Josué Scnerb, Schœninger, Schwab, Strauss, Ullmann, G. Waller, J. Waller, Joachim

II. — Aveux et chants de triomphe des Juifs

« Le juif s'entend à merveille à dévoiler les points vulnérables de l'Eglise. Il est le docteur de l'incrédule... Tous les révoltés de l'esprit viennent à lui dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphèmes du grand empereur Frédéric et des maisons de Souabe et d'Aragon. C'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnement et d'ironie, qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle. Et tel sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré six siècles auparavant dans l'ombre du Ghetto, et, plus tôt encore, au temps de Celse et de Porphyre, au berceau même de la religion du Christ. »

Weill, Daniel Weill, Elie Weill, Lazare Weiller, Weissberger, Wohluter, Worth, Zweygbaume.

Tout commentaire affaiblirait la portée d'une énumération aussi suggestive : rien n'est plus clair qu'un tel document... bien que ce soit de l' « hébreu ».

On nous dira que M. Serieyx s'amuse fort spirituellement, mais son jeu amplifie à peine la réalité. Jetez un coup d'œil sur la liste des membres du Conseil d'Etat, comptez-y les noms juifs, comparez l'addition au chiffre total des juifs campés en France, et vous saurez le rôle public d'Israël parmi nous ! (*Action française*, 11 avril 1909.)

Qui parle ainsi ? Le professeur juif J. Darmesteter, un des grands mandarins de l'Université jadis française.

« La Révolution, avec son égalité et sa fraternité, est l'étoile d'Israël ». (*Univers israëlite,* 5 sept. 1867.)

« *La Révolution française a un caractère judaïque très prononcé ;* 1789 est une nouvelle Pâque ». (*Archives israëlites,* journal officiel des juifs.)

« Cette glorieuse Révolution, qu'on peut bien insulter et maudire, mais dont on ne saurait détruire l'œuvre bienfaisante ». (Le grand rabbin Zadoc-Kahn, discours sur la tombe de son prédécesseur.)

« Qui fit la Révolution de 1820 en Portugal, de 1830 en Espagne ? Le juif Mendizabal, devenu ministre président d'Espagne. » (L. Vial, *Juif sectaire,* p. 71.)

« La puissante Révolution qui se prépare en Allemagne se développe sous l'influence des juifs. » (Le juif anglais Disraëli, en son *Coningsby,* p. 183.) Il paraît faire allusion à la Révolution allemande de 1848 que les juifs espèrent recommencer bientôt.

« Après bientôt dix-neuf siècles, le christianisme est enfin sur le point de toucher à son terme. En vain la tiare se défend contre le spectre de la *Révolution juive de 1793* ; en

vain il veut se dégager des bras de fer du colosse sémitique qui l'étreint. Tous ses efforts sont inutiles !... Le catholicisme papal se meurt à mesure que le judaïsme pénètre dans toutes les couches de la société. (*Haschophet*, journal juif algérien, article d'avril 1894, sous le titre : *Agonie de l'univers romain.*)

Enfin, à Salonique, ville où toute la fortune, les banques, le grand commerce, sont aux mains des juifs — et c'est pour cela que la France vient d'y élever à grands frais un lycée qui abrite un ou deux fils de Français contre quatre-vingt petits juifs — voici le dithyrambe que chante un de leurs journaux, en février 1909 :

« Avec son mauvais grec, l'ardent tisserand de Tarse fit plus que Platon avec son divin langage. Philon versa dans la cervelle des hommes des brumes qui, en se dissipant, ont laissé chez tous les savants du moyen âge le doute fécond et le goût des recherches hardies.

« La Réforme, qui secoua le christianisme momifié de son long sommeil de mort, n'est pas moins due aux juifs. C'est dans la « judengass » que Reuchelin apprit à combattre les moines; c'est parmi ses amis, les descendants d'Ezra, qu'il connut la Bible chère aux luthériens. C'est une sorte d'affaire Dreyfus qui divisa les esprits en Allemagne, jeta les intellectuels contre le cléricalisme triomphant et prépara la voie à la propagande de Luther.

« Ce sont encore les Israélites qui menèrent, aux

côtés de Bismarck, le bon combat contre le catholicisme envahisseur dans l'Allemagne moderne. C'est dans leurs rangs que se recrutèrent les soldats les plus vaillants de la « Kulturkampf ».

« En France, le grand maître en l'art de douter, Montaigne, eut du sang marrane dans les veines. La Hollande eut Spinoza, qui tout en polissant des verres de lunettes, dressa son massif monument d' « idées adéquates » qui, avec de légères transformations, abrite aujourd'hui le matérialisme de Büchner aussi bien que le monisme haekélien.

« Le *surhomme* de Nietsche est juif. Ce fou génial, qui transcrivit les prophéties de Zarathoustra, était juif par sa mère. Sa table des valeurs *transvaluée* est le code du parfait anarchiste. Marx et Lasalle, ce sont des juifs. Si la société chancelle sur ses bases, c'est que ces apôtres, ces *nabis* modernes, l'ont ébranlée avec le souffle puissant de leur verbe régénérateur.

« Le peuple d'Israël a un rôle noble entre tous. En Russie, il fait la révolution ; en France, il donne Gambetta. Il est le ferment bienfaisant qui entretient la vie chez les nations, qui permet aux nations d'évoluer, de se transformer perpétuellement, d'être constamment en un travail d'enfantement, de régénération et de perfection ».

III.

QUE SONT NOS MAITRES LES JUIFS?

Une race ennemie, un peuple ennemi, une religion ennemie

Quand, vingt ans avant la Révolution, les juifs essaient de pénétrer dans le commerce parisien, nos ancêtres, dans une requête fameuse, leur opposent un certain nombre de vérités qui les peignent au vif et pour toujours (1).

Accepter, disent-ils, un commerçant juif dans une ville, ce n'est pas opposer au commerce local ce seul juif, mais la nation juive entière, qui aura tôt fait d'écraser les maisons françaises une à une. Leur solidarité, leur absence de scrupules et d'honneur, leur fait amasser rapidement des fortunes immenses. Ils ne peuvent apporter dans un État les vertus nécessaires à des citoyens (2). Ils sont

(1) *Requête des marchands et négociants de Paris contre l'admission des juifs*. Paris, 1767.

(2) « Fichte dit avec raison que pour les admettre sans danger dans la société, il faudrait d'abord leur enlever à tous la tête, et la remplacer par une autre dans laquelle il n'y aurait plus une seule idée juive. Et le juif Bernard Lazare avoue que « le juif est un être insociable ».

comme ces particules de vif-argent qui semblent s'égarer partout, mais que la moindre pente réunit en un bloc. S'ils veulent s'introduire chez nous, c'est, comme des guêpes dans une ruche, pour tuer les abeilles et s'emparer de tout le miel !

Aucun de ces traits n'est faux, et ce portrait des juifs, pour être parfait, n'a besoin que d'être complété. Nous allons le faire, renvoyant, pour le détail et les preuves surabondantes, aux ouvrages que les notes indiqueront à mesure. Voyons successivement les *actes*, les *doctrines*, le *gouvernement* des juifs.

I. — Les Juifs. Leurs crimes historiques Les Persécutions.

A l'époque de Jésus-Christ les juifs soumis par les Romains apparaissent comme une race orgueilleuse, indisciplinée, toujours en lutte contre elle-même et qui par ses vices cause tous ses malheurs et va précipiter la ruine de Jérusalem et de la Judée.

Une grande partie du peuple acclame le Christ et, à cause de sa sublime doctrine et de ses miracles, le salue comme le Messie attendu. Au contraire la secte dominante et riche, les Pharisiens, hypocrites, orgueilleux, affectant le rigorisme religieux et pourris de vices, s'élèvent avec rage contre

le Christ et pendant trois ans cherchent à le déshonorer de leurs calomnies ou à le faire périr. Jésus paraît au repas de noces d'un de ses disciples, ces misérables l'accusent d'être un coureur de festins; il se mêle au peuple pour l'instruire, c'est un séditieux ; il flagelle les riches et les orgueilleux, c'est un fou, un associé du diable qui l'aide à faire ses miracles.

Chacun a présent à la mémoire les faits qui suivent : on achète Judas, on paie la populace pour réclamer à grands cris la mort du Juste!

Par les faux témoignages, le chantage, les menaces, on pèse sur le faible Pilate pour lui faire enfin condamner le Sauveur.

Celui-ci mis à mort avec tous les raffinements de la rage la plus cruelle, la haine juive ne s'éteint pas : elle veille sur son tombeau pour y garder de force sa proie; et ne l'ayant pu posséder même mort, pour se venger de ce mécompte, elle va s'efforcer d'anéantir son œuvre sous les calomnies et dans le sang pendant des siècles!

En effet, aussitôt le Sanhédrin s'efforce de faire périr les apôtres ; sur leurs instances, Hérode Agrippa égorge saint Jacques le Majeur et emprisonne saint Pierre qu'un miracle seul arrache au supplice.

Eux-mêmes, les juifs, martyrisent saint Étienne. Leurs poursuites contre saint Paul, coupable seulement d'avoir abandonné leur fanatisme, forment un drame étrange, prodigieux, une sorte d'affaire Dreyfus retournée, puisqu'il s'agit, non d'innocenter un coupable, mais de tremper les mains dans le sang d'un innocent. Résumons-en les principaux épisodes.

A Damas, où Paul vient de se convertir, les juifs essaient de l'assassiner : il ne leur échappe qu'en se faisant, la nuit, descendre du rempart dans une corbeille. A Jérusalem, nouvelle tentative de meurtre. Il part prêcher à travers l'Asie Mineure et l'Europe, leur haine le poursuit de ville en ville. A Antioche, les juifs soulèvent une émeute contre lui; à Iconium on paie des païens pour le lapider ; et comme il échappe, les misérables se promettent d'opérer eux-mêmes. En effet, à Lystres, il le lapident et le laissent pour mort sous un monceau de pierres! Mais l'apôtre guérit de ses blessures; à Thessalonique, puis à Bérée on mobilise contre lui la lie du peuple. Deux fois la même scène se renouvelle à Corinthe. Il veut revenir en Asie, on paie des misérables pour le jeter du vaisseau dans la mer. Il en réchappe encore et parvient à Jérusalem. Après ces trois ans

d'absence, la haine juive est-elle éteinte? Non, dès qu'il paraît dans le Temple, les cris de mort couvrent sa voix, et il va succomber sous leurs coups, quand des soldats du gouverneur romain l'arrachent à ces furieux et le transportent à la forteresse.

Bien loin d'avoir honte du forfait, le Sanhédrin réclame l'apôtre sous prétexte de le juger, et cinquante des principaux conjurés jurent de le tuer dans le trajet et de ne pas prendre un atome de nourriture qu'ils n'aient trempé leurs mains dans son sang! Pour le sauver de cette engeance, le Tribun entoure saint Paul d'une escorte de plus de quatre cents soldats et l'envoie à Césarée devant le gouverneur de la province, Félix. Le Grand-Prêtre fait aussitôt le voyage pour réclamer la mort de l'apôtre. Pendant trois ans on enquête sur des griefs imaginés à plaisir: trois ans de prison préventive pour la victime; enfin ils obtiennent, du successeur de Félix, Festus, que le prévenu sera renvoyé à Jérusalem. Pour échapper à une mort certaine, l'apôtre rappelle qu'il est citoyen romain et en appelle à César. En conséquence une bonne escorte le conduit à Rome. Bien que César fût alors Néron, l'innocence de saint Paul était si évidente que la liberté lui fut enfin rendue. (V. *les Actes des Apôtres,* ch. IX. à XXV.)

Les juifs décidèrent d'englober l'apôtre détesté dans une persécution générale qui anéantirait toute l'Eglise naissante. De Néron ils obtinrent bientôt par la flatterie tout ce qu'ils désiraient : « le juif Alitilus dirigeait alors les conseils du folâtre empereur, et l'impératrice Poppée était toute dévouée à la synagogue. » (H. DESPORTES : *le Mystère du Sang*. p. 55).

Néron ce monstre, cet assassin de son frère et de sa propre mère, était digne de servir la haine juive ! Est-ce à leur instigation qu'il brûla Rome, pour, du haut de sa tour, jouir du spectacle d'une ville embrasée? C'est possible (1).

Mais ce fut sûrement sur leur conseil qu'il accusa les chrétiens de cet incendie, et déchaîna sur eux une atroce persécution, à la fois populaire et gouvernementale. Émeutes, combats des cirques, glaives, lions, taureaux furieux, rien ne fut oublié contre les fidèles du Christ. Des martyrs, prêtres, enfants ou vierges, Néron se fit des torches vivantes qui éclairaient ses orgies nocturnes et ses

(1) V. une communication de M. Delaunay à l'Académie des Inscrip. (mars 1879), où il montre que les massacres de 65 à 67 se firent à l'instigation de la fameuse Poppée, l'âme damnée des juifs; v. aussi *Tertullien*.

promenades en ses jardins fastueux (1).

On sait comment, après neuf mois passés dans le plus atroce cachot de la Mamertine, saint Pierre et saint Paul furent sacrifiés à la haine juive, le premier crucifié sur le Janicule, le deuxième décapité sur la voie d'Ostie.

Le succès de cette première grande persécution satisfit tellement les juifs qu'ils ne négligèrent rien pour demeurer aussi puissants dans l'intimité des autres empereurs, afin de déchaîner à leur gré toutes les violences des lois et des populaces contre le peuple chrétien.

Pour n'être pas soupçonné d'exagération, enregistrons simplement les aveux des juifs eux-mêmes.

Sous Domitien une effroyable persécution ensanglanta tout l'empire romain, c'est-à-dire la moitié de l'Europe et de l'Asie : qui la causa? Voyez : « *Au temps du pape Clément*

---

(1) Détails qui aident à comprendre leur puissance pendant la grande Révolution et aujourd'hui : déjà précédemment Cicéron les redoutait dans Rome et n'osait en parler qu'à voix basse, sachant leur facilité à se débarrasser de qui les gêne, et leur voyant prendre plus d'influence dans les assemblées du Forum par leurs intrigues que lui même par son éloquence. (Procès de Flaccus.) Et Tacite, peu après, nous les montre ne s'arrêtant pas d'exciter des émeutes dans Rome, « *Judeos assidue tumultuantes.* »

(de 91 à 100), **les juifs** *mirent à mort, dans Rome et au dehors, des multitudes* **de chrétiens innombrables comme le sable de la mer. »** « dit le livre juif *Sefer Juchasin*, Amsterdam 1797.

Sous Antonin, nouvelle persécution amenée toujours par le même procédé juif : « Rabbenu Iehuda possédait toute la faveur du monarque (Antonin). Il lui désigna la malice des chrétiens comme cause d'une maladie pestilentielle et obtint la mort de tous les chrétiens qui se trouvaient à Rome, en l'an 3915 » (l'an 155 de notre ère). Qui fait, sans honte, l'aveu de ces forfaits ? Les juifs dans leur livre *Seder Adoroth*, p. 127.

Sous Marc-Aurèle, nouvelle grande persécution déchaînée par les juifs. Le même livre juif nous dit que « sous l'influence des juifs, Marc-Aurèle fit massacrer tous les Nazaréens qu'il put, en 177. » (*Nazaréens*, c'est leur terme de mépris pour : chrétiens). Cette persécution s'étendit jusqu'en Gaule, où nous voyons Lyon perdre une partie de ses fidèles avec son évêque saint Pothin, sainte Blandine, etc.

Caracalla, nouvelle bête féroce couronnée, comme Néron fut un aussi bon instrument pour la haine juive :

En l'an 3974 (notre année 214), les juifs

tuèrent 200.000 chrétiens à Rome (d'autres aussi ailleurs!) et tous les chrétiens de Chypre. » (Dans le livre juif *Seder Adoroth*, p. 125).

L'abominable persécution de Dioclétien dura dix ans et fit couler des torrents de sang chrétien dans tout l'empire romain, depuis l'Orient jusqu'au fond de la Gaule-Belgique, où opérait le féroce préfet Rictius-Varus. Ce sont les juifs encore qui causèrent ces massacres :

« Sur le désir des juifs, Dioclétien tua un grand nombre de chrétiens, parmi lesquels les papes Caius et Marcellinus », etc. (p. 108, du livre juif *Sefer Juchasin*.)

Plus tard, l'empereur Julien-l'Apostat, mit aussi sa puissance à leur service et s'efforça *en vain* de leur rebâtir le temple de Jérusalem, pour faire mentir le Christ et la Bible.

Le Christianisme n'a pu être noyé dans le sang, il a résisté à vingt assauts des hérésies, toutes suscitées, depuis celle de Simon-le-Mage, par des juifs ou des disciples de juifs. Si maintenant nous voulions suivre la haine juive pendant les siècles postérieurs, nous le pourrions à la trace du sang, car jamais le sang chrétien n'a cessé de couler sous le poignard juif, moins souvent dans

des massacres, mais dans d'innombrables meurtres rituels et par la disparition systématique de tous ceux qui furent pour Israël un obstacle ou un danger.

Crimes rituels. — Le récit de centaines de ces meurtres incontestables, indéniables, se trouvent non-seulement dans les Annales et les Martyrologes de l'Eglise, dans les actes de plusieurs Conciles, mais aussi dans les Annales judiciaires de presque tous les peuples. L'Angleterre, la France, l'Espagne eurent ainsi jadis des martyrs. Le plus célèbre à Paris fut saint Richard, un enfant de douze ans, mis à mort par les juifs en 1180.

Aujourd'hui ces meurtres s'accomplissent de préférence dans les contrées plus éloignées : Egypte, Syrie, Grèce, Russie, Hongrie surtout, etc.

Le procédé est presque toujours le même. Dans les jours qui précèdent leur Pâque, des juifs attirent dans une maison écartée, parfois à la synagogue, un chrétien (enfant ou personne non mariée). Après des tortures plus ou moins prolongées, et souvent aussi obscènes que cruelles, on ouvre à la victime les artères du cou, de façon à la saigner complètement. Ce sang recueilli avec soin est ensuite distribué par le rabbin à toutes les synagogues pour servir, mélangé d'eau

et de miel à pétrir le pain de Pâque que mangent les juifs observateurs de ces rites.

Ainsi furent égorgés, pour ne citer que les faits les mieux prouvés par les aveux des coupables et les enquêtes judiciaires, pendant le dernier quart de siècle : en 1875, Anna Zamba, domestique de 16 ans égorgée à Zhora (Hongrie); en 1877, deux enfants, neveu et nièce de Joseph Klee, tués rituellement à Czalacs (Hongrie); en 1879, un domestique de 15 ans à Piros (Hongrie); une jeune fille à Buda-Pesth; et une fillette de 6 ans à Koutaïs (Caucase); en 1880, plusieurs autres sacrifices rituels, à Tallya (Hongrie), à Komorn, et meurtre du fils d'un capitaine de vaisseau cypriote à Alexandrie (Egypte); en 1881, le petit Evangelio à Fornoraki, et un autre enfant à Kaschau; à Steinam-Anger (Brandebourg), quatre jeunes filles disparaissent successivement quelques jours avant la Pâque juive de 1878, 1879, 1880, 1881; en 1882, affaire de Tisza-Eszlar : une fillette, Esther Solymosi, disparaît le 1er avril; le sacrificateur juif et les nombreux assistants sont dénoncés par un de leurs enfants qui a vu le crime. A prix d'or on étouffe l'affaire. Au faubourg Galata (Constantinople), deux autres enfants immolés par les juifs; en 1883, meurtre d'un enfant à

Smyrne; on le retrouve saigné à coups d'épingles; en 1885, à Mit-Kamar (Egypte), autre meurtre rituel; en 1886, Agnès Marcus est saignée par deux juifs qui la laissent pour morte : ravivée, elle dénonce les assassins, mais l'affaire est étouffée à prix d'or; en 1889, un candidat rabbin saigne à moitié un enfant chrétien de 8 ans, il est condamné seulement à trois mois de prison par le tribunal de Breslau; en 1893, deux meurtres rituels à Prague; à Wratza (Bulgarie).

En mars 1895, à Damas, un musulman voit passer un juif chargé d'un lourd sac: « Tu m'as volé du bois, lui crie-t-il! » « Non, répond le juif, je n'ai là dedans qu'un *petit chien.* » Le sac, ouvert de force, contenait un petit chrétien grec évanoui, à moitié saigné, la bouche pleine de terre. L'affaire fut encore étouffée. Qu'on remarque le mot : *un petit chien*; pour les juifs, nous sommes tous des chiens! Le 1er avril 1899, à Polna (Bohème), meurtre rituel de la jeune fille Agnès Hruza; meurtre d'un enfant à Erzhauzen (Brunswick).

De tous ceux du XIXe siècle, le meurtre rituel qui fit le plus de bruit fut celui du *P. Thomas,* capucin immolé *à Damas,* en février 1840, par le juif Harrari et six autres juifs. Comme c'était un prêtre, leur rage se donna sur lui libre carrière; après l'avoir martyrisé puis

saigné, on détacha toute la chair des os, ceux-ci furent broyés jusqu'au dernier, enfin on jeta le tout dans un cloaque. Son domestique, venu à sa recherche le lendemain, fut également assassiné. La police sut trouver les coupables qui avouèrent tout le crime accompli sur *l'ordre du grand Rabbin « exigeant du sang chrétien pour la prochaine Pâque »*. Les rabbins d'Europe (tel Fabius, rabbin de Lyon) et les journaux à la solde rejetèrent le crime sur les *Jésuites!* Crémieux agita toutes les chancelleries, surtout celle de Londres, en faveur des coupables : on leur laissa la vie, et bientôt on obtint de Méhemet-Ali leur mise en liberté! (1)

* * *

Au reste, ce n'est pas seulement quand des rites affreux l'y excitent que le juif est cruel; c'est partout, en toute occasion où il le peut sans danger.

Nous avons vu leur rôle à Rome dans les

---

(1) Dans l'ordre de libération, Méhémet-Ali déclare que c'est sur les instances de Crémieux et pour faire plaisir aux grands juifs d'Europe qu'il ordonne de mettre en liberté les coupables. Un livre contenant les actes de ce procès fut publié par Achille Laurent chez Gaume, 2 vol. in-8° en 1846, sous le titre *Affaires de Syrie*. Les juifs en détruisirent toute l'édition, sauf un exemplaire qui est à la Bibliothèque nationale.

persécutions des quatre premiers siècles qui ravirent au christianisme plus de dix millions de martyrs.

Dans toute circonstance où coule le sang chrétien, cherchez le juif, il est là excitant au massacre et rapinant les dépouilles.

Ils furent derrière les hordes conquérantes de Mahomet, ce disciple d'un juif. Ils ne cessèrent de trahir les nations chrétiennes au profit de l'Islam; et c'est pour avoir souffert longtemps de leurs crimes et failli périr dix fois de leur félonie, que l'Espagne se montra plus tard si ardente, si dure à les réprimer.

Incapables de rien créer, de rien produire de grand, les juifs sont en revanche d'incomparables destructeurs; ils excellent à se glisser partout, et ils pénètrent de préférence dans les institutions puissantes, afin de les corrompre et de les tourner à leurs desseins.

Le courageux dévouement de quelques nobles Français avait créé en 1109 l'*Ordre* si remarquable *du Temple*, voué à la défense des intérêts chrétiens et à la lutte contre la barbarie musulmane. Cet ordre s'étend jusqu'à comprendre une bonne partie de la noblesse occidentale : il est riche, puissant. Mais peu à peu, vers 1250, il se corrompt ; cachés sous des noms divers, des juifs, des

fils de Juifs, s'y sont introduits, en Orient et même en France, et bientôt, chez un grand nombre de Templiers, les pires doctrines de la Kabbale juive, et du Manichéisme remplacent la foi et les pratiques chrétiennes.

Assoiffés d'or et de plaisirs ils en arrivent, au moins dans un certain nombre de régions, à renier le Christ, à profaner sa croix, à pratiquer dans les temples mêmes l'idolâtrie, les sacrilèges et les plus odieuses impudicités. Afin de s'y livrer sans crainte, ils entouraient de gardes les bâtiments du Temple et en mettaient même sur la toiture : d'où la question que se posent encore les francs-maçons leurs successeurs avant de commencer leurs travaux : *Le Temple est-il couvert ?* Comme le Talmud juif le conseille à ses adeptes, ils décuplaient sans scrupule par le vol et l'usure leurs richesses déjà prodigieuses.

En 1307, leurs crimes sont découverts. Philippe-le-Bel fait arrêter le même jour tous les Templiers de son royaume et commencer leur procès.

Bientôt, craignant que l'appât de leurs richesses eût excité le zèle du monarque, le pape Clément V annula les premières procédures, et c'est seulement quand il fut venu entendre lui-même les aveux volontaires et

longtemps renouvelés du Grand-Maître, des principaux dignitaires et d'un grand nombre d'autres, qu'il laissa continuer le procès. Celui-ci, au témoignage de tous les auteurs sérieux, et de Michelet lui-même, fut instruit « lentement et avec beaucoup de ménagements et de douceur ». L'historien protestant Wilcke avoue aussi que « les actes originaux montrent sous un jour magnifique la douceur et la justice des commissaires pontificaux (1) ».

Le procès dura cinq ans, jusqu'en avril 1312, où le pape, en plein concile œcuménique de Vienne publia la Bulle : *Vox in excelso*, qui supprimait l'Ordre du Temple. Sur les trente à quarante mille membres qu'il comprenait, le plus grand nombre parurent innocents de ces crimes, ou peu coupables ; des centaines gravement compromis, mais dont le repentir sembla sincère, n'eurent que des peines canoniques légères. Tous furent dispersés dans leurs familles, sauf les soixante-dix plus criminels, dont le Grand-Maître Jacques de Molay, qui, retombés dans leur endurcissement, après un semblant de conversion, furent livrés au

(1) V. MICHELET : collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* (2 vol. in-4°). V. aussi C. SAINT-ANDRÉ : *Francs-Maçons et Juifs* p. 165 et s.

bras séculier et brûlés. Le roi ne s'enrichit nullement de leurs dépouilles, comme le disent les historiens et romanciers révolutionnaires.

Leur Ordre une fois dissous, un grand nombre de Templiers firent passer leurs richesses aux mains des Templiers d'Angleterre, et les plus coupables, aidés des Juifs leurs corrupteurs, s'attachèrent à cacher plus soigneusement leurs rites affreux et à s'introduire, avec leurs doctrines perverses et leur soif de vengeance, dans ces sociétés d'artisans privilégiés ou francs-maçons que le soin de bâtir des cathédrales et des églises avait répandus dans toute la chrétienneté.

Cette fusion des éléments juifs et templiers si riches, si inflammés de haine, avec une partie au moins des maçons si nombreux, produisit une force colossale, qui, dès ce XIV[e] siècle, réalisa sa première alliance avec le Gouvernement anglais contre la France.

Au projet séculaire des juifs de tuer l'Église, se joignit donc le projet templier de détruire la race de Philippe-le-Bel. Aussi aux signes de Kabbale que portaient déjà les pièces des templiers se joignirent les lys surmontés d'une faucille, symbole bien expressif ; et le « L. P. D. » (*lilia pedibus destrue*, il faut détruire les lys, la monarchie

capétienne), fut donné dès lors comme mot d'ordre à la Maçonnerie judéo-templière, chez les Anglais, puis dans le monde entier.

La première grande tentative de vengeance, c'est l'invasion anglaise chez nous, l'interminable guerre de Cent ans, dont l'histoire contient tant d'obscurités encore.

Après une série d'incroyables malheurs, dus autant à des forces cachées qu'aux efforts visibles des conquérants, la France, divisée contre elle-même, déchirée, trahie, vendue, est enfin sauvée à coups de miracles par la Providence, et Jeanne, en nous empêchant de devenir province anglaise, sauve le catholicisme européen et préserve la civilisation chrétienne de la barbarie judéo-maçonnique qui se préparait à l'anéantir.

Quand Dieu fit naître notre sainte héroïne, cette fille au grand cœur, le 6 janvier 1412, il y avait juste un siècle que le pape et le roi avaient dû abolir l'ordre du Temple : que de choses avait su faire en un siècle cette coalition judéo-anglo-templière, et comme cette époque ressemble étrangement à la nôtre.

Au dire de Michelet (1) les cardinaux de Winchester, oncle du roi anglais, et de Glocester, étaient francs-maçons d'une loge de

(1) Passage supprimé dans les éditions postérieures à 1840 ou 1841, dit M. Copin-Albancelli.

Londres, et vraisemblablement aussi le misérable Cauchon, ce Dreyfusard du xve siècle.

C'est donc contre cette force colossale de la juiverie attelée au char triomphal de l'Angleterre que Jeanne, éclairée d'En haut, a lutté; c'est à ces puissances presque invincibles qu'elle nous a arrachés, par son martyre autant que par ses victoires.

La deuxième grande invasion judéo-anglaise dure encore chez nous depuis cent vingt ans : n'est-il pas providentiel que Jeanne monte seulement aujourd'hui sur les autels, aurore d'un nouveau salut, arc-en-ciel présageant la suprême délivrance.

Au siècle suivant, les juifs et les loges maçonniques aident à la rapide protestantisation du peuple anglais.

Ils donnent à cette prétendue Réforme les caractères d'odieuse spoliation et de violences sacrilèges et sanglantes que les mêmes tentatives ont depuis revêtus chez nous au xvie siècle, en 1793 et aujourd'hui.

Reprenant l'affreux rôle joué autrefois auprès des Césars, les juifs sont en Angleterre les conseillers écoutés d'Édouard VI et d'Élisabeth, dont les règnes sanglants font disparaître de ce royaume le catholicisme.

Sous leur influence, l'abominable ministre Cranmer achève de protestantiser le culte

en transformant le Missel et en faisant profaner et détruire toutes les pierres consacrées des autels, Autres mesures bien *talmudiques*, Elisabeth défend sous peine de mort d'y célébrer la messe, sous peine d'énormes amendes d'y assister ; l'Eucharistie, la messe sont déclarées partout « pratiques superstitieuses et idolâtriques », et cette formule de haine talmudique pénétra dans la *Déclaration royale du sacre*, récitée depuis par tous les souverains anglais, et que les protestations de leurs sujets catholiques n'ont pu encore faire abolir.

C'est sur ces bases, en effet, que s'est scellée alors l'alliance de la politique juive avec la politique anglaise.

Enhardis par ce succès, ils exécutent sur la monarchie anglaise, en 1649, ce qui leur réussira si bien chez nous, cent quarante ans plus tard : toute leur influence aide Cromwell à renverser le roi, à le décapiter et à établir la République à leur commun profit (1).

Malheur incomparable ! La France doit

---

(1) L'historien BURNETT : *Révolution d'Angleterre*, I, p. 79, montre que les juifs faisaient de l'espionnage dans *le monde entier*, au profit de Cromwell. Fiers de leur puissance, ceux de Londres songèrent à transformer en synagogue l'église Saint-Paul !

Au reste, la ressemblance exacte de la Révolution d'Angleterre avec la nôtre aurait dès longtemps prouvé identité de plan et d'acteurs, si nos historiens

aux juifs les pages les plus tristes de son histoire, la Terreur avec dix ans de guerres civiles et étrangères.

Et que de crimes particuliers on pourrait encore relever au compte des juifs pendant ces guerres et toutes celles qui ont suivi.

Le glorieux maréchal Lannes, ce modèle des plus valeureux et des plus sages, ne les aimait guère pour les avoir vus trop souvent à l'œuvre:

Au lendemain d'Austerlitz, il en aperçoit des bandes qui dépouillent les morts et les blessés restés sur le champ de bataille :

« Voyez ces vampires, s'écrie-t-il ! ça ne peut-être que des juifs ; ils se ressemblent tous ! Le juif, c'est l'ulcère de l'humanité... qu'on les détruise ! » (*Le Maréchal Lannes, duc de Montebello*, par son petit-fils, Charles LANNES, p. 80.)

Au retour de Moscou, la Grande Armée s'épuise, se fond dans des combats incessants et dans la neige : les juifs sont là, achevant et dépouillant les blessés, les mourants ! Dans Vilna, ils font mieux : ils arrêtent des foules de ces malheureux

---

officiels, depuis cent ans, n'avaient observé la consigne de cacher l'Histoire et de répandre des légendes.

J. de Maistre, lui, relève ces ressemblances dans ce curieux chapitre (à la fin des *Considérations*) intitulé : Histoire de la Révolution française, par D. Hume, et qui est un résumé de celle d'Angleterre.

épuisés et simulent la pitié pour les faire entrer dans leurs maisons; puis, au lieu du lit et des aliments promis, ils les précipitent nus par les fenêtres et descendent les torturer dans la neige jusqu'au dernier souffle. (Général de Ségur, *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée*, XII, p. 3).

Peut-on oublier la part que les juifs comme Lisbonne, etc., prirent dans les massacres de la Commune. Quand un quart de Paris est dévasté et brûlé, un mot d'ordre obéi préserve les innombrables palais, hôtels, banques et maisons des juifs. Un juif jette le drapeau français au bas de la Colonne Vendôme et dirige la destruction de ce glorieux monument. L'Histoire ne retiendra-t-elle pas que le roi des juifs Rothschild soutenait de son argent l'insurrection communarde? Simplement pour être épargné, disent ses valets. Quelle fable! Mais que diraient ces mêmes hommes si la Commune, au lieu de tuer l'archevêque, des prêtres et des soldats, avait fusillé quelques grands juifs et que l'archevêque eût été le bailleur de fonds de ces massacreurs? (1)

(1) Le poète traduit exactement la haine juive dans ces deux vers connus:

Des deux partis rivaux, qu'importe qui triomphe,
Il coulera toujours du sang chrétien à flots.

Victor Hugo dans *Cromwell*.

En Grèce, en Turquie, les juifs par centaines, en 1824, s'offrirent comme *égorgeurs de chrétiens* au monstrueux pacha de Tébélen. En 1896, ils renouvelèrent ces beaux exploits dans l'Asie mineure et l'Arménie. Même à Constantinople, ils guident les bandes d'égorgeurs, leurs désignent les maisons des Arméniens et les aident au meurtre, à condition de pouvoir ensuite tout piller. Dans le quartier d'Has-Keuy, ils vidèrent ainsi, d'habitants et de biens, plus de six cents maisons.

A Alep, le Dr Zakzeuski, témoin oculaire, écrit que « les rues sont des ruisseaux de sang, *que les juifs font des fêtes et se réjouissent que l'on massacre tous les chrétiens ; que sous ses yeux quatre religieux Bernardins ont été coupés en morceaux.* » (Janvier 1896.)

A toute autre époque, la France aurait bondi d'indignation et parlé assez haut pour arrêter ces massacres : la République juive et la presse enjuivée laissèrent tranquillement égorger trois cent mille Arméniens ! Ah ! s'il s'était agi de faire recouvrer les créances de quelque flibustier israélite, ou de venger un usurier juif fouetté par ses dupes au Maroc ou en Turquie, quels beaux cris, quelle mobilisation des flottes et quelle intervention foudroyante !

Ce sont ces lâches abandons qui font dire

maintenant partout, en Orient comme en Afrique : « *La France n'est plus la France, elle est l'esclave des juifs!* »

Mais comment ces horreurs, et mille autres semblables que je passe, sont-elles possibles ? Comment une race en contact avec les nations civilisées et plus douces de l'Occident, a-t-elle pu, à travers les siècles, garder cette haine farouche, cette cruauté unique, cette rapacité que rien ne peut éteindre? La raison la voici :

IV

L'ABOMINABLE DOCTRINE DES JUIFS. — LEURS PROJETS DE DESTRUCTION DES RELIGIONS, DES PATRIES, DES LIBERTÉS.

« Tu es calomniée par ceux qui se disent juifs et ne le sont plus, mais qui sont la synagogue de Satan » dit J.-C. à l'Eglise. (*Apocal.*)

I. — La doctrine secrète des juifs

Cette race a sa doctrine en opposition absolue avec l'Evangile et le Christianisme. Elle a son gouvernement propre et ses écoles qui la maintiennent sous l'impression de cette doctrine atroce et antichrétienne.

Ceux des juifs qui se sont faits chrétiens ont disparu, mélangés aux diverses nationalités ; la race actuelle est formée des descendants de ceux qui ont combattu le Christ et qui ont réclamé son sang sur leur tête et sur celle de leurs enfants !

Ayant rejeté et mis à mort le Messie, ils ont éprouvé le besoin de rejeter aussi, ou de mettre dans l'ombre, au second plan, cet

Ancien Testament plein de Lui et de son attente ; puis des cris d'orgueil, de rage, des négations des Pharisiens continuées par les rabbins de Jérusalem, de Babylone et d'ailleurs, ils se sont fait un autre livre, un autre code, une autre morale, et c'est le TALMUD.

Le Talmud, compilation, fatras de rêveries, d'abominations, de radotages, de fables ennuyeuses, mais qui est, par ses cris de colère et ses calomnies atroces contre le Christ, sa mère, son culte, son Eglise, la source impure qui verse son poison, son incroyable *fanatisme*, aux juifs de tous les siècles. Le Talmud n'est pas enseigné seulement dans les séminaires juifs, mais dans toutes leurs synagogues et écoles confessionnelles.

Dans une conférence célèbre qui se tint à Paris, en 1254, entre les évêques et les principaux rabbins, en présence de Saint-Louis, celui-ci reprocha aux juifs de s'abreuver à cette source de haine et d'abomination, et ordonna qu'on recherchât pour les brûler tous les exemplaires du Talmud.

En 1631, un de leurs Synodes en Pologne décida qu'à l'avenir les passages injurieux pour les chrétiens et capables de leur faire connaître la perversité juive ne seraient plus imprimés... Hélas ! ce fut pis : on les apprit

par cœur et ce furent les passages que tous retinrent le mieux ! (1)

Quelle est bien juive cette hypocrisie du Synode : « Nous vous défendons, sous peine d'excommunication majeure, de rien imprimer dans les éditions à venir qui ait rapport à Jésus le Nazaréen; on mettra à la place un cercle comme celui-ci O, *qui avertira les rabbins et les maîtres d'école d'enseigner à la jeunesse ces endroits de vive voix seulement.* Grâce à cette précaution, les savants d'entre les chrétiens n'auront plus de prétexte de nous attaquer à ce sujet. » Heureusement, l'édition de Venise de 1550 est encore complète; par elle, nous connaissons ce que l'on enseigne contre nous : elle va nous permettre de citer quelques textes de ce code de scélératesse.

Nous regrettons d'avoir à reproduire quelques-uns de leurs blasphèmes contre le Sauveur, blasphèmes dont les échos se retrouvent chez les hérétiques de tous les temps

---

(1) Avouons que Luther les connaissait bien, puisqu'il en dit : « Sache, chrétien, qu'après le diable, tu n'as pas d'ennemi plus cruel, plus envenimé, plus violent qu'un vrai juif. Ce sont autant de bêtes méchantes, perverses, venimeuses, sataniques, qui depuis quatorze cents ans et plus, ont été et sont encore la ruine des gouvernements, des pestes noires et nos cancers.
Ils apprennent ces choses de leurs rabbins, dans leurs synagogues, nids d'esprits immondes ! »

et dans les feuilles impies d'aujourd'hui partout à la solde d'Israël.

Jésus veut dire Sauveur; ce titre déplaît au Talmud qui tronque ce mot, de façon à lui faire signifier « *lesecouru* » ou même « que son nom et sa mémoire soient anéantis » (comme dans le traité *Aboda*, p. 17.1).

Il est « le fils du menuisier » (*Aboda*, pp. 50, 20); ailleurs « le fils de l'impureté et de l'adultère »; ou encore « un magicien, un idolâtre » (*Aboda*, pp. 27.2). Il est appelé encore « une idole », « un fou » (*Schab*, p. 104.2). « Un impie et un sans Dieu » (tr. *Sanhédrin*, p. 105.1). « Un juif apostat », etc. Sa Sainte Mère n'est pas épargnée, ni ses proches, ni ses apôtres, ni son Eglise. « La doctrine de Jésus est une hérésie » (*Aboda*, p. 1.17).

Nos Livres saints sont « les livres des hérétiques »; partout notre religion est appelée par le Talmud « la religion de la folie » (1).

Le baptême est « l'ignominieux baptême »; La Croix, l'Eucharistie, tout notre culte sont « l'idolâtrie ».

---

(1) Notre gouvernement juif et talmudiste paie à nos frais, sous couleur de psychologie des religions, des blasphémateurs officiels, échos du Talmud, entre autres certain docteur à nom français, mais qui, aidé d'un juif, enseigne que les prophètes et Notre-Seigneur furent de... simples fous !

Que sont les peuples chrétiens? Quant aux chrétiens et à tous les hommes qui ne sont pas juifs, voici leur part. Retenons bien ces choses, car c'est ce code d'infamie que la Révolution et la République réalisent et nous appliquent à tous sans relâche.

I. — Nous ne sommes pas des hommes et notre vie n'est pas à nous

« *Les juifs seuls sont les hommes et les autres nations ne sont qu'une variété d'animaux.* » (Tr. *Baba*, m. f. 112.2).

« Les juifs sont de la *substance même de Dieu.* » (*Schefa*, f. 4). « Mais les non-juifs ne sont que **de la semence de bétail.** » (*Kétuboth*, pp. 3, 6).

« Les non-juifs ont été créés **pour servir le juif jour et nuit...** Dieu les créa sous forme d'hommes, en l'honneur du juif; car il ne conviendrait pas à *un prince d'être servi par un animal ayant forme d'animal.* » (*Sépher Médrash*, p. 285; édition de Varsovie, 1875).

Si, au regard des juifs, nous ne sommes que des animaux, comme les moutons ou les bœufs, il en découle la liberté de nous tuer, de nous voler : on ne manque pas de le dire et de le faire !

« *Il faut étrangler le meilleur des chrétiens.* »

« Il est *prescrit de tuer de sa main* les traîtres

d'Israël et les hérétiques, comme Jésus et ses partisans, et de les précipiter dans la fosse de perdition. » (Tr. *Aboda*, s. f. 17.1.)

« *Celui qui répand le sang des impies* (Jésus et ses partisans) *offre un sacrifice agréable à Dieu.* » (*Jalk Schim*, p. 245.3). « *Ceux qui auront mis à mort des chrétiens auront leur récompense éternelle dans le quatrième palais du Paradis.* » (*ibid*) Mahomet leur a emprunté cette formule qui servit si bien à fanatiser ses guerriers !

Le plus fameux de leurs rabbins, Maimonide, dit aussi que le texte : « *Tu ne tueras pas* » signifie : tu ne tueras pas un Israëlite ; car pour les autres, les chrétiens, *ils doivent être mis à mort, et c'est toujours une bonne œuvre que de les exécuter.* »

« L'emploi du sang chrétien est indispensable au salut de nos âmes » (formule des juifs de Trente). Il en découle les crimes rituels et l'emploi du sang des victimes dans le pain de la Pâque juive.

« Nous ordonnons que *tout juif maudisse trois fois par jour tout le peuple chrétien et prie Dieu de l'exterminer avec ses rois et ses princes* ; mais que les rabbins surtout fassent cette prière dans la synagogue *en haine de Jésus.* » (*Talmud*, ord. I, 1.4) (*Talmud*, cité par Sixte de Sienne, savant juif converti.)

Les juifs d'aujourd'hui n'ont pas changé de sentiment à notre égard : voyez cette cynique affirmation des archives israélites de 1864 : « Le juif diffère des autres êtres à figure humaine par sa nature, comme l'homme diffère de l'animal. »

Pour prouver aux plus effrontés judaïsants que c'est bien parce que le juif était déjà l'ennemi du genre humain, que la société chrétienne plus intelligente que la nôtre, le tenait à l'écart dans ses ghettos, rapprochons de ces textes les appréciations que portaient sur lui, il y a deux mille ans les écrivains les plus sages du paganisme.

« Cette **nation scélérate,** écrit Salluste, répand ses mœurs et ses intrigues en tous pays. »

Sénèque signale leur puissance souveraine dans tout l'empire et leur rêve de domination universelle. Une ligne de Tacite en grave ce portrait immortel : *Judæos adversus omnes alios homines homines hostile odium :* les juifs ne sont que haine et hostilité contre tous les autres hommes ! » (TACITE, *Hist.* V, p. 5.). saint Paul est donc d'accord avec l'opinion universelle quand il les appelle « les ennemis de Dieu et de tous les hommes. » (I Thessal. II, 15)

II. — Notre honneur, celui des chrétiennes, tous nos biens sont aux juifs

« Le commandement : *tu ne voleras pas,* signifie : tu ne voleras pas ton prochain, le juif. »

« Dieu a ordonné aux juifs de s'approprier les biens des chrétiens, toutes les fois qu'ils le pourront, par fraude, par violence, usure ou vol. » (Talmud, *ibid.*).

« *Le juif qui viole ou corrompt une femme*

non juive, et *même la tue*, doit être absous en justice, parce qu'il *n'a fait mal qu'à une jument*. » (Talmud, tr. *Barakout*, f. 88.10). Les Jacks qui éventrent nombre de chrétiennes à Londres, à Berlin et ailleurs, sont peut-être des juifs observateurs zélés du Talmud et gagnant ainsi leur Paradis !

C'est en exécution des mêmes sentences talmudiques que, récemment, l'ignoble Ferrer a fait mettre au pillage les couvents de Barcelone par des brutes fanatisées, et violer, assassiner et brûler des Sœurs de Charité et d'héroïques femmes dont la vie se passa à faire du bien aux classes ouvrières !

« Restituer au non-juif, c'est refuser la miséricorde de Dieu. » Et Maimonide ajoute : « *celui qui restitue commet un péché*, parce qu'il fortifie la puissance des impies. » (traité de la rapine, IX, 3 ; tr. *Baba Koummah*, f. 29.50. Tr. *Sanhédrin*, f. 76.50).

« *Ni promesse, ni serment n'obligent le juif* à l'égard du chrétien ». En tout cas, trois juifs assis forment un tribunal qui suffit pour délivrer de toute promesse et de tout serment, car, dit le Talmud : « les trois juifs assis ont l'autorité même du tribunal de Moïse. » (Traité *Rooch-Haschshann*, f. 25. 10). Cette cérémonie est le *Kol-Nirdraï*.

III. — Pas de repos ni de fêtes pour les chrétiens

« *Le repos ne regarde pas les non-juifs, les fêtes sacrées sont pour Israël, non pas pour les étrangers, non pas pour les chiens.* (*Mégilla*, p. 7.2).

« Les chrétiens sont des idolâtres, évite-les ; mais tâche de faire commerce avec eux le dimanche qui est leur jour de fête. » (*Aboda*, s. f. 2.1).

Après cela, comprend-t-on mieux la rage de nos révolutionnaires, de nos Maçons, de nos républicains depuis cent vingt ans, à priver le peuple français de tout repos dimanches et fêtes, sous l'hypocrite prétexte que, mangeant tous les jours, il avait besoin de gagner tous les jours ; et l'institution du *décadi* pendant la Terreur, avec défense, sous peine de mort, de se reposer le dimanche ? La belle liberté de conscience ! et comme la marque juive était bien sur tous les actes révolutionnaires.

D'ou encore l'impossibilité où l'on met par tout les moyens, y compris la délation, les employés de l'Etat et fonctionnaires, même les officiers, (voyez l'affaire des officiers de Laon), de pratiquer leur religion et d'en sanctifier les fêtes. Pour nos soldats

catholiques, empêchements multipliés d'aller à la messe et de faire leurs Pâques : pour les soldats juifs, ordre à tous les chefs de corps de leur assurer des congés pour les neuf fêtes juives, au total un mois de congé religieux par an.

Puisque, au regard du code juif, nous sommes des animaux, des chiens destinés à travailler pour les juifs, on comprend leur souci de nous ôter tout idéal, de nous abaisser à une mentalité d'esclaves, et de tout corrompre. De là le mariage civil partout imposé par eux, comme préparation à la loi juive du divorce, puis à la hideuse union libre qui nous donnera vraiment des mœurs de chiens. Au fond, ce sont les mœurs qu'Israël n'a jamais cessé d'avoir. Voyez-les pendant les dix siècles qui précèdent la venue du Christ : quelle hideuse dépravation chez le plus grand nombre de ces juifs! Cent fois, malgré les cris des Prophètes, malgré les menaces et les châtiments de Dieu, ils se jettent avec frénésie dans l'idolâtrie, ils copient toutes les pratiques abominables des païens qui les entourent, ils sacrifient leurs enfants dans les bras rougis de Moloch ou à l'Astarté phénicienne, ils souillent par la débauche toutes leurs fêtes religieuses et dressent des lieux de prostitution dans

le moindre bouquet d'arbres et sur le sommet de toutes les collines de Judée et de Samarie.

Le Talmud a raison de dire qu'il y a trois êtres sans pudeur : *le juif, le chien et le coq,* mais tout d'abord le juif. Il est le même aujourd'hui qu'il y a vingt ou vingt-cinq siècles. Tous ceux qui tiennent des maisons de débauche en Russie, en Pologne, en Hongrie, dans tout l'Orient, aussi bien qu'en Algérie, en Tunisie, au Maroc, comme au Nouveau-Monde, sont des juifs. Parmi nous, qui a corrompu le théâtre, le café-concert, la chanson, le roman, le journal populaire, la gravure, la carte postale, et en a fait une excitation incessante au désordre des mœurs? Mais presque toujours le juif et son domestique fanatisé le franc-maçon. Juifs presque tous les directeurs ou secrétaires des théâtres! Juifs, ces couturiers et chefs de magasins et d'ateliers donnant aux ouvrières des salaires de famine (15 à 25 sous par jour!), et leur disant : si vous n'êtes pas contentes de cela, n'oubliez pas que vous trouverez chaque soir des hommes dans la rue!

Juifs, ceux qui ont dicté à la Maçonnerie et au Parlement la dépravation de l'enfance, de la femme et de la jeune fille, qui se fait par l'école, le lycée de filles (œuvre du juif Sée),

l'École normale, qui versent chaque année des légions de malheureuses à la galanterie et au vice. (1)

Le programme maçonnique et républicain réalise fidèlement les prescriptions du Talmud. Qu'on en juge par ces recommandations du juif Vindice, un des chefs des Hautes-Ventes (Maçonnerie-italienne), au F∴ M∴ Nubius :

« Le catholisme et la monarchie, ces deux bases de l'ordre social, peuvent crouler sous la corruption (mieux que sous le poignard) : ne nous lassons donc jamais de corrompre... Le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens : ne faisons donc pas de martyrs : mais popularisons le vice dans les multitudes. *Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent! Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques.* C'est la corruption en grand que nous avons entreprise, la corruption du peuple par le clergé, et du clergé

---

(1) Il y a quelques années, la *statistique officielle*, sur 30.000 jeunes filles prenant leurs diplômes, en montrait annuellement 400 occupées dans les écoles, contre 1.500 mourant de misère, *3.500 tombant dans la débauche;* les autres se réfugient dans la couture, les Postes, ou leur famille. C'est pour les mener là que nous dépensons dans ces lycées de filles 60 millions par an, soit 5.000 francs par élève!

par nous... afin de mettre un jour l'Église au tombeau. Un de nos amis disait : » Pour abattre le catholisme, il faut commencer par supprimer la femme. » Le mot est vrai dans un sens, mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la... *Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur, c'est la corruption* ! A l'œuvre jusqu'à la fin ! » (Lettre du 9 août 1838.)

Cela sort du Talmud, comme le fruit vénéneux de l'arbre empoisonné.

Et c'est avec de pareilles doctrines, et le passé le plus horrible qu'on puisse rêver, qu'Israël a le front de se présenter comme la première noblesse du monde et d'appeler une régénération sa domination qu'il espère prochaine.

Caïn et Judas présidés par Satan : voilà la race. Voler et corrompre toujours, — tuer quand il peut, — se détruire, quand il ne peut plus détruire les autres : voilà le rôle du juif, et il veut gouverner la terre !

IV. — **Destruction des patries et règne du juif.**

C'est le but ultime où tendent les juifs, et vers lequel, aidés de leurs diverses maçonneries, ils nous dirigent depuis des siècles. Et c'est logique.

Ayant rejeté, il y a dix-neuf cents ans, le vrai Promis, Jésus-Christ, Roi spirituel des peuples, puis ayant cherché en vain le Messie dans tous les faux prophètes de leur race et dans tous les conquérants, de César à Napoléon, les juifs en vinrent à désespérer de sa venue. « Tous les temps qui étaient fixés pour la venue du Messie sont passés. » avoue tristement rabbi Rava. Vont-ils donc se tourner vers le Christ et avouer s'être trompés en refusant de le reconnaître? Nullement! Ils vont d'abord interdire de scruter les promesses et les temps qui conduiraient à Lui. « Maudits soient ceux qui supputent les temps du Messie! », déclare le Talmud de Babylone. « Puissent leurs os se rompre », ajoute charitablement rabbi Jochanan.

Puis plutôt que d'adorer Jésus, cette race, dont l'orgueil est la passion dominante, s'adorera elle-même : le règne temporel et éternel du Messie, elle le ramène tout à son propre règne terrestre, à sa propre domination par la fourberie, l'or et la force sur une humanité d'esclaves!

« *Le véritable Rédempteur sera, non plus une personnalité, mais Israël* transformé en phare des nations, élevé aux nobles fonctions de précepteur de l'Humanité... » (Le grand rabbin Michel Weil, cité par Drumont, 4 mars 1909.)

Celui-ci parle pour la galerie, d'autres vont nous dire plus crûment la vérité. Le grand rabbin Ahabanel (jadis ministre des Finances d'Espagne), commentant le Talmud, annonce que « *le règne messianique sera l'époque glorieuse où s'accomplira* **l'extermination des chrétiens** *et des gentils* »

Ils parlaient donc du cœur et bien selon le Talmud les juifs qui nous menaçaient ainsi pendant l'affaire Dreyfus :

« *Ma race se vengera de la vôtre* » (Dreyfus).

« *Parce que vous avez été sans pitié pour notre martyr, on sera sans pitié pour vous* » (Mme Dreyfus-Gonzalès). — « Si vous refusez sa réhabilitation, nous allons tout chambarder! » (J. Reinach, venu de Hambourg et naturalisé depuis la guerre.)

« C'est une lutte entre les catholiques et nous, et si nous arrivons au pouvoir, *la Terreur n'aura été qu'une idylle* en comparaison de ce qui attend les religieux » (*Croix* du 1er nov. 1898.) « *Toutes les nations alors seront assujetties aux juifs et les juifs disposeront à leur gré des individus et de leurs biens.* » (Rab. Drach.) C'est bien là tout le programme juif : « Une Jérusalem d'un nouvel ordre doit se substituer à la double cité des Césars (les patries) et des Papes (le catholicisme) », écrit en 1860 Crémieux, juif,

Grand-Maître de la Maçonnerie, fondateur de l'*Alliance israélite universelle*, et depuis membre de la soi-disant Défense nationale.

« Le but est d'édifier Jérusalem sur les *trônes des Papes et des empereurs.* » (Le juif DISRAELI. *Coningsby*, p. 183).

« Les juifs doivent prendre la place de la noblesse chrétienne; ils sont les élus destinés *à régner sur tous les hommes.* » (*le juif* SAMMTER, *Preussiche Volksblatt*, 1860-229). Mais qu'est-il besoin de multiplier les citations : cette domination universelle, sanglante, inexorable, est le rêve, la faim et la soif de tous les juifs depuis des siècles. Et c'est aussi le programme maçonnique. Tous les maçons travaillent à édifier ce Temple, cette domination juive, sans voir, les aveugles ! qu'ils seront esclaves, puisque seuls les juifs remplaceront rois, empereurs, noblesse, riches, et seuls posséderont la fortune mondiale !

— Ecoutez le rituel du 33e Écossais, 10e grade, établi par des juifs : « Ces trois assassins infâmes sont : la loi, la propriété, la religion. De ces trois ennemis infâmes, c'est la religion qui doit être le souci constant de nos attaques meurtrières, parce qu'*un peuple n'a jamais survécu à sa religion, et que c'est en tuant la religion que nous aurons à notre*

merci la loi et la propriété. » (MEURIN, p. 333; P. ROSEN, p. 297.)

Nous trouvons le même cri de haine dans la bouche de J. Ferry, l'homme des juifs, l'élu perpétuel du département le plus enjuivé de France, le Maçon haineux qui a donné à la France ce poison mortel : l'école sans Dieu, l'école juive ;

« Il y a trois chancres qui rongent la France : *l'armée, la magistrature et le clergé.* » (Discours de J. Ferry à l'Hotel de Ville de Sénones).

Déjà plusieurs fois des loges ont demandé la disparition graduelle des drapeaux de tous nos régiments.

Comprendra-t-on enfin, après cela, le but de la hideuse campagne faite depuis trente ans contre le clergé et l'armée par les journaux à la solde des juifs (*Lanterne, Action, Petite République, Humanité, Aurore, Radical, Siècle,* etc.), et les incitations de plusieurs de ces organes à chambarder les églises et à égorger les « calotins ».

Saisit-on mieux à quoi tend la désorganisation des convictions et des idées opérée par tant d'autres journaux dont la rédaction est remplie de juifs ou de maçons (*Matin, Figaro, Gaulois, Journal, Temps, Petit Parisien,* etc.)?

Voit-on les liens qui rattachent le Talmud au socialisme révolutionnaire, et s'étonnera-t-on encore de voir ce parti créé et dirigé, en Allemagne par une dizaine de juifs, Lassalle, Aron, Singer, Packuscher, Friedlander, etc. ; en Angleterre, par Karl Marx ; en France, par des Lévi, des Lisbonne, des Weil, des Mayer, ou des gendres de juifs, comme Guesde et Lafargue, et un fils de juive comme Millerand ?

Reconnaîtra-t-on enfin la haine juive talmudique dans ces hideux chants révolutionnaires qui veulent le *Christ à la voirie*, la Vierge à l'écurie, le Saint-Père au diable ! ou qui célèbrent la guerre civile et réclament des balles pour nos généraux !

Le juif sans religion (que celle de la haine), depuis qu'il a crucifié son Dieu, veut détruire toutes les religions. Sans patrie, il veut détruire toutes les patries et se faire adorer et redouter par des troupeaux d'esclaves !



V

MOYENS D'ACTION DES JUIFS : L'OR, L'HYPOCRISIE, LEUR GOUVERNEMENT SECRET.

1° Le célèbre abbé Barruel, dont les très authentiques révélations sur la conjuration antichrétienne auraient pu, si clergé et souverains avaient voulu en tenir compte et les répandre, nous éviter un siècle de désastres et l'affreuse conquête d'aujourd'hui, reçut en 1806 d'un officier italien, J. B. Simonini, une longue lettre dans laquelle, après l'éloge des *Mémoires* de Barruel, il ajoutait les précieux renseignements que nous allons résumer.

Pendant la révolution, Simonini s'était trouvé en relation avec des juifs importants d'Italie ; se donnant comme juif, il avait gagné leur confiance et reçu une partie de leurs secrets. Il les vit distribuer souvent de l'or à ceux qui soutenaient la Révolution. Il apprit d'eux que jadis *Manès*, père de tant d'hérésies, et le *Vieux de la Montagne* (chef des assassins) étaient de leur race. Que les sociétés secrètes des Francs-Maçons et des Illuminés avaient été créées par eux, comme l'avaient été précédemment toutes les sectes

et hérésies antichrétiennes. Qu'en Italie, en Espagne et ailleurs, ils avaient gagné à leur cause des prêtres, des évêques et même des cardinaux... Que leur principal ennemi était la famille de Bourbon, qu'ils espéraient finir d'anéantir bientôt. Qu'ils se faisaient passer pour chrétiens dans leurs voyages et avaient de faux certificats de baptême. Qu'ils espéraient, à force d'argent et d'intrigues, obtenir dans tous les pays les droits civils (1), et qu'alors il leur serait facile de dépouiller les chrétiens de tous leurs biens-fonds et trésors.

Qu'en conséquence *ils se promettaient d'être en moins d'un siècle les maîtres du monde, d'abolir toutes les autres religions pour faire régner la leur ; de convertir en synagogues toutes les églises des chrétiens et de réduire le restant de ceux-ci à un vrai esclavage* (le *restant*: ceux qu'ils n'auront pas exterminés, mais qu'ils auront fait apostasier !!)

Barruel fit donner copie de cette lettre au cardinal Fesch, pour Napoléon Ier ; il en envoya copie au chef de la police et plus tard

(1) La France leur donna les droits de citoyens le 27 septembre 1791; l'Angleterre en 1841; le Danemark en 1849; l'Autriche 1867; Italie 1870; Allemagne 1871; Suisse 1866; Bulgarie 1878; Serbie 1879. Il ne les ont pas encore en Russie, ni en Roumanie, ni en Espagne, ni au Portugal : dans ces derniers pays, la Maçonnerie travaille à les leur donner.

à Louis XVIII ; une autre copie certifiée par lui est aux archives de Fribourg. L'original est au Vatican où il l'adressa : le pape, renseignements pris, lui fit garantir l'honorabilité de Simonini et la vraisemblance de ces étonnantes révélations. (1)

Quel orgueil, quelle confiance en eux-mêmes et dans leurs moyens de corruption, l'or, le mensonge, le vice, la société secrète... mais aussi quelle inconcevable et permanente hypocrisie ! Qu'on s'étonne après cela que, en divers pays, Portugal, Espagne, en Provence, à Bordeaux, des juifs aient simulé des conversions, pratiqué ouvertement *pendant des siècles* le christianisme, et secrètement leur culte, quittes à se bâtir ensuite des synagogues et à reprendre les rites ancestraux quand le moment favorable leur semblait venu.

Ce magnifique document, confirmé depuis par beaucoup d'autres, jette une éclatante lumière sur le plan juif et sur les phases diverses qui s'en déroulent sous nos yeux (2).

---

(1) La *Civilta cattolica* en a publié le texte complet, le 21 octobre 1832 ; et Claudio Jannet le donna en 1883, dans la *Franc-Maçonnerie au dix-neuvième siècle*, p. 658.

(2) Voyez encore ce discours-programme d'un grand rabbin en 1884 : « Le Sanhédrin a souvent prêché la lutte sans merci contre nos ennemis les chrétiens. Mais dans nul des autres siècles nos ancêtres n'étaient

Ils se promettent de devenir en moins d'un siècle nos maîtres tout-puissants, et ils le sont, surtout hélas ! en France, mais aussi ailleurs. Par la presse ils tiennent les peuples ; par la finance et la Maçonnerie, ils commandent aux gouvernants. Ils se promettaient de nous dépouiller, et ils ont déjà, à cent mille, plus de la moitié de la fortune française, c'est-à-dire plus d'or et de valeurs que 39 millions de Français. Ils veulent assouvir leur haine dans le sang du clergé et des meilleurs catholiques, et n'épargner, pour leur servir d'esclaves, que ceux qui auront (tels les Templiers autrefois) renié le Christ et marché

---

parvenus à concentrer en nos mains autant d'or et conséquemment de puissance qu'au XIXe siècle. Nous pouvons donc nous flatter, sans téméraire illusion, d'atteindre bientôt notre but.

« Nous sommes, en grande partie, maîtres de la Bourse sur toutes les places. C'est donc à faciliter encore plus les emprunts qu'il faut nous étudier, afin de prendre en nantissement des capitaux fournis aux divers pays, l'exploitation de leurs lignes de fer, de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes forges et fabriques, voire même de leurs impôts.

« Chaque guerre, chaque révolution rapproche le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons.

« Le commerce et la spéculation ne doivent jamais sortir des mains israélites, *nous serons les dispensateurs des grains à tous.*

« Quant aux sciences, médecine et philosophie, elles doivent faire également partie de notre domaine. Un médecin est initié aux secrets de la famille, il a entre les mains la santé et la vie de nos mortels ennemis.

« *Nous dicterons au monde ce qu'il doit croire, ce qu'il doit honorer, ce qu'il doit maudire !*

sur la Croix ; et comme les organisations révolutionnaires et anarchistes sont dans leurs mains, plus encore que la police et l'armée, on ne voit pas ce qui les empêcherait demain, à l'occasion d'une émeute ou d'une guerre, d'accomplir le massacre général des catholiques français. Ils veulent nos églises et cathédrales pour y insulter, y profaner le Christ là où on l'adorait, et pour y faire adorer à sa place son ennemi Lucifer devenu leur

---

L'aveuglement des masses, leur propension à se livrer à l'éloquence aussi vide que sonore, en font une proie facile et un instrument de popularité et de crédit... L'Église chrétienne étant notre plus dangereux ennemi, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence. Nous devons donc propager chez les chrétiens les idées *de libre-pensée* et de scepticisme et favoriser les divisions. Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion ; *provoquons les soupçons sur leur conduite privée* et, par le ridicule et le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.

« L'idée du progrès a pour conséquence l'égalité de toutes les religions, laquelle conduit à la suppression, dans les programmes d'études, des leçons de religion chrétienne. *L'éducation religieuse sera reléguée dans les familles où elle s'amoindrira et disparaîtra. Si l'or est la première puissance du monde, la seconde est sans contredit la Presse.* Comme nous ne pouvons réaliser nos projets sans le concours de la presse, *il faut que les nôtres président à la direction de tous les journaux quotidiens dans chaque pays.*

« Il faut, autant que possible, *entretenir le prolétariat.* Par ce moyen, nous soulèverons les masses quand nous voudrons ; nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions ; et chacune de ces catastrophes avancera d'un pas nos intérêts et nous rapprochera rapidement de notre but : *celui de régner*

unique Dieu ! (1) Et déjà par leur loi Briand-Grünebaüm, nos églises ne sont plus à nous... elles seront donc dans leurs mains comme tout le reste, aussitôt achevé *ce passage de la Mer Rouge* qu'ils comptent bien ne devoir être formée que de sang chrétien... si la Providence, qui se doit à elle-même de défendre son œuvre, ne déjoue alors leur complot et ne nous aide à sortir de ce guet-apens infernal et monstrueux !

2° Le gouvernement secret de la nation juive.

Les juifs appellent un *miracle* leur opiniâtre persistance dans les habitudes, le type, les volontés, les traditions de la race, malgré la dispersion chez tous les peuples et malgré les siècles écoulés. Cet aveuglement, cette malédiction, cet exil, cette haine d'eux contre tous et de tous contre eux, leur avaient été prédits en plusieurs endroits de la Bible, puis

---

sur la terre, comme cela a été promis à notre père Abraham ».

(Journal *Le Citoyen*, du 6 novembre 1884).

(1) « Certaines sociétés maçonniques sont sataniques : leurs initiés adorent *Lucifer* » (Copin-Albancelli). Pour ces misérables, Dieu est le Dieu trois fois maudit; leurs principes sont de faire tout ce que Dieu défend : la luxure, l'assassinat, pour faire plaisir à Lucifer, et d'éviter tout ce que Dieu commande. (Voir aussi : *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*. par MEURIN.)

par Jésus-Christ lui-même, très explicitement (1).

Ce prodige, unique dans les annales des peuples, vient donc de la volonté du ciel (et l'apologétique en pourrait tirer de bien forts arguments), mais deux choses aussi ont contribué à ce résultat : la haine des juifs pour l'Église immortelle et la persistance de leur *gouvernement secret.*

On vante leur union, leur cohésion. Elle

---

(1) Dans le Deutéronome, Moïse fait entendre à toute la nation juive ces terribles menaces :

« Si vous refusez d'écouter la voix du Seigneur votre Dieu, toutes les malédictions tomberont sur vous et vous accableront...

« Le ciel qui est au-dessus de vous sera d'airain, et la terre sur laquelle vous marcherez sera de fer... Vous serez dispersés dans tous les royaumes de la terre ; le Seigneur vous frappera de délire, d'aveuglement et de fureur ; en sorte que vous marcherez à tâtons en plein midi, comme l'aveugle... En tout temps vous serez couverts de reproches et opprimés violemment, sans que personne vous défende. Vous serez une nation perdue, le jouet et la fable de tous les peuples chez lesquels Dieu vous jettera. Et ces malédictions et ces châtiments demeureront sur vous et sur votre postérité, comme un signe, une marque prodigieuse que vous n'avez pas servi votre Dieu avec la reconnaissance et l'amour du cœur que réclamait l'abondance de ces dons. » (Deut. XXVIII.)

C'est ce passage étonnant que, en 1826, Théodore Ratisbonne, converti et secrètement baptisé, osa lire à ses compatriotes dans la synagogue de Strasbourg, et qu'il allait commenter, si des cris de fureur n'avaient couvert sa voix.

Quelques jours avant sa mort, Jésus-Christ leur annonce plus clairement encore le châtiment de Jérusalem et de la race :

« Scribes et Pharisiens hypocrites, malheur à vous !

existe et mérite d'être admirée et enviée. Mais vient-elle de la charité, de l'affection mutuelle? Nullement : les juifs se connaissent trop pour s'aimer. Ces éternels agités sont toujours en lutte les uns contre les autres et se déchirent sans pitié, quand n'apparait pas la nécessité de s'unir pour déchirer le prochain, ou que le pouvoir secret tarde à les rappeler à la discipline séculaire.

Les liens qui les maintiennent sont donc

Vous allez combler la mesure de vos pères! Serpents! Race de vipères! comment éviterez-vous la condamnation au feu?

« Je vais vous envoyer des prophètes, des sages, des docteurs. Mais vous massacrerez et crucifierez les uns, vous flagellerez les autres, vous les poursuivrez de cité en cité, en sorte que retombera sur vous tout le sang innocent répandu sur la terre!

« Jérusalem! Jérusalem! qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as point voulu! Et voici que votre maison restera déserte, abandonnée! »

Et à un autre moment, montrant le Temple :

« Vous voyez toutes ces constructions magnifiques? Eh bien! des jours viendront où cet édifice sera entièrement détruit; on n'y laissera pas pierre sur pierre.

« Quand vous verrez Jérusalem investie par une armée, sachez que sa ruine est proche; et quand vous verrez dans le Lieu-Saint l'abomination de la désolation, que celui qui lit comprenne!

« Grande sera la détresse de ce pays et la colère sera sur ce peuple.

« Ils tomberont sous le tranchant du glaive, où ils seront emmenés captifs parmi toutes les nations. Jérusalem sera foulée aux pieds par les païens, jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis. »

(St MATHIEU, XXIII, XXIV; St MARC, XII, XIII; St LUC, XX, XXI).

bien ceux indiqués plus haut : la haine et *un vrai gouvernement à la fois religieux et civil.*

A l'époque de Jésus-Christ, les juifs ayant perdu leur monarchie nationale, et assujettis déjà à l'Empire romain représenté au milieu d'eux par le gouverneur Ponce-Pilate, conservaient néanmoins une partie de leur indépendance et de leur pouvoir grâce au *Sanhédrin.* Ce grand Conseil, la souveraineté politique de Rome mise à part, gardait une autorité religieuse, judiciaire et administrative, encore considérable. Il comprenait : un Président, *Nasi* ou *Prince,* ordinairement le Grand Prêtre, et soixante-dix membres qui se recrutaient eux-mêmes parmi ces trois classes : les *Princes des Prêtres* ou précédents grands-prêtres, les *Scribes,* explicateurs de la loi, et les *Anciens du peuple,* vieillards notables.

Révoltés contre Rome, qui les fait assiéger par Titus, et divisés en factions qui s'entr'égorgent sous les yeux de l'ennemi et qui commettent dans le Temple même ces abominations prédites par Jésus, les juifs périssent dans Jérusalem en nombre incalculable ; le Temple est brûlé et détruit, la ville est anéantie et les restes de la nation se dispersent parmi tous les peuples de l'Occident et de l'Orient.

Quelques-uns revinrent des pays voisins tenter en Palestine une résurrection de la monarchie juive au profit du faux Messie Barchocebas ; mais après sa défaite, en 135, ils se dispersèrent définitivement.

C'est avant et après cet événement que furent écrites, partie à Jérusalem et à Tibériade, partie à Babylone, ces indigestes et affreuses compilations appelées *Talmud*. C'est parmi les groupes importants de juifs qui gagnèrent les contrées d'Orient : Syrie, Arménie, Babylonie et Perse, que se trouvèrent des familles issues de la tribu royale de Juda. Ces chefs s'établirent à Babylone, d'où, sous le nom de *princes de l'exil*, ils gouvernèrent pendant des siècles toutes les portions de la nation juive.

En 1005, leur richesse, leur audace, leur puissance effrayèrent les califes d'Orient qui les obligèrent à fermer leurs établissements et à se disperser.

De visible, ou presque, leur gouvernement devint alors occulte.

Ces chefs, après sans doute un court séjour en Perse, s'établirent à Constantinople, où, connus des seuls juifs, sous les noms de *grands satrapes* ou de *princes*, ils continuèrent à diriger la nation dispersée, comme nous le montre une consultation à eux adres-

sée, en 1489, par les juifs d'Arles, et la trop talmudique réponse qu'ils osèrent leur faire (1).

Aujourd'hui encore les juifs ont leur gouvernement propre, et c'est avec raison que, depuis des siècles, partout on les signale comme formant un *Etat dans l'Etat.*

A côté de l'organisation cultuelle officielle qu'ils doivent à Napoléon Ier (1806), ils ont leur organisation secrète : le **Kahal** (2).

Dans chaque circonscription ou district (la France en comprend douze), il y a un **Kahal** qui, formé du rabbin et des principaux juifs, s'adjuge le souverain domaine sur tous les biens et la personne de tous les chrétiens de cette région, et en distribue l'exploitation à tel juif qu'il lui plait.

---

(1) Voici les principaux passages de cette réponse :
« L'avis des grands satrapes et rabbins est celui-ci :
Vous dites que le roi de France veut vous obliger à vous faire chrétiens : faites-le, mais que la loi de Moïse se conserve en vos cœurs.
Vous dites qu'on veut vous dépouiller de vos biens : faites vos enfants marchands et qu'ils dépouillent les chrétiens des leurs.
On attente à vos vies : faites vos enfants médecins et apothicaires afin qu'ils ôtent la vie aux chrétiens.
Vous dites qu'on détruit vos synagogues : faites vos enfants chanoines et clercs, afin qu'ils détruisent leurs églises.
Faites vos enfants avocats et notaires, et que toujours ils se mêlent des affaires des Etats, afin que, en mettant les chrétiens sous votre joug, vous vous vengiez d'eux et *dominiez le monde*.

(2) V. Wolski. *La Russie juive*, Savine, édit. — L. Vial. *Le Juif sectaire*, Fleury, édit.

Au-dessus de ces kahals particuliers règne en souverain un kahal universel qui les dirige tous selon les intérêts généraux de la race ou nation juive. Est-ce à Paris ou à Londres que se trouve ce kahal d'un pouvoir mondial et souverain ? c'est assez difficile à démêler.

On incline à le penser à Paris, quand on voit le grand rabbin de France, membre du Kahal (après Rothschild qui en est le chef effectif) envoyer à tous les groupes juifs des lettres qui singent les encycliques des papes... simple ruse peut-être pour détourner notre attention du Kahal de Londres. Car il semble bien que depuis plusieurs siècles, au moins depuis l'introduction du protestantisme en Angleterre, Londres soit bien la capitale du monde juif. C'est de là que partent tous les fils de la conjuration qui, au XVIII[e] siècle, groupe contre la monarchie française et contre l'Église tous les encyclopédistes et tous les Maçons, et qui, de nos jours, pousse les carbonari, les maçons, les anarchistes et les nihilistes à l'assaut de tout l'ordre social, des patries et des églises. (1)

Quoi qu'il en soit, chaque Kahal, comme

(1) C'est bien à Paris, cependant, que se sont préparés les derniers crimes judéo-maçonniques : l'assassinat du roi de Portugal, l'insurrection de Barcelone, puis la glorification de ce bandit de Ferrer dans tous les journaux juifs de l'Europe et du monde.

un loup assignerait un quartier de forêt à chacun de ses louveteaux, distribue à ses juifs tout pouvoir sur nos biens et sur nos personnes dans telle partie de ville ou de territoire qu'il lui plait. La formule d'attribution dont il se sert est caractéristique ; il dit : « *tel bien, tel quartier est à toi; il t'appartient, depuis le centre de la terre jusqu'aux plus hauts nuages du ciel* ».

Et dès lors les chrétiens qui sont là, qui travaillent, qui bâtissent, qui épargnent, qui peinent, ne sont plus que les *détenteurs injustes* de ces biens qu'ils ont créés et qu'ils croient à eux : la propriété de droit en est au juif qui, en les leur volant le plus vite possible, ne fera *que rentrer dans son bien!*

Cela en vertu du principe si souvent rappelé dans le Talmud :

« *Dieu donna toute puissance aux juifs sur les biens et le sang de tous les peuples.* » (*Sepher Juchasim*, c. f. 25). *Jalk Schim*, f. 83.3.563).

Seule devra exercer cette exploitation la famille juive à laquelle le Kahal en a vendu le droit.

« L'acte de vente sera communiqué à toutes les synagogues » et « chaque Kahal, dans le monde entier, devra protéger ce droit d'exploitation acquis par cette famille, et ce droit sera inviolable pour l'éternité ».

Si un autre juif veut exploiter le même endroit ou la même branche de commerce, il lui faudra d'abord l'autorisation du Kahal qu'il quitte et de celui où il désire s'installer. Toute contestation entre juifs doit être soumise, non aux tribunaux vulgaires du pays, mais au tribunal secret du Kahal, le *Bet-Dine*, « *le saint et infaillible Bet-Dine* ».

Ce tribunal, bras-droit du Kahal, comme lui d'un pouvoir souverain et sans appel, règle tous les différends entre juifs; dans le cas d'un litige avec un chrétien, il donne, bien entendu, toujours raison au juif.

Le *Kahal* prélève des taxes, offrandes et impôts, pour tel objet ordinaire ou extraordinaire, avoué ou secret, qu'il lui plaît.

Les impôts ordinaires sont : tant sur chaque animal abattu par le boucher juif, tant sur chaque volaille et sur chaque livre de viande vendue; puis les amendes infligées pour infraction aux règlements, etc.

Dans les circonstances extraordinaires, comme pour assurer des élections favorables aux juifs, pour acheter un Conseil municipal, un maire, un gouverneur de province, des conseillers d'Etat ou des ministres, pour conjurer un danger, empêcher une loi restreignant la facilité de voler les chrétiens, pour innocenter un Dreyfus, étouffer une

affaire de crime rituel, pour acheter même tout un tribunal, etc., le Kahal local ou tous ceux d'un pays, ou même tous les Kahals de l'Univers, indiquent un impôt de tant pour cent, selon chaque fortune, qui devra être versé pour le jour indiqué.

Ainsi, en 1802, l'empereur de Russie Alexandre, ayant voulu régler la question juive dans ses Etats et ayant chargé de ce soin cinq grands personnages de son gouvernement, les juifs, pour gagner au moins du temps, commencèrent par envoyer une députation se jeter aux pieds du souverain et le supplier de ne pas aggraver leur sort, et pendant ce temps, quatre fois en dix jours, le Kahal imposa à tous les juifs de l'Empire des taxes sur tous leurs biens, revenus, capitaux et immeubles, taxes qui montèrent de 1/2 à 10 pour cent! Il se procura ainsi rapidement des sommes colossales qui servirent à acheter plusieurs conseillers et à paralyser les autres.

Contre les juifs récalcitrants, Kahal et Bet-Dine ont trois armes redoutables : 1° une excommunication mineure ou *Indouï*, qui humiliera le coupable devant tous et le privera, un ou deux mois, de toute relation avec les autres Israélites, sauf avec sa femme et ses enfants. 2° *L'excommunication majeure* ou

« *hérem* » sera appliquée si la première a été insuffisante ou s'il s'agit de faute grave. Cet excommunié est banni de la synagogue et de toutes les confréries ou sociétés, privé de toute relation, même avec sa famille. S'il ne se soumet pas à l'époque fixée, les plus terribles anathèmes tombent sur sa tête, et on l'abandonne au persécuteur secret.

3° Le *Persécuteur secret* ou «*Feigah-gamel*» jure de n'épargner personne, même ses plus proches parents; il fait en sorte que l'excommunié soit banni de partout, comme il a été notifié dans la sentence, que personne ne lui loue chambre où reposer, boutique où faire commerce, ou ne lui donne du travail. Toute promesse, toute dette, tout serment sont détruits à l'égard de ce maudit. Tous peuvent l'accuser formellement de ce qu'il leur plaît d'inventer et tous doivent aider le persécuteur secret à le ruiner le plus vite et le plus complètement possible.

Enfin une quatrième machine de guerre dont les juifs se servent, encore plus contre nous que contre leurs dissidents, c'est leur *police secrète*. Le Kahal a ses policiers appelés «facteurs», légion qui rôde partout, exerçant les fonctions les plus modestes ou les plus variables, mais toujours celles qui obligent à voir ou à entendre beaucoup de monde,

Ils sont à l'affût de toutes les affaires, grandes ou petites, où un juif peut réaliser des bénéfices ou toucher de grosses commissions. Outre ce métier de cueilleurs de renseignements et de secrets, ils accomplissent toutes les besognes avouables ou criminelles dont les charge le Kahal. Quand ils ont réussi à corrompre un chrétien, à acheter un fonctionnaire, ils remettent au Kahal les preuves de cette forfaiture, afin que celui-ci le tienne désormais à sa merci et puisse lui imposer, au nom de cette première faute, tels nouveaux crimes qu'il jugera utiles. (1) Les Arton, les Cornélius Herz, le suicidé Reinach furent certainement des facteurs juifs chargés de corrompre les parlementaires.

On le voit, jamais race plus ardente et plus haineuse, jamais doctrine plus perverse, jamais organisation plus parfaite, plus insaisissable n'ont existé contre la prospérité, le repos et la vie des nations chrétiennes.

On comprend aussi que le Talmud défende, sous peine de mort, de faire connaître aux chrétiens les abominations qu'il renferme,

(1) Les juifs ont su façonner chez nous une atmosphère de libéralisme faux et néfaste qui fait qu'on hésite depuis trop longtemps à se servir de l'excommunication... Eux, sans mission divine aucune, *s'en servent* et y ont trouvé une source de puissance et de domination !

et qu'il soit interdit également de faire connaître l'organisation du gouvernement secret des juifs, ainsi que leurs pratiques sanglantes et hypocrites..

Que l'Eglise avait donc raison, aux siècles passés, non de persécuter les juifs, comme le disent les sots et les vendus, elle les a au contraire toujours défendus contre les fureurs populaires, mais qu'elle était bien inspirée de nous mettre en garde contre la haine, l'impiété et les rapines de cette race; de vouloir qu'on eût avec eux le moins de rapports possible; que le chrétien ni ne les employât, ni n'entrât à leur service ; qu'on ne les prît pas pour médecins, ni comme avocats, ni comme juges.

Par tous ses instincts, il est le virus qui divise, qui corrompt et qui ruine. Par son organisation supérieure, son Kahal, il est comme l'outil d'acier trempé, petit par son volume, mais qui travaille sans peine les autres métaux, les coupe, les hache, les broie en poudre impalpable n'offrant plus la moindre résistance.

La France aussi était faite d'un acier de choix et solidement trempé : elle avait résisté à la conquête arienne, à la conquête arabe, à la conquête anglaise, à la conquête protestante ; ils ont su la détremper au feu

de cette forge infernale, le voltairianisme et la Révolution. Aujourd'hui elle est inerte et comme impuissante sous leurs coups... Qui pourra la retremper et la remettre dans le droit chemin de ses destinées? Les mêmes forces qui l'ont faite jadis : la foi organisée dans le catholicisme, et le patriotisme incarné dans la monarchie.

Allons, orateurs, écrivains qui défendez le passé et le présent de l'Eglise et de la France contre les calomnies des Loges et des ghettos, en avant, une bonne offensive! Dévoilez à tous les doctrines et le passé de sang et de fiel de ces juifs qui nous oppriment! Pressez-vous, demain ils vont briser vos plumes indépendantes et trouver des bâillons pour vos lèvres!

La fameuse, l'introuvable *congrégation ténébreuse,* la voici et double, celle des Loges et celle du Kahal juif. Les *hommes noirs,* les hypocrites pervers, les voilà! Les voilà, les vampires, les hyènes, les maudits, dont tous les mots empoisonnent et dont tous les actes assassinent un peuple. A la porte les juifs et, au préalable, vidons leurs poches de tout l'or qu'ils nous ont volé. Quatre vingts milliards! Avec cela nous solderons la dette française, nous donnerons des retraites aux vieillards, nous diminuerons de moitié les

impôts et nous créerons entre Français de la paix, de la liberté, de la prospérité !

Comment le Gouvernement libérateur résoudra la question juive ?

1° En appliquant aux juifs l'esprit et la lettre de tout le vieux droit français, qui exige qu'on enlève aux voleurs ce qu'ils ont dérobé.

Donc, revision de toutes les fortunes scandaleuses des juifs et des judaïsants.

2° Si les juifs se plaignent, nous répondrons que nous leur appliquons et notre loi et la leur. C'était une loi des juifs qu'aucun étranger ne pût acquérir de biens-fonds en Judée : « Rendez-nous donc, en vertu de cet intelligent nationalisme, tous les biens acquis ou volés par vous en France : terres, châteaux, mines, chemins de fer et actions ou obligations des dits ».

C'était également une loi de Moïse que, tous les cinquante ans, le joyeux *Jubilé* débarrassât tout le peuple juif de ses dettes et rendît leurs terres et biens patrimoniaux à ceux qui avaient dû les aliéner. Dieu avait jugé indispensable cette précaution pour empêcher ce peuple rapace de se dévorer lui-même. La précaution est plus nécessaire encore à nous contre lui. Comme cette race

étrangère s'est installée chez nous depuis plus d'un siècle, nous aurions dû réclamer déjà contre elle deux jubilés libérateurs. C'est pour ne l'avoir pas fait que la France est ruinée et les juifs riches à en crever. Sans les maltraiter (nous sommes bons princes, ils veulent notre sang, nous ne voulons pas du leur), reprenons tout ce qu'ils ont pris. Comme les traite leur propre roi Rothschild, nous allons les traiter.

Rothschild a installé en Palestine des colonies de juifs venus de Russie et de Pologne : il leur paie le voyage, l'installation, terre, maison et instruments aratoires, et une rente viagère de un franc par tête et par jour (1). Nous consentons à prendre tous ces frais sur les quatre-vingts à cent milliards qu'ils ont à nous rendre.

Puis, pour assurer l'avenir et laisser à leur victime, la France, le temps de cicatriser ses blessures : défense à tout juif de reparaître sur notre sol avant cent ans d'ici. Et même après ce délai, interdiction pour eux de tous les emplois administratifs, militaires ou autres qui les rendraient dangereux pour les Français.

---

(1) Hirsch a fait de même pour d'autres juifs ; c'est ce Hirsch qui laissa à sa veuve rien que 800 millions de biens *gagnés* sur le travail français !

Car décidément il avait trop raison le juif converti J. Lémann de s'écrier, à propos de la loi de 1791, donnant les droits de citoyens à tous les juifs :

« O France généreuse, mais imprévoyante, ne t'es-tu pas démantelée et livrée toi-même ? »

Cette imprudence, qui aura failli être mortelle, ne devra plus être renouvelée.

VI

LE PERSONNEL REPUBLICAIN

Henri Heine disait à ses amis, les révolutionnaires de 1848 : « Malheureux, vous voulez faire une République et vous n'avez pas de républicains ! »

Jouant une autre fois encore le rôle d'enfant terrible, il disait avec la même franchise : « Si vous n'êtes pas républicain autour de vos vingt ans, à l'âge des généreuses illusions, je doute de votre cœur; mais si vous l'êtes encore à quarante ans, l'âge de l'expérience, je doute de votre raison ».

La France a subi trois Républiques.

Chaque fois, des meneurs, agents des juifs, abusant de son extrême centralisation, lui ont imposé malgré elle cette forme de gouvernement; puis, par tous les moyens, se sont acharnés à la républicaniser, ou au moins à lui persuader qu'elle était républicaine.

En réalité, jamais la République n'a été aimée chez nous comme le fut la monarchie jusqu'au commencement de la Terreur, ni même comme l'Empire jusqu'à la veille de sa chute, en 1870.

Même sous le joug de la Convention, tous les contemporains sincères nous montrent : « la majorité du peuple français soupirant après la royauté. C'est à Paris surtout que ce vœu était le plus général... **Ce peuple est républicain à coups de guillotine...** Tous les vœux, toutes les espérances se portent vers la constitution de 1791 », c'est-à-dire vers la monarchie plus ou moins constitutionnelle (Buzot, *Mémoires*, p. 33. — Schmidt. V. Taine, p. 156).

La France garde la République, la supporte, la paie parce qu'elle est une nation moutonnière, amie de l'ordre, conservatrice de tout ce qu'on lui donne, bon ou mauvais. Mais il suffit de connaître un peu notre Histoire et notre mentalité pour se convaincre qu'aucune nation n'est moins faite pour la République et ne contient moins de sincères et vrais républicains.

*
* *

En effet, que trouvons-nous toujours dans le personnel républicain et dans sa clientèle ?

Trois groupes : 1° les étrangers, les métèques ; 2° parmi les Français, les naïfs, les dupes, et 3° l'horrible engeance des dupeurs, des ambitieux, des charlatans.

1° D'abord tous les *métèques*, tous les *étran-*

gers ou semi-étrangers (étrangers à la race ou à la religion), les juifs, les protestants sectaires. Les juifs, cela va sans dire : la République est le régime de leur choix, celui qui les met au pinacle, avec la France sous leurs griffes. Comme disait Michelet : de soufflets en soufflets, les voici parvenus au trône du monde ! oui, puisqu'ils sont les maitres de cette France qui fut longtemps la reine des nations. La France républicaine est la vraie Terre-Promise où coulent, pour tous les fils de Juda, le lait et le miel, et où travaillent pour eux sans relâche des millions d'esclaves, les Français.

Aussi, voyez comme sont nantis ces innombrables juifs venus des ghettos d'Outre-Rhin. Banquiers, coulissiers, lanceurs et brasseurs d'affaires, ils remplissent la Bourse des Valeurs et celle du Commerce. Ils sont partout dans les ministères, dans les finances, dans toutes les bonnes places de l'administration.

S'il reste encore quelques préfets et sous-préfets qui ne soient pas juifs ou protestants, ils doivent être au moins francs-maçons. Les lycées, les collèges et toutes les hautes charges de l'Université regorgent également de juifs et de huguenots. Donner une situation à l'un d'entre eux, c'est s'obliger à caser

bientôt tous les parents ou alliés qu'il tire à sa suite.

Nous nourrissons ainsi non seulement des légions de Levi, de Dreyfus et de Reinach, mais aussi des tribus de Monod, de Steeg et de Réveillaud. La République est nécessairement la domination de ces minorités organisées et insatiables.

Quel aveuglement, quelle ingratitude leur faudrait-il avoir pour n'être pas républicains tous, et des pieds à la tête! Aussi le sont-ils par nature et par destination, dès avant de naître!

2° Le deuxième groupe, dont les rangs se raréfient depuis quelques années, à mesure qu'apparait mieux la malfaisance intrinsèque et obligatoire du régime, est celui des naïfs, des dupes. Ce sont ces jeunes gens à illusions généreuses, dont parle H. Heine, des hommes à qui leur candide orgueil persuade qu'un nouvel ordre de choses commence avec eux et qu'ils vont tout réformer, tout transformer : le Paradis terrestre n'est pas derrière nous, au lointain des âges, il est là devant nous!... Nous sommes une aurore, après de trop longues ténèbres! etc... Tels furent un certain nombre de membres de la Constituante, de la Législative, et, après eux, les Girondins, dont le groupe

malfaisant s'est continué depuis dans toutes nos Assemblées.

Malheureux grisés de grandes phrases, empoisonnés par Rousseau, Michelet, Hugo et About. Les seuls, au demeurant, qui puissent, parce que sincères, prétendre au titre de républicains; ils le demeurent jusqu'au moment où leur République, non contente de dissoudre toutes les forces sociales, leur demande leur conscience, leur bourse ou leur tête, et réalise en sauvageries écœurantes les beaux rêves humanitaires et paradisiaques.

3° Le troisième groupe, de beaucoup plus nombreux, comprend les dupeurs, les ambitieux, les affamés de distinctions et de pouvoir personnel, les Jacobins qui ont toujours aux lèvres le bien du peuple, les grands sentiments et les grands mots : liberté, égalité, accession de tous aux emplois... et qui s'en font des grosses caisses, puis de hautes charges et de bonnes et solides fortunes. C'est Mirabeau qui, mécontent, se donne à la Révolution, puis flatté et bien payé revient à la monarchie. C'est Siéyés, Talleyrand, Cambacérès, Fouché, c'est Gambetta, c'est Jaurès, c'est l'affreuse bande des anciens Jacobins et des Jacobins d'aujourd'hui.

Ce sont les horribles régicides qui, après

avoir égorgé devant leur idole républicaine le meilleur des rois, se hâtent de flagorner et de servir l'Empire, puis la Restauration. Naguère, ils guillotinaient les nobles et les riches et, dix ans après, les voici tous (du moins ceux que le Saturne révolutionnaire n'a pas dévorés), les voici, archichanceliers, ministres, ducs, comtes et barons, sénateurs, directeurs de police, préfets, hauts magistrats et fonctionnaires grassement payés.

O simplicité spartiate, o sincérité et fidélité républicaines ! C'est donc pour en arriver là que ces écœurants bandits ont mis leur patrie à deux doigts de sa perte et ont fait s'entr'égorger des millions de Français !

Il y a enfin l'immense foule des coquins, la lie des villes et de tout un peuple, qui est d'avance acquise à la République, parce qu'étant la Révolution elle lui fait espérer plus de licence et de plus fructueuses razzias.

Il faudrait des volumes pour les nommer tous, gros requins et petits brochetons; tous les vendus, les profiteurs, les voleurs, les pilleurs de châteaux et d'églises, depuis Danton vendu à l'Angleterre et aux juifs, Robespierre agent de Louis XVIII et de Philippe-Egalité et les trompant tous deux à son profit personnel, jusqu'à nos modernes panamistes, maîtres-chanteurs, blocards et

socialistes à quinze mille francs par tête, nos liquidateurs de biens religieux, nos Thomas dévaliseurs de sacristies, nos francs-maçons fraudeurs, ficheurs et dénonciateurs, nos Dreyfus, nos Ullmo; puis toute la canaille inférieure, l'armée de l'anarchie, du vice et du crime, qui a ses théoriciens repus, les Sébastien Faure et les Jean Grave, et ses innombrables exécutants les souteneurs et les apaches.

Tout cela, c'est le fonds républicain, et si juifs et protestants ne forment que l'ossature du parti, on peut dire que toute cette armée du crime en est la grande réserve et la base indéfectible.

Au reste, pourquoi essayer d'établir entre eux des catégories? Les républicains d'il y a cent vingt ans, comme ceux du Bloc d'aujourd'hui, ne se sont ils pas tous solidarisés et unis dans l'infamie et dans le crime. Si des monstres comme Marat, Carrier, Lebon, Fouché, Collot d'Herbois, Billaud, Dartigoyte et cent autres semblent nous transporter en plein cannibalisme africain, au point que les appeler des tigres ce serait insulter les tigres, tous, même les plus grands du parti républicain, n'ont-ils pas applaudi aux massacres de Septembre, aux noyades de Nantes, aux hécatombes de Lyon, de la Vendée et de partout?

C'est le verdict de l'Histoire que, défendant son horrible vie, Carrier clamait à l'abominable Convention : si je suis coupable, tout ici est criminel, tout, jusqu'à la sonnette du président ! ».

Et depuis lors, si l'on vit nos rois, Louis XVI, Charles X et Louis-Philippe, quitter le trône plutôt que de le consolider avec des cadavres, même d'émeutiers, vit-on jamais nos Républicains hésiter à massacrer même des foules innocentes, pour s'emparer du pouvoir ou pour le conserver ; et toutes les grandes victoires républicaines : le 14 Juillet, le 6 Octobre, le 20 Juin, le 10 Août, les journées de Septembre, celles de Thermidor et de Fructidor, celles de 1830 et de 1848, la Commune cruelle et sa cruelle répression, jusqu'aux fusillades de Fourmies, de Chalon et de Narbonne, que sont-elles ? Que des journées de tyrannie furieuse et de sang !

Le Jacobin est fou d'orgueil et il a une mentalité de tyran. Un soir que Joseph Lebon entrait au théâtre, quelques femmes négligèrent de se lever en le voyant : aussitôt furieux, écumant, vociférant, il s'élance sur la scène et, tirant son grand sabre dont il menace toute la salle : « Hé quoi ! hurle-t-il, elles ne bougent pas pour *moi représentant, qui suis plus qu'un roi !* »

Cruels parce qu'ils sont orgueilleux et corrompus et parce qu'ils ont rejeté toute loi divine, les Jacobins le sont aussi parce qu'ils sont lâches : ils ont, pendant tout leur règne, reculé les bornes de la lâcheté humaine. Ecoutez cet aveu de Barère : « Nous n'avions qu'un sentiment, celui de notre conservation personnelle. On faisait guillotiner son voisin pour que le voisin ne vous fît pas guillotiner vous-même. » (1)

Presque sans exception aucune, ils sont tous des voleurs, aussi affamés d'argent que de pouvoir.

Pâche, en trois mois de ministère, fait disparaître, en dehors des dépenses ordinaires, *130 millions* dont il gorge ses amis et ses courtisans. On guillotine les riches, rue par rue, quartier par quartier, afin de

(1) Ce n'est pas seulement Marat, suggestionné par son ami le juif Pereyra, qui nous apparaît possédé par la fureur du crime et du sang ; la même frénésie juive, diabolique, s'est emparée des Jacobins et leur fait réclamer toujours de plus amples hécatombes. L'un assure que, pour bien établir la République et l'égalité, il faut supprimer un tiers des habitants. « Et c'était, remarque Beaulieu, la pensée générale des fanatiques de la Révolution ». Jean-Bon Saint-André propose d'égorger *plus de la moitié* de la population, et Guffroy, du Pas-de-Calais, voudrait réduire la France, de 26 millions à 5 millions seulement d'habitants !

On n'a pas oublié la parole sinistre de Carrier : « Nous ferons de la France un cimetière, plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière ». (Voir Taine : *les Jacobins* p. 83, 84).

s'emparer sans vergogne de leur argent, de leurs œuvres d'art, de leurs terres et châteaux.

Fouché ramasse ainsi dans le sang la fortune scandaleuse de quatorze millions qu'il laissera plus tard. Dans ces désastres d'innombrables particuliers et dans ces banqueroutes successives de l'Etat révolutionnaire, qui dira ce qu'ont pillé et volé tous les autres, Barras et Merlin, Reubell, Saint-Just, Dumont, etc., et ce Tallien, appelé le roi des voleurs? (1)

Ose-t-on les accuser de se garnir les poches, ils ont une réponse toute prête, celle que faisait Saint-Just à Carnot devant le Comité de Salut public : « Il n'y a qu'un ennemi de la République qui puisse accuser ses collègues de dilapidations, *comme si tout n'appartenait pas de droit aux patriotes !* »

---

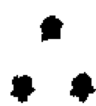
(1) Beaucoup d'entre eux étaient déjà, avant la Révolution, des malfaiteurs ayant connu les tribunaux et la prison, ou chassés de partout pour vol.

Tels Manuel, voleur et faussaire; Westermann, Varlet, Sergent, Huguenin, Hébert étaient de vulgaires filous et des concussionnaires; Rossignol un assassin; Mailjard, Lazowski, Fournier l'Américain, étaient connus comme voleurs de profession. Le fameux général de la commune, Henriot, Henriot l'égorgeur de septembre, avait été d'abord un domestique qui avait volé tous ses maîtres, puis un vulgaire espion qui avait volé la police; etc., etc.

Le vol, c'est une vertu républicaine comme c'est une vertu juive, voyez le Talmud.

Nous conseillons cette réplique à nos parlementaires chéquards, maitres-chanteurs, protecteurs de fraudeurs ou de flibustiers de la finance. Mais ils se garderont bien de l'employer : sa franchise brutale pourrait ouvrir les yeux du populo. Il est plus simple et plus sûr d'employer ces interpellations et ces enquêtes parlementaires qui se terminent toujours par un ordre du jour de confiance ou par un *satisfecit* donné aux voleurs.

Le bon électeur croit naïvement que l'on a cherché la lumière et, satisfait, il se rendort jusqu'au prochain scandale où on lui refera la même petite comédie.



Parmi les corruptions ordinaires aux démocraties, le désordre, la surenchère des promesses et le pillage des deniers publics, celle qui chez nous les dépasse toutes, c'est la négation religieuse : l'*anticléricalisme.*

Être antireligieux, c'est la qualité suprême, la consécration, le **baptême du républicain.**

On connaît le dialogue entre Meillan et Robespierre, un jour que ce dernier faisait l'éloge d'un des plus fieffés coquins de la bande révolutionnaire : « Mais votre Desfieux est connu pour un voleur ! »

« N'importe, répond Robespierre, c'est un bon patriote ! »

« Mais c'est un banqueroutier frauduleux ! » « C'est un bon patriote ! » « Mais c'est un exécrable bandit ! » « C'est un bon patriote ! »

Toujours de même aujourd'hui : eût-on tous les vices et toutes les tares ; fût-on coupable de vilenies et de crimes, si l'on fait preuve de zèle contre la *calotte*, on est un pur républicain !

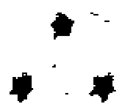
Eût-on de longues années servi et flagorné bassement l'empereur (témoin Combes, Guyot-Dessaignes et tant d'autres !), dès l'instant que l'on travaille à la « répression de la faction romaine », à l' « émancipation de la raison », on est un vrai républicain.

C'était un vrai républicain, et bien fait pour synthétiser et incarner le régime, cet Eugène Mayer, débauché infâme, voleur et assassin, encore que décoré de la Légion d'honneur et directeur de la « *Lanterne* ». Doublement étranger, puisqu'il était juif et Prussien, ce gredin n'en devint pas moins un des chefs de l'opinion, un des rois de la République, devant qui tremblaient députés et ministres, parce qu'il avait compris que l'anticléricalisme est le mot magique qui tient lieu de tout et procure absolument tout.

Et le pouvoir ignominieux de ce juif dura,

sans obstacle et sans contrôle, jusqu'au moment où, ayant affreusement corrompu les esprits et les cœurs, ayant assez *lancé* la guerre au Clergé et à l'armée, il jugea utile de se sauver en emportant la caisse de son infâme journal!

N'étant que des négateurs, nos républicains ne sont et ne peuvent être que des destructeurs. Aussi, dès que commence leur règne, s'il existait un dynamomètre spécial permettant d'apprécier exactement la force de vie et de résistance des divers organismes sociaux, famille, clergé, magistrature, instruction, armée et patriotisme, morale et fortune publiques, il serait très facile de dire en combien d'années le virus républicain aura tout atteint, corrompu et désagrégé; de prévoir le moment où la France devra tuer ce régime, sous peine d'être tuée par lui et de tomber aux mains de l'étranger.



Les Républicains du Clergé

Dans les vingt ans qui précédèrent la disparition du Concordat, le Clergé de France a vu un certain nombre de ses membres gagnés par les illusions et l'idolâtrie républicaines.

Il n'a pas eu, au gré de nos gouvernants,

ses Talleyrand, ses Gobel, ses Sieyès ; mais on y a trouvé un certain nombre de sous-Grégoire fulminant contre l'ancien régime et la monarchie, et unissant à leur *credo* religieux un *credo* républicain et moderniste.

Les uns s'affichant républicains et se faisant aider de quelque homme politique plus ou moins radical, pour parvenir vite et sûrement aux hautes charges ecclésiastiques. C'est ainsi que se recruta une partie de l'Episcopat concordataire choisi par feu Dumay. Heureusement, l'énergie du Saint-Siège a fini par rémédier un peu aux maux que causait cette situation, et la démission des républicains vraiment complets qu'étaient les Geay, les Le Nordez, les Lacroix, a été un avertissement nécessaire à plusieurs autres et un soulagement pour les consciences catholiques.

D'autres prêtres, avides d'applaudissements, voulurent paraître hommes de leur temps, amis des lumières, démocrates bon teint, les Lemire, les Naudet, les Garnier, les Dabry, les Toiton et autres abbés démocrates ou sillonistes ; plusieurs, si indépendants d'esprit qu'ils marchaient doctrinalement avec le Loisysme; tous si attachés à leur chère République qu'une alliance politique et électorale avec les pires socialistes n'était

pas pour les effrayer : selon le mot d'un d'entre eux, *ils ne se sentaient pas d'ennemis à gauche !*

Les décisions si lumineuses et si énergiques de Pie X ont jeté en plein désarroi ces alliés plus ou moins conscients du Bloc et ces artisans du ralliement du Clergé aux faux dogmes quatre-vingt-neuvistes.

Voici quelques faits qui se passèrent, les uns après le ralliement, les autres après la séparation. Il nous parait nécessaire de les rappeler pour fixer des responsabilités et pour mettre le Clergé en garde contre la tactique enveloppante de ses pires ennemis.

Un abbé, solide gars de Basse-Normandie, de mine hypocrite, mais semblant dévoué au peuple, ardent, se trouva lancé comme homme d'œuvres et conférencier par le journal des assomptionnistes. *La Croix*, en ce temps-là, était remplie de ses articles et du compte rendu de ses succès oratoires. Il était le bras droit des bons Pères, leur enfant gâté.

Brusquement, fût-ce à la suite d'une visite au ministère de l'Intérieur, car depuis il a beaucoup connu ce chemin-là, brusquement donc et sans raison, il trouva que ses sentiments étaient trop républicains et que ceux des Pères l'étaient trop peu pour que l'alliance fût plus longtemps possible.

Il se sépara donc et fonda un autre journal. N'ayons pas la cruauté de demander avec quel argent. Qui dit fonds secrets, dit fonds dont l'emploi doit demeurer secret : obéissons à la grammaire et taisons-nous.

Notre abbé républicain était bien convaincu que sa feuille allait entraîner la majorité des lecteurs de *La Croix*. Il n'en fut rien : son journal, qui devait rendre dévot et surtout républicain tout le peuple français... vivota, hélas! vivota, tant bien que mal ; plutôt mal que bien.

Et *La Croix* grandissait ; ses feuilles, ses revues et ses œuvres se multipliaient, foisonnaient au point d'inspirer un véritable affolement à la clique gouvernementale ! Que faire ?

Le schisme de presse n'avait pas réussi. Si l'on essayait de l'étranglement ? Ce serait plus efficace, sans doute ; surtout si l'on pouvait obtenir que, au cri impératif du gouvernement à ses tribunaux : tue ! Rome répondit : assomme !

Et ce coup de maître, ce chef-d'œuvre de tartuferie gouvernementale fut exécuté !

Tandis que le gouvernement multipliait contre *La Croix* les perquisitions, les tracasseries, les procès, les saisies de documents et de numéraire (le faux *million* des Assomp-

tionnistes précurseur du faux *milliard* des congrégations !), on agissait auprès de Rome.

Notre abbé républicain avait gagné quelque crédit au Vatican, en y conduisant avec les Pères des pèlerinages ouvriers ; il avait, naïve mouche du coche, contribué quelque peu au fameux ralliement. Il fut donc envoyé à Rome, lui et quelques évêques chers à Dumay, avec mission d'y faire accepter ceci :

« Le gouvernement est infiniment reconnaissant de la politique du ralliement. Il aurait déjà manifesté par des actes cette gratitude, s'il n'en était empêché par la politique agressive et les attaques quotidiennes et injustifiables des Assomptionnistes.

Ces religieux, ajoutait-on, sont de faux ralliés, tous monarchistes actifs ; chez eux on réunit des fonds et on façonne un état-major royaliste pour faire un coup d'Etat et étrangler la République. Celle-ci a donc le devoir de se défendre. Aussi elle va, par une loi générale, chasser de France tous les Ordres religieux pour atteindre celui-là, à moins que le Pape ne l'aide à le faire rentrer dans le devoir. Mais si Rome réduit au silence ces moines ligueurs et batailleurs, alors plus de lutte, plus de persécution ! Le gouvernement, par la bouche de son premier ministre, *donne sa parole d'honneur* qu'aucun autre

ordre religieux ne sera atteint, ni inquiété.»

Léon XIII accepta cette parole d'honneur de Waldeck et de sa bande : il crut entre deux maux choisir le moindre et sauver tous les ordres religieux par le sacrifice d'un seul.

Et voilà comment les catholiques de France furent passablement estomaqués de voir qu'à l'heure même où les tribunaux domestiqués attaquaient, en la personne des Assomptionnistes, la liberté religieuse et la liberté de la presse, où le Cardinal de Paris et tout le Clergé de France offraient aux persécutés le réconfort de leur sympathie, Rome les condamnait à disparaître de France.

Oui, frappés comme désobéissant au Pape, eux qui avaient conduit à Rome les foules ouvrières ! Frappés comme monarchistes, eux qui, en acceptant le ralliement et en le prêchant inlassablement, avaient mécontenté la partie la plus influente et la plus riche de leur clientèle ! C'est toujours l'apologue du Loup disant aux Brebis : « Défaites-vous de ce chien qui m'insulte en me montrant les dents et je vous promets une paix loyale et une amitié éternelle. »

Ah ! Notre abbé républicain exultait de joie ! Loin d'avoir honte de son rôle de menteuse casserole et de plaindre ses amis de la veille, il disait à qui voulait l'entendre là

belle mission remplie à Rome. C'est qu'il voyait déjà *la Croix* par terre et son immense clientèle venant à lui ! Sauvée la République, sauvée la Religion ! et tout cela était son œuvre. Il se croyait déjà sur la machine gouvernementale, conduisant la République vers d'immortelles destinées !!

Ce rêve imbécile fit place on sait à quelles atroces réalités ! Pour ne pas se parjurer trop ouvertement, Waldeck passa la suite à Combes, et nul n'a pu oublier de quelle douce paix jouit l'Eglise de France sous la tyrannie de ce Jacobin fielleux, comme sous le proconsulat de ses successeurs.

Pourtant, grâce à de beaux dévouements, *La Croix* ne mourut pas, et sa clientèle ne vint pas au journal du bon abbé républicain. Il vivotait, il vivota ; je crois même qu'il vivote encore dans quelque coin. (1)

Cette feuille anémique et pâle ne trouvait un peu de souffle que lorsque le Patron était allé faire une visite au ministre de l'Intérieur ; — car c'est incroyable les délicates attentions qu'eurent les successeurs de Waldeck, aussi bien que ses prédécesseurs,

---

(1) Ironie des évènements ! Près de mourir, le journal en question a été racheté par *La Croix*, qui s'efforce à lui donner une vie nouvelle. *Habent sua fata libelli.*

pour ce prêtre qui *avait accepté la mission de convertir le Clergé à l'idée républicaine.* A chacun de ses passages à la place Beauvau, on lui suggérait, soit quelque tactique nouvelle qui devait une fois de plus tout sauver, soit de bons tuyaux sur les intentions gouvernementales, soit plus modestement des esquisses d'articles, des motifs de dithyrambes... et, pendant quelques jours, ses lecteurs ahuris voyaient dans ses colonnes, entre cent récits d'expulsions, d'inventaires ou de brutalités policières, des éloges pieux et bien sentis de la République, de son intègre Rouvier et de son très honoré président Loubet !

Ses jeunes collaborateurs (cet âge est sans pitié !) s'esclaffaient de rire en lisant ces pantalonnades, et chacun disait tout haut quelle somme avait dû recevoir le patron pour ce nouvel acte touchant de foi républicaine !

La même comédie indigne se répéta à propos de la loi de Séparation. Il s'agissait d'endormir le Clergé dans une fausse sécurité, comme on avait endormi les Congrégations avant de les tuer. A cette fin et jusqu'au vote de la loi scélérate, le bon abbé multiplia voyages, conférences, articles et tracts, pour prouver que cette loi ne *serait jamais votée.* Il suffisait, pour cela, de faire de

nouvelles adhésions d'ensemble à la République et de chanter de tout cœur le *Domine salvam fac Rempublicam!*

La loi votée, et de la façon canaille que l'on sait, notre bon apôtre ne perdit pas pour si peu son aplomb. Il reprit la plume, recommença ses tournées conférencières, et, de la même voix assurée et tonnante, il affirma que la loi, grâce à ses efforts, ne contenait pas le poison qu'on pouvait craindre; du haut de son infaillibilité, il déclara qu'elle ne renfermait rien d'hérétique ni de schismatique; elle laissait au Clergé ses libertés essentielles, l'usage de la soutane (!), l'usage des églises. Quant aux *inventaires* et aux *associations cultuelles...* des choses toutes simples, utiles et conservatoires! (Oui, Monsieur, comme fut pour les religieux la demande d'autorisation accompagnée de leur situation de personnes et de biens.)

Et Pie X, le saint et clairvoyant Pontife, avait déjà manifesté son improbation de cette loi et des cultuelles, que notre bon abbé répandait encore par milliers les petites feuilles démontrant que, grâce à lui, cette loi était d'une innocuité parfaite et que tout n'allait pas si mal dans la meilleure des Républiques.

Si c'est bêtise, qu'on lui fasse l'aumône

d'une place dans une maison de santé! Si c'est trahison, que Rome et nos évêques en défendent les fidèles!

Dupe, dupeur et profiteur, vous êtes bien un vrai républicain, Monsieur l'abbé!

L'Affaire Toiton: La France catholique!

Cependant, notre abbé républicain commençait à être si brûlé à Rome et en France, son journal était atteint d'une chlorose si incurable, que Clémenceau, pour faire accepter aux catholiques le traquenard des cultuelles, résolut d'avoir dans le Clergé un nouvel intermédiaire et un nouvel organe.

Bientôt, un de ses amis lui adressait un abbé Toiton, prêtre suffisamment avancé et républicain, et déjà en désaccord avec ses supérieurs. Ecoutons-le raconter lui-même, à un rédacteur de *la Liberté*, comment fut fondé le journal *la France catholique*.

J'allai au rendez-vous que M. Clémenceau m'avait donné, au ministère, et la conversation s'engagea de suite.

Il me dit qu'il avait pris des renseignements sur moi, qu'ils étaient excellents, que je remplissais les conditions pour faire un journal destiné à prêcher l'apaisement.

— Combien vous faudrait-il?

— Cent mille francs, dis-je.

— C'est beaucoup, d'autant plus qu'à la Chambre on trouve que je dépense trop d'argent en fonds secrets. Mais je pourrai vous donner dix mille francs par mois.

M. Clémenceau me conseilla de voir M. Bunau-Varilla pour avoir des indications sur la confection du journal. J'allai à Orsay voir le directeur du *Matin* et, huit jours plus tard, je revenais au ministère avec les épreuves d'une demi-douzaine

de titres, pour le futur journal. Parmi ces titres, il y avait notamment *Le Bon Combat* et *La France Catholique.* M. Clémenceau, s'arrêtant à ce dernier, me dit : *Çà, c'est le bon!* » Et c'est ainsi que fut créée *La France Catholique.*

Au moment où j'allais me retirer, M. Clémenceau me remit, dans une enveloppe à en-tête du ministère de l'Intérieur, une somme de dix mille francs en me disant : « Surtout, ne la perdez pas. Ça ferait un fameux fait-divers »

Je me mis aussitôt à l'œuvre et le journal parut. Je dépensais environ deux mille francs par semaine, car nous tirions à cinquante mille et le journal était envoyé gratuitement à tous les curés de France. Au bout de trois mois, Rome et les évêques s'étant montrés opposés aux associations cultuelles, et ma campagne ne paraissant pas devoir aboutir à un résultat, la subvention me fut brusquement supprimée. Je voulus cependant continuer l'œuvre commencée, mais je ne trouvai pas d'argent et je dus suspendre finalement la publication de *La France Catholique.*

Aux prises avec des difficultés financières, je fis appel à M. Clémenceau, mais le président du Conseil fit la sourde oreille. Il refusa de me tirer d'embarras et c'est ainsi que, mis dans l'impossibilité de rembourser le montant d'une vente de titres, j'ai été poursuivi.

C'est ce procès qui, dans la seconde semaine de décembre 1907, amenait devant le tribunal l'abbé Toiton, accusé d'avoir détourné des valeurs, sur lesquelles il ne devait toucher qu'une commission.

Ainsi abandonné par son complice Clémenceau, l'abbé chargé naguère d'éclairer l'Eglise de France fut condamné comme escroc.

Néanmoins, le président a eu beau étrangler les débats, il n'a pu empêcher le défenseur de l'abbé Toiton de faire connaître les questions qu'il avait l'intention de poser aux témoins pour sa décharge.

Voici ces questions :

1° A M. Clémenceau :

S'il n'avait pas assuré à M. l'abbé Toiton une somme de dix mille francs par mois pour subvenir aux besoins du journal *la France Catholique*? S'il n'a pas lui-même choisi le titre de ce journal? S'il ne s'est pas cru tenu, au mois de mars 1907, de doter Mlle Toiton, dont l'argent avait été utilisé dans le journal *la France Catholique*?

2° A M. Briand :

S'il n'a pas servi d'intermédiaire entre M. Clémenceau et l'abbé Toiton? Si son secrétaire n'a pas dit à ce dernier que des fonds étaient à sa disposition chez M. Clémenceau?

3° A M. Winter :

S'il n'a pas été chargé de remettre à l'abbé Toiton sa subvention mensuelle de dix mille francs en novembre et décembre 1906?

4° A M. Bunau-Varilla :

S'il n'a pas été chargé par M. Clémenceau de mettre M. Toiton au courant du journalisme? S'il ne l'a pas reçu, à plusieurs reprises, chez lui, à Orsay? S'il n'a pas donné confiance à M. Toiton en lui disant : « Soyez tranquille : on ne vous lâchera pas. »

5° A. M. l'abbé Dabry :

Si, apprenant le projet de fondation d'un journal catholique subventionné par le ministère, il n'aurait pas été en réclamer sa part? S'il ne continue pas à recevoir actuellement une subvention de M. Clémenceau?

6° A M. l'abbé Lemire :

S'il n'a pas, à plusieurs reprises, touché des fonds du ministère de l'Intérieur pour des personnes ou des œuvres auxquelles il s'intéressait, et s'il ne l'a pas reconnu devant témoins?

Ces questions sont intéressantes et bonnes à retenir.

Elles nous montrent à quelles malpropres et hypocrites besognes nos gouvernants emploient les fonds secrets ; surtout elles mettent en lumière la manière dont les Briand, les Clémenceau, les Bunau-Varilla s'entendent pour donner au Bloc des aumôniers désintéressés, et, d'accord avec eux, dresser de répugnantes embûches au Clergé.

VII

LES TRAHISONS RÉPUBLICAINES

« Vous êtes le parti de l'étranger! » disent les anciens ministres Galliffet, Flourens, de Mahy, Mercier.

Pourquoi Dieu aurait-il créé le juif, si ce n'est pour nous servir d'espion?

(Bismarck)

Voltaire qui était un coquin de beaucoup d'esprit disait à son domestique : « Gredin, confesse-toi, ou bien tu me voleras! »

Nous connaissons des juifs, grands commerçants et manufacturiers, qui, à force d'avoir été volés par des employés juifs aussi ou de conscience trop laïque, en sont venus à ne plus vouloir occuper que de vrais catholiques. Comme Voltaire, ils savent par raison et par expérience qu'employer des croyants, c'est avoir neuf chances sur dix de n'être pas lésé, tandis que se fier à des incroyants, c'est vouloir être trompé, sauf exception quasi miraculeuse. Quand elle se rencontre, cette merveille d'un matérialiste demeurant honnête, malgré sa doctrine et malgré ses passions, prouve simplement une nature exceptionnelle et la force de ce qui reste de

sentiments chrétiens dans l'éducation et dans l'ambiance sociale.

On supposerait que la France ne comprend plus ces vérités si simples, à voir la légèreté avec laquelle elle confie depuis longtemps sa fortune, son honneur, sa vie à tous les charlatans, à tous les sophistes impies qui se présentent.

Aussi ne se gênent-ils guère, non seulement pour la voler, pour la tyranniser, mais encore *pour la trahir*.

Tant qu'il est au pouvoir, ce parti, réussit à déguiser, à cacher un peu ses félonies. L'heure de l'histoire viendra : en attendant, tout incomplet que nous soyons dans l'énoncé de ces trahisons et dans l'administration de nos preuves, ce que nous allons dire pourra ouvrir bien des yeux et établir des responsabilités.

Les **douze principales trahisons** judéo-républicaines de ces quarante années.

1° *Sous Napoléon III*. — L'œuvre du petit groupe républicain dans la Chambre impériale, est déjà une véritable trahison de l'intérêt public et de la France.

En effet, quand, dès 1867, le maréchal Niel propose la réorganisation de notre armée, cette mesure apparaissait à tous comme une nécessité vitale pour la France. Déjà c'était pour nous la veillée des armes. Le péril nous

était annoncé par tous ceux qui savaient l'ambition de la Prusse et ses préparatifs de guerre. Celle-ci, aidée de l'Italie, venait d'abaisser à Sadowa l'Autriche : de dissoudre la confédération germanique et de la remanier à son profit. Ayant acheté notre neutralité par une vague promesse de nous donner les provinces Rhénanes, après sa victoire, elle refuse hautainement cette cession et nous empêche même d'acheter à la Hollande le duché de Luxembourg.

Bien plus elle donne comme mot d'ordre aux Etats majors d'Allemagne, comme aux Loges maçonniques, le prochain abaissement de la France et l'enlèvement de l'Alsace et de la Lorraine.

Pour amener une rupture, tous les prétextes lui seront bons jusqu'à ce coup frauduleux de la dépêche d'Ems.

Pendant ces trois ans, 1867-1870, où le péril grondait sur nos têtes, qu'a fait le parti républicain ? Il a trahi !

Il a trahi la France en refusant obstinément les crédits nécessaires à l'augmentation de l'armée et à la réfection de son matériel ; et dès le début de la guerre nous avons lutté inférieurs en nombre, presque deux contre quatre, et avec une artillerie qui souvent ne portait pas jusqu'à l'ennemi.

Il a trahi en empêchant obstinément la préparation de la *garde mobile*, qui nous aurait été si nécessaire pour empêcher l'invasion ou pour la refouler.

Il a trahi en endormant la France par des utopies, des mensonges humanitaires, des éloges de la docte Allemagne, et en affaiblissant par tous les moyens le patriotisme et l'esprit militaire, de sorte que trop nombreux furent, dès la mobilisation, les régiments où l'on criait : a bas l'empereur ! et où l'indiscipline préparait les revers.

Entendez-les ces bavards républicains et que leurs folies meurtrières soient avec eux clouées au pilori.

Voici ce qu'ils disent à la Chambre des députés en janvier 1868 :

« Je ne suis pas partisan des armées permanentes ; ou si l'on veut m'en croire il nous faut des armées qui n'en soient plus. » J. SIMON.

« Il ne faut plus d'armées permanentes ; l'avenir appartient à la démocratie armée. » MAGNIN.

« Les armées permanentes sont jugées et condamnées : il n'en faut plus !

Par quelle aberration le gouvernement voit-il les forces de la France dans l'exagération du nombre. » E. PICARD.

« Notre amendement porte la suppression absolue des armées permanentes et leur remplacement par les gardes nationaux.

Je suis convaincu que la nation la plus puissante est celle qui est le plus près du désarmement. » JULES FAVRE.

« Le militarisme est la plaie de l'époque : votre armée n'est pas trop faible, elle est trop forte et elle trouble l'Europe. Donnons l'exemple du désarmement, toutes les nations nous imiteront. » GARNIER-PAGÈS.

« Qu'est-ce que la force matérielle? Quelle puissance vous auriez, si vous vouliez avoir confiance dans le peuple et la liberté! Le budget de la guerre nous mène à la banqueroute.

Que la France désarme et les Allemands contraindront leur gouvernement à en faire autant! » EMILE OLIVIER.

De la part d'Eugène Pelletan, l'attaque est aussi brutale :

« Le militarisme est une plaie. Je comprends les pompiers armés au cas d'invasion ; mais une invasion est-elle possible? »

Le baron de Hübner avait raison de dire après ces discours bien républicains : *Je viens d'entendre une conférence militaire dans une maison de fous!*

*
* *

2° Ils ont trahi la France en contraignant l'empereur à confier sa meilleure armée à Bazaine, ennemi du Souverain et de l'Empire, mais républicain et franc-maçon comme eux : *notre glorieux Bazaine*, comme ils l'appelaient! On sait assez comment ce misérable immobilisa dans Metz et usa sur place cette vaillante armée, jusqu'au moment où il put la contraindre à se rendre aux Prussiens.

Honte qui n'a point d'analogue dans les annales militaires! Tous les actes de Bazaine depuis qu'il avait le commandement, toutes ses retraites au moment où notre victoire était certaine, ses mensonges, son soin à affamer son armée en cachant des vivres et à répandre de fausses nouvelles pour la

décourager, montrent que s'il violait toutes les lois militaires et celles de l'honneur, il obéissait scrupuleusement à ses vrais maîtres, les chefs juifs de notre Maçonnerie, lesquels, d'accord avec Bismarck, Grand-Maître de la Maçonnerie allemande, avaient décidé la perte de cette armée et la ruine de la France.

La trahison de ce franc-maçon, qui n'avait plus rien d'un Français ni d'un soldat, livrait à l'ennemi, avec Metz-la-Pucelle, l'Inviolée, 175,000 braves soldats, 3 maréchaux, 53 généraux, 1,500 pièces de canon, 200,000 fusils, 26 millions de projectiles et de cartouches, des vivres et un matériel immense.

Par un raffinement inouï, ce monstre *refusait* pour ces braves les honneurs militaires et les forçait à tout livrer, même leurs drapeaux !

O France, souviens-toi !

Aujourd'hui, les Républicains et le général républicain Bazaine-Hayter à leur tête, parlent de réhabiliter Bazaine !! Après tout, c'est logique, car Gambetta avait trahi autant et il a des statues... et puis n'a-t-on pas réhabilité Dreyfus et Picquart !

∴

3° Ils ont trahi, en commettant le crime de faire le 4 septembre une révolution devant l'ennemi. Cette poignée d'ambitieux et de braillards incapables, n'avait nulle autorité, légale ou autre, pour briser l'Empire, gouvernement légitime du pays, raffermi encore le 8 mai par un plébiscite de 7 millions et demi de voix contre un million et demi; ni pour détruire la Chambre, le Sénat, et installer à leur place la République!

∴

4° Ils ont trahi en contraignant la France à continuer, sans armée, une guerre à outrance qui ne pouvait que lui être préjudiciable, mais qui maintenait au pouvoir leur parti!

Guillaume et Bismarck comptaient traiter avec nous après Sedan. Ils prolongèrent leur séjour à Reims pour y attendre nos propositions de paix et en partirent à regret. Leurs exigences alors n'étaient pas le tiers de ce qu'elles furent plus tard : ils demandaient seulement deux milliards, avec Strasbourg et sur la rive gauche du Rhin une bande de quatre lieues de largeur.

(Témoignage de M. Werlé, maire de Reims.)

Traiter dès ce moment, puisque notre infériorité était évidente, devait paraître raisonnable et nécessaire (1) ; l'Autriche avait traité ainsi après Sadowa, et la France elle-même et tous les peuples agirent de même en cent occasions. La prétendue Défense nationale fut doublement criminelle de continuer la guerre, puisque sauf un ou deux sur quatorze, tous ses membres étant juifs ou francs-maçons devaient savoir que la Franc-Maçonnerie était contre nous et que, par elle, la trahison rendait certaine notre défaite. Sur ce point capital, l'Histoire retiendra le témoignage de M. de Giers, qui fut depuis ministre des Affaires étrangères de Russie :

En 1872, à Stockholm (où il était ambassadeur de Russie), on critiquait devant lui le rôle joué par la Maçonnerie dans la guerre

---

(1) M. Thiers, si bien placé pour savoir, ne jugeait pas autrement que nous *la guerre à outrance*. Voici ses paroles à l'Assemblée nationale le 8 juin 1871 :

« J'ai la conviction que si nous avions fait la paix à ce moment, nous aurions moins perdu en territoire et moins donné en indemnité de guerre... »

« Au lieu de 5 milliards nous aurions pu obtenir la rançon de la défaite pour 2 milliards et demi. (*Mouvement*). Oui, messieurs, c'est ma conviction. »

« Eh ! bien, à mon avis, on a poussé la guerre à des extrémités désastreuses, et c'est ainsi qu'on a dépensé encore 1.500 millions de plus environ, et même plus de 1.500 millions. »

« Ceux qui ont fait la guerre nous ont condamnés à la dépense nécessaire de 4 milliards. Ceux qui l'ont pro-

de 1870 : « Je ne voulais pas, dit-il, aborder « le premier cette question délicate; mais « puisqu'elle est soulevée, je puis vous « affirmer que je connais bien le rôle que « joua la Franc-Maçonnerie dans cette guerre.

« J'étais alors accrédité à Berne; il y avait « dans la ville une agence parfaitement orga- « nisée et fonctionnant avec une précision « toute prussienne, pour les informations « concernant la répartition des troupes fran- « çaises, leurs déplacements, leur quantité « de munitions, de vivres, etc., etc., et mille « indications des plus infimes et détaillées, **« que des Français affiliés à la Franc- « Maçonnerie communiquaient aux « Loges ;** et, chose étrange, ces rensei-

---

longée trop tard ont doublé le désastre et la dépense. »

« Je le dis pour être complètement juste. »

Le 29 juin suivant, M. Thiers ajoutait que les hommes du 4 septembre ont eu le tort de vouloir « prolonger la guerre au delà de l'intérêt bien évident du pays ». Ils servaient l'intérêt de leur politique intérieure. Ils achetaient une réputation de patriotes au prix de l'or, du sang et du territoire français. (*Action Française*, 25 janvier 1909.)

Ainsi Gambetta et sa bande, Gambetta, ce « *Métèque* » comme dit M. Paul Bourget, ce *Français de hazard* cet *acteur génial* peut-être, mais qui jouait un *rôle*, nous a coûté, outre six mois d'affreuse guerre dans le froid et la faim, ceci : la perle de la Lorraine, de la plus grande partie de l'Alsace et quatre milliards et demi (trois exigés en plus par le vainqueur, et 1 milliard et demi pour la guerre à outrance)!

C'est payer bien cher la République, gouvernement de l'étranger!

« gnements parvenaient avec une rapidité « prodigieuse, par dépêches chiffrées, à « l'agence prussienne maçonnique de Berne.

« J'ai étudié à fond cette colossale organi- « sation pour en faire un rapport détaillé à « mon gouvernement. C'était invraisem- « blable, n'est-ce-pas? Et cependant, rien de « plus vrai et de plus palpitant d'intérêt.

« La nation française avait été, paraît-il, « condamnée par la Haute-Maçonnerie inter- « nationale, et ni meilleure organisation mili- « taire, ni talents stratégiques, ni bravoure « incontestable des troupes *n'auraient maté- « riellement jamais pu triompher*. **C'était « une guerre d'aveugles à voyants! »** Quelle lumière ce témoignage répand sur les trahisons que je résume ici, et sur l'état de la France depuis qu'elle est en République, c'est-à-dire aux mains de ses pires ennemis, les francs-maçons agents des juifs!

.:.

5° Gambetta, ce faux patriote, ce noceur, qui, en vrai métèque mâtiné de juif, s'enrichit pendant nos désastres, Gambetta a trahi quand, recevant par son ami le franc-maçon républicain Ranc, envoyé spécial de Trochu, communication du plan de celui-ci, avec l'ordre formel d'y coopérer par des mouve-

ments des troupes de province, afin d'aider Paris à rompre l'investissement, **il n'en tint nul compte** et substitua les projets maçonniques à ceux du ministre de la Guerre. Non seulement les troupes que devait envoyer Gambetta n'étaient pas là, pour faire diversion d'un côté, et tendre de l'autre la main aux forces parisiennes, mais les Prussiens, malgré le silence impénétrable de Trochu, étaient avertis du point précis de ses efforts! Entre francs-maçons de pays en lutte on se communique ces renseignements...!

Le résultat doublement funeste fut l'insuccès des efforts de l'armée assiégée, et la capitale vouée définitivement à la famine et à la reddition : — ce fut aussi la folle équipée vers l'Est de l'armée de Bourbaki, son calvaire, ses marches douloureuses, le ventre vide, les pieds nus dans la neige par 18 degrés de froid, même après l'armistice dans lequel nos **Républicains oublièrent** (!?) *de comprendre ces 80.000 hommes qui furent enfin* rejetés en Suisse et désarmés!

Oh! borgne sonore, charlatan éhonté, toute ta conduite, pendant la triste guerre et depuis, n'a été qu'une trahison des intérêts français! Ce ne sont pas des apothéoses et des statues de marbre qu'il te fallait, mais un conseil de guerre et douze balles dans le

ventre! Tu t'en es donné une toi-même, mais douze ans trop tard, car pendant ces douze ans, tu vas faire à notre France tout le mal possible. Ta statue du Carrousel attend les onze autres, pour le jour prochain de justice où tes effigies et ton œuvre seront traînées aux gémonies!

*
* *

6° **Trahison du juif Crémieux**, signant en pleine invasion un décret qui naturalise en bloc les juifs d'Algérie.

Pendant que des milliers d'Arabes servaient la France envahie, se faisaient tuer pour elle ou allaient mourir de froid dans les cachots des forteresses allemandes, les juifs d'Alger, au contraire, avaient eu la scélératesse d'envoyer une députation chez le Consul britannique, pour lui demander de faire passer l'Algérie sous le protectorat anglais! Et c'est à ces misérables que vont sans retard toutes les sympathies du gouvernement judéo-républicain! Pour sentir la grandeur de ce forfait, il faut lire les journaux algériens de l'époque et entendre les protestations de tous les Français de là-bas :

« Les Arabes sont humiliés et irrités de ce décret ; ils disent avec amertume : ce ne sont pas les juifs qui deviennent Français, mais

les Français qui deviennent juifs » (*L'Union de Sétif*, mai 1871.) « La naturalisation en masse des juifs a jeté l'insulte à la face du peuple musulman, en proclamant la suprématie du juif sur l'Arabe et le Kabyle. » (*Courrier de Mostaganem*, 29 avril 1871.)

« Par ce décret, disait l'*Akbhar* du 15 novembre 1871, vous avez subalternisé, annihilé les populations françaises. Vous avez mis entre les mains des juifs les conseils municipaux, les conseils généraux et la représentation nationale. De par la force *du nombre, ils feront les élections ; ils possèdent l'or, ils auront le pouvoir. Vous faites de l'Algérie un royaume juif.* Est-ce pour ce résultat que la France, depuis quarante ans, y verse son sang et y prodigue des millions? » (1)

Dans sa dépêche du 1er mai 1871 au ministre de l'Intérieur, le gouverneur général supplie qu'on retire de suite ce décret : « Il me crée de grands embarras ; cette *naturalisation des juifs a été la cause déterminante de l'insurrection.* »

Le général Rustand télégraphie à Gambetta :

(1) Pas un seul juif n'a aidé à la conquête de l'Algérie, au contraire ; toute la peine de cette conquête fut pour les Français, et tout le bénéfice en est pour les juifs, et ce scandale dure encore après trente-neuf ans! Ce seul fait prouve surabondamment que notre gouvernement est juif et non Français.

« Si sur l'heure, ce décret de naturalisation n'est pas rapporté, c'est un crime... Au nom de la République, nous vous adjurons de le rapporter. »

C'est un crime, dira après lui l'Histoire, et c'est une des trahisons juives, dont depuis la série ne s'est jamais interrompue. En effet, élever ainsi à la dignité de Français la seule méprisable, la seule nuisible, la seule parasitaire des races qui couvrent notre Algérie, c'était vouloir une révolte générale des Arabes et exposer la France, vaincue et démembrée ici, à perdre là-bas, plus qu'une colonie, une autre partie d'elle-même.

Les Arabes eurent la générosité d'attendre, pour se révolter, que nous en eussions fini avec les Prussiens : c'est grâce à cela que la France africaine est encore à nous. Mais est-elle assez ignoble, la trahison devant l'ennemi de ce juif Crémieux et de la bande républicaine, qui l'aida à accomplir ce crime !

Depuis lors, l'Algérie n'a cessé d'être courroucée et ruinée par la lourdeur des impôts français, mais surtout par l'usure juive qui la dévore. Cette usure est en moyenne de 50 pour cent, mais elle va parfois jusqu'à 500 et 600 pour cent. (V. enquête de M. Chabry.) Vraie plaie suppurante qui ruine l'élément arabe, mais enrichit le parasite juif, elle est

la continuation de cette grande trahison et nous prépare une révolte générale pour l'heure où surviendra une nouvelle guerre sur le Rhin.

*
* *

7° Dans les années qui ont suivi la guerre, Gambetta et sa bande n'ont pas cessé d'être aux ordres de Bismarck et de sacrifier toujours nos intérêts à ceux des Allemands.

Il faut lire, dans *la France juive* l'histoire étrange, autant que véridique, de cette courtisane juive, la fameuse Païva, qui, chassée des Tuileries par l'Impératrice, jura de se venger et s'adonna dès lors passionnément à l'espionnage, pour démolir l'Empire (1). En récompense des services qu'elle rendit à la Prusse, son amant et complice, Henckel de Donnersmarck, en fit sa femme légitime; lui-même devint le premier gouverneur de l'Alsace-Lorraine, et plus tard prince de l'Empire.

Non seulement nos républicains ne firent pas expulser de France cette espionne dont

(1) *France Juive*, pp. 98-99. Pour que sa vengeance fût plus sensible, elle acheta les diamants de l'Impératrice déchue et s'en para avec ostentation; puis elle se fit bâtir au fond de l'Allemagne (par l'ex-architecte des palais impériaux, Lefuel) une reproduction exacte de ces Tuileries, que des exécuteurs des vengeances juives avaient brûlées à Paris!

le rôle était archiconnu, mais Gambetta, dont notre badauderie française se faisait l'homme de la Revanche, l'ange du patriotisme, Gambetta continua d'être son familier assidu, et c'est à ses dîners en l'hôtel princier des Champs-Elysées et au château de Pontchartrain, qu'avec cet Hœnckel, espion intermédiaire de Bismarck et gouverneur dur et cruel des provinces arrachées à la France, Gambetta préparait, non pas notre relèvement, mais notre décadence, par la guerre à l'Eglise et la ruine de toutes les forces françaises! (1)

Il n'y avait pas là, hélas! de phonographe pour nous garder les termes de leurs conciliabules, mais des lettres authentiques publiées depuis lors par notre vainqueur fixent les principaux points de cette trame criminelle.

Dans une lettre du 23 décembre 1877, le comte H. de Donnersmarck rappelle au prince de Bismarck que c'est à la demande du Chancelier prussien que Gambetta a fait *remplacer notre ministre des Affaires étrangères*, jugé trop clérical, par le protestant Waddington, et notre ambassadeur à Berlin,

(1) Paul Bourget dit justement de lui : « Personne n'aura multiplié les ruines dans ce pays autant que Gambetta, et personne n'aura eu le verbe plus fécondant, semblait-il, et plus chargé des promesses de l'avenir. »

M. de Gontaut, par le comte de Saint-Vallier désigné par l'Allemagne. Hœnckel achève ainsi :

« Je lui ai répondu aujourd'hui *qu'en tout cas une attitude résolue contre Rome serait le plus sûr moyen d'arriver à un rapprochement ultérieur.*

A la fin du mois d'octobre, Votre Excellence a bien voulu me faire écrire par son fils que le fait d'entretenir des relations avec le « Prussien » Bismarck pourrait nuire à Gambetta dans l'opinion de ses compatriotes. A ce propos, je puis vous faire connaître que le prestige de Gambetta sur son parti est indiscuté et que le dictateur de Tours est resté *l'autocrate des républicains.* Si vous voulez bien m'y autoriser, je prendrai sur moi de vous envoyer Gambetta à Varzin, et, naturellement, selon que vous jugerez à propos, publiquement ou secrètement. Vous n'avez besoin que de faire un signe.

Le « père Joseph » du gouvernement actuel, l'homme sur qui repose la majorité parlementaire, *vous apportera, dans leur extension la plus large, l'empressement et le concours de la France,* pour réaliser ce qu'il estime nécessaire à l'établissement de relations régulières et confiantes en Europe et à la solution de la crise industrielle et commerciale, *à savoir une politique commune de l'Allemagne et de la France contre Rome,* le rétablissement d'un régime de confiance entre les deux pays, une entente réciproque sur le budget de la guerre.

Recevez, etc... »

HENCKEL DE DONNERSMARCK.

A quoi Bismarck répond :

LE PRINCE DE BISMARCK
AU COMTE HENCKEL DE DONNERSMARCK

Varzin, 28 décembre 1877.

Tous mes remerciements pour votre lettre du 23 courant que j'ai lue avec beaucoup d'intérêt.

Le changement de l'ambassadeur de France à Berlin m'a causé une satisfaction extraordinaire, etc...

En outre, et dans l'intérêt de Gambetta lui-même, je crois qu'il agirait prématurément et à la légère s'il se compromettait avec moi.

Je tiens trop à ménager son autorité pour faire rien qui puisse l'ébranler. C'est une des rares natures autoritaires qui existent encore en France. Et en considérant ses dispositions pacifiques, ainsi que la force encore considérable des partis qui lui sont apposés, je crois que pour le *moment le capital qu'il représente doit être ménagé*.

En tout cas, je vous suis très obligé d'avoir réussi, de cette manière, à établir avec lui des relations que je saurai entretenir et utiliser. Je vous remercie du bon souvenir que vous avez bien voulu garder de moi et je vous prie de compter sur des sentiments réciproques de ma part.

BISMARCK.

Mais qu'avons-nous besoin de témoignages étrangers? Le parti républicain nous en fournit lui-même qui prouvent l'accord de Gambetta avec les Allemands en faveur de la République et contre la France.

Témoin les *Souvenirs* de Mme Juliette Adam sur la période qui nous occupe.

M. Paul Bourget résume ainsi ce passage qu'on pourrait intituler : la patriote en face du traître :

Dès 1873, elle est troublée. Elle a su de bonne source que « Henckel est à Paris l'agent de Bismarck, chargé d'aider les républicains dans la lutte contre la droite... » Son instinct s'émeut. Rien de poignant comme le récit de la scène qui éclate à ce propos entre elle et Gambetta : « Il faut », dit la noble femme, devenue une voyante aussitôt qu'il s'agit de la patrie, « il faut que

Bismarck déteste la République pour que j'aie foi en elle. Si je croyais que la République entre dans les combinaisons de Bismarck, et que, par conséquent, elle n'est plus la Revanche, la certitude absolue de reconquérir l'Alsace et la Lorraine... » « Alors? » interrompit Gambetta. « Alors, je ne la servirais pas.. » « Je vous croyais d'abord *républicaine*? » « Non, d'abord Française... »

Bismarck, continue plus loin M. Bourget, savait que cette formule : « une Démocratie guerrière » est synonyme de cette autre : un cercle carré. Il savait qu'un peuple vaincu ne se refait qu'en s'appuyant sur les énergies profondes de la race et du sol. Il savait que la France, née et grandie monarchique et catholique, ne retrouverait la plénitude de sa force qu'avec sa famille royale et son Eglise. Tout son effort devait donc tendre à empêcher la Restauration et à favoriser l'agitation anticléricale.

On le voit, Gambetta est avant tout républicain, c'est-à-dire franc-maçon et juif, et nullement patriote, puisqu'il applique à son pays un programme conçu par ses pires ennemis et ayant pour but sa ruine. Cette ingérence de l'étranger dans notre politique intérieure ne doit pas nous étonner, dit M. Bourget, car

« En Démocratie, *cette ingérence est la règle* et elle se renouvellera indéfiniment, jusqu'à ce que la France ait été ramenée par le malheur à la vérité réparatrice Elle est tellement écrite dans les faits, cette vérité, qu'elle ressort de tous les récits écrits avec une entière bonne foi, même et surtout par des républicains, du moment qu'ils aiment la France. »

C'est l'évidence même, depuis nos désastres, Gambetta comme Bismarck n'ont qu'un même

désir, un même plan : maintenir au pouvoir la bande républicaine, faire une République dissolvante, user toutes les forces françaises dans cette lutte intestine, cette guerre à Dieu qui n'a jamais cessé depuis. Le cri de guerre de Gambetta : *le cléricalisme, voilà l'ennemi!* lui était donc inspiré par le chancelier prussien, et c'est à eux deux que nous devons trente ans de troubles et de ruines lamentables. (1)

Epilogue. — Cette trahison républicaine a eu son épilogue naturel. Le comte Hœnkel fut envoyé à Paris, par Guillaume II, pour nous porter son ultimatum, lors de la première crise marocaine. Ce choix seul valait un discours, il signifiait : je pourrais vous dire, renversez Delcassé ou demain mes troupes passeront la frontière, je préfère vous envoyer Hœnckel, qui est l'homme connaissant le mieux vos trahisons et vos compromissions; sa seule présence signifie : renversez Delcassé ou je vous fais connaître à la France qui demain vous jettera tous dans la Seine! Rouvier et la Chambre le comprirent ainsi : Delcassé fut renversé et, pour ce nouveau service, le complice de Gambetta, Hœnkel, fut créé *Prince de l'Empire*!

---

(1) Toute l'Allemagne savait que derrière Bismarck il y avait le juif Laskner son conseiller. qui l'excitait au Kulturkampf et à la lutte contre Rome.

* * *

8° Trahison encore et d'une importance incalculable, quand la même bande nous fit perdre **l'Egypte** et l'abandonner lâchement aux mains anglaises. En Egypte notre nom était honoré comme nul autre, depuis saint-Louis ; nos savants à la suite de Bonaparte, nos ingénieurs, nos missionnaires avaient ressuscité ce peuple ; nos religieuses et nos Frères lui avaient fait parler et aimer notre langue. Par leurs soins, l'Egypte, une des merveilles, un des trésors du monde, était à nous de cœur et de fait. Aussi jamais un républicain ne pourra tenter une explication de cet abandon de l'Egypte, ni laver son parti du reproche de trahison que nous lui faisons ici. Combien de millions vous a-t-on glissés dans la coulisse, misérables traîtres, pour ce crime qui fut une nouvelle amputation de la France, pire que ne serait la perte de l'Algérie elle-même ?

* * *

9° *Panama* ! Quand ce merveilleux canal de Suez fut à peu près perdu pour nous, nos espoirs se portèrent sur le grand canal interocéanique qui, creusé par le génie et l'or français, devait servir au transit des marines des deux mondes, et, de ce fait, amener

dans nos mains un pactole d'un nombre incroyable de milliards!

La petite épargne française, confiante en de Lesseps et en son Gouvernement qui soutenait officiellement l'affaire, y mit tout son bas de laine, 1 milliard 200 millions! Puis l'on vit qu'une grosse part de cet argent avait été engloutie dans la poche de parlementaires et de flibustiers juifs et judaïsants. Une panique survint qui n'emporta pas, hélas! la République, mais qui causa un nombre incalculable de ruines et de suicides.

A la première trahison, du chèque, nos Panamistes gouvernementaux en ajoutèrent bientôt une autre, d'une importance colossale pour l'avenir du pays, ce fut de n'assurer ni *l'achèvement du travail* plus d'à moitié fait, *ni le renouvellement de la concession*, puis d'abandonner aux États-Unis, pour un morceau de pain, pour un pourboire de valets (1), cette entreprise d'une valeur incalculable et mondiale.

Au premier milliard englouti là-bas,

(1) Le bénéfice n'en fut pas perdu pour tout le monde, et l'on sait qu'une famille de malfaisants métèques y a trouvé assez de millons, pour depuis, vivre en princes, prétendre, par leur journal de chantages et de scandales, diriger le Gouvernement et l'opinion, et travailler à la ruine de la France.

joignez les milliards de bénéfices que l'avenir nous réservait et dites si jamais gouvernement au monde s'entendit mieux à dévorer le pays qu'il devait défendre?

*
* *

10° *L'assassinat de l'Union générale et la ruine de l'influence française aux pays des Balkans.*

Si la ruine de l'Union générale n'avait été qu'une saignée considérable faite à l'épargne française, comme le Krach du Comptoir d'escompte, comme celui des sucres, et tant d'autres, nous n'en parlerions qu'au chapitre de nos désastres financiers, tous survenus au profit de juifs. Mais la disparition de l'Union fut plus qu'une perte énorme de capitaux, elle fut une diminution de l'influence française, un amoindrissement de la France elle-même. Et comme elle s'est faite en exécution du plan juif et allemand, et par des mains françaises, c'est donc bien une trahison réelle, considérable, dont les conséquences retentiront longtemps encore sur notre politique étrangère.

En effet, son très remarquable fondateur et directeur, M. Bontoux, n'avait pas seulement formé une clientèle de choix, réuni des capitaux assez considérables pour inspi-

rer de vraies craintes à la finance juive, il avait, par son influence personnelle auprès du gouvernement de Vienne et en Hongrie. réalisé ce prodige de faire attribuer là-bas à des compagnies françaises les affaires les plus importantes, celles qui, par le développement des pays balkaniques et de la Russie elle-même, avaient le plus magnifique avenir.

Il allait, en s'appuyant sur la France, la la Hongrie et la Russie, barrer là-bas la route aux intrigues allemandes et faire triompher l'hégémonie catholique dans toute la péninsule, d'Athènes à Pesth et de Cettigné jusqu'à Constantinople.

Outre vingt affaires aussi sérieuses, mais moins importantes, il avait fondé et mis en plein exercice : 1° la *Lahderbank* ou Banque impériale et royale des Pays autrichiens; 2° La Banque des Pays hongrois; 3° Les Chemins de fer de Pesth-Semlin-Belgrade; 4° les Chemins de fer de Serbie; 5° les Sociétés de Trifail et de l'Alpine.

La vitalité de ces cinq filiales, qui subsistent et prospèrent malgré la ruine de l'Union, prouve ce qu'elles auraient été capables de faire, si l'appui de celle-ci ne leur avait pas manqué. Quatre autres entreprises d'une importance colossale étaient également cons-

tituées et tout près d'entrer en plein exercice, si l'étranglement de l'Union n'était venu les faire sombrer. Les voici : 1° La Société française des Forces électriques était formée avec ses conseils techniques et des capitaux considérables : elle devait, en portant dans tous les immeubles des grandes villes l'énergie électrique, améliorer la condition des petites industries et résoudre le problème social du travail à domicile. 2° Pour la Banque de Belgrade, pour les Chemins de fer de l'Orient et pour les Chemins de fer Russes, tous les traités, tous les accords étaient conclus : et l'on voit assez l'importance que ces affaires auraient eue pour nous, en mettant dans nos mains tous les chemins de fer aboutissant à la Mer Noire, à Salonique, à Constantinople, au Caucase et à l'Extrême-Orient. Et quel avantage aussi pour nos alliés; le Transsibérien construit dix ou quinze ans plus tôt, c'était l'agression japonaise rendue impossible, ou la lutte amenant le triomphe de la Russie.

Tout cela était admirable, mais quand on a derrière soi un gouvernement de traîtres, il faut s'attendre à voir tourner *au profit des ennemis* tous les efforts tentés par les meilleurs Français pour leur pays. De voir ces affaires magnifiques en dehors de leurs griffes, les

juifs rageaient et les Allemands pestaient. Unir leurs efforts contre Bontoux leur fut facile : lutter contre lui sur le terrain de ses triomphes eût été long et difficultueux, tandis que faire assassiner ses œuvres, en France même et par des mains françaises, avec des ficelles légales et gouvernementales, c'était le comble de l'art... et sous un régime maçonnique et juif, c'était d'une simplicité merveilleuse.

En effet, en octobre 1881, une grande dame qui avait ses entrées à la cour de Berlin, rentrant à Paris, dit à un des collaborateurs de M. Bontoux : « *Prenez garde : l'Union générale est perdue : M. de Bismarck vient de prononcer sa condamnation?* » L'exécution suivit de près la sentence. Bismarck et le chef des juifs allemands, Bleichrœder, trouvèrent en France des exécuteurs complaisants en la personne du judaïsant Léon Say, ministre des Finances ; de Humbert, ministre de la Justice (le père de la grande Thérèse et le metteur en scène de la plus grande escroquerie du siècle!), enfin du juif Lœw procureur de la République, depuis célèbre comme Président de Chambre à la Cour de Cassation (art. 445!) et réhabilitateur de Dreyfus.

Brusquement, au retour d'un voyage d'affaires en Autriche, M. Bontoux est

arrêté. Prétexte? Une vague plainte déposée par un ahuri qui, dès la première explication, voulut retirer cette plainte non fondée. On l'en empêcha, et, sans perdre une minute : arrestation de Bontoux la veille d'une réunion générale qui eût tout éclairci et sauvé; constitution d'un expert qui, sur allégations mensongères, conclut faussement à un déficit de trois millions. Or, bien que ce coup libérât la Coulisse d'une dette de 115 millions à l'égard de l'Union, celle-ci avait immédiatement réalisables plus de 100 millions, en dehors de ce que lui devaient les agents de change.

Un premier magistrat refusa de déclarer la faillite : on en trouva pour cette besogne un plus complaisant, un détraqué qui fut enfermé comme fou furieux un mois plus tard. Le coup était porté, l'Union sombra. Il y eut des larmes en bien des familles françaises, mais grande joie en Israël et à Berlin. Et M. Bleichrœder put aller prendre là-bas la place de M. Bontoux!

* * *

11° Nos traités de commerce avec l'Italie, etc.

L'Italie nous devait tout. Nous avions favorisé sa naissance à l'unité, nous l'avions sauvée du démembrement, avions conquis pour elle des provinces (1859, batailles de

Montebello, Palestro, Magenta, Solférino).

Depuis, nous l'avions nourrie à nos dépens par des traités de commerce avantageux, ce qui ne l'empêcha point, par un chef-d'œuvre d'ingratitude, de se joindre à nos ennemis, et *aux siens*, en entrant dans la Triplice!

Par hasard, il se trouva chez nous un ministre patriote qui fit remonter à un taux raisonnable nos tarifs douaniers : du coup, l'Italie faillit sombrer dans la faillite ; les populations mouraient de faim, tout était dans le marasme et la duplicité royale piémontaise allait, ce semble, passer un mauvais quart d'heure.

Tous autres gouvernants que nos républicains en auraient profité pour dire à l'Italie : « Donnant, donnant ; sortez de la Triplice où vous êtes en vilaine compagnie avec l'ogre d'Autriche et le vautour prussien, et en bonne sœur latine, je vous rends d'excellents traités de commerce. »

Dans leurs âmes de maçons, le sectarisme a si bien tué le patriotisme que, trahissant l'intérêt primordial de la France, ils se bornèrent à demander au gouvernement italien... un service maçonnique !

« Empêchez-moi donc ces pèlerinages à Rome ; cognez-moi donc un peu sur ces Français qui vont au Vatican retremper leur foi et crier : Vive le Pape! »

Et soudain (fin sept. 1891), on vit, au mépris de la loi des garanties et du droit des gens, cette explosion de fureur de la canaille romaine, les échappés de bagne, de ghetto et de loges, maîtres de Rome, y poursuivant, souffletant, assommant et couvrant de boue et de crachats nos paisibles pèlerins, abaissant et déchirant les drapeaux français, hurlant : A bas la France! Vive Sedan! Vive l'Allemagne! Et d'un bout à l'autre de la péninsule, ce fut pendant trois ou quatre jours la même crise de haine et de folie furieuse.

Certains Français naïfs crurent que notre gouvernement allait faire au moins des représentations à l'Italie. Au contraire : « Bien joué! dirent nos républicains, et voici en récompense les meilleurs traités de commerce que vous puissiez souhaiter ».

Depuis, l'Italie a progressé à nos dépens, et elle a su multiplier contre nous les forteresses, les cuirassés et les régiments, avec les millions que nos traîtres lui ont fait gagner. Pour tromper la badauderie de nos foules, elle flirte de temps en temps avec nous ; un compliment, un bouquet, cela ne coûte pas cher : elle reste dans la Triplice, assurée qu'à l'expiration des traités de commerce, le juif Luzzati, qui préside habilement à ses finances, saura bien en obtenir le renou-

vellement, grâce à quelques signes maçonniques ou à quelques injures prodiguées au Pape.

Quand, demain, la France devra se battre face au Rhin, contre l'Allemand et l'Autrichien, l'Italie essaiera de nous poignarder dans le dos avec les armes que lui fournit la félonie républicaine, et sa flotte compte bien s'emparer de la Corse et de la Tunisie, où la prédominance de l'élément italien lui promet une conquête facile.

Pour d'autres traités de commerce, particulièrement avec les Etats-Unis, même abandon, même trahison de nos intérêts. Aussi, la répercussion ne se fait pas attendre, et c'est bientôt le marasme, puis la ruine pour une grande partie de nos industriels et de nos commerçants.

Ici, la cause n'en est plus le sectarisme étroit des Loges, mais l'avidité famélique de nos tristes politiciens. Puisqu'ils sont à vendre et que tout est à vendre sous la République, pourquoi les nations rivales se gêneraient-elles et n'achèteraient-elles pas pour quelques millions des traités avantageux qui leur rapporteront bien plus que le centuple chaque année?

Pour n'être pas infini, énonçons sans aucun commentaire les autres trahisons du

parti républicain : l'abandon définitif de nos droits sur l'Egypte, de nos droits à Terre-Neuve, ce qui achève de ruiner Saint-Pierre et Miquelon et des milliers de nos pêcheurs français; l'abandon de nos droits sur l'Ouganda, sur le Niger et la plus grande partie du Tchad, sur plusieurs de nos îles ou archipels de l'Océanie, etc.

Il est une trahison cependant sur laquelle nous devons arrêter quelques instants notre attention, parce qu'elle peut avoir rapidement des conséquences incalculables sur l'avenir de nos colonies et le développement du catholicisme dans le monde.

VIII

UNE IMMENSE TRAHISON RÉPUBLICAINE. — L'ABANDON DU PROTECTORAT CATHOLIQUE ET DE NOS PROPRES MISSIONNAIRES.

> « Partout où j'ai passé, j'ai pu constater que le catholicisme c'est la France, et que la France c'est le catholicisme... Un Français ne saurait rien faire contre le catholicisme qu'il ne le fasse au détriment de la grandeur de la France pour le plus grand avantage de quelque puissance ennemie... »
>
> (BRUNETIÈRE, discours à Besançon)

1° S'il est une nation dont on peut dire qu'elle n'est pas toute en ses étroites frontières, c'est bien la France. De fait, sa gloire dans le passé, les grandes actions de ses rois et de ses guerriers, les chefs-d'œuvre de son génie et de son cœur dans les lettres, dans les arts, dans la bienfaisance, la protection donnée par elle à l'Eglise et les privilèges reçus des Papes et du Ciel même, composaient à la France une couronne incomparable, un rayonnement unique et merveilleux.

Tout homme du monde entier, dans la mesure où il était civilisé et chrétien se sen-

tait « *deux patries,* la sienne et puis la France ».

Nous étions et nous demeurons encore, malgré tout, la nation élue d'en haut, le nouveau peuple de Dieu sur la terre.

Les meilleurs ouvriers de cette gloire et de ce pacifique rayonnement furent les légions de missionnaires, de frères, de sœurs que le cœur de la France catholique essaimait sur toutes les plages. Sans interruption depuis Charlemagne, et surtout depuis les Croisades, la France était, en même temps que sergent de Dieu et de son Eglise, gardien et défenseur officiel des missionnaires du Christ dans toutes les régions où les portait leur ardente charité. Non contente d'engendrer ses légions d'apôtres et de les protéger du Maroc jusqu'à la Chine, elle étendait joyeusement sur tous les autres la protection de ses armes et de son drapeau.

Sur l'ordre du pape, la *Propagande* rappelait à tous, le 23 mai 1888, la nécessité de conserver ce protectorat glorieux, partout où il existait ; et dix ans plus tard, en pleine persécution républicaine, Léon XIII, dans sa Lettre au Cardinal Langénieux, confirmait ce privilège six fois séculaire. (Lettre du 20 août 1898.)

2° Si manifestes étaient les avantages de

tous genres que la France recueillait de ce Protectorat, il eût paru à tous si criminel et si absurde de détruire ou d'amoindrir cette gloire, cette clientèle, cette diffusion de la langue et du génie français, cet essor commercial, que longtemps nos ministres républicains défendirent à la tribune ce privilège et le modeste budget consacré au maintien des œuvres d'Orient.

Tous ceux de nos ministres qui gardaient un atome de patriotisme et de mentalité française, même les Bourgeois, les Rouvier, les Delcassé, pensaient et parlaient sur ce point comme nos propres orateurs.

Veut-on quelques-uns de leurs témoignages? Ils sont d'autant plus précieux à conserver et à redire, depuis ces six années que s'exécute le mot d'ordre venu de l'étranger de tout dénigrer et tout détruire.

« *L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation* » disait GAMBETTA à Mgr Lavigerie.

« *Travailler à supprimer chez nous le catholicisme, c'est travailler à détruire en Orient le prestige de la France.* » JULES SIMON, discours à Caen, 27 mai 1892.

« *S'il y a une France en Orient, c'est aux Missionnaires catholiques que nous le devons.* » LÉON BOURGEOIS, ministre radical, discours au Sénat.

« Oui, les jésuites que j'ai vus en Extrême-Orient sont tous patriotes : » « *Nos religieux sont désintéressés et courageux jusqu'à l'héroïsme. En Orient, ils rendent d'immenses services ; la France se doit à elle-même de les aider et de les protéger. Le jour où elle les abandonnerait, c'en serait fait de son prestige dans tout l'Orient!* » M. Constans, ancien ministre radical et franc-maçon.

L'anticlérical Paul Bert, jadis ministre et gouverneur de l'Indo-Chine, ne parle pas différemment ; en 1886, dans une circulaire à nos résidents, il écrit :

« Les missionnaires ont été nos précurseurs en Indo-Chine, et, dans les périodes de troubles, les premières victimes des mouvements insurrectionnels. Ils nous ont aidés de leurs renseignements et de leurs conseils. Aussi, les populations chrétiennes ont été souvent persécutées, non seulement pour raisons religieuses, mais comme amies des Français. *Nous ne devons pas oublier nos dettes de reconnaissance.* »

Marins, savants, explorateurs, tous ceux qui les voient à l'œuvre, font de nos missionnaires le même éloge, L'illustre *Courbet* et les amiraux de *Cuverville*, *Aube*, etc., ne tarissent pas sur leur compte. L'amiral *Humann* écrit : « Partout où réside le mission-

naire, le nom de la France se fait aimer, son prestige s'accroît et s'affermit. »

« C'est aux congrégations que nous devons la plus grande partie de nos succès dans la conquête morale du globe », dit un article documenté de la *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1883.

« En Chine, écrit *l'Amiral Jurien de la Gravière*, tous les prêtres catholiques ont le cœur français, tous les missionnaires apprennent à leurs néophytes à bénir le nom de la France. » Des universitaires, tels *Victor Guérin*, chargé de nombreuses missions officielles en Orient, *M. Larroumet*, *M. Gabriel Charmes*, font de nos missionnaires et de leurs œuvres un éloge enthousiaste.

« Si, dit ce dernier, notre prestige n'est pas, malgré nos fautes, tout à fait ruiné dans l'Orient méditerranéen, c'est aux congrégations et aux moines que nous le devons. Si tout le monde parle français en Egypte, c'est aux frères de la Doctrine chrétienne qu'on le doit ; si on le parle mieux encore en Syrie, c'est aux Jésuites, aux Lazaristes, aux écoles grecques-catholiques et maronites qu'en revient le mérite. Les services qu'ont rendus à l'influence française les modestes sœurs de Saint-Joseph sont incalculables. Partout elles ont fait aimer notre nation, en

même temps qu'elles en ont enseigné la langue. *Les indigènes nous jugent d'après quelques religieux et quelques religieuses qui passent leur vie à répandre des bienfaits autour d'eux.* »

Un libre-penseur *M. Aymonnier*, qui a passé dix-huit années en Asie, avant de devenir directeur de l'Ecole coloniale, écrit dans son livre : « *La langue française et l'enseignement en Indo-Chine* » : « Au lieu d'entraver en France le recrutement des missionnaires, ce qui est inconcevable et ce qui est malheureusement exact, doublez leur nombre, envoyez-en des centaines et subventionnez-les largement, pour enseigner le français en même temps que la religion. Vous pouvez leur donner jusqu'à deux millions de subvention annuelle *et jamais millions ne seront mieux placés. L'enseignement seul enchaîne à jamais. Entre tous, ceux-là sont les plus merveilleux enchaîneurs...* »

Un autre libre-penseur *M. Foncin* écrit dans la *Revue bleue* (14 juillet 1900) : « Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui, à Jérusalem, soignent les lépreux, font plus pour la France et la langue française que le prestige de milliers et de milliers de baïonnettes ! » Il se rencontre ici avec Fuad-Pacha, qui disait au Consul de France en 1860 : « Je ne crains

pas les 40.000 baïonnettes que vous avez à Damas. Mais je crains les soixante robes que voilà !... (et il montrait les missionnaires), parce que ces soixante robes font germer la France dans le pays ! »

Le ministre Crispi déclarait de même devant la Chambre italienne que, pour nous attacher la Tunisie, « le cardinal Lavigerie et ses missionnaires avaient rendu à la France plus de services qu'un corps d'armée ».

Au reste l'Histoire montre que c'est à nos missionnaires que nous devons la plupart de nos colonies.

Les Jésuites donnèrent jadis à la France le Canada et la Louisiane. Nous devons le Sénégal à deux prêtres du Saint-Esprit.

Ce sont les Prêtres de la Mission qui nous introduisirent en Annam. Ce sont eux qui, en 1787, obtinrent pour la France, en Cochinchine, un traité lui accordant le commerce, un port et une île.

C'est un autre congréganiste, le P. Jannin, qui nous a ouvert le Cambodge. Aux Pères Maristes, nous devons presque toutes nos colonies d'Océanie : la Nouvelle-Calédonie, comme le racontait la *Revue des Deux Mondes* (15 avril 1900); les Nouvelles-Hébrides, les Archipels de Fidji, de Samos, des Salomon. Ils nous auraient de même conquis et civi-

lisé la magnifique terre de Nouvelle-Zélande, si nous n'avions refusé de les suivre, et laissé tomber ce joyau aux mains des Anglais. En 1888, le journal *Le Temps* constate qu'ils viennent de convertir toute l'île de Futuma, ce qui a décidé les naturels à demander *unanimement le protectorat* français.

A Madagascar, l'idée française ne s'était conservée depuis Vincent de Paul, que par l'héroïsme de ses Lazaristes : eux et les Jésuites avaient couvert cette île de missions bienfaisantes et d'écoles; ils nous l'auraient conquise sans intervention armée, si la politique imbécile n'avait trois ou quatre fois ruiné leurs œuvres au profit des protestants anglais.

Le Congo nous a été ainsi conquis, plus encore par nos missionnaires que par nos soldats.

Non contents de nous donner ainsi de nouvelles terres, de les civiliser, d'y enchaîner à nous les cœurs par notre langue, par notre foi, par l'amour de la France, ils défrichent au péril de leur vie marécages et forêts, ils répandent la culture, tous les arts utiles, et ne s'adressant pour leurs achats qu'à la mère-patrie, ils ouvrent de nouveaux débouchés à son commerce.

Vienne une expédition, ils sont, comme à Madagascar, au Tonkin, au Congo, les aumôniers volontaires de nos soldats, soignant les blessés, les malades, consolant les mourants, embaumant leur dernière souffrance dans le souvenir de la famille et l'espérance du ciel.

Devant le danger, la fièvre, les plus terribles épidémies, pas un, pas une ne recule.

Au Sénégal, le choléra qui désole nos troupes tue ainsi au chevet des malades 9 des sœurs de Saint-Joseph et 11 des frères de Lamennais; aux survivants, le gouvernement d'alors distribue 29 grandes médailles d'or. Au Congo, en Cochinchine, le typhus les décime; à la Guyane, c'est la fièvre jaune. Cette dernière colonie semblait ruinée et perdue quand, pour la sauver, vint avec ses sœurs la Mère Javouhey, cette femme au grand cœur, au génie organisateur, que Louis-Philippe appelait *un grand homme* et que tous les spécialistes ont nommée la plus grande figure française de la colonisation au XIXe siècle!

Leur patriotisme est d'une telle trempe que l'abandon ni les persécutions ne le peuvent amoindrir.

En 1904, le gouvernement allemand, apprenant que tombait en ruines la Trappe fran-

çaise de Terre-Sainte, offrit de la rebâtir, de la doter, de la protéger, à condition qu'elle acceptât des Trappistes allemands à la place des français. Voici l'admirable réponse du Père général : « Ancien soldat, ancien combattant de 1870, je réponds au nom de tous mes religieux : La Trappe de Palestine restera pauvre, mais elle demeurera française. »

Antérieurement, nos missionnaires avaient fondé chez les Zoulous un hôpital que notre gouvernement aidait d'une subvention. Apprenant que cette subvention est enlevée, le consul anglais se présente et offre de la rétablir sur son budget. Refus poli, mais énergique du supérieur, au grand étonnement du consul qui lui répond : « Je vous admire, je vous admire ! *Ah ! si tous les Français avaient votre patriotisme, la France serait sans rivale dans le monde !* » (1).

Pour notre malheur, il s'en faut bien que tous les Français aient le patriotisme de nos missionnaires. Par sectarisme, par vanité basse, un trop grand nombre dans le Bloc républicain trahissent manifestement leur pays.

Aussi, c'est depuis l'arrivée au pouvoir de

(1) Voir l'admirable conférence de M. Eyraud, 17 décembre 1908.

persécuteurs fanatiques comme M. Combes, de protestants sectaires comme Pelletan, Doumergue et autres, que s'accomplit l'œuvre antifrançaise, l'œuvre néfaste, l'œuvre de mort devant laquelle avaient reculé tous les ministères antérieurs. On abandonne pièce à pièce notre Protectorat que nos rivaux italiens, allemands, anglais, recueillent avidement ; on laïcise méthodiquement, froidement, nos écoles et œuvres des colonies ; on s'efforce lentement, mais sûrement, de tuer nos missions elles-mêmes !

Elle n'est pas vaine la menace de Viviani aux étoiles, car on éteint le rayonnement bienfaisant de la France sur le monde ! On prépare la conquête anglaise et protestante de toutes nos colonies !

Depuis 1902, surtout, les ruines se précipitent.

A Madagascar, les frères des écoles chrétiennes et les sœurs de Saint-Joseph de Cluny avaient, en vertu de contrats passés avec le gouvernement colonial, ouvert de nombreuses écoles dans lesquelles les élèves avaient afflué par centaines de mille, faisant baisser des deux tiers la clientèle des écoles protestantes anglaises et anglophiles.

Dès 1903, on retire les subsides, on laïcise le plus grand nombre des écoles, en résiliant

honteusement les contrats passés avec les religieux. Résultat immédiat : dépenses bien plus considérables et prédominance du protestantisme anglais, au point de faire crier au gouverneur anticlérical Augagneur : les protestants sont la peste de Madagascar!

Comment s'en étonner? Nos instituteurs laïques ne s'expatrient pas aisément, même au prix moyen de 5.000 francs par an, mais la société biblique de Londres tient là tout prêt son personnel d'épaves recrutées partout, qu'elle emploie aussitôt pour sa plus grande gloire, et elle a, ne l'oublions pas, un budget annuel de 75 millions, contre lequel ne peuvent lutter nos Congrégations ici amputées et ruinées.

Dans *l'Afrique occidentale, Guinée, Côte-d'Ivoire, Dahomey*, le gouverneur, M. Roume, reçoit l'ordre de précipiter la même transformation qui a dû être complète en 1904.

Même sinistre besogne au *Sénégal*, où l'on ruine les œuvres des Frères de Ploërmel et des héroïques Sœurs de Saint-Joseph!

A Saint-Pierre et *Miquelon*, malgré la population entière, on chasse les frères et les sœurs de leurs écoles, et même, en violation de la loi, on empêche l'ouverture d'autres écoles par des laïques catholiques.

Survenant après la ruine de la pêche sur le

banc de Terre-Neuve, ruine accomplie par le gouvernement pour faire plaisir à l'Angleterre, après l'exode d'une partie de la population que la misère contraint à s'expatrier au Canada, et l'augmentation incessante des impôts, ce nouveau coup frappant au cœur ces croyants dont la foi est l'unique trésor dans leur vie de misères, provoque une exaspération qui ne se peut dire. Toute la population sort et, drapeau américain en tête, au cri de « Liberté ! Liberté comme en Amérique ! » se porte devant la maison du gouverneur. Voilà comme nos maîtres traitent leurs esclaves au XXe siècle ! Et malgré ce coup, cette menace de révolte et la pression de l'opinion en France, nos sectaires n'ont pas permis aux Français de là-bas cette chose légale, cependant, l'ouverture d'écoles libres où l'on ne fasse pas de leurs enfants des impies et des bandits.

En 1903, le protestant Doumergue prescrit de laïciser à la *Guyane*, à *Mayotte*, à *Tahiti*, en *Nouvelle-Calédonie*, toutes les écoles, même celles des services pénitentiaires.

En dépit des réclamations des populations, mêmes hécatombes dans l'*Inde*, à la *Guadeloupe*, à la *Réunion*, puis en *Indo-Chine*.

En *Tunisie*, on a vu ce spectacle étrange : le Bey, qui de lui-même aurait continué à

protéger ceux qu'il voyait travailler si bien pour la France, le Bey contraint par ce gouvernement infâme de les frapper pour laisser le champ libre aux influences étrangères !

Mêmes déplorables effets en *Algérie* : les diaconesses anglaises et les instituteurs soi-disant laïques, en réalité très cléricaux, mais d'un cléricalisme protestant et antifrançais, ont maintenant toute liberté d'enseigner aux Arabes la haine de la France et l'amour de l'Angleterre avec l'attente de sa conquête.

Aux divers budgets, il va en coûter vingt fois plus ; chaque élève de nos écoles congréganistes coûtait en moyenne 4 francs par an, il coûtera désormais 105 à 120 francs !

Un grand nombre d'écoles, en Orient, se videront et disparaîtront au profit des écoles des nations rivales : car, selon le mot d'un de leurs chefs, les Orientaux ne consentiront jamais à confier leurs enfants à des hommes *qui ne prient pas* !

Plus malheureuses, nos colonies n'auront pas le choix : le laïcisme qui, en France, de l'aveu de Buisson, ne nous donne que des apaches, préparera là-bas des assassins et des empoisonneurs à nos malheureux soldats, comme il arriva en Indo-Chine l'été dernier. Qui sera responsable des massacres

et des ruines ? Qui prépare ouvertement la perte de notre empire colonial ?

Qui ? mais le Bloc, agent des loges juives et agent de l'Angleterre. Aux preuves, que j'ai données plus haut, que le cabinet, surtout avec Clémenceau, est bien le gouvernement de l'étranger, et que nos ministères, surtout aux Colonies, avec Doumergue, ne sont plus que des succursales des ministères anglais, aux accusations des anciens ministres Galliffet, Mercier, Flourens, faut-il en joindre d'autres qui montrent le protestantisme anglais et la société biblique installés chez nous en maîtres et dirigeant nos administrations coloniales et autres ?

Voici le témoignage d'un ancien ministre républicain, d'un homme intègre qui a eu toujours l'amour des choses coloniales et le culte de la patrie ; ministre pendant quelques temps de la Marine et des Colonies, il dit avec une patriotique douleur ce qu'il a vu :

« La Maçonnerie, quelle que soit son importance, n'est encore qu'un instrument de seconde main. La tête qui fait agir ce bras est en dehors et au-dessus de la Maçonnerie. C'est l'*organisation biblique*, dont le foyer est à Londres, et dont les tentacules nous enserrent de toutes parts... (1)

---

(1) Combien prophétique ce jugement de Guizot sur l'action des huguenots en pays de mission. Vers la fin de la monarchie de Juillet, le comte de Gasparin, conduisant une délégation de protestants, vint demander

Je trouvai installée comme chez elle, dans nos affaires de Madagascar, A LA PLACE DU GOUVERNEMENT, *la Société des Missions évangéliques de France, et, avec elle, le haut Protestantisme français, de concert avec les* MISSIONS ANGLAISES.
Sorti du ministère, *et ayant dès lors les yeux ouverts,* j'ai vu cette puissance, QUE JE CROYAIS NATIONALE, *notre haut Protestantisme, passé à l'état de simple rouage dans l'organisme biblique anglo-saxon, incarnation du génie anglais, vigilant gardien et instrument de l'hégémonie anglaise. Aujourd'hui, notre protestantisme orthodoxe, serviteur de l'Angleterre par haine aveugle du Catholicisme, est devenu maître, non seulement de la politique coloniale,* MAIS AUSSI DE TOUT NOTRE PERSONNEL DIRIGEANT. *La mainmise de ce cléricalisme sur nos pouvoirs publics, jointe à l'intervention du Sémitisme et de la Maçonnerie, explique les agitations dont la France est tourmentée...* »

(M. DE MAHY, cité dans la *Libre Parole*, 6 déc. 1908).

Le premier point du programme juif, se faire des nations protestantes un marteau pour écraser les catholiques, continue donc de s'accomplir. Mais gare, ensuite, aux peuples protestants !

---

au ministre des Affaires étrangères, M. Guizot, son appui et son concours budgétaire pour une mission protestante à établir en Syrie. — « Vous n'obtiendrez ni l'un ni l'autre, répondit sèchement M. Guizot. — Eh quoi ! vous allouez des subsides aux établissements des jésuites, et vous refuseriez la même faveur aux nôtres ? — Assurément ! les jésuites représentent en Syrie l'influence française. — Et nous ? — Nous ? hélas ! dit tristement Guizot, une déplorable fatalité nous condamne, nous autres, fils de la Réforme, à incarner au dehors l'influence britannique. En Syrie, nos missionnaires seraient les fourriers de l'Angleterre ! » (EYRAUD (*loco cit.*).

IX

LE DISCRÉDIT UNIVERSEL DE L'IDÉE RÉPUBLICAINE.

« Si la République n'est pas la liberté, je n'ai que faire de la République. »

Henri MARET

L'idée républicaine est-elle en progrès dans le monde civilisé?

On le répète souvent; ce n'en est pas moins faux.

Les théoriciens, ceux qui font de la politique, en chambre, dans leur imagination, peuvent seuls le penser ou essayer de le faire croire.

L'Europe du Moyen Age était couverte d'innombrables Républiques. Après des luttes et des rivalités sans fin, presque toutes ont disparu, englobées dans des monarchies plus ou moins vastes.

Les transformations inverses de monarchies en Républiques sont des exemples si rares qu'ils n'infirment point la règle.

Celle d'Angleterre, produite entre autres causes par l'ambition de Cromwell et des juifs, n'eut aucune durée. La nôtre de 1789,

causée surtout par la Maçonnerie judéo-anglaise, n'aurait été aussi qu'un accident sans lendemain, si les influences étrangères qui poursuivent l'abaissement des nations catholiques ne nous ramenaient sans cesse au régime dissolvant par excellence.

Malgré ses préférences républicaines et son sectarisme huguenot, E. de Laveleye est forcé de dire que l'avenir ne semble pas de longtemps en faveur de la forme républicaine. Cet aveu lui coûte d'autant plus, qu'il ne manque pas une occasion de répéter que l'idée républicaine découle logiquement des croyances protestantes.

Prions-le alors de répondre à cette double question :

Pourquoi les nations qui sont depuis bientôt quatre siècles les citadelles du Protestantisme : Angleterre, Allemagne, Hollande, Danemark, Suède, n'ont-elles pas adopté encore la forme républicaine ?

Et pourquoi la Maçonnerie, qui est conservatrice du trône et de l'autel chez les nations protestantes, n'essaye-t-elle d'imposer un programme républicain et révolutionnaire que chez les nations catholiques ?

La raison vraie n'en est-elle pas que les protestants se sentant divisés et subdivisés, donc affaiblis, au point de vue religieux,

veulent garder à tout prix la forme monarchique, créatrice de puissance et de prospérité, tandis qu'ils sont heureux, et les juifs leurs alliés aussi, d'imposer l'anarchie républicaine aux peuples catholiques.

La persistance de la forme républicaine aux *États-Unis* pendant plus d'un siècle, sans dommage pour leur prospérité, n'est pas une preuve contre nos idées.

La durée de leur République s'explique par certaines causes qui ne se peuvent rencontrer chez nous, et leur constante prospérité tient à d'autres avantages également irréalisables ailleurs.

Née au milieu de populations neuves, variées de race, de langue, de religion, leur République eut le double avantage d'être imprégnée, dès son berceau, d'ardente foi chrétienne et de revêtir la forme fédérative et décentralisée, bien préférable aux fausses Républiques unitaires que nous connaissons.

Elle a su attribuer au gouverneur de chaque État et au Président de la Confédération des pouvoirs qui dépassent ceux de bien des monarques constitutionnels.

Malgré tout cela, malgré une prospérité qui vient autant de l'énergie des races en présence que de la richesse merveilleuse et de l'immensité du sol, bien des signes de

malaise s'y remarquent et bien des maux précurseurs de toutes les décadences démocratiques.

Les hommes d'État éminents, les chrétiens fervents qui ont fondé la Fédération et assuré ses premiers pas, ont fait place peu à peu à la horde des politiciens. Comme partout où sévit le suffrage universel, les élections se font par la double corruption de l'or et des promesses. Une fois élus, ces incompétents ne savent, comme les nôtres, que bâcler une multitude de lois ou incohérentes ou funestes, et multiplier les dépenses au profit de leur clientèle.

Contre ce déluge de bills et ce pillage des deniers publics, l'esprit pratique des Américains dresse plus haut chaque jour l'autorité du gouverneur d'État (déjà armé du droit de « veto ») et les pouvoirs si étendus du Président de la Fédération. Et cela donne raison à ceux qui assurent que la grande République s'éloigne chaque jour de la forme républicaine, pour aboutir bientôt à un impérialisme monarchique — poussée qu'elle y est par l'instinct de la conservation —, et ne donne point tort à ceux qui voient dans le suffrage universel et dans le parlementarisme deux sources intarissables de maux et de ruines.

En France, la République commençant toujours moins haut et n'ayant pas la forme fédérative qui retarderait l'explosion de ses excès et de ses vices intrinsèques, a bientôt fait de rouler dans le marais démagogique.

Loin qu'elle ait pour parrains des Washington, des Jefferson, des Moreno, des Garfield, nous ne trouvons à son berceau que des rêveurs ou des sectaires ambitieux, des Lafayette, des Girondins, des Floquet, des Pelletan, des Ferry ; des agents plus ou moins conscients de l'étranger, les Mirabeau, les Danton, les Gambetta ; puis la tourbe odieuse des politiciens, tous les sans foi, ni loi, tous les sans Dieu, ni maître. Ce qui à fait dire qu'en France si tous les républicains ne sont pas des coquins, tous les coquins sont sûrement républicains.

Aussi, combien rares furent toujours, dans ce parti, les vrais républicains et avec quelle hâte la secte les excommuniait, les rejetait, dès qu'elle les voyait se refuser à nier, à persécuter et à détruire.

Ce fut l'histoire des Girondins, celle de Jules Simon et de MM. Méline et Ribot !

Le vieux républicain H. Maret, voyant la République devenir plus tyrannique que tous les gouvernements qui l'ont précédée, écrivit un jour : « **Si la République n'est plus**

la Liberté, je n'ai que faire de la République ! »

Ridiculisant l'absence de toute conviction sincère chez les ministres du présent cabinet, il en disait :

« Aimez-vous les radicaux ? En voici, et du meilleur teint. Ils ne blanchissent qu'en vieillissant. Préférez-vous les modérés ? Tournez-vous. Toutes ces dames sont au salon. Nous avons également un comptoir de caméléons très bien fourni. Vous aurez beau les regarder, vous ne connaîtrez jamais leur couleur : ils les ont toutes. Entrez, messieurs, faites-vous servir ! Nous avons jusqu'à un socialiste et un dissident et demi. C'est tout ce que nous avons pu nous procurer pour le moment ».

Une autre fois, absolument écœuré, il écrit cette condamnation du Régime : « C'est ça leur République ? La politique actuelle, c'est l'avachissement final ; c'est l'enseignement universel du mépris pour tout ce qui n'est pas l'assiette au beurre ; c'est la conviction généralisée que tous les hommes qui font de la politique sont des farceurs, et qu'aucun d'eux ne songe à un autre triomphe que celui de son intérêt. *Doctrines, principes, justice, égalité, liberté, tout ce qui était grand, tout ce qui était noble, tout ce qui consolait, tout s'écoule au ruisseau, en route pour l'égoût !* » (1)

(1) « Dans les milieux les plus divers on entend tous les jours cette phrase : « Ah ! la République n'a pas donné ce qu'elle avait promis ».

« Les étrangers à idées libérales voyant évoluer

Voici comment parle de la République un autre vigoureux esprit, trop libre pour ne pas s'évader des illusions démocratiques :

« Le régime parlementaire est un mythe. Dès qu'il essaye de se réaliser vraiment, il dévoie ou il se dément. Au reste, *il ne dure tant que parce qu'il se résout toujours en quelque fausse dictature.* Sans remonter plus haut, nous avons eu celle de Combes, nous avons celle de Clémenceau, une dictature subalterne, sans responsabilité, sans unité, sans continuité, et pour le compte, non de la nation, mais d'*une maffia de financiers,* de politiciens et de journalistes.

Institué pour surveiller et restreindre les dépenses du pouvoir, le Parlement est devenu une machine sans frein possible de gaspillage et de ruine. On est engagé dans la pente rapide de la surenchère et du pillage, et jusqu'à la catastrophe.

Non plus que la force, ce n'est pas l'adhésion libre qui soutient le parlementarisme, mais la corruption, une corruption à répercussions infinies.

Le plus sûr appui de notre République, ce sont les 900.000 fonctionnaires qu'elle entretient, puis ce sont

---

notre régime n'ont plus aucune envie de l'instaurer chez eux...

« La République est si abjecte qu'elle a démoralisé le peuple tout entier.

« Vienne une minorité royaliste ayant quelque énergie : c'en sera fait de Marianne; nul ne se lèvera pour la défendre.

« Mais, nous, la défendrons-nous ? Il faut espérer que non...

« Aujourd'hui, la réaction c'est la République radicale.

« Sauver encore la République ?... et comme bénéfice net, quelques Viviani et quelques Briand de plus ? Ah ! non, mille fois non !

« Loin de penser à sauver Marianne, il vaudrait mieux envisager la possibilité de *concourir à son étranglement.*

(Mme Madeleine Pelletier, dans la *Guerre sociale,* 6 février 1909.)

les deux millions d'électeurs postulants ou qui se contentent de sportules d'occasions. Trois millions de clients, c'est plus qu'il n'en faut pour constituer *une majorité ministérielle comme il n'y en a jamais eu*, vexer 10 millions de catholiques, exploiter 8 millions de prolétaires et *livrer délibérément à l'étranger un pays* de 38 millions d'habitants ».

(M. G. Deherme, dans la *Coopération des Idées*) :

Puisse demain toute la France répéter ce cri que profère ici un homme ramené de loin par son intelligence loyale et son amour du peuple, M. Pierre Biétry :

Nous n'avons pas à répéter chaque jour que nous sommes des *Jaunes propriétistes* et rien autre, mais si, comme par hasard, les « républicains » sont tous pour Dreyfus, s'il faut être *pour le traître* à moins d'être chassé de la République, nous accepterons cette dernière éventualité. Si : *Vive la République!* est synonyme de : Vive les juifs, nous serons *antirépublicains*. Si le cri de vive la liberté est un cri séditieux en régime républicain, nous continuerons cependant à pousser ce cri. Si les rachats, les monopoles, l'expropriation systématique des citoyens par le socialisme d'Etat sont choses essentielles en République, nous détruirons cette République-là. Si les catholiques sont des parias en République, s'ils n'ont plus le droit de posséder en commun, à l'abri des lois, de faire enseigner leur foi, si les Français ne peuvent professer l'histoire véritable et sont livrés aux inventions pornographiques d'un Thalamas et des juives qui reçoivent le monopole officieux des « Hautes études » ; si les policiers républicains, les magistrats républicains peuvent violer impunément le Code, la liberté individuelle, la propriété, mettre les scellés sur les domiciles de qui bon leur semble, selon leur bon plaisir; si tout cela c'est leur République, eh bien oui : « A bas la République! »

(*Le Jaune*, 23 janv. 1908.)

Enfin, écoutons comment, en avril 1907, parlent du régime trois journaux organes types des trois nuances (rose, rouge et noire) du parti :

La *République française*, organe du progressisme modéré, écrit :

> **La France est littéralement sens dessus dessous.** L'indiscipline et le désordre règnent sur tous les points. Un vent de révolte souffle du nord au midi, ébranle les ministres sur leur siège et les institutions sur leur base.
> La question désormais est simplifiée.
> *A bas la République ? ou à bas le Socialisme !*
> Choisissez, faites vite. **Il n'y a plus un jour à perdre.**

Le *Matin*, organe du radicalisme bourgeois, écrit :

> *Ma parole ! on ne sait pas comment la France, que vous travaillez à ruiner, ne vous a pas encore flanqués à la porte. Ça viendra, n'ayez crainte !* **Ça vient.**

La *Guerre sociale*, organe du socialisme révolutionnaire, écrit :

> On ne se doute pas, dans les sphères gouvernementales et parlementaires, **de la rapidité avec laquelle se décompose l'idée républicaine dans les milieux ouvriers, jadis si républicains.** Une bonne partie de la classe ouvrière et paysanne, une bonne partie des petits fonctionnaires en sont arrivés à ce point d'écœurement que, si les anciens partis monarchistes avaient quelque chose dans le ventre, **ils pourraient balayer la clique républicaine qui nous gouverne sans qu'aucun de nous lève le petit doigt pour la défendre.**

En résumé, du haut de leurs ignobles tréteaux, nos maîtres nous font jouer actuellement le rôle des esclaves ivres de l'antiquité : ils semblent avoir juré de dégoûter à jamais l'univers de cette forme républicaine.

N'a-t-on pas entendu, il y a deux ans, les socialistes allemands, par la bouche d'un de leurs pontifes, déclarer hautement que notre *République n'est pas du tout leur idéal et qu'ils sont trop patriotes pour désirer d'échanger leur gouvernement contre le nôtre!*

Quand, vers la même époque, la Norvège, s'étant détachée de la Suède, refusa tout autre régime que la monarchie, on interrogea au sujet de cette préférence le savant et fameux Nansen. Voici sa réponse : « Nous avons fait choix de la monarchie pour trois motifs : le premier, c'est que la Norvège n'étant pas riche, nous voulons un gouvernement économique, et, vous le savez, *la République est le plus coûteux des régimes*; le deuxième, c'est que nous voulons être forts, *la République nous eût rendus trop faibles* vis-à-vis de la Suède; enfin, le troisième, c'est que *nous voulons être libres :* nous ne nous soucions nullement de subir la tyrannie des partis ». Quelle fermeté de bon sens ! mais que suprême dédain pour les fameuses blagues

républicaines, dont la partie ignorante de nos Français est encore entichée!

Quoiqu'il en soit de cette désaffection du régime à l'étranger et parmi la grande masse de nos compatriotes, l'heure semble bien proche où, sous peine de désagrégation totale et de mort, notre pauvre et cher pays devra secouer l'innombrable vermine de ce gouvernement tout entier parasitaire.

Il aura ensuite, espérons-le, de la bonté du Ciel et de l'énergie des vrais Français, un régime réparateur. Alors, oh alors! s'il se trouvait encore un malheureux inconscient pour oser prononcer le mot de République, la voix de tous aussitôt le condamnerait à la douche et au cabanon!

X

LES RAPPORTS DE L'EGLISE ET DE L'ÉTAT. — HIER, AUJOURD'HUI

« A César, ce qui est à César; à Dieu ce qui est à Dieu. »

« Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Église. »
(S. AMBROISE.)

I. — Coup d'œil sur le passé

Un fait éclate dans notre Histoire, mais qui ne sera jamais trop remarqué. S'il est arrivé peut-être qu'un pape du Moyen Age ait voulu, pour le plus grand soulagement des peuples ou pour le triomphe de la loi morale, dominer passagèrement le pouvoir séculier, par contre, il s'est produit des centaines de fois que nos souverains ou leurs représentants ont perdu, à vouloir vassaliser l'Église, le meilleur de leur temps et de leur puissance.

Avec d'excellentes intentions, Charlemagne, témoin de la sagesse des évêques, les comble de prérogatives séculières: il les fait comtes, barons, juges, gouverneurs de villes ou de provinces. Mais bientôt, l'habitude lui vient

de confondre le temporel et le spirituel, et de choisir toujours parmi ses hommes, et de sa seule initiative, ces évêques-comtes et ces barons-évêques. Quand on confère un pouvoir séculier, et en même temps un évêché, une abbaye, et qu'on le fait par la remise solennelle de la crosse et de l'anneau, comment ne pas se croire en tout le supérieur de ceux que l'on a ainsi élevés et intronisés ?

Outre ce désir de dominer l'Église, il y eut souvent, chez nos souverains et chez leurs légistes, surtout depuis Philippe-le-Bel, l'appât des biens d'Église et le désir d'en enrichir le plus souvent possible le Trésor obéré ou les familles nobles ruinées.

Charles VII, sauvé par la main divine et devant tout, lui et son peuple, à cette série de grands miracles qu'est la vie de Jeanne d'Arc, n'eût-il pas mieux fait de s'occuper à achever l'œuvre de la Libératrice et à panser les maux d'une interminable guerre, plutôt que de vouloir amoindrir le Pape et enchaîner l'Église par les décrets du Conciliabule de Bâle et par les liens de la Pragmatique de Bourges ?

Le Concordat de 1516-1517 détruit la Pragmatique, contre laquelle les papes n'avaient cessé de protester, et règle un peu moins mal les rapports entre les deux pouvoirs ;

mais le roi conserve la funeste prérogative du choix des évêques et du plus grand nombre des bénéficiers.

En effet, d'après les conventions faites entre Léon X et François Ier, le roi, dans les six mois de la vacance d'un siège, présente et nomme au pape un candidat (âgé d'au moins vingt-sept ans, docteur ou licencié en théologie ou en Droit canonique), *præsentare et nominare,* dit le texte.

Si le candidat est refusé, il en présente un autre dans les trois mois qui suivent. Passé ce délai, le pape y pourvoit. Même chose pour les abbayes ou prieurés, sauf le premier délai qui est de trois mois, l'âge vingt-trois ans; la qualité : un moine du même ordre.

Cette prérogative royale était exorbitante et donna lieu à de trop nombreux abus.

Derrière les atermoiements et les faiblesses du pouvoir à l'égard du Protestantisme, sous François Ier, sous Henri II et ses fils, qu'y a-t-il, sinon le désir sacrilège d'amoindrir l'Église et de profiter de ses embarras pour la dépouiller et la dominer? Et cela se fit-il sans dommage énorme pour la nation, et sans mettre à deux doigts de leur perte la monarchie et la nationalité?

A mesure que le pouvoir royal devient

plus absolu, ses intrusions dans le domaine spirituel et dans les questions mixtes se multiplient. Louis XIII avait, en fait, renoncé à l'abus déplorable appelé *Droit de régale*, en vertu duquel le roi prétendait se substituer aux évêques pendant la vacance des sièges, et non seulement percevoir les revenus des diocèses, mais nommer à tous les bénéfices relevant de l'évêque !!

Louis XIV rétablit cet abus et voulut l'étendre à tout le royaume. Réclamations de deux courageux évêques, puis du Souverain-Pontife. Louis fait casser les bulles du Pape par son Parlement ! Ensuite, confiant dans la docilité de son Épiscopat, il le réunit en 1682 et lui demande de sanctionner ces abus et les autres étranges servitudes appelées « libertés gallicanes ».

La conclusion en fut ces quatre fameux articles en opposition avec la vérité et la tradition, où une petite moitié du Clergé français prétendait délimiter et restreindre les pouvoirs du Pape, des Conciles et de l'Église même !

Les condamnations les plus atroces furent portées contre ceux qui s'opposaient au droit de régale, et la moitié de la France se vit privée d'évêques, de sacrements et presque de tout culte.....

Au lieu de puiser ainsi sans scrupule dans les trésors de l'Église pour gorger d'avides courtisans, doter des bâtards ou continuer d'interminables guerres, Louis XIV n'eût-il pas mieux fait de diminuer un peu la misère de son peuple et d'exercer, à la recherche du bien général, ces pouvoirs déjà trop étendus que l'Église ne songeait pas à lui disputer ?

Mêmes exagérations et semblables empiètements sous Louis XV, avec plus de ridicule encore, puisqu'on voit les agents royaux et les Parlements trancher les questions de dogme et de discipline, décider à qui l'on devra donner ou refuser les sacrements, etc.

Pendant la tourmente révolutionnaire, on sait assez quels sentiments de jalousie, d'avidité, de haine, animèrent contre l'Église les factions maîtresses des Assemblées. Là encore, ces basochiens, ces légistes sanguinaires ne surent que détruire où il fallait réformer.

Pour couper court aux discussions, le 11 août 1789, le Clergé fait l'abandon de ses dîmes (70 millions de livres) *entre les mains d'une nation juste et généreuse*, et l'assemblée promet de subvenir d'autre manière « aux dépenses du culte et de ses ministres, au soulagement des pauvres, aux réparations et reconstructions des églises et presbytères

et à tous les établissements, séminaires, écoles, collèges, hôpitaux, communautés et autres, à l'entretien desquels les dîmes sont actuellement affectées ».

Deux mois après, par la bouche d'un homme qui a reculé en tous sens les bornes de l'infamie, le franc-maçon, l'homme des juifs, Talleyrand, la Révolution réclamait ce qui restait de biens au Clergé.

En conséquence, le 2 novembre 1789 était porté ce décret : « Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, au soulagement des pauvres ». Quelques jours après, une nouvelle discussion décidait que ces mots : *à la disposition de la nation* signifiaient bien une prise de possession, comme vrai propriétaire.

Par cette spoliation du Clergé, l'Assemblée violait elle-même sa propre *Déclaration des droits de l'homme*, dont l'article 17 dit : « Les propriétés étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité ».

Le déficit du Trésor était bien loin de valoir « raison suffisante », puisque le Clergé

s'offrait de le combler lui-même avec la vente d'une partie de ses biens. On préféra le crime d'une spoliation sacrilège, et l'impardonnable bêtise d'une vente générale et forcée, qui ne profita qu'à des misérables sans scrupules, et produisit beaucoup moins que n'aurait rapporté l'aliénation partielle offerte par le Clergé.

Toutefois, ne se bornant plus à des promesses, l'Assemblée s'engagea formellement à pourvoir aux frais du culte et au traitement des prêtres.

On sait combien cette *dette sacrée* fut peu de temps et bien mal remplie. En effet, avoir sécularisé les biens ne suffit bientôt plus à ces Jabobins : ils voulurent séculariser les personnes et prétendirent faire du Clergé ruiné leur esclave par la fameuse Constitution civile (12 juillet 1790).

Les puissances occultes qui dirigent la Révolution peuvent être satisfaites : cette Constitution est dangereuse et schismatique à souhait. Si le Clergé l'accepte, il se sépare de Rome et de Jésus-Christ : il n'est plus qu'une branche morte, dont on se débarrassera demain. S'il y résiste, quel beau prétexte pour le persécuter comme ennemi de la nation et le détruire !

On sait ce qui arriva : cent trente évêques

sur cent trente quatre, près de cinquante mille prêtres, sur soixante mille, refusèrent ce serment contraire à leur conscience, préférant au schisme toutes les persécutions et la mort même ! Pendant dix ans, poursuites, exils, cachots, pontons meurtriers, noyades, fusillades, échafauds, rien ne fut épargné aux courageux confesseurs de la foi.

Le Clergé du XVIII[e] siècle, surtout en ses riches dignitaires, était coupable de s'être laissé affadir par le siècle, et plus encore d'avoir manqué de clairvoyance et de zèle en ne gardant pas *à tout prix, par la presse, la maîtrise de l'opinion :* ce merveilleux courage qu'il déploya, dans une épreuve sans égale, lui fut à lui-même rédempteur, et sauva l'avenir du catholicisme en France.

Les vrais fidèles furent intrépides, à l'imitation des vrais pasteurs ; la prière, ce foyer de vie, ne cessa point de rayonner, ni les sacrements de se donner plus ou moins secrètement.

Bientôt, dès avant la fin de la Convention et sous le Directoire, les Jacobins, sentant le néant de leurs doctrines négatives, en furent réduits, les uns à travailler au rétablissement de la monarchie, les autres à chercher plus de profits dans une aventure césarienne avec quelqu'un des généraux victorieux.

Quand Bonaparte, maître des politiciens par ses promesses, et de l'opinion par l'auréole de ses victoires, songea à rétablir solennellement la liberté du culte, il était devancé et poussé dans cette voie par la formidable pression des consciences. Le culte était rétabli déjà dans les trois quarts des communes de France.

Si la foi chrétienne eût élevé son âme et contenu son ambition, Napoléon pouvait être un nouveau Charlemagne, plus grand et plus heureux encore que le premier ; son incrédulité de Jacobin, que le malheur seul devait ramener à Dieu, et son égoïsme sans frein, ne lui permirent d'être qu'un génial aventurier, un fulgurant Fléau de Dieu.

Dès la préparation du Concordat, il se montre tel qu'il sera jusqu'à sa chute : habile, impérieux, sans scrupule. On sait combien laborieuses furent les négociations.

Le premier Consul exigeait du Pape des sacrifices énormes, dont le dernier surtout, un droit de police illimité à l'égard du culte, n'aurait laissé à l'Église que la servitude dans la précarité et l'arbitraire. Aussi le pape le repoussait-il de tout l'effort de sa conscience.

On finit par tomber d'accord que le droit de police serait limité aux cas où la tranquillité publique serait intéressée.

Au moment de signer, le cardinal Consalvi voulut relire le traité : bien lui en prit, car au texte qui venait d'être débattu, on en avait substitué un autre, qui accordait à Bonaparte tout ce qu'on venait de lui refuser, et arrachait au Pape tous les modestes avantages concédés. Cette ruse déshonorante obligea de reprendre une dernière discussion qui dura douze heures. Enfin, dans la nuit du 15 au 16 Juillet 1801, le Concordat fut signé.

Le Concordat. — Dans son préambule, le gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine, est celle de la grande majorité du peuple français, et particulièrement celle des consuls ; il ne l'appelle pas religion officielle de la France, comme souhaitait le Pape.

L'Article premier déclare que la religion catholique sera librement exercée en France; que son culte sera public, en se conformant aux réglements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

L'Article 2 décide qu'il sera fait par le Saint-Siège, de concert avec le Gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français pour en diminuer le nombre : 60 maintenus, 75 supprimés.

Art. 3. — Le Pape s'engage à procurer la

démission, ou au besoin la déchéance, de tous les anciens évêques français : il en survivait 81 !

Art. 4 et 5. — Tous les archevêques et évêques seront choisis par le Gouvernement dans les trois mois de la vacance et institués par le Pape, selon le mode du Concordat de 1516.

Art. 6. — Les évêques devront, entre les mains du premier Consul, jurer sur les Saints Évangiles obéissance et fidélité au Gouvernement constitutionnel ; ils s'engagent à ne rien entreprendre ni favoriser contre lui ; s'ils apprennent qu'il se trame quelque chose contre l'État, ils le feront savoir au Gouvernement.

L'Article 7, qui exigeait des autres ecclésiastiques le même serment à prêter aux mains du préfet, tomba en désuétude pendant le règne même de Napoléon.

L'Article 8 prescrit comme prière, dans toutes les églises, le *Domine salvam fac Rempublicam ; Domine salvos fac Consules.*

Les Articles 9 à 12 accordent aux évêques de faire la délimitation des paroisses (à soumettre à l'agrément du Gouvernement), de nommer aux cures les sujets agréés par le Gouvernement. Ils pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale et un séminaire pour leur diocèse.

ART. 12. — Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres, non aliénées, nécessaires au culte, **seront mises à la disposition des évêques.**

Aux évêques, pour assurer la hiérarchie; *mises à la disposition*; ces termes, en droit strict, doivent signifier, comme douze ans auparavant, un vrai transfert de propriété. Cela d'autant plus que le Pape, dans l'ARTICLE 13, promet que, pour le bien de la paix, ni lui, ni ses successeurs ne troubleront les acquéreurs des biens d'Église, lesquels les posséderont donc légitimement.

Par l'ARTICLE 14, le Gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés.

Par là, comme l'avoue Siméon dans son rapport au Tribunat, l'État ne rendait pas la quinzième partie du bénéfice qu'il avait retiré des biens d'Église.

L'ARTICLE 16 reconnaît au premier Consul les mêmes droits et prérogatives dont jouissait l'ancien Gouvernement.

Mais, ARTICLE 17, si un de ses successeurs venait à n'être pas catholique, une nouvelle convention réglerait ce point et celui de la nomination aux évêchés.

Le Concordat était signé, mais sa promulgation se fit attendre de longs mois et eut

lieu seulement le 18 avril de l'année suivante, 1802.

Hélas! Avec lui paraissait une longue loi, prétendue *organique* de ce même Concordat, et qui le viciait et le détruisait presque en tous ses effets.

Que dire de ce procédé qui consiste à joindre, à un traité synallagmatique librement consenti, une loi qui l'annule en presque tous ses points? Comment qualifier ces soixante-dix-sept articles ajoutés ainsi sans consulter l'autre puissance, et où l'on ramasse contre elle toutes les erreurs, toutes les entreprises d'un passé condamné?

Dès le mois suivant (24 mai 1802), le Pape protesta publiquement contre cette Loi organique, et sa réclamation fut renouvelée bien des fois, en 1803, en 1804, en 1809 et depuis.

Pour comprendre sa tristesse, il suffit de parcourir ces articles néfastes. Comme les pires décrets gallicans, ils défendent l'acceptation en France des actes du Saint-Siège et des Conciles, même généraux, avant leur *vérification* par l'État!

Interdiction aux évêques de tenir des conciles, comme le Droit canonique le leur ordonne. De même, sans autorisation gouvernementale, interdiction de sortir de leur diocèse, même pour se rendre à Rome,

comme le même droit de l'Église leur en fait un devoir tous les quatre ans.

Ni la discipline, ni le dogme, n'échappent à l'abominable réglementation. Maintien de l'*appel comme d'abus* devant le Conseil d'État! Contre le retour possible des religieux, interdiction de toute exemption de la juridiction épiscopale! Obligation pour les professeurs de séminaire d'accepter et d'enseigner la « Déclaration de 1682 », que les plus gallicans et Louis XIV lui-même avaient déchirée!

La Maçonnerie n'avait pas perdu son temps pendant ces neuf mois : d'un instrument de paix, elle avait réussi à faire une arme de guerre toujours à portée de sa main, un brandon d'interminables discordes entre les deux puissances.

Déjà l'usage strict du Concordat pouvait, devait même nous donner un Épiscopat faible, domestiqué, un Clergé fonctionnarisé. Avec les articles organiques, par l'absence de conciles et de relations avec Rome, c'était l'Église, le corps le mieux organisé et hiérarchisé du monde, subissant l'impuissance du morcellement et de l'individualisme.

Nous pouvions, par fortune, avoir quelques grands évêques : nous n'avions plus d'Épiscopat.

Heureusement, toute l'histoire du XIXe siècle

le prouve, la Providence ne permit pas que le Clergé bût tout ce poison, ni qu'il acceptât toute cette déchéance.

Il était guéri du gallicanisme et plus attaché à Rome que jamais, quand, après cette longue série de persécutions qui forme l'histoire de ces trente dernières années de République, la Judéo-Maçonnerie, n'ayant pu tirer de ce pacte tout le venin qu'elle espérait, jugea préférable de le déchirer brutalement.

II. — Aujourd'hui

LA SPOLIATION APPELÉE " SÉPARATION " SON CRIMINEL PRÉTEXTE

Le 9 décembre 1905, le Gouvernement promulguait la loi votée aux deux Chambres par ses majorités de valets à tout faire, et dite mensongèrement « loi de séparation ».

Le prétexte invoqué, pour doubler en hâte ce cap des tempêtes devant lequel avaient reculé tous les ministères républicains, fut, on le sait, la protestation modérée et digne du Saint-Siège en réponse au voyage de M. Loubet à Rome. Si l'on veut juger combien fut magnanime la douceur de cette plainte, il faut sonder la scélératesse du guet-apens maçonnique et juif.

Un fait historique capital d'il y a quarante

ans, que la plupart des Français ignorent, mais que toutes les voix de la tribune et de la presse auraient dû leur rappeler, avant le départ du Président Loubet, montre à quel Père, à quel ami héroïque de la France s'adressait l'affront sanglant de ce voyage à Rome.

En décembre 1870, pendant que la France râlait et que son vainqueur se préparait à se couronner empereur dans le palais de Versailles, un homme vint du fond de la Prusse (c'était l'archevêque de Posen, Ledochowski) faire à son souverain la proposition que voici : « Sire, la France est sous vos pieds, mais elle n'est pas morte : elle se relèvera, à moins que vous n'ayez soin de lui prendre son âme, c'est-à-dire son rôle séculaire et sa mission historique de défenseur de l'Église. Elle a retiré ses troupes, abandonnant Rome aux Garibaldiens. Le Pape est prisonnier dans le Vatican : mais du sommet de la puissance où vous êtes, vous n'avez qu'un mot à dire pour que l'Italie rende au Pape au moins Rome, qui lui est indispensable. Alors, aux yeux du monde, vous n'êtes plus seulement le vainqueur de la France, vous apparaissez glorieux comme le vainqueur de la Révolution, le Restaurateur de l'ordre religieux et social ! Vous êtes le nouveau

soldat de Dieu, le nouveau Charlemagne ! »

On pense si ce plan sourit à Guillaume et à Bismarck. Pour eux, nul doute que le premier qui en devait bénéficier, le Pape, ne l'acceptât avec enthousiasme ! Ils se trompaient : ils ignoraient la délicatesse, la magnanimité des pontifes romains !

Pie IX, de si sainte mémoire, eut le stoïque courage de répondre dès la première ouverture : « Je refuse ! Je reste prisonnier, plutôt que de faire à la France blessée cette injure de la considérer comme morte et rejetée de Dieu. Elle ressuscitera : j'ai foi en son avenir ! »

La riposte des vainqueurs irrités ne se fit pas attendre. Elle fut telle qu'on devait la craindre de leurs âmes de Teutons, de protestants, de francs-maçons. Elle fut triple et ses effets, encore sous nos yeux, expliquent toute la politique européenne depuis quarante ans.

Ce fut d'abord le *Kulturkampf*, qui s'abattit comme un ouragan sur tous les catholiques d'Allemagne, depuis la Lorraine jusqu'aux provinces polonaises, où il dure encore aujourd'hui.

Le second effet fut l'*alliance* de l'Allemagne avec la monarchie italienne, alliance dans laquelle elle sut entraîner l'Autriche, la seule

puissance catholique de laquelle, après la France, le Pape pût espérer une aide. C'était bien dire au Saint-Pontife prisonnier : « Nous avons triplé la porte et la fermeture de ta prison ; pour t'en tirer, ce n'est plus seulement le monarque piémontais qu'il faudrait battre, mais nous tous avec lui. Notre Triplice garantit Rome intangible contre le Pape et contre la France ! »

Le troisième effet, le plus désastreux pour nous Français et pour tous les intérêts catholiques, fut que Bismarck nous obligea de rester dans l'*anarchie républicaine* et dans l'anticléricalisme aigu et permanent. Il nous y obligea le couteau sur la gorge ; car l'on sait aujourd'hui qu'à l'action de ses agents, de son or, et des Loges maçonniques dont il était le chef, il osa joindre la menace d'un écrasement immédiat, si la France rétablissait la monarchie. Cette anarchie républicaine et anticatholique lui ôtait d'abord toute crainte sérieuse d'une revanche française, puis elle lui donnait l'affreuse joie de dire au vieux Pontife : « Vous avez refusé notre aide ; vous avez espéré quand même dans la France. Eh bien ! non seulement elle ne vous aidera point, mais nulle nation ne vous tourmentera et ne vous abreuvera d'outrages comme elle ! »

Là est l'explication unique du voyage de M. Loubet à Rome.

Quand Louis XVII enfant répète, devant des juges infâmes, l'infâme leçon que des monstres lui ont apprise contre sa mère, il a pour excuse son ignorance et sa faiblesse.

M. Loubet est sans excuse quand, après avoir déjà accordé à l'Italie des traités de commerce avantageux qui l'enrichissent à nos dépens, il invite son souverain, encore allié de nos ennemis, c'est-à-dire notre ennemi éventuel et pour longtemps, à venir parader à Paris. Il trahit alors manifestement tous les intérêts français, pour atteindre les intérêts catholiques ; car il sait bien qu'il sera obligé de rendre cette visite ; il sait bien que sa présence à Rome obligera le pape à réclamer auprès des autres nations, pour que cet exemple ne soit pas suivi, et que ne soit pas prescrit son juste droit !

Ainsi, aucun souverain catholique n'avait consenti à aller à Rome, depuis que de son souverain légitime on avait fait un captif. Ni les rois d'Espagne et de Portugal, parents cependant de la maison de Savoie, ni l'empereur d'Autriche, qui avait reçu la visite du roi italien et qui demeurait son allié.

Si M. Loubet va mettre à Rome sa main dans la main de nos ennemis, c'est qu'ils

sont ses frères et ses maîtres en maçonnerie; c'est que l'intérêt français ne compte pas devant l'intérêt maçonnique ; c'est qu'il faut achever l'œuvre de la Triplice, l'œuvre ébauchée au Palais de Versailles en 1870. Il faut que la France, par la bouche du président panamiste qui se croit successeur de Saint-Louis et de Louis XIV, vienne détruire l'œuvre de quinze siècles et dire : « Je renonce à ce rôle de défenseur de l'Eglise que j'ai tenu depuis Pépin et Charlemagne. Je renie publiquement ma mère, je ne suis plus sa **fille aînée**, et, pour preuve de mon parjure, je viens banqueter et coucher dans ce palais de Latran volé au pape, et avec le roi usurpateur, son geôlier, je me promène en voiture découverte sur la place du Vatican et devant la brèche de la porte Pie, et, pour surabondante preuve de mon apostasie et de mon maçonnisme, demain je vais dépouiller l'Eglise de France plus complètement que vous, Maçonnerie italienne, n'avez dépouillé l'Eglise romaine! »

Voilà la vraie signification de ce voyage à Rome.

Nul acte plus antifrançais, plus anticatholique en même temps, ne pouvait être rêvé : surtout qu'il était la préface voulue de la séparation.

Et c'est cet acte, pour lequel une droite qui coûte si cher aux catholiques, une soi-disant *opposition* dont l'imbécillité n'a d'égale que la lâcheté, a trouvé des excuses académiques et des subsides!

La protestation si légitime du Pape devait rester dans les archives des Chancelleries : vite, pour qu'elle pût produire les effets attendus, on la fit publier par un journal ami. Dès lors, on avait un prétexte aux plus iniques exécutions, et la spoliation des catholiques de France prenait figure de nécessaires représailles.

La loi dite de Séparation

Le plus simple examen suffit à nous montrer cette loi telle qu'elle apparaîtra au jugement de l'Histoire, comme un *monument d'hypocrisie et de haine sacrilège*, un *prodige d'improbité et de vol frauduleux*, un *cyclone de fureur dévastatrice et antifrançaise!*

Voyons-en rapidement les caractères et effets principaux :

1° *Hypocrite*, elle s'appelle séparation et elle est spoliation ; vraie séparation, elle eût dit : voici vos biens et votre liberté, allez, je ne vous connais plus! Hypocrisie, elle dit dans son article premier : liberté religieuse.

mais cet article est suivi de cinquante autres et de nombreux volumes de réglementation qui ravissent toute liberté.

Spoliation et tyrannie, elle enchaîne sa victime après l'avoir dépouillée.

2° *Lâche et violente*, elle brise un contrat librement passé entre la France et le Saint-Siège et confirmé par un siècle d'entente. Elle le brise sans avertissement, sans accord préalable, au grave détriment des deux parties, violant ainsi tout droit national et international. Tout l'univers en a fait la remarque : c'est parce que la Papauté n'a ni armées, ni flottes, que cette injure lui est faite. Quelle honte !

3° *Impie*, elle consacre la rupture de toute relation officielle avec Rome. Alors que toutes les nations, même musulmanes ou païennes (Turquie, Perse, Japon, etc.), ont des relations officielles avec le Saint-Siège, la France, hier reine des Nations catholiques, ne connaît plus le Pape et l'Eglise que pour les outrager et les dépouiller.

4° *Sacrilège*, elle commet sur l'Eglise de France le plus immense vol qui se puisse concevoir : vol des cathédrales, de toutes les Eglises et chapelles, des séminaires, évêchés et presbytères, et de toutes les richesses et trésors religieux, artistiques,

historiques que ces édifices sacrés renferment! (1)

5° *Fourbe et menteuse, partiale* et ne poursuivant que le catholicisme seul, elle n'a pas dit : j'enlève tout aux catholiques et je laisse ce qu'ils ont aux protestants et aux juifs; cela eût été trop clair. Elle a obtenu le même résultat en disant : « tous ces édifices, tous ces biens appartiendront aux associations cultuelles, ou, à leur défaut, aux communes, bureaux de bienfaisance, etc. », sachant bien que les conditions mises aux associations cultuelles obligeraient Rome à nous les interdire. De sorte que tous, protestants, juifs, musulmans, conservent leurs biens religieux, fondations et droit d'acquérir dans l'avenir; tous, sauf les catholiques! Et Tartuffe est content!

Provisoirement, pour ne pas provoquer une révolte universelle, on nous laisse l'usage de la plupart de nos églises. Mais la propriété

(1) Les journaux (17 mars 1908) annoncent qu'une belle copie du portrait de Bossuet par Rigaud, qui avait été vendue comme tous les objets garnissant l'évêché de Meaux, vient d'être rachetée grâce à une souscription des fidèles qui l'ont offerte à leur évêque. Mais pour un de sauvé momentanément (jusqu'au prochain soubresaut de la bête révolutionnaire) combien de milliers de ces portraits d'évêques, dispersés, abîmés, perdus. C'est de l'histoire de France et de l'histoire locale qui disparaît... Mais peu importe à ces barbares dont Attila aurait rougi!

nous en est ravie : nous n'en sommes pas même les usufruitiers, mais les occupants, sans titre, ni garantie.

Déjà quelques-unes ont été volées. Avec quelle joie on se promet de nous les enlever toutes, peu à peu, pour les convertir en théâtres, cafés-concerts, cinématographes obscènes, salles de conférences où l'on tonnera contre Dieu, son Christ et son Eglise.

6° *Déshonorante pour la France*, elle lui fait renier sa parole, sa dette la plus sacrée, et consommer ainsi sa faillite frauduleuse, en supprimant le budget des cultes, cette rente si minime de 900 francs que l'on payait au Clergé pour ses immenses biens ravis il y a cent ans!

Est-ce tout? Non, il restait encore, confiés à l'honneur et à la garde de l'Etat, bon nombre de millions, fondations de messes pour les défunts et fonds versés par les prêtres pour leurs invalides et leurs vieillards. Aussi, quelques mois après, le scélérat qui préside à l'exécution de l'Eglise, le faux modéré Briand, préparait un double projet de loi bien captieux qui permit de voler cet argent deux fois sacré. C'était de la logique républicaine ; après avoir affamé les vivants, il restait à dépouiller les mourants et les morts ! c'est fait.

Outre le vol des quarante millions de rente du budget des cultes, celui de nos cathédrales, églises, chapelles, séminaires, évêchés avec tous les trésors artistiques et bibliothèques qu'ils renfermaient, voici le montant du dernier vol abominable perpétré par la République sur les fondations pour les morts et caisses de retraites pour les vieillards et les infirmes du clergé! La statistique officielle porte ces chiffres :

1° Fabriques et menses curiales : 288 millions 396.886 francs ;

2° Fabriques des cathédrales : 10 millions 689.373 francs.

3° Menses épiscopales et séminaires : 93 millions 334.056 francs ;

4° Maisons et caisses de retraites pour prêtres âgés : 19 millions 123.092 francs.

Au total près de 412 millions volés à l'Église de France!!

XI

L'Invasion des Barbares

RUINES A RÉPARER ; CONFIANCE ET FIERTÉ NATIONALES, MOEURS, JOURNAUX, LIVRES, THÉATRES.

1° Que de ruines, il y a un siècle, jonchaient le sol de la France, après quelques années seulement de Révolution !

Plus de monarchie, le pouvoir passé aux mains d'une poignée de scélérats ou d'ambitieux. La religion proscrite, presque abolie ; ses prêtres égorgés, traqués ; ses temples détruits ou convertis en prisons ou en greniers à foin.

Les écoles fermées. Les hôpitaux ruinés et ne gardant plus de leur fortune séculaire de quoi « donner une tasse de bouillon à quelques malades ».

Les biens du Clergé et de la noblesse dévorés. Les finances publiques ruinées par une banqueroute de 60 milliards.

Des millions de Français bannis, emprisonnés, égorgés. Des milliers de châteaux et de fermes brûlés ; des villes détruites, des

provinces aussi ravagées qu'après le passage des Huns et des Vandales.

Notre marine anéantie, plus encore par l'insubordination de son personnel que par les coups de l'ennemi.

L'agriculture, le commerce, l'industrie presque réduits à rien. La suspicion et la délation partout : cinquante mille prisons sur la surface du territoire. La terreur en permanence comme l'échafaud : voilà le beau régime de liberté et de prospérité que nous avait fait la Révolution juive.

La Révolution dure toujours.

Qu'elle s'appelle troisième ou première République, son principe est toujours le même : une révolte des passions, un assaut du vieux matérialisme juif et païen contre l'idéal chrétien. Nos gouvernants portent le même bagage de faux dogmes et d'idées corruptrices que les anciens jacobins. Les procédés sont différents, moins violents, plus hypocrites, plus lents, plus dangereux ; mais les résultats finissent toujours par se retrouver identiques.

C'est toujours la destruction de la France, comme puissance chrétienne et comme nation, qui s'accomplit sous nos yeux.

Saint Louis désirait que son peuple fût le plus chrétien possible, assuré que tous les

biens lui viendraient par la pratique de l'Évangile; Henri IV souhaitait à ses sujets la paix religieuse, le joyeux rire et la poule-au-pot le dimanche; Louis-Philippe avait pour maxime : enrichissez-vous!

Nos républicains ont une devise qui doit être celle des brochets et des requins : « Dévorons tout! »

Leur plus grand crime, celui dont les conséquences seront le plus longtemps irréparables, c'est d'avoir ravi au peuple la foi en Dieu et par conséquent tout idéal.

Banni des harangues officielles, comme des cours publics et des livres d'enseignement, le nom de Dieu et l'idée même de Providence! Banni le Crucifix de l'école, des tribunaux, de l'hôpital. Interdites les blanches processions, joie et orgueil des cités et des campagnes! Chassés de l'armée et de la marine les aumôniers, les sœurs, et avec eux, les saintes croyances, sources vives d'héroïsme et d'abnégation.

Ravies à l'âme populaire dès l'enfance et à travers toute la vie, les fécondes idées d'une Providence et de son ciel réparateur. Partout soufflées les colères folles et les haines fratricides.

2°. — Plus de fierté nationale! Écoutez plutôt :

« En vérité, on rougit d'être Français aujourd'hui! Oui, nous sommes dans la honte jusqu'au cou ! Or, la fierté est le baromètre de la valeur d'un peuple. Prenons-y garde, jamais le baromètre ne fut si bas chez nous ! La patrie est donc bien en danger ! » Qui parle ainsi ? Un homme qui fut très bien placé pour savoir et pour juger, puisqu'il représenta si longtemps la France à Saint-Pétersbourg, le duc Lanne de Montebello.

Plus de but; plus de confiance dans l'avenir.

Longtemps on a dupé le peuple avec un patriotisme de commande et des simagrées de revanche; il est désabusé, nous ayant vu trop de fois reculer devant les forts, et à peine oser réclamer notre droit des plus faibles.

Il sait que sur toute la surface du globe, un Français molesté hésite à réclamer la protection de son consul, celui-ci devant toujours plier, biaiser et éviter « les affaires ».

Veut-on juger la différence d'âme et de prestige de deux régimes? que l'on compare ce que fit, pour la conquête d'Alger, la monarchie à peine restaurée, avec la conduite sans nom de la République française dans l'affaire de Fachoda, comme dans celle du Maroc.

Quand, en 1830, la France injuriée décide de punir Alger et de s'y établir, l'Angleterre jalouse s'irrite et menace. Mais le ministre de

Charles X répond à l'ambassadeur anglais : « L'expédition part tel jour ; s'il vous plaît de vous y opposer, essayez-le. La France va à Alger, parce que c'est son droit, et elle se f... de l'Angleterre ! »

La République, elle, domestique fautive qui a toujours peur d'être congédiée, donne ou vend du domaine national tout ce que nos rivaux peuvent désirer.

En 1882, elle abandonne l'Égypte qui valait mieux pour nous que toutes les colonies acquises péniblement depuis. Elle abandonne Formose et les Pescadores, que Courbet nous avait conquises.

Elle laisse prendre et massacrer nos protégés de l'Ouganda. Sur une menace de l'Angleterre, elle désavoue Marchand et abandonne tout ce fruit de ses efforts, le centre africain du Bahr-el-Ghazal jusqu'aux Grands Lacs. Sacrifiant tous les intérêts de nos commerçants, comme les droits acquis de nos soldats et de nos explorateurs, elle donne aux Anglais et aux Allemands les meilleurs morceaux du Congo, du Soudan, en particulier le cours si précieux du Niger.

Que dire de la lamentable affaire du Maroc. Voulant et n'osant intervenir dans cette région, malgré dix motifs et vingt occasions, nous achetons à l'Angleterre (et bien cher,

au prix de nos derniers droits à Terre-Neuve et en Egypte) la permission d'intervenir dans un pays qui est à notre porte et qui n'appartient nullement aux Anglais.

L'Allemagne ne manque pas de crier « Wehr da » ! En réponse au froncement de sourcils de son empereur, nous précipitons par terre notre ministre des Affaires étrangères et présentons des excuses ! La France dans cette posture ! tel un valet se jette aux pieds du maître qui le surprend la main dans ses tiroirs. Puis, pour accentuer la sujétion, on nous traîne par les oreilles à cette conférence d'Algésiras où, pour permettre à nos rivaux d'augmenter leur commerce et aux juifs marocains de mieux voler les indigènes, nous nous engageons à faire la paix dans ce pays en ébullition *depuis toujours*, et à prêter à son sultan fantôme tout l'or et tous les gendarmes qu'il lui faudra.

Pour qu'aucun outrage ne nous soit épargné, l'Allemagne soutient la révolte du propre frère de notre sultan et celui-ci finit par être vaincu sous nos yeux ! Bien plus, depuis le début de notre intervention au Maroc, notre Légion étrangère y fond dans nos mains comme neige au soleil, parce qu'une agence allemande y organise la désertion avec rapatriement, primes et récom-

penses. Et si nos soldats et agents essaient de s'opposer à ce cynique débauchage, on les injurie, on les frappe, et c'est l'Allemagne qui se prétend insultée et qui réclame des excuses !!

Que devait produire cette douloureuse aventure pour laquelle on a usé sans profit une partie notable de notre flotte, de nombreuses vies humaines et Dieu sait quel nombre de millions ? Elle a fini, comme toujours en République, par une capitulation sur toute la ligne : la *paix... à tout prix...*

3° **Les mœurs.** — L'irréligion officielle, la guerre à Dieu, le divorce, l'école laïque trop souvent impie, les journaux scandaleux et les romans infects, l'impunité du plus grand nombre des malfaiteurs, enfin l'exemple des gouvernants, les scandales financiers et moraux de la bande républicaine, ont précipité d'une façon lamentable la décadence des mœurs.

Pour beaucoup de nos contemporains, le commandement : « Bien d'autrui tu ne prendras » est un radotage vieillot, un préjugé, une sentence d'ancien régime bonne à figurer dans les discours académiques, mais que les naïfs seuls observent encore.

Jouir, jouir vite et à tout prix ! voilà la passion dominante d'un trop grand nombre.

De là dans le commerce et dans les affaires une concurrence effrénée, l'emploi de tous les moyens, avouables ou non.

C'est dans toute sa laideur la lutte, non seulement pour la vie, mais pour l'or et tout ce qu'il procure.

Tel couturier, confectionneur, fabricant de sucre ou distillateur, vole impudemment ses ouvriers en leur donnant un salaire de famine qui les fait mourir de tuberculose, eux et leurs enfants.

En vingt ans il a fortune faite; il est décoré, conseiller général, député. Demain, il va se retirer des affaires et sera sénateur. Mais, brusquement, un autre plus gros brochet se jette sur lui et le dévore. Celui-ci sera dévoré à son tour par un ou plusieurs autres, juifs ou judaïsants. C'est une véritable traite des blancs, qui épuise la race de labeur et de misère, au profit de quelques centaines d'individus sans scrupules. Leurs procédés, pour ne comporter que le jeu de bourse ou l'accaparement, sont, au fond, aussi cruels et inhumains que ceux des négriers d'Afrique.

Comme eux, ceux-ci ne craignaient qu'une chose : être rencontrés par un esclavagiste plus fort qui, violemment, leur prenait la caravane d'esclaves et les charges d'ivoire et d'or.

La fameuse devise : laissez faire, laissez passer, signifie donc en réalité : laissez voler, laissez tuer les faibles !

L'immoralité marche de pair avec l'improbité : elle la dépasse de beaucoup.

La débauche, l'adultère, on s'en fait gloire ! A mesure que recule le Christianisme, les mœurs païennes reparaissent parmi nous avec leurs pratiques les plus inavouables.

Les attentats de tous genres, les viols, les plus abominables violences commises même sur de pauvres enfants, ces frères, ces protégés du Christ, remplissent chaque matin les journaux.

Les chapelles volées de nos couvents désaffectés servent à des cinématographes pornographiques ou à des exhibitions de femmes nues. Les mêmes immondices s'étalent sur la scène de nombreux petits théâtres. Si quelque spectateur crie au scandale, c'est lui que l'on expulse ou à qui l'on dresse procès-verbal ; ou, s'il se permet, comme les Cassagnac, d'aller réclamer près des chefs de la police, un des plus qualifiés de celle-ci lui répond tranquillement : « Nous ne connaissons plus de morale ! — Monsieur Mouquin, c'est donc le vice que vous avez mission de protéger maintenant ? » — Parfaitement.

Le double crime d'un Soleilland, ce pro-

tégé du président Fallières et des ministres protestants, a fait bondir le cœur de toutes les mères et de tous les honnêtes gens ; mais hélas ! nulle répression sérieuse n'atteignant ces forfaits, le niveau des mœurs se trouve assez abaissé, pour qu'un tel scélérat ait aussitôt de nombreux imitateurs.

C'est une véritable épidémie de folie lubrique et sauvage qui se répand dans tout le pays. Pendant près de deux ans, pas un seul jour où on ne signale un ou plusieurs attentats de ce genre, aussi bien sur des enfants de deux, quatre ou cinq ans, que sur ceux de quinze ans ; et même, avec une fréquence exaspérante, ces crimes inconnus jadis de pères sur leurs enfants !

C'est au point qu'il devient impossible de laisser un instant ses enfants, ses fillettes surtout, seuls sur le chemin où à la maison, sans s'exposer à n'en retrouver que les membres épars ou le cadavre profané.

Que d'autres vices encore, hideux à dégoûter de l'espèce humaine, et qui étaient inconnus naguère, se répandent maintenant partout. Des bagnes où l'enfer les vomit, ils ont gagné, non seulement les prisons, mais la marine, l'armée, les écoles normales, les collèges, et jusqu'aux lycées de filles.

Si Berlin est Sodome, nous sommes Go-

morrhe ! Elle est belle la civilisation que nous font les sans-Dieu et ressemble étonnamment à un retour de la pire sauvagerie.

Cette société se sent si bien responsable du défaut d'éducation morale et des crimes de ses pires malfaiteurs, qu'elle n'ose plus leur appliquer la peine de mort, malgré la loi encore formelle, malgré les réclamations incessantes du peuple entier par la bouche des Conseils élus et des Jurys.

Le semblant de répression que l'on conserve est arrangé de telle sorte, que les coupables n'en ont plus aucune crainte, bien au contraire.

Grâce aux amnisties incessantes et aux adoucissements de peines, les années de prison octroyées par les tribunaux durent à peine des mois.

La prison, par son confort, son hygiène, sa nourriture choisie, est un hôtel où le criminel est plus heureux que l'ouvrier dans sa famille.

« Malheureusement, les tendances actuelles, en France, nous poussent plus vers la protection des criminels que vers leur répression. Je crois cependant que lorsque le danger sera devenu trop aigu, et qu'un nombre suffisant d'humanitaires aura été éventré par des apaches, nous verrons vite notre humanita-

risme s'évanouir. Alors, comme les Anglais, nous emploierons des moyens efficaces, les peines corporelles surtout. Lorsque les 30.000 apaches qui infestent Paris auront acquis la solide conviction, qu'au lieu d'une villégiature en Nouvelle-Calédonie ou dans une prison bien chauffée, ils risquent le fouet, un labeur forcé et la guillotine, le travail leur semblera préférable au vol et à l'assassinat. En quelques semaines, Paris sera purgé de son armée de bandits. Nos législateurs découvriront alors que, *de toutes les formes d'imbécillité connues, l'humanitarisme est la plus funeste*, aussi bien pour les individus que pour les sociétés. *Il a toujours constitué un énergique facteur de décadence* ».

D[r] Gustave Le Bon, dans l'*Opinion*.

On accuse parfois le parti républicain de négliger totalement l'application du troisième point de sa devise : fraternité. Pardon ! il l'applique, mais aux seuls criminels dans lesquels il reconnait ses frères. Pour leur procurer du bien-être et des prisons-palais, il pressure d'impôts et accule à la misère toute la classe ouvrière honnête. Avant de donner au peuple des retraites et le pain des vieux jours, il faut les assurer aux parlementaires eux-mêmes et aux bandits, à ceux qui assassinent les gens au coin des rues et

à ceux qui assassinent la France au coin des budgets et des lois !!!

La magistrature du régime

Sur l'état où nos maitres ont réduit la magistrature par des *épurations* successives et par des choix dignes d'eux, il y aurait des volumes à écrire. Drumont et d'autres sociologues ont écrit à ce propos, et au moment de tous les grands scandales judiciaires, des pages qui resteront et que je ne peux songer à reproduire ici, en les affaiblissant.

La politique devait vassaliser et corrompre la Justice, comme elle a tout abaissé et corrompu ; en régime démocratique, en République juive surtout, c'était inévitable, inéluctable.

Aujourd'hui, le nombre des services rendus en guise d'arrêts a été si considérable, que les amis du régime s'attendent toujours à avoir gain de cause, comme ses adversaires à être traités sans équité, ni pitié.

Quand, par extraordinaire, un juste jugement est prononcé, tout le monde, frappé d'étonnement, relève la tête : « Tiens ! se dit-on, il y a donc encore des juges qui ont une conscience et qui ne sont pas des valets ! »

Et l'on admire leur courage, avec juste raison, car il leur en faut jusqu'à l'héroïsme, pour ne pas, comme un si grand nombre,

poursuivre le succès et flatter les tristes maîtres de la France. Après cet hommage aux vrais juges, plus nombreux encore que ne souhaiterait le gouvernement qui, chaque jour, les décime, montrons, à regret et parce qu'il le faut, la lâche complaisance et la forfaiture des autres.

Pour ne pas nous étendre, ne retenons que trois traits qui peignent au vif l'état de la magistrature blocarde.

1° **Un guet-apens judiciaire.** — Le 21 janvier 1909, comparaissaient, devant la quatrième Chambre correctionnelle, présidée par le juge Hugot, deux adversaires du gouvernement, MM. André Gaucher et Maxime Réal-del-Sarte. Leur délit? Oh! significatif et tout à leur louange : ils ont, à une représentation du *Foyer*, manifesté leur indignation contre cette pièce agressive qui bafoue leur religion.

Un simple incident d'audience déchaîna contre André Gaucher la tempête que l'on va voir et l'arrêt monstrueux qui clôtura.

— M. Gaucher, appelé au banc des prévenus : « Avant que le débat soit ouvert, je tiens à protester...

— Le Président : Taisez-vous!

M. Gaucher : car le procès-verbal du commissaire a été maquillé.

— Le Président : Nous ne vous connaissons pas.

— M. Gaucher : C'est trop fort : vous venez de m'appeler et vous ne me connaissez pas. Je répète que le procès-verbal du commissaire a été maquillé ! Ah ! je savais que les magistrats de la Cour de cassation étaient des faussaires. J'aurais dû me méfier...

Le substitut Péan, comme poussé par un ressort, se lève et s'écrie : « Je prends des réquisitions » ! Il les prend, en effet, et malgré les protestations de Gaucher et de son avocat, qui montrent que l'outrage, s'adressant aux seuls juges de la Cour suprême, nécessite le renvoi devant les Assises, malgré l'incompétence visible du tribunal, on prétexte que le substitut présent transmettra ces injures à la Cour de cassation et on applique aussitôt à l'accusé l'article 222 du Code pénal, qui punit de prison l'injure faite en audience à un tribunal !

Pour André Gaucher, c'est *deux ans* de prison !

Le lecteur se demande pourquoi cette rage, cette cruauté dans la forfaiture ?

André Gaucher est un honnête homme, un bon écrivain, un patriote ardent : ce sont des crimes aujourd'hui ! Il y a joint celui de mettre à nu, dans des livres vengeurs, les

turpitudes de quelques-uns de nos blocards, et il se préparait à peindre au vif le condamné pour outrage public à la pudeur, l'ignoble souteneur Briand, qui est le digne chef actuel de cette magistrature.

C'est à cet Aristide que faisaient leur cour ces magistrats, le 21 janvier : « Excellence, vous pouvez dormir tranquille, voici votre adversaire au plus infect cachot des Bastilles républicaines et pour deux ans!! »

2° Voici maintenant un délit d'audience bien autrement grave, une injure violente faite aux juges par un coquin : on va voir la différence de traitement.

Le 12 avril 1909, M. le juge Lemercier présidait l'audience de la huitième chambre.

Un marchand de fleurs, qui venait d'être condamné à trois mois de prison et à la relégation, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour et voyage en chemin de fer sans billet, lança tout à coup à la tête du président (si près que le projectile lui effleura l'oreille), un gros morceau de pain dur en s'écriant :

Tiens, c'est bien mérité!

M. Lemercier, très calme, ramassa le morceau de pain tombé à terre, le mit sur le bureau du tribunal et dit aux gardes muni-

cipaux, dans un beau mouvement de générosité :

Emmenez-le : le tribunal n'a pas été atteint !

L'injure était pourtant manifeste et le tribunal pouvait appliquer des années de prison ! Le juge voulut-il donner une leçon de clémence à ses collègues de correctionnelle qui, ces temps derniers, dans les affaires Thalamas, abusèrent des jugements *ab irato* pour délits d'audience ?

Vous n'y êtes pas : cet insulteur du tribunal, ce voleur, ce cheval de retour, ce relégable... était *un juif* et il s'appelait François Dreyfus !

3° **La falsification de la loi par la Cour suprême.** — Nous avions eu des juges innocentant des coupables et condamnant des innocents, des juges authentiquant de leur mieux les prétendus testaments des Crawford, pour faciliter à Thérèse Humbert sa vaste escroquerie : pour bien prouver à tous, irréfutablement, que ce régime est juif, il était réservé à ce grand complot contre la France, à l'affaire Dreyfus, de nous montrer ce comble des forfaitures imaginables : la Cour suprême de cassation innocentant un traître, l'enlevant à ses juges naturels, et, pour réaliser ces deux crimes, reniant toute

sa raison d'être et toute la jurisprudence connue, violant son propre arrêt de juin 1899 dans la même cause et enfin falsifiant l'esprit et le texte même de la loi.

Pour échapper à la nécessité du renvoi, un nouveau crime était nécessaire : la Cour l'a commis ; chargée d'assurer le respect de la loi, elle a faussé la loi.

La loi dit en effet : « *Si l'annulation de l'arrêt* « à l'égard d'un condamné vivant » *ne laisse rien subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.* (Code d'instruction criminelle, art. 445, dernier paragraphe).

La cassation sans renvoi n'était donc possible que s'**il était démontré qu'aucun acte de trahison n'avait été commis en 1894**. En admettant même que l'enquête eût établi l'innocence de Dreyfus. Dreyfus étant vivant, le renvoi s'imposait. C'est ce que disait, lors de la première revision, le procureur général, le dreyfusard Manau :

« *Pour qu'il fût possible, à nous d'abord, à vous ensuite, de proclamer l'innocence de Dreyfus, si elle nous était démontrée, il faudrait que Dreyfus fût mort !* »

Et dans l'espèce, la Cour reconnaît bien qu'il y a eu trahison en 1894 ; dans l'arrêt même, elle impute la trahison à Esterhazy.

Donc la Cour a violé la loi. Mais, pour masquer sa forfaiture, elle a tenté de faire croire que les considérants de son arrêt étaient la reproduction même de l'article du Code. Elle a dit :

« *Attendu que l'annulation du jugement du Conseil de guerre ne laisse rien subsister qui puisse*, à sa charge (à la charge de Dreyfus), *être qualifié crime ou délit* ;

« *Attendu dès lors que, par application du paragraphe final de l'article 445, aucun renvoi ne doit être prononcé* ;

« *Par ces motifs, etc.* »

Le Code dit : **à l'égard** ; la Cour dit : **à la charge.** Le Code dit : **ne laisse rien subsister ;** la Cour dit : **ne laisse rien subsister à la charge du condamné.** La simple comparaison de ces deux textes fait apparaître la manœuvre frauduleuse.

Manau avait dit : « *La loi ne laisse aucun doute à cet égard. Il suffit de la connaître et pour la connaître de la lire.* »

Il ne fallait pas que le peuple français pût lire.

Art. 445 du Code d'instruction criminelle

Texte du Code : Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant*, ne laisse rien subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

TEXTE INEXISTANT VISÉ PAR LA COUR : Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse *à la charge du condamné* être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

S'inspirant de principes diamétralement opposés, le gouvernement libérateur de demain saura rendre à la vindicte publique et aux lois, leur force et leur juste rigueur.

Il sera temps, enfin, que les bons se rassurent et que les méchants tremblent !

*
* *

Journaux et livres. — Il réprimera l'entreprise de corruption systématique, qui s'étale dans trop de journaux et de livres, et que nous devons à l'or juif et au virus maçonnique.

Si l'on permet de tout dire et de tout écrire, il faut permettre aussi de tout faire ; et la conséquence logique serait le licenciement des juges, des gendarmes, de toute force publique, et le retour à la barbarie.

Une égale rigueur sera due aussi à ceux qui propagent la diffamation et la haine contre tout ce qui est bon et juste : ils sont peut-être les pires des *malfaiteurs publics.*

Pour ne citer qu'un exemple entre mille de ces inventions déloyales et déshonorantes,

voici comment l'*Action*, d'Henri Béranger, transformait la nouvelle d'un crime de francs-maçons et le mettait au compte des catholiques. Il s'agissait de l'assassinat du comte Buonmartini, par son beau-frère Tullio Murri.

Le 4 octobre 1903, cet infâme journal recevait, comme tous les journaux parisiens, une dépêche de l'agence *Paris-Nouvelles*, disant :

« Tullio Murri, son père et son oncle, étaient parmi les gros bonnets de la franc-maçonnerie bolonaise. Quelques jours après l'assassinat du comte, les Murri père et oncle de Tullio se rendirent chez M. Nathan, le grand maître de la franc-maçonnerie italienne, lui avouèrent que Tullio avait assassiné son beau-frère, et lui demandèrent son appui pour faciliter sa fuite à l'étranger.

« M. Nathan leur promit son concours, et il fut convenu que Tullio se réfugierait à Athènes, muni d'une lettre de recommandation de M. Nathan pour M. Dasnaginas, Vénérable de la loge d'Athènes ».

L'*Action* n'a pas honte d'imprimer (5 octobre 1903) :

« Tullio Murri, son père, son oncle étaient de *fervents catholiques*. Quelques jours après l'assassinat du comte, le père et l'oncle de Tullio se rendirent chez *un curé* et lui avouèrent, etc... « Il faut gagner l'étranger,

« *dit celui-ci.* Je vais vous donner une lettre de recommandation pour Athènes! »

Au reste, c'est le même journal qui organisait plus récemment le tapage et le chambard dans les églises, et qui conseillait de tuer les prêtres partout où on les rencontrait (1).

Empêcher d'écrire des hommes qui déshonorent à ce point le journalisme et la conscience humaine, ce ne serait que la plus élémentaire justice. Car enseigner à millions d'exemplaires le vice, l'impiété, le crime, est plus criminel que d'accomplir solitairement ces délits.

Si ce n'est point trop salir ce papier que d'y tracer un nom exécrable entre des centaines d'autres, qui s'essayent comme lui à s'enrichir en déshonorant la langue et en pourrissant les mœurs, un Zola est mille fois plus un scélérat que Soleilland lui-même.

Louis Veuillot avait bien raison d'écrire :

« Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume

---

(1) Voici ce que disait une autre fois ce journal, qui semble écrit pour des anthropophages : « L'affaire d'Aubervilliers est un premier geste, d'autres viendront et puis d'autres encore. De ville en ville, de village en village, l'action va se propager... Nous n'en sommes qu'au prélude. Si nous le voulions, demain nous serions des centaines de mille à *saccager les églises et à abattre sur les dalles des moines, des curés et des bedeaux...* »

dans des mains sales. Avec cela on gâte un peuple, on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes ».

Voilà pour l'anarchie d'en bas et pour les crimes qui y éclosent, comme les champignons sur la couche de fumier; quant à celle d'en haut, elle vient directement des sophismes de l'école révolutionnaire, des légendes qu'elle a créées et du culte malfaisant de ses faux dogmes.

Dans le passage que voici, Barbey d'Aurevilly a bien montré la nécessité de débarrasser enfin la France de cette robe de Nessus qui la dévore :

Tout le temps que les principes révolutionnaires tiendront dans la tête de la France contemporaine la place qu'ils y tiennent, il y aura des Jacobins... et ce que M. Taine appelle leur conspiration recommencera. Ils seront prêts, à la première occasion, à se montrer ce qu'ils furent en 1793. Et ils ne copieront pas, ils se reproduiront. On verra quelque chose comme ce qu'on a déjà vu... Comme en 1793, il y aura, parce que cela est dans la nature des choses et dans la logique de l'esprit humain, une France de trente à quarante millions d'hommes honnêtes, religieux, intelligents, cultivés, civilisés, la fleur de la civilisation, qui seront la proie de quelques misérables, la lie d'un peuple, imbéciles et féroces. Ce n'est pas ces quarante millions, ce n'est pas cette accablante majorité, ce n'est pas ce peuple, enfin, qui gouverneront la France d'alors, pas plus qu'ils ne l'ont gouvernée pendant la Révolution, quoique des historiens nous aient fait ce conte, qu'ils nous ont donné et que nous avons pris pour de l'histoire...

Aujourd'hui, nous l'avons vu, les juifs se sont introduits à peu près partout dans la presse des deux Mondes. Veut-on, comme type, un exemple de la puissance inconcevable que cela leur donne et de leur habileté à faire accepter comme noir ce qui est blanc, et comme blanc ce qui est noir?

Les Juifs et le Clergé en 1870-71

Pendant toute la guerre de 1870, le rôle du juif est *partout* abominable; il espionne, trahit, vole, pille et tue. Les exceptions, s'il y en eut, sont si rares, qu'elles disparaissent dans l'ensemble.

C'est l'agence juive Wolff qui, se faisant complice d'un faux, nous précipite dans la guerre. A Metz, deux espions juifs nous trahissent au profit des Allemands; convaincus de ce crime, l'un peut s'échapper, l'autre, le commerçant Mayer, se pend pour ne pas être fusillé. De tous côtés, d'autres faits semblables.

« La plupart des espions prussiens pris en Alsace sont des juifs », dit le journal *Le Nord* du 19 août 1870.

Fusillé le 28 août le juif Schül, qui, payé pour nous renseigner, nous livrait aux Prussiens; il fut cause que ceux-ci nous surpri-

rent à Borny et à Saint-Privat. Condamné par le Conseil de guerre, le juif Cerfbeer est gràcié par Crémieux et les autres juifs du gouvernement de prétendue défense nationale. Crémieux rend aussi la liberté à tous les officiers allemands que lui recommandent les juifs et les maçons prussiens ; et cela, sans réclamer l'échange avec nos officiers prisonniers...

A Vitry-le-Français, le juif Sommer apprenti rabbin, trahit la petite garnison française : elle va le passer par les armes; l'arrivée des prussiens le délivre : il en profite pour guider l'ennemi qui rejoint notre troupe et la massacre ·

Pendant la commune, le juif Simon Mayer pousse à l'égorgement des otages et à la destruction de la colonne Vendôme : c'est lui qui précipite le drapeau tricolore sur le fumier épandu au pied du monument

Après tous les combats autour de Metz, en Alsace, comme en Lorraine, les juifs, arrivés derrière les Prussiens, dépouillent les morts et achèvent les mourants pour les voler à l'aise. Aussi, dans l'Est et dans toute la France, on les appelait alors les *corbeaux, les hyènes.*

Comme fournisseurs des armées, ils volent d'innombrables millions. en ne donnant à

nos troupes que des vivres avariés, des foins de roseaux, des cartouches pleines de sable et des souliers à semelles de carton.

Joignez à cela la trahison d'une révolution devant l'ennemi ; de la continuation criminelle de la guerre, et enfin de la commune, tous crimes imputables aux juifs Crémieux, Gambetta, J. Simon, Lisbonne, Mayer, etc.

Jamais donc on n'aurait pu rêver ensemble de conduite plus ignoble, plus abominable, plus antifrançaise...

Comparez d'autre part la conduite du Clergé et des religieux pendant cette même guerre.

Les prêtres, les Frères, les Sœurs, ou se font tuer sur le champ de bataille en sauvant nos blessés, ou se dévouent dans toutes nos ambulances, ou sont fusillés par l'ennemi pour avoir sauvé des troupes françaises, ou meurent en Allemagne au chevet de nos soldats prisonniers (1).

---

(1) L'héroïsme du curé de Bazeilles est bien connu. Citons quelques noms, entre des centaines qui méritent une louange éternelle : sont massacrés par les Prussiens, pour leurs actes de patriotisme, les abbés Miroy, Frérot, le curé de Gunstall, le curé Miclaud — sont longuement martyrisés et emmenés captifs, les abbés Cor, Fritoch, Gareau, Kut, Damien, etc., sont blessés sur le champ de bataille. les Pères de Damas, de Renneville, Tailhan, de Rochemontaix, l'abbé de Marhallach ; y sont tués, en soignant des blessés, l'abbé Fougeray, le P. Arnold, les frères Nèthelme et André, etc., — meurent en soignant des soldats atteints

La France a applaudi à leur héroïsme, et le Président de la République, en décorant de nombreux frères pour leur conduite admirable dans tous les combats autour de Paris, a promis que *jamais le gouvernement n'oublierait sa dette de reconnaissance.*

Croyez-vous que le juif va se cacher après tant de crimes, et que le Clergé sera honoré comme il le mérite, ou simplement laissé en paix?

Pas du tout! C'est le juif hier traître, assassin et voleur, c'est le juif *hyène* et *corbeau* qui va régner, gouverner et persécuter. Gambetta au pouvoir, le juif prussien Mayer dans *la Lanterne*, les judéo-maçons partout, vont couvrir d'injures, de calomnies, d'abominations, ce Clergé si patriote. L'infamie que des siècles de crimes attachaient au nom juif, les feuilles juives vont la rejeter sur le prêtre français: il sera le rebuté de partout, l'exilé à l'intérieur, le sorcier néfaste, le pes-

---

de variole noire, dom Augustin et une trentaine de sœurs autour de Metz; autant devant Paris, au Mans, à Nevers et ailleurs.

Aussi, Frédéric-Charles de Prusse disait : « Il n'y a plus en France qu'une classe debout et digne, noble et patriotique, c'est le clergé. » Un historien prussien de la guerre dit de même : « Si tous les Français avaient eu le patriotisme du clergé, l'invasion n'aurait pas duré longtemps! » Après cela, on comprend que Bismark ait donné aux Francs-Maçons la mission d'anéantir le *cléricalisme.*

tiféré, l'être malfaisant dont on s'écarte; partout sur son chemin il entendra les moqueries juives, les couacs juifs dans la bouche de Français et d'enfants, hélas! Oui, il sera le corbeau à la place du juif, il sera le maudit à la vue duquel on touche du fer, parce qu'il porte malheur! Et, injure la plus douloureuse de toutes, au cœur de ces dévoués, de ces patriotes, de ces sauveurs, qui ont fait la France et qui doivent la ressusciter, *la Lanterne* juive et ces juifs et maçons odieux, qui aucun jour de l'invasion n'ont cessé de trahir et de poignarder la Patrie, **feront croire que c'est le Clergé qui a causé la guerre!**

C'est inconcevable et c'est trop exact: au fond des campagnes de presque toutes nos provinces, j'ai trouvé ancrée dans nombre de cervelles paysannes cette conviction atroce, base de tout l'anticléricalisme imbécile qu'on y a surajouté depuis.

Que le Clergé catholique ait volontairement abaissé la France catholique, au profit d'une nation protestante! Que lui, à peu près heureux sous l'Empire, l'ait jeté bas, pour goûter l'incessante persécution républicaine, c'est fou, c'est inepte, c'est absurde, c'est monstrueux de bêtise... Mais les journaux juifs ont lancé cette lâche calomnie, elle a été

gobée, elle a été crue, elle l'est encore.

Tant sont effrayantes l'activité de la presse juive et la puissance de la calomnie juive; tant sont incurables et incommensurables l'ignorance et la sottise des foules en notre soi-disant démocratie consciente et souveraine!

En veut-on un exemple plus actuel et tout aussi démonstratif?

L'affaire Ferrer.

1° *Les faits.* — A la fin de juillet 1909, profitant de ce que l'armée espagnole est engagée au Maroc, les Républicains anarchistes et apaches de Barcelone mettent à feu et à sang cette ville et ses environs. Brusquement ils s'emparent de plus de 60 églises, couvents et écoles catholiques qu'ils pillent, saccagent et incendient. Tous les prêtres, les religieux et les religieuses qu'ils peuvent saisir, sont massacrés, ou brûlés vifs, empalés, violés, coupés en morceaux que l'on traine dans les rues ou que l'on dévore tout sanglants. En deux jours, plusieurs centaines d'innocentes victimes dont la vie se passait à faire le bien, périssent ainsi dans des scènes pires que celles du cannibalisme africain. Mais l'armée, un moment débordée, intervient et écrase les révoltés.

La *Révolution devant l'ennemi*, comme la firent si souvent nos républicains et comme la prêchent les Briand et les Hervé, ne réussit donc pas cette fois aux scélérats de Barcelone.

Mais qui avait été l'instigateur de tous ces crimes? Aucun doute n'était possible : c'était Ferrer. Lui seul avait conçu et préparé le coup; lui seul avait payé et armé les brutes dont les exploits venaient d'être arrêtés brusquement. Saisi par une patrouille au moment où il se sauvait lâchement pour mettre à l'abri sa précieuse peau, on le reconnut, bien qu'il fut déguisé, rasé et qu'il prétendit n'être qu'un amant poursuivi par un mari jaloux. Son procès fut fait légalement, publiquement; il eut un défenseur, environ 70 témoins, presque tous de son parti, furent entendus. Condamné à l'unanimité, il fut exécuté le lendemain matin; trop tôt pour que la demande de grâce, formulée par le cardinal Merry-del-Val au nom du Pape (pitié bien imméritée), put obtenir son effet. Aussitôt ce furent à Paris, dans la presse juive de toute la France, de l'Europe et du monde entier, des vociférations inlassables contre la monarchie et le cléricalisme. Toutes les tribunes du parti, toutes les Loges maçonniques jusqu'en Perse, jusqu'en Chine, jusqu'au fond

des Amériques, retentirent des louanges de Ferrer et de cris de mort contre le roi et son ministre. Nos municipalités socialistes et nos amicales d'instituteurs firent chorus avec elles, dénonçant ainsi le lien occulte qui les rattache à l'organisation maçonnique et juive.

2° *Ferrer.* — Qu'était donc ce Ferrer que l'on présente à la bêtise des foules ignorantes comme un héros, un innocent martyr de l'idée républicaine et de la libre pensée? Voici son portrait en deux mots :

Époux et père indigne, il a abandonné sa femme et ses enfants pour s'attacher à une concubine. Plus tard, débauché infâme, il a violé une de ses filles et l'a abandonnée au déshonneur. Aussi était-il digne d'être attaché au *Grand-Orient* de France comme professeur d'espagnol et professeur d'anarchie. Voleur et captateur de testament, il simule des sentiments dévots et ultra-conservateurs pour gagner la confiance d'une millionnaire, Mlle Meunié, et devenir son héritier. Puis une fois en possession de cette fortune, il retourne à Barcelone et y fonde, au lieu d'œuvres pieuses, son *École moderne*, antre d'anarchie et de révolution. Qu'on en juge par cette lettre de lui lue au procès.

« *L'objet de ma propagande est de former des* **anarchistes** *convaincus.* Aujourd'hui, je

le déclare, mon désir est de **déchaîner une révolution**. Nous voulons détruire la Société présente jusque dans ses fondements. *Contre les gendarmes et les tortures, le seul remède est dans la* **bombe et le poison**. L'imprévoyant d'Artal (qui tenta d'assassiner M. Maura) en n'empoisonnant pas son arme, a rendu son sacrifice inutile ! que ceux, à l'avenir, qui imiteront son acte, aient bien soin d'empoisonner leurs poignards et leurs bombes. C'est par des *Vêpres siciliennes* qu'on arrivera à la liberté. Quelle joie, au réveil, de voir anéantir des Alphonse et des Maura ! »

Une des proclamations lancées par lui contient ce joli programme : « *Compagnons, soyons hommes, écrasons ces infâmes bourgeois et leurs ridicules programmes.* Avant d'édifier, *ruinons tout. Si parmi les politiciens quelques-uns font appel à votre humanité,* **tuez-les !** Abolition de toutes les lois. Expulsion de toutes les communautés religieuses. Dissolution de la magistrature, de l'armée, de la marine. Démolition des églises. Confiscation de la Banque et de la fortune de tous les militaires ou civils qui ont gouverné en Espagne ou aux Colonies, leur emprisonnement immédiat. Défense de sortir du territoire à tous ceux qui occupent des fonctions publiques. Confiscation des chemins de fer

et des sociétés de crédit. Vive la Révolution ! »

Plus violente encore une autre proclamation, se terminait par ces mots : « **Je joins une recette pour fabriquer la panclastite.** » Et la formule suivait.

Nous avons vu comment il tenta de réaliser ce programme dans l'incendie des couvents et dans le sang de ses victimes.

Ce qu'il faut remarquer, plus encore que la totale scélératesse de ce gredin, c'est la puissance effrayante de la presse infernale qui le soutint et du pouvoir occulte qui le mettait en avant.

A Paris, ses partisans s'emparent de la rue pour hurler : A bas la calotte ! A mort la roi d'Espagne ! et essayer de démolir son ambassade, et comme M. Lépine s'y oppose, on tente de le supprimer à coups de révolvers, et l'agent Dufresne est tué à ses côtés. Or, deux jours après, la même sarabande est autorisée à se déployer librement dans nos rues, encadrée et protégée par cette armée et cette police qu'elle déteste et brûle de détruire !

Quoi d'étonnant dira-t-on ? Nos gouvernants sont des anarchistes nantis, des révolutionnaires arrivés. Mais voici plus fort :

En Portugal, ils ont assassiné le roi et son fils aîné et tenté de supprimer du même coup toute la famille royale... et c'est le mi-

nistre conservateur qui tombe et qui est réduit à s'exiler : il avait par ses sévérités, paraît-il, exaspéré et poussé au crime ces tendres et innocents agneaux de républicains !

En Espagne, ils tentent une révolution sanglante par les moyens qu'on vient de voir et c'est également le ministre conservateur, le meilleur homme d'Etat du pays qui tombe pour avoir appliqué la loi à Ferrer, ce héros, ce martyr ! !

Lecteur compare si tu peux, et comprends si tu l'oses.

XII

L'INSTRUCTION PUBLIQUE LIVRÉE AUX JUIFS ET AUX PROTESTANTS. — CE QU'A COUTÉ, CE QU'A PRODUIT L'ECOLE SANS DIEU.

« Sans la religion il n'y a pas d éducation morale possible. »

TH. JOUFFROY.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »

RABELAIS.

C'est ici que nous entrons dans le chemin des : Hélas! La France a connu dans le passé, nous avons connu nous-mêmes il y a trente ans, il y a vingt-cinq ans le bon instituteur communal, homme précieux parce que modeste et remplissant bien son rôle.

Il instruisait un peu, mais solidement comme on pose des bases; il éduquait de son mieux, il chantait à l'église et y conduisait les enfants chaque jeudi et dimanche; il rendait volontiers service à tous et tenait soigneusement le greffe de la mairie. Il était heureux parce que modéré dans ses désirs et généralement honoré de tous: c'était un homme de bien et un bon Français s'efforçant à façonner des gens de bien et de bons Français.

La République s'est appliquée depuis lors à changer tout cela et elle n'y a que trop réussi.

C'est ma grande pensée, mon œuvre de prédilection, celle qui marquera à jamais devant la postérité! clame-t elle par la bouche de tous ses orateurs.

A entendre ses chants de triomphe, on croirait qu'elle a pris la France dans les plus basses ténèbres de l'ignorance et du vice et qu'elle l'a élevée aux splendeurs de la vertu et du savoir.

Hélas ! C'est le contraire qui est la vérité.

La première République avait détruit d'un coup l'admirable œuvre d'éducation de l'ancien régime : universités, collèges et écoles innombrables. C'avait été pour nos grands pères l'ignorance obligatoire et pour la pensée française quinze à vingt ans d'éclipse presque totale.

Puis tous nos gouvernements de 1810 à 1880 s'étaient efforcés à l'envie, bien que sur un plan moins large et moins libéral, de réparer ces ruines.

On allait y parvenir, se remettre presque au niveau d'autrefois, c'est-à-dire à la tête des nations les plus éclairées du monde ; nous pouvions même montrer à tous, dans nos Jésuites, nos Frères, nos Sœurs, des

éducateurs modèles que les autres peuples nous enviaient, quand l'idée jacobine cette peste, s'est abattue sur l'enseignement à tous ses degrés.

Comme, non contente de voler nos religieux et religieuses, de les disperser, de les persécuter, la République ne cesse de les faire injurier par ses bas reptiles et traiter d'*ignorantins*, les chers frères des écoles chrétiennes vont répondre ici pour tous. Ce simple résumé de leurs principaux succès est emprunté aux statistiques officielles les plus authentiques :

Enquête de 1899. — En 1899, la Chambre des députés fit sur l'enseignement une enquête demeurée célèbre qui donna les résultats suivants :

Enseignement primaire. — Dans une période de trente années, de 1848 à 1878, sur 1,445 bourses mises aux concours pour des écoles primaires d'enseignement supérieur par la ville de Paris, 1,148 places (environ 80 o/o) ont été conquises par les *élèves des Frères*.

De 1848 à 1870, les dix premiers numéros dans le classement par ordre de mérite, ont été dévolus à des *élèves des Frères*, savoir :

Le No 1 vingt fois *sur 23 concours*.

Le no 2, vingt-deux fois ; — le no 3, vingt fois ; — le no 4, dix-huit fois ; — le no 5, dix-neuf fois; — le no 6, vingt-trois fois ; — le no 7, dix-sept fois; — le no 8, dix-huit fois ; — le no 9, dix-huit fois, enfin le no 10, vingt-deux fois, *sur 23 concours*.

Le nombre des écoles congréganistes de garçons ne représentait cependant que 48 o/o de l'ensemble des établissements primaires de même nature.

En 1878, année du dernier concours auquel ceux-ci

ont pu prendre part sur 339 concurrents déclarés admissibles, 242 appartenaient aux écoles de *l'Institut des Frères* et sur les 50 premières places, les *Frères* en obtenaient 34.

On le voit, en 1878, avec une population scolaire un peu moins nombreuse que celle des laïques, les écoles des Frères obtiennent (devant des examinateurs universitaires et laïques) 242 succès, contre 97 succès seulement aux écoles laïques !

C'était la preuve formelle, mathémathique que les élèves des chers Frères étaient au moins trois fois plus instruits que ceux des écoles rivales !

Aussi pour ne pas constater chaque année officiellement cette *infériorité écrasante des laïcards...* à l'étranger on les eût engagés à mieux faire sous menace de fermer leurs écoles... chez nous ce furent les triomphateurs qui furent punis ; en attendant de les détruire, on interdit aux écoles des Frères de prendre part à ce concours !

Heureusement les succès des Frères dans toutes les branches de l'enseignement continuèrent de se manifester dans les autres concours et dans les expositions en France et à l'étranger.

En voici quelques-uns :

Enseignement secondaire moderne.* — De 1892 à 1898, le seul établissement de Passy tenu par les *Frères

a compté 365 bacheliers, soit pour sept années et pour un seul établissement une moyenne de 52 succès par année.

Ecole Centrale. — A ce même pensionnat de Passy existe un cours de préparation à l'*Ecole Centrale.* Or, de 1887 à 1898, en onze ans, le pensionnat a eu quatre fois le « major » de la promotion, deux fois le « sous-major » Sur 134 élèves présentés en ces onze ans, 119 ont été admis, soit plus de 89 0/0

Ecoles des Mines. — A Saint-Etienne, *les Frères* préparent à l'*Ecole des Mines.* Là encore, dans l'espace de dix ans, en considérant le classement de l'entrée et celui de la sortie, les élèves des Frères ont obtenu la place de « major » 11 fois sur 20.

Elèves mécaniciens. — En 1898, aux examens d'admission pour *l'Ecole des apprentis élèves mécaniciens de la flotte* les établissements *des Frères* de Brest, de Quimper et de Lambézellec ont fait admettre 27 de leurs élèves. L'Ecole de Brest a eu le nº 1 de la promotion; le pensionnat de Quimper le nº 2; celui de Lambézellec, le nº 3.

Arts et Métiers. — La même année, la seule école Saint-Eloi, d'Aix en Provence a compté 30 de ses élèves admissibles à *l'Ecole d'Arts et Métiers*, et les établissements de Saint-Malo et de Paimpol, où existent des cours spéciaux de sciences, de calculs nautiques. etc., pour les élèves inscrits aux écoles d'hydrographie, ont eu 21 de leurs jeunes gens reçus capitaines au long-cours et 6 autres capitaines pour le cabotage.

Même supériorité écrasante constatée à toutes les expositions françaises et étrangères :

Expositions nationales 1867

Rapports officiels. — Le succès des Frères fut si grand que le rapporteur M. Tresca, disait : « Le Jury est resté frappé du succès obtenu dans l'enseignement par les *Frères* des écoles chrétiennes, à Paris et ailleurs ».

« Les Frères, ajoutait le Président du 10e groupe, ont sauvé l'honneur de la France. Nous étions écrasés par l'Autrice et la Prusse sans l'exposition de la rue Oudinot ».

M. Thiers concluait : « Je voudrais voir des *Frères* des écoles chrétiennes, non pas seulement dans toutes les villes, mais dans tous les bourgs et tous les villages. »

Expositions étrangères

Vienne 1873

Méthode de lecture. — L'anticlérical *Buisson* dans son rapport sur l'exposition universelle de Vienne, a dit de la méthode combinée de lecture, d'écriture et d'orthographe *des Frères :* « Les livrets du Frère Marianus ont eu onze éditions. Ce n'est qu'un commencement. Des méthodes *régénératrices de l'enseignement* comme celles-là, ne seront jamais assez répandues. »

Cours de géographie. — Du même sectaire : « L'Institut des Frères mérite une mention spéciale. Le jury l'a reconnu en décernant une médaille de progrès au *Frère* Alexis à qui revient l'honneur d'avoir, *le premier*, osé faire pénétrer dans l'école populaire un enseignement de procédés rigoureusement scientifiques. »

Dessin. — « En France, continue le citoyen Buisson, la méthode si connue du *Frère* Victorin, a introduit dans l'enseignement des *progrès au moins aussi décisifs que ceux qu'a obtenus l'école de Carlsbourg.* »

Philadelphie 1876

Atlas. — Rapporteur encore à l'exposition universelle de Philadelphie, en 1876, M. F. Buisson loue à nouveau les atlas exposés par les *Frères* du Canada, et il ajoute « qu'ils semblent pousser plus loin encore que leurs émules des Etats-Unis le soin des usages pratiques d'instruction de revision et de récapitulation. »

LONDRES, 1884 — CHICAGO, 1893

Pareils témoignages sont fournis par les rapports officiels ou par la presse de toute opinion pour les expositions de Londres en 1884 et de Chicago en 1893.

1900

Grand prix et médailles. — En 1900, les jurys de l'Exposition universelle de Paris ont décerné aux écoles des dignes fils de saint Jean-Baptiste de la Salle 4 grands prix, 14 médailles d'or, 21 médailles d'argent, en tout, plus de 60 récompenses.

Rapports. — Le rapport du jury présidé par M. Léon Bourgeois et présenté par M. René Leblanc, inspecteur général de l'Instruction publique, constate que « propagé aujourd'hui dans toutes les parties du monde, l'Institut des Frères reste fidèle à ses traditions pédagogiques, adaptant ses programmes et ses méthodes aux besoins particuliers des pays où il a ouvert des établissements. » Et le rapporteur insiste surtout sur l'enseignement de la géographie « d'après la méthode du Frère Alexis qui, le premier (1867-1873) applique les courbes du niveau à la représentation du relief terrestre, dans les cartes murales destinées à l'enseignement primaire. »

M. René Leblanc fait le même éloge de la méthode de dessin, enseignée par les Frères, « méthode qui dans son ensemble a reçu, à diverses reprises, depuis 1863, des approbations élogieuses et autorisées. »

M. Léon Bourgeois, le radical Bourgeois ancien Président du Conseil et de la Chambre, combattit de toutes ses forces, ces conclusions de la commission qui déplaisaient souverainement à son sectarisme.

Sans doute, les cahiers des élèves attestaient l'éclatante suprématie de l'enseignement congréganiste; mais fallait-il la proclamer, au moment même où le Gouvernement s'apprêtait à détruire les écoles libres? M. Léon Bourgeois aurait peut-être fini par faire prévaloir son inique *veto;* mais les membres étrangers du jury, révoltés de cette odieuse partialité, s'insurgèrent contre le président et firent attribuer à l'Institut

de saint Jean de la Salle, la *médaille d'or* qu'il avait si bien méritée.

La France peut donc dire à ses maîtres : vous avez détruit un enseignement que j'aimais et qui faisait ma gloire... Nous allons voir qu'elle peut ajouter : et vous m'en avez imposé un autre qui fait honte à une nation civilisée! Et à quel prix! Ce n'est point pour réaliser un progrès que nos misérables tyrans ont forgé leurs lois de persécution : c'est pour satisfaire leur haine bestiale contre Dieu et contre le catholicisme.

Dispersés donc les religieux et fermés leurs collèges; chassés par la main des gendarmes les frères et les sœurs, malgré le vœu ardent des populations! Et de quelles brutalités inhumaines et ignominieuses ont été accompagnées ces fermetures d'écoles et de couvents, il faudrait des volumes pour le redire et en détremper les pages de larmes et de sang!

Et maintenant, après un grand quart de siècle, jugeons l'arbre à ses fruits, esquissons le bilan de l'*école républicaine.*

I. — Ce que nous coûte la laïcisation de l'école.

Le budget de l'Instruction publique qui était, en 1870, dernière année de l'Empire,

seulement de 24 millions, s'élève, en 1873, à 33 millions.

Dix ans après, quand commence dans le budget et dans l'école l'influence de l'esprit laïque, il monte en 1882 à 105 millions déjà.

Dix ans plus tard, 1892, à 168 millions.

Dix ans plus tard, 1902, à 208 millions.

Six ans seulement après, 1908, il atteint 272 millions; nul doute que pour 1910 il n'approche de 300 millions.

Ce budget annuel est donc depuis longtemps dix fois plus gros qu'il n'était sous l'Empire : nous donne-t-on en échange dix fois plus d'instruction? Certes non.

Mais laissons de côté ce budget de l'Empire manifestement insuffisant, car tout enchérit, et il était bon de relever le traitement de tous les maîtres. Acceptons comme nécessaire le chiffre déjà bien gros de cent millions, auquel on n'atteignait pas en 1880 et qui dépasse le quadruple du budget le plus gros de l'Instruction publique sous l'Empire.

En 1880, les catholiques avaient fait déjà des dépenses énormes pour leurs écoles ; cet effort était tout profit pour l'Etat et pour la bourse des contribuables. Pourquoi n'avoir pas eu la sagesse de s'en tenir aux beaux résultats de cette époque?

Pourquoi laïciser et persécuter? Pourquoi

fermer des écoles qui ne coûtaient rien au budget et les remplacer par d'autres très coûteuses et qui ne donneront satisfaction à personne ?

Tout ce qui a été dépensé pour satisfaire des haines, du sectarisme, tout ce qui dépasse ce chiffre de 100 millions par an, nous avons le droit de l'appeler de l'argent volé au peuple et d'en demander compte à la République.

En additionnant les sommes ainsi gâchées chaque année, nous arrivons, en vingt-huit ans, au total de deux milliards 240 millions.

Cela, ce n'est encore que leur répercussion sur le budget ; pour avoir le coût vrai des laïcisations, il faut y joindre les frais de construction et d'aménagement des écoles nouvelles.

L'Etat laïcisateur y a dépensé, en ce laps de temps, un milliard deux cent millions ! Joignez y les parts des départements et des communes (1) qui furent souvent égales et même supérieures : cela fait un nouveau milliard et demi. Et comme total général, nous atteignons près de cinq milliards.

---

(1) Paris seul a été obligé de dépenser 235 millions !! et ses écoles sont tout à fait insuffisantes, d'où le grand nombre d'enfants qui vagabondent et apprennent à grossir l'armée des apaches.

Les laïcisations coûtent donc à la France, outre la perte de libertés précieuses, une somme de près de cinq milliards.

Et nous ne sommes pas au bout. Si demain, comme c'est dans la logique de la folie jacobine, l'Etat s'attribue complètement le monopole de l'instruction publique, il devra pour ses constructions prendre encore dans nos poches un gros demi-milliard et ajouter à son budget quelque vingt à trente millions pour le traitement des nouveaux maitres.

II°. — Que nous donne l'école laïcisée ?

En face de cette dépense colossale, ruineuse, folle, mettons les résultats : Ils ne sont pas seulement insuffisants, pas seulement négatifs, ils sont effrayants, empoisonnés, mortels !

On a démoralisé les maitres et les élèves

1° La disparition de l'idée chrétienne et la guerre à Dieu qui s'ensuivit (car les promesses de neutralité n'étaient qu'une hypocrite ruse de guerre, on l'avoue maintenant) ont profondément abaissé et démoralisé le corps enseignant dans la majorité de ses membres.

C'est un fait partout visible. Les fautes contre l'honneur, les délits et les crimes y ont augmenté de façon si inquiétante, que n'y pouvant apporter d'autre remède, le

gouvernement pour sauver au moins la face, fait depuis dix ans escamoter tous ces délits et crimes dans ses statistiques judiciaires.

Pendant que les passions librement assiégeaient les cœurs, nos plus dangereux sophistes, les Jaurès, les Buisson, les Aulard, les Bayet, les Bérenger, les Hervé, trouvant dans nos Primaires une proie facile désorganisaient les cervelles et y semaient l'envie, la haine et l'anarchie.

Veut-on savoir ce que leur prêchent inlassablement non seulement la Franc-Maçonnerie dans ses discours et dans ses organes, mais l'unanimité à peu près absolue de la Presse pédagogique, le *Manuel général* de Ferdinand Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire, *le Volume* du recteur Payot, le *Journal des instituteurs* de M. Seignette, inspecteur général honoraire. l'*École nouvelle* de M. Devinat, directeur de l'École normale de la Seine, l'*École laïque,* les *Bulletins d'amicales,* enfin, la *Revue de l'enseignement* de Gustave Hervé ?

Le voici en quelques mots : Ni Dieu, ni maître ! Guerre à toute idée religieuse, arrière tout devoir qui coûte ! Plus d'armée ni de servitude militaire, plus de patrie ! Désertez ou fusillez vos chefs.

Si on ne l'apprenait par le témoignage de

sa veuve, croirait-on que la vie du fameux sectaire et laïcisateur Paul Bert ne fut pas admise dans la collection des *grands Français* parce qu'on y prônait le patriotisme (1) et aux réclamations que fit cette dame, l'éditeur, un *éditeur très qualifié de l'enseignement primaire,* répondit : *Il ne faut plus parler de patriotisme !*

Ecoutez les principes nouveaux des maîtres de l'enfance : « L'ennemi, c'est l'Eglise et toutes les tyrannies qu'elle abrite, tyrannie militariste, tyrannie capitaliste, tyrannie bourgeoise, toutes les castes et toutes les calottes. » (*Revue de l'enseignement primaire,* 21 août 1894.)

« Oui, nous sommes l'école rouge. Loin de nous en cacher, nous en sommes fiers. Nous sommes aussi l'école pacifiste, l'école socialiste, l'école syndicaliste. » (L'*Emancipateur de l'Instituteur.*) « Point d'équivoque. Ne disons plus : **Nous ne voulons pas détruire la Religion;** disons au contraire : **Nous voulons détruire la religion !** » (M. AULARD, dans *Annales de la jeunesse laïque,* août 1904.)

« Il n'y a pas de Dieu, l'enfer n'existe pas,

(1) Ont été bannis de même, comme entachés de patriotisme, les Manuels de Paul Bert, de Dupuy, de Compayre, ces fervents laïcisateurs.

tout cela c'est de l'invention des curés. Après la mort on vous met dans le trou, et c'est fini... » (Un adjoint de Longwy-bas, Meurthe-et-Moselle).

« Tout ce que l'Eglise enseigne est faux et mensonger; la messe et les cérémonies religieuses ne sont que des simagrées. Il n'y a ni paradis, ni enfer; ce sont les curés qui ont inventé tout cela pour asservir les consciences. » (L'institutrice laïque de Saint-Génard, Deux-Sèvres).

Pendant que Viviani, le ministre-éteignoir, menace les étoiles, Maurice Bouchor invite les laïques à « aller sans pâlir jusqu'au fond noir des cieux, en arracher ce Dieu comme une touffe d'herbe !! »

« La science détruit l'idée d'une âme individuelle, immatériellement immortelle... Ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'il n'apparait pas de Providence et qu'il n'y a pas de création. » (DUFRESNE : *Revue d'enseignement primaire.*)

La patrie et l'armée ne sont pas plus épargnées que Dieu et l'âme humaine.

« Les soldats français sont des voyous et des lâches. Les Allemands ont bien fait, en 1870, de tuer les enfants au berceau. Ceux qui croient en Dieu sont des imbéciles. » Tels sont les renseignements donnés par l'insti-

tuteur Morizot, à Viévigne (Côte-d'Or), aux pauvres enfants qui lui sont confiés. Un des pères de famille intenta à ce misérable un procès en 2.000 francs de dommages-intérêts : mais quelles plus tristes complicités dévoila ce triste procès.

Sous la pression du préfet, le tribunal se déclare incompétent, prétextant faussement que « ces propos sont des appréciations de choses dont l'objet rentre dans l'enseignement de l'instituteur !! »

Sur appel du courageux père de famille, la cour de Dijon (arrêt du 11 décembre 1907) affirme la compétence du tribunal et montre que ces propos eux-mêmes sont une violation de toutes les règles imposées à un instituteur par sa fonction même.

Sur l'ordre du gouvernement, le préfet soulève contre cet arrêt une exception d'incompétence ! Heureusement, le *Tribunal des conflits* affirme plus énergiquement encore la validité de cet arrêt d'appel. On voit alors ces choses sinistres et incroyables : une levée de boucliers des loges et de l'extrême-gauche contre tous les droits des pères de famille, et le ministre Briand préparant une loi qui ôtera aux familles tout recours devant les tribunaux contre les instituteurs, et permettra à ceux-ci de per-

vertir en paix l'âme des enfants et de faciliter aux Prussiens la conquête du pays.

Il faut que toute la France sache que tout le gouvernement fait siennes les doctrines d'un Morizot, — puisque son ministre lui donne un avancement scandaleux et le fait échapper à la juste action des lois, — qu'elle sache que ministres et instituteurs ont le même mépris de l'armée, du patriotisme et de la patrie.

Les loges maçonniques subventionnent et répandent des feuilles comme le *Conscrit*, le *Pioupiou de l'Yonne*, qui conseillent l'indiscipline, la désertion, l'assassinat des officiers : « Visez, tuez sans pitié celui qui ordonne le meurtre, quel qu'il soit, quel que soit le nombre de ses galons. » Ce sont là, aujourd'hui, doctrines officielles et pédagogiques.

Les lâches complaisances du pouvoir ne l'empêcheront pas d'être bientôt dépassé et combattu par eux. Leurs revendications insatiables, leurs clameurs de révolte retentiront encore plus d'une fois avec celles de la Confédération générale du travail.

Avant de s'affilier en très grand nombre à cette anarchique C. G. T., ils avaient déjà écrit au ministre :

« Nous sommes quelque trente mille instituteurs socialistes en France ; que vous en

semble, Monsieur le ministre ? Et il ne faudrait pas vous étonner si, dans quelques années, votre successeur se trouve à la tête d'une petite armée de quatre-vingt mille éducateurs socialistes. »

(*Revue de l'Enseignement primaire*).

Hélas ! Le plus grand nombre de ces malheureux entrés dans l'enseignement sans vocation, uniquement pour avoir un métier moins dur que celui de leur père, et *surtout pour échapper au service militaire* (1), n'aspirent qu'à sortir de ce « sale métier », comme ils disent, pour jouir largement de la vie, et, désenchantés du devoir et du ciel, se ruer au plus vite vers les paradis socialistes. Quelques-uns les atteignent dès maintenant, sous forme de gros mandats électifs ou de grasses sinécures.

Les autres, restés rivés à leur chaîne, grinçant des dents comme les damnés du

(1) Déjà, il y a quinze ans, un prêtre que ses relations avaient conduit dans une réunion d'instituteurs, me disait ensuite : « C'est lamentable : ils disent tous sans honte ne s'être faits instituteurs que par peur de la caserne et de la guerre. L'orgueil et l'envie les dévorent et en font des révoltés ! Jugez, ajoutait ce prêtre, de la différence de mentalité : nous, si, enfants, nous avions connu un camarade entré au séminaire par peur du service militaire, nous l'aurions chassé ignominieusement. Eux s'en font gloire ! » On s'explique que le service obligatoire pour tous ait vidé les écoles normales et non les séminaires.

Dante, espèrent voir bientôt l'aube de la Révolution et, en attendant, nous préparent en ces pauvres petits Français, leurs victimes, **des épaves pour la dérive.**

2° Du côté des élèves, on devine quels lamentables résultats ! Toutes les fois que l'action moralisante du prêtre et de la famille n'a pas réussi à contrebalancer, à effacer celle des tristes maitres imposés par la République aux enfants, ceux-ci sont sortis de leurs mains pleins d'orgueil et de suffisance, avides d'indépendance et de plaisirs, sans foi, sans frein moral, sans idéal ; gibier de prison et de bagne, troupes recrutées d'avance pour l'anarchie et la Révolution.

Jetés dans la vie sans la boussole et le lest des convictions religieuses, ils veulent jouir. Vive le plaisir ! arrière le travail, l'effort et toute gène !

Vienne l'épreuve ou la simple contradiction, ces faibles, ces passionnés n'ont que deux partis : le crime ou le suicide. Aussi, depuis vingt-cinq ans, l'école sans Dieu a multiplié les légions d'antipatriotes, de fainéants, de souteneurs, d'apaches, de voleurs et d'assassins de toute espèce.

Là encore, la République, plutôt que d'avouer son œuvre diabolique et de faire machine arrière, essaye hypocritement de

cacher ses mains rouges de sang. Pour cela, elle vient d'élever de seize à dix-huit ans l'âge de la responsabilité en matière criminelle : ainsi, les statistiques seront moins débordantes, moins éloquentes, et il en rejaillira sur l'école et sur le régime un peu moins de sanie et un peu moins de boue !

Nous l'avions dit, nous catholiques, que sans Dieu l'école en viendrait là, qu'elle instruirait moins et qu'elle pervertirait. On ne nous a pas crus et, aujourd'hui, qui donc est forcé de crier à la France ces résultats douloureux ? Qui ? mais les coupables eux-mêmes, les républicains les plus purs, les Buisson, les Steeg, et les journaux du Bloc : *Matin, Journal, Temps, République Française,* etc.

Oui, il y a une crise de l'instruction primaire ; oui, l'ignorance, au lieu de disparaître, revient depuis dix ou douze ans, nous crie le laïcisateur Ferdinand Buisson.

Oui, avouent les frères Margueritte, nous avons, dans le contingent de 1907, plus de vingt mille soldats illettrés. Et beaucoup d'autres qui savent lire n'en sont pas moins d'une *ignorance effroyable*, puisque nos officiers ont constaté que plus des deux cinquièmes des recrues ne savent même pas ce que c'est que l'Alsace-Lorraine, ni qu'il y

a eu une guerre de 1870-1871 qui nous a coûté tant de larmes et de sang et d'or avec deux provinces !

Voyez ce lamentable gâchis : nos prêtres, depuis une douzaine d'années, ayant grand peine à apprendre le catéchisme aux enfants parce que beaucoup ne savent plus lire, et nos pauvres officiers, au lieu d'enseigner à ces soldats leur rôle de défenseurs de la patrie, obligés de leur donner ces notions élémentaires sans lesquelles on n'est vraiment ni un homme de ce temps, ni un Français.

Un officier interroge des soldats : Voyons, parlez-moi de la guerre de 1870 ? Silence. — Connaissez-vous la première bataille où nous avons été vaincus ? — L'un deux : je crois que c'est Solférino. — Ah ! nous avons été battus à Solférino ? Par qui ? — « Par les Japonais ! »

D'autres placent Nancy et Belfort en Allemagne ; Port-Arthur en Russie, en Italie ; Austerlitz en Angleterre, dans l'Amérique du Nord, etc. Une enquête nous montre que sur 100 jeunes Français sous les armes, 27 ignorent absolument Jeanne d'Arc, 37 la Révolution, 40 la guerre de 1870, 45 l'Alsace-Lorraine, 60 Napoléon, et 66 Louis XIV. Quelques-uns ont pris Napoléon pour un

général de Louis XIV ou pour un lieutenant du général Boulanger !!!

En vérité, les enfants des nations barbares instruits par les missionnaires savent mieux l'histoire de notre pays que ces petits Français livrés à la Gueuse !

Mais nous avons l'aveu de M. Briand lui-même. Dans l'exposé de motifs de son projet de loi pour monopoliser et achever de corrompre l'enseignement, il écrit cette condamnation formelle du régime : « La proportion des illettrés, qui était en 1882 de quatorze pour cent... est, en 1900, de vingt-cinq à trente pour cent ! »

Nous voici donc, au prix de cinq milliards, avoir doublé et plus le nombre des ignorants, et être tombés de ce fait au-dessous des autres nations civilisées, puisque l'Allemagne, la Suisse n'ont plus un demi pour cent d'illettrés, et que les autres pays, Belgique, Hollande, Danemark, Norwège, Angleterre, etc., n'en ont plus qu'un chiffre insignifiant et bien inférieur au nôtre.

On comprend le cri d'alarme de M. Pécaut (1)

---

(1) Dans le partage de nos dépouilles, les juifs se sont réservé l'or, la finance, la presse, la justice ; — ils ont laissé jusqu'ici aux protestants l'Instruction publique et les Colonies : les Buisson, les Steeg, les Pécaut qui ont dirigé toutes les branches de l'enseignement sont des pasteurs protestants, et Doumergue qui tue nos colonies, est fils de pasteur protestant.

dans l'*Aurore* : « *L'école est désertée, la République est en train de se préparer des générations d'illettrés !* »

Mais on ne comprend plus les dithyrambes d'un Maurice Faure au Sénat, d'un Steeg (rapporteur du budget en 1908) à la Chambre : « Jamais, jamais, en aucun temps, ni chez nous, ni ailleurs, œuvre plus grande et plus solide n'a été accomplie ! »

C'est du mensonge à la dixième puissance, c'est de la quintessence de fourberie, c'est le hideux boniment de bateleurs sur des ruines !

L'ignorance n'est pas encore le pire des maux. Il y a plus visible, plus terrible encore : une crise de la morale à l'école et dans tout l'enseignement. Il y a de même une crise du patriotisme. Les preuves que nous en avons données plus haut suffiraient à l'établir, car tels maîtres, tels élèves.

L'étonnement de nos républicains, en présence de ces résultats du laïcisme, serait risible si le sujet n'était si triste.

« On a dénoncé la crise du patriotisme à l'école primaire, et le mal existe. On a dénoncé — dernièrement, M. Compayré, de l'Institut, le faisait avec précision — le péril de l'*amoralisme* à l'école primaire, et, si restreint soit-il, c'est encore trop qu'il existe. Voilà

maintenant la crise indéniable du recul de l'instruction primaire. *En vérité, c'est trop ! Et il est temps de réagir rigoureusement.* » (Paul Margueritte. *Journal* du 13 août 1908.)

Réagir? la République laisse cela aux réactionnaires : elle ne sait, elle, qu'aller de l'avant vers tous les gouffres.

Avec une inconscience monstrueuse. M. Combes, tout en se vantant d'avoir fermé dix-sept mille établissements congréganistes enseignants, déclarait jadis, au Bloc ahuri, que les notions morales de l'école laïque étaient bien insuffisantes et qu'on ne pouvait se passer de la vieille morale telle que l'enseigne l'Église.

De fait, aveuglés par leur fanatisme, ils ont détruit toute morale en rejetant celle de la religion, et n'ont rien trouvé encore pour la remplacer.

En chassant Dieu et le Christ et tous ses principes de l'âme des enfants et des adolescents, ils ont produit ce vide immense qu'un égoïsme féroce, les passions et les crimes, viennent remplir aussitôt.

Depuis vingt-cinq ans, que de mères disant à leur enfant de huit ou dix ans : « Prépare-toi à venir à la messe » ont entendu cette réponse : « Non, je n'y vais pas; l'instituteur nous a dit qu'on ne pouvait forcer personne

à aller à l'église et que nous sommes bien maîtres de notre volonté et de nos actes, même contre nos parents ! » On devine ce que, adolescents brûlés par les passions, ils sauront répondre aux observations de leur famille : « Moi, je veux faire ce qui me plaît et ne rendre de comptes à personne : la morale, c'est comme la religion, pour les imbéciles ! » Aussi, sur toute la surface du territoire, le nombre des délits et des crimes accomplis par des jeunes gens de seize à vingt ans a presque décuplé depuis la laïcisation (1).

Pendant le jugement des assassins du jeune catholique Hippolyte Debroise, l'avocat de la famille le faisait remarquer : ces adolescents qui, non contents d'injurier de loin une procession et des persévérants, étaient allés les attendre sur la route, et, en hurlant : à bas la calotte ! avaient criblé de balles l'aumônier et ses jeunes gens, n'étaient pas des apaches, pas des réfractaires de l'école, ni la lie d'une population ; c'étaient

(1) La morale enseignée au lycée, au collège, à l'école, a été trop souvent la morale talmudique-maçonnique, celle-ci, que conseillait crûment aux enfants du certificat d'études un député blocard de l'Aube : « Jeunes gens, jeunes filles, amusez-vous, *procurez-vous du plaisir par tous les moyens possibles !* N'écoutez pas les enseignements des hommes noirs qui sont des rabat-joie ». Et ce malfaiteur ne fut pas poursuivi !

de jeunes ouvriers ayant suivi assidûment classes du jour et classes du soir; c'étaient les produits naturels et presque choisis de l'école sans Dieu.

« C'est un crime odieux, ajoutait-il, un retour à la barbarie; mais les enfants qui l'ont commis n'ont fait que mettre en pratique les leçons de maîtres autorisés. Sous cette influence néfaste, la criminalité juvénile augmente d'une manière inquiétante. Le nombre des condamnés au-dessous de dix-huit ans a quintuplé en vingt ans. »

« Vous êtes au-dessous de la réalité, lui répondit l'organe du Ministère public. Les statistiques que vous invoquez sont mensongères parce qu'on correctionnalise de nombreux crimes. Il y a aujourd'hui à Paris et dans les environs des bandes de petites bêtes féroces prêtes à tous les crimes. **J'ai cru autrefois que toutes les fois qu'on ouvrait une école, on fermait une prison. Je reconnais que nous sommes loin du compte !** »

Les tristes générations formées par l'école sans Dieu les voici encore symbolisées par ce soldat dont le suicide affreux indigna l'été dernier une de nos villes de la frontière de l'Est.

Le misérable se jette dans la Meurthe, de courageux citoyens l'en retirent. A peine sur la rive, il s'y rejette de nouveau ; on l'en tire encore une fois. Alors, saisi d'une rage diabolique, il injurie, il frappe, il mord ses sauveurs, et, avant de se brûler la cervelle, il crie en écumant : « Je suis anarchiste parce que l'école m'a fait anarchiste, et je veux me détruire parce que cette société et tout me dégoûtent ! »

Le 6 novembre 1908, M. Faillet, socialiste, ancien communard, faisait au Conseil municipal de Paris cet aveu désolé : « Nous avons dépensé des millions pour l'enseignement et nous sommes obligés de reconnaître que nous n'avons construit que des *sépulcres d'où est absente l'âme* de la France. »

Transcrivons ces constatations désolantes d'un philosophe universitaire et académicien Alfred Fouillée, dans la *Revue des Deux-Mondes* :

Déjà, il y a vingt ans, il trouve annuellement près de 500 suicides d'enfants, dont près de 100 d'enfants au-dessous de seize ans. Quel n'en doit pas être le nombre aujourd'hui !

Pour les crimes d'enfants en 1897. « Sept millions d'enfants de sept à seize ans commettent presque deux fois plus de crimes

constatés que 20 millions d'adultes ! » Et pour preuve que cela est bien dû à l'absence de morale religieuse, le même M. Fouillée constate que « *pour Paris, sur 100 enfants poursuivis, 2 à peine sortent d'une école religieuse, 98 sortent des écoles laïques.* » Et pour l'ensemble du département de la Seine, sur 100 enfants détenus à la petite Roquette, 91 sortent des écoles laïques, 9 seulement des écoles religieuses !

Preuve formelle que non contente d'instruire trois à quatre fois mieux, nous l'avons vu, l'école chrétienne moralisait aussi de dix à cinquante fois plus que la déplorable laïque.

O sois maudite, à jamais maudite, devant l'univers et devant Dieu, République infâme qui ne sais que souiller et abaisser l'âme des enfants ! Toi qui mets dans leur bouche des blasphèmes contre Dieu et contre la Patrie, sois à jamais maudite !

XII

L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

« Aimez-vous les uns les autres : on reconnaîtra par là que vous êtes mes disciples. — Je suis venu pour servir et non pour être servi. » (J.-C. dans le Saint-Evangile.)

Hier

Comme tout en France, l'assistance a été contaminée par le virus jacobin et anticlérical.

Etant données les qualités de dévouement et de générosité de la race, nous devrions avoir l'assistance la plus intelligemment charitable, la plus bienfaisante, la plus admirable de l'univers.

C'est le contraire qui est survenu sous la République ; nous sommes dépassés même sur ce point par presque tous les peuples du monde.

Pour mieux comprendre les ruines d'aujourd'hui, jetons un simple coup d'œil sur celles faites il y a un siècle passé.

Dès 1789, en ruinant le Clergé, la Révolution ruina toutes les œuvres d'assistance qui tenaient du Clergé et des religieux leur naissance, leur vitalité, leur budget.

Presque partout, sur l'ordre du gouvernement et sous l'impulsion des loges maçonniques, on expulsa les sœurs hospitalières, malgré les protestations parfois bien énergiques des administrations, des malades et des pauvres.

Quelques villes où la tyrannie fut moins atroce eurent le bonheur de garder leurs Hospitalières. En renonçant à leur costume et en cachant plus ou moins l'exercice du culte, ces héroïques femmes restèrent à leur poste de dévouement.

Ainsi en fut-il à Rochefort, à Saint-Quentin, où leur présence sauva la fortune de l'établissement hospitalier ; même à Cayenne, où soldats et malades les gardèrent de force, malgré le gouvernement.

Après avoir expulsé ou emprisonné et guillotiné les sœurs, on racola des laïques pour les remplacer. Si quelques-unes furent dévouées, la plupart n'apportèrent dans les hospices que désordre et inexpérience. Aussitôt tout y fut à l'image de la République entière : personnel insuffisant, coûteux, gestion lamentable, pillage continu, mœurs abominables.

Ici, tout ce monde boit, danse au son du biniou ; ailleurs, tout le linge disparaît et toutes les dépenses de pharmacie sont rem-

placées par des achats de sucre, de rhum et d'eau-de-vie.

Résultat plus navrant que les pertes matérielles, les orphelins, les blessés, les malades, les vieillards mouraient par milliers de faim et de misère, parce que, de l'immense fortune des hospices, « il ne restait plus de quoi leur donner du pain ou une tasse de bouillon », et l'on disait tout haut au sein même des assemblées que « *l'assistance rivalisait avec la guerre pour dépeupler la France!* »

Bref, quelques années de cette lugubre expérience suffirent pour étaler à tous les yeux la banqueroute de la laïcisation. D'une extrémité à l'autre de la France, une même clameur retentit : « Rendez-nous les sœurs hospitalières !

Bien à regret, un rapporteur aux Cinq-Cents avouait le mal et réclamait des *religieuses laïques...*

Enfin, celles des sœurs que la Révolution n'avait pas tuées revinrent peu à peu ; et, à la fin de l'an XI, les consuls les autorisèrent à reprendre, avec leur costume, leurs occupations saintes.

Aujourd'hui.

La même rage antichrétienne a reproduit sous nos yeux des résultats semblables.

Quand, il y a près de vingt ans, furent

laïcisés dix-huit grands hôpitaux de Paris, la dépense y monta du coup de 21 millions à 40 ; soit plus d'un million d'excédent annuel par hôpital.

On remarqua aussi que les dépenses de vin, de sucre et d'eau-de-vie, doublèrent subitement.

Etait-ce pour obtenir une amélioration dans les services hospitaliers ?

Non, la plainte des médecins qui avaient quelque indépendance de caractère, et surtout celle des malades, fut universelle ; elle n'a point cessé depuis. Et, autre preuve irrécusable : le *nombre des morts augmenta de façon considérable*, dans toutes les maisons ainsi laïcisées.

A Paris, comme en province (car sous la poussée des Loges, puis du gouvernement, la plupart des villes imitèrent la capitale), les vrais résultats furent ceux-ci :

Augmentation des charges et multiplication des sinécures pour nombre de francs-maçons et amis. Donc, gaspillage effréné au détriment du peuple.

Satisfaction de haines sectaires ; on eut l'affreuse joie de ravir les consolations religieuses à de nombreux mourants.

Satisfaction enfin d'instincts inavouables, car un grand nombre de manitous du Bloc

purent se faire à bon compte des harems dans une partie du personnel recruté vaille que vaille (1).

Quelque honte qu'on éprouve à dire ces choses, il faut que le peuple sache comment on se joue de sa misère, de ses souffrances et que, dans ces éclats de voix d'orateurs qui tonnent contre le fanatisme des sœurs, il distingue le sens vrai qui est celui-ci : Ces sœurs ont une vertu d'un autre âge ; donnez-nous à leur place de libres virago et de belles filles émancipées !

Veut-on des preuves de tout cela ?

Dès la première année des laïcisations, un médecin éminent de la Charité, libre-penseur, mais homme de devoir, le Dr Desprez, constatait, dans la *Gazette des Hôpitaux* que les dépenses et le coulage n'avaient point de bornes... que pour remplacer chaque sœur il avait fallu deux, trois et même quatre infirmières. Qu'il voit partout l'inexactitude, le manque d'ordre, de propreté, l'absence presque continuelle des salles, sauf aux heures de

(1). En février 1910, deux administrateurs des Hospices de Lorient démissionnent parce qu'ils ne peuvent obtenir la cessation de désordres les plus révoltants parmi le personnel hospitalier : les infirmières se croient tout permis, parce qu'elles sont les maîtresses d'autres administrateurs. Et les lettres sont lues en plein conseil qui prouvent en effet les choses les plus ignobles...

visite des médecins. Que sur cinq surveillantes qu'on a dû lui donner en trois mois, deux sont parties pour fautes ayant causé la mort de deux malades. Enfin il ajoute :

« Mais le pire de la situation est que nombre de femmes qui sortent de l'école d'infirmières laïques *sont des protégées de conseillers municipaux et même de députés*, quelles le disent ouvertement à mes élèves et que, de ce chef, elles se croient tout permis. »

Il y a près de vingt ans que les laïcisations sont faites ; a-t-on amélioré ce personnel ? Est-il choisi, instruit, formé, dévoué comme on l'avait promis ?

Non, les mêmes vices n'ont fait que s'y développer. Nous avons, pour le constater, non seulement les aveux de nombreux médecins honnêtes, les plaintes des malheureux qui ont eu la chance de ne pas mourir à l'hôpital et qui l'appellent un bagne, un *enfer*, mais aussi le *Journal d'une Infirmière*, notes au jour le jour d'une vaillante femme qui a voulu sonder les plaies du laïcisme hospitalier, puis les navrants aveux de Mme Leroy-Allais.

Celle-ci, visiteuse en titre des hôpitaux, membre de divers Conseils de bienfaisance, n'a pas de parti pris contre les laïcisations ; elle parle de ce qu'elle a vu, de ce qu'elle a officiellement constaté.

Or, elle résume en ces termes son étude : « Le niveau intellectuel et moral du petit personnel des hôpitaux est *au-dessous de ce que l'on peut imaginer*. Je ne me base pas, pour établir ce jugement, sur ce qui se colporte, mais sur ce que j'ai pu observer par moi-même : *c'est à faire trembler!* » Et plus loin : « On a procédé avec une telle hâte que le recrutement a dû se faire au petit bonheur, et il a été déplorable. Sans doute, il se trouve par-ci par-là quelque brave fille honnête, *mais ce sont des exceptions très rares.* »

Est-ce le recrutement seul qu'il faut accuser? Non, car en vingt ans il aurait pu se régulariser et s'améliorer. Ce qui produit et maintient cette anarchie, c'est l'idée laïque et le dévergondage qui est à sa base. Or, ce dévergondage est systématique, il est voulu. C'est la mise en pratique de ce principe maçonnique que, pour arracher la femme au parti prêtre, au fanatisme, il faut à tout prix la corrompre.

C'est dans ce but que les circulaires de M. Combes veulent pour l'infirmière, non seulement « une installation gaie, un costume seyant, mais la permission de rentrer tard, de conserver au dehors des relations de société, d'avoir des sorties fréquentes. » Pour cela que toute jeune fille qui entre à

l'hôpital comme malade ou comme garde « doit laisser de côté tout sentiment de pudeur, ne se choquer d'aucune indécence. »

Pour cela que M. Buisson leur rappelle « qu'il ne faut pas d'excès d'abnégation, *qu'elles n'ont pas renoncé comme les sœurs à leur part d'humanité. Que la République ne doit pas vouloir tirer parti de la simplicité de gens qui se privent de tout ici bas pour gagner le ciel* !! ».

Pour cela sûrement que les gardes rient, plaisantent et s'amusent librement avec les infirmiers...

Pour cela que l'examen de toutes les candidates commence par une visite médicale prolongée et totale; qu'aux cours du laïcisateur Bourneville, les jeunes filles doivent voir se déshabiller devant elles une centaine de jeunes gens de dix-sept à dix-huit ans dont on devine les mines cyniques et les réflexions effrontées; qu'il leur faut et les examiner pendant la leçon, et les bander, les doucher, les masser ou les vacciner...

Et quand, à ces filles qui savent à peine lire, on a enseigné toute la théorie de l'accouplement, de la génération, de l'accouchement, quand surtout elles ont vu les plus ignorantes enlever les premiers diplômes et les meilleures charges, parce qu'elles ont

la protection de personnalités politiques, comment s'étonner qu'elles perdent toute retenue et toute moralité, qu'elles chantent des chansons ordurières et se livrent à des orgies devant les malades?

Ici, elles dansent nues des cakes-walks effrénés; là on propose de joindre pour elles une maternité à l'hôpital; ailleurs, si les malades ne s'insurgeaient, on ne changerait même pas une infirmière qui profite de la faiblesse des opérés pour se livrer sur eux à toutes sortes de lubricités, etc.

Ici, le personnel se met en grève pour être augmenté; là, il se sauve devant une épidémie et il faut rappeler les sœurs chassées naguère. Un mourant s'avise-t-il, la nuit surtout, de réclamer à boire, on lui répond: « Tu ne crèveras donc pas, toi, pour nous f... la paix! »

Quant aux pourboires exigés pour donner la moindre tisane, le moindre soin à des indigents dont la maladie complète la misère... qui s'en étonnerait? Tout, dans le régime républicain, ne repose-t-il pas sur le pourboire, le pot-de-vin et le chèque? avec plus de raison que nos quinze mille, les infirmiers peuvent répéter le mot de Jaurès: on n'est pas des ascètes!

On comprend après cela que M[me] Leroy-

Allais dise : le niveau moral de ce personnel est au-dessous de tout ; c'est à faire trembler ; et que, terminant une sérieuse enquête sur ces laïcisations d'hôpitaux, le *Petit Marseillais* écrive : « On dit parfois que les hôpitaux ne sont pas faits pour les chiens : tels qu'ils sont maintenant, les chiens n'en voudraient pas ! »

Mais au moins, direz-vous, ces pauvres malades, si mal servis par un personnel horrible, se trouvent-ils en ces hôpitaux dans des conditions d'hygiène suffisantes ?

Il n'en est rien.

Sur mille malades qui passent dans ces hôpitaux de Paris, cent vingt à cent trente attrapent par contagion une autre maladie !

La mortalité y est effrayante : plus du double de la mortalité moyenne des autres hôpitaux de France !

A gaspiller les millions pour laïciser, on a perdu la faculté d'augmenter le nombre des hôpitaux qui sont tout à fait insuffisants ; de sorte que chaque salle pouvant contenir vingt lits reçoit en plus quinze ou vingt brancards, et il y a de ces brancards partout, dans les passages, les couloirs, etc.

C'est que le lit d'hôpital est devenu, comme tout le reste, monnaie de corruption électorale, prime de faveur aux amis du régime.

Pendant que les vrais pauvres meurent où ils peuvent, faute de soins, les lits d'hôpitaux leur sont volés par de faux indigents, créatures des élus de l'Hôtel de Ville et du Parlement.

Année moyenne, *trente-cinq pour cent des places* sont ainsi prises par des clients de nos maîtres, qui parfois les font venir de la province, du lointain de leur circonscription; de sorte que, faisant allusion à ces fraudes, déjà, en 1894, M. Navarre disait que Paris devenait l'hôpital général de la France.

Pour avoir une idée de l'état réel des bâtiments hospitaliers, lisez ces remarques du Dr Mourier, ancien directeur de l'Assistance publique :

« *Broca :* on peut difficilement se faire une idée de l'état de saleté qui y règne. L'eau maculée stagne dans le sol défoncé.

« *Cochin :* baraquement envahi par d'innombrables rats. Sol gondolé et troué de toutes parts.

« *La Pitié :* on ne peut se figurer ce que sont les dortoirs des hommes. Les rats foisonnent. L'atmosphère y est irrespirable.

Mêmes critiques pour le pavillon des tuberculeux à *Andral.*

« *Ricord :* huttes en planches aussi misérables que celles de la zone militaire !

« *Broussais :* l'eau suinte surtout dans les salles; il pleut en tout temps dans cet établissement. »

Ajoutons que les infectes baraques de Broussais, faites pour une saison, durent encore après vingt ans, que les punaises y dévorent les malades, que les rats s'y promènent

partout sur la figure des vivants et parfois mangent celle des morts. Aussi les ouvriers du quartier appellent-ils cet hôpital, comme plusieurs autres : *le charnier, la morgue !* »

Après cela, on comprend mieux l'aveu de M. André Lefèvre, écrivant, en 1899, « qu'à ce point de vue, *nous occupons un des derniers rangs du monde civilisé.* »

En face de ce tableau encore incomplet des méfaits de l'esprit laïque et matérialiste, montrons par des faits indéniables et contemporains ce que l'esprit chrétien apporte avec lui d'ordre, d'économie, de dignité, de bienfaisance parfaite et de dévouement absolu dans le soin des malades.

Nous savons ce qu'il faut penser des hôpitaux de Paris, le *Petit Marseillais* nous a dit ce que les laïcisations ont fait des hospices de la seconde ville de France : *les chiens n'en voudraient pas !* La troisième ville de France, Lyon, a eu jusqu'ici le bonheur de garder à peu près intacte son admirable organisation hospitalière de jadis.

Parmi les huit hospices de l'agglomération lyonnaise figure le plus ancien des hôpitaux du monde entier, l'*Hôtel-Dieu*, fondé lors du voyage que fit à Lyon, en 542, un fils de Clovis, Childebert Ier, avec sa femme la reine Ultrogothe.

Les hospices lyonnais présentent encore cette autre particularité qui les rend uniques : ils ne reçoivent pas un centime de la ville, sous aucune forme, pas un centime du département, pas un centime de l'État !

Depuis le lointain des âges, quatorze siècles bientôt, où fut fondé l'Hôtel-Dieu, les maisons hospitalières ont vécu, elles ont grandi, elles se sont multipliées de façon à répondre à tous les besoins de la population, et cela par le seul effort de la charité chrétienne, avec les dons volontaires et les fondations faites pour l'amour de Dieu et des pauvres.

Pestes, guerres, famines, aucune des calamités d'autrefois ne put anéantir l'œuvre charitable ; tout au contraire la grandissait, joies ou deuils, privés ou publics, tant furent grandes de tout temps la foi et la générosité lyonnaises. Avec ce qui reste de collectes faites en un temps de disette, on fonde, en 1534, l'hospice de la Charité.

Des parents donnent à l'occasion de la mort de leur unique enfant ; d'autres fondent des lits ou une maison en action de grâces de la naissance d'un fils ou de la cessation d'une épidémie.

Après un accident terrible causé en partie par sa voiture sur le pont de la Guillottière, Mme de Servient, en 1725, lègue à l'Hôtel-

Dieu, contre une rente viagère, son immense domaine de la Part-Dieu, qui est estimé aujourd'hui 150 millions.

Les hospices lyonnais eurent la chance de ne perdre qu'une partie de leur fortune pendant la Terreur, à l'époque où, par le fer, le feu et la mine, la Convention s'acharnait à détruire Lyon, en même temps qu'elle en mitraillait les habitants.

Le revenu annuel de tout ce patrimoine n'atteint pas quatre millions. C'est avec cette somme, qui suffirait à peine pour un grand hôpital parisien laïcisé, que l'administration lyonnaise maintient, et dans un état superbe, ses huit hospices. D'où vient ce prodige?

Il vient de l'indépendance de cette administration à l'égard de toute influence politicienne et jacobine. Du désintéressement chrétien des membres de cette administration. (1)

De l'esprit de dévouement chrétien du personnel hospitalier.

Les vingt-cinq membres de ce conseil d'administration sont l'élite de la société lyonnaise : c'est gratuitement qu'ils donnent à cette grande œuvre tout leur temps et tous leurs soins. Bien loin de recevoir la moindre

(1) L'odieuse politique commence, hélas ! à y introduire son venin. Ne faut-il pas que, comme les harpies antiques, Marianne souille et gâte tout.

allocation ou indemnité, ils savent prendre dans leur propre bourse, pour aider au solde d'un budget ou répondre à un besoin imprévu,

Tel leur président si justement honoré, M. Sabran, qui, à l'occasion de la mort prématurée de sa fille, fonde et entretient lui-même au bord de la mer (à Giens, dans le Var) un hôpital destiné aux enfants scrofuleux des deux sexes.

Tout aussi admirable est le personnel religieux de ces hospices. Lui aussi a ses caractéristiques spéciales, et cela depuis des siècles.

Ces religieuses, en effet, que nous voyons attentives et empressées dans chaque salle de malades, ne dépendent d'aucun ordre, ni d'aucune congrégation.

« Recrutées par les soins de l'administration civile seule, et groupées dans chaque établissement en une communauté libre, elles se soumettent librement à une règle religieuse, surveillée par l'Aumônerie, sous la direction supérieure de l'administration.

« C'est l'administrateur de chaque maison qui désigne à chaque infirmière la fonction qu'elle doit remplir ; c'est lui qui indique dans chaque salle l'infirmière qui, sous le nom de *cheftaine*, exerce l'autorité sur ses

compagnes de la même salle ; c'est lui qui les place selon les exigences du service ou les aptitudes de chacune.

« Leur recrutement se fait facilement ; leur nombre dépasse actuellement huit cents. Elles reçoivent pour toute rémunération *quarante francs par an.*

« Cette organisation a fait ses preuves et donne d'excellents résultats. Elle procure les avantages de l'esprit religieux, le dévouement et l'obéissance. » (1)

Elles ne prononcent pas de vœux, gardent leur nom de famille et la disposition de leurs biens. Elles peuvent, si cela leur plait, quitter le vêtement, la maison et rentrer dans le monde ; mais de cette liberté on use rarement.

Ici, point d'ignorance ni de désordre, ni de pillage, ni de changement perpétuel : point de grève à redouter, ni de demandes incessantes de confort et d'augmentation, comme dans les hôpitaux laïcisés. Ayant toutes suivi soigneusement des cours spéciaux, munies de leur brevet, intelligentes, attentives, patientes et douces, elles consacrent aux malades toute leur vie, sans regret,

---

(1) Congrès de l'Association française de chirurgie. (*Documents.*)

assurées que Dieu les voit et saura les récompenser.

« Il convient d'ajouter que parmi ces religieuses qui se dévouent avec tant d'abnégation au soulagement des malades et des pauvres et que tout le monde à Lyon aime, respecte et vénère, certaines appartiennent à des familles qui, par leur nom et leur fortune, occupent de hautes situations ». (1)

⁂

En dehors des hôpitaux, le reste de l'Assistance publique est régi par les mêmes malfaisants principes et donne lieu au plus sévères critiques.

De cette fortune des pauvres, de ces cent vingt millions versés pour soulager de vrais indigents le parti républicain s'est fait, comme de tout le reste, un moyen de corruption et de domination, un instrument de règne.

A un politicien quelconque, fatigué de blagologie ou renvoyé par ses électeurs, le Bloc donne ce grand fief, ces millions à gérer, comme on lui donnerait une trésorerie générale ou quelqu'autre grasse sinécure. Ce républicain s'installe comme un prince, se taille dans ce budget pour lui, ses proches et

---

(1) M. Etienne CHARLES dans *la Liberté*.

ses clients, une prébende aussi large que possible. Ses subordonnés en font autant, et l'on s'étonne après cela que l'Assistance ait l'Administration la plus coûteuse qui soit en France, que ses gérants dévorent chaque année **65 pour cent** des sommes à elle confiées par le budget et par la charité publique.

Cependant, tout, direz-vous, ne peut rester aux mains des administrateurs, une partie au moins de cette fortune ira aux pauvres qu'elle doit soulager?

Vous n'y entendez rien. La misère n'est pas un titre pour nos jacobins et nos matérialistes. Quand il n'y a plus moyen de garder pour soi, leur devise est au moins : donnant, donnant. Père de famille vous avez de nombreux enfants et la maladie vous a fait dépenser votre dernier sou, mais vous n'avez pas nos idées, vous n'avez pas voté pour nous aux élections; vous n'aurez rien! Nous trouvons plus digne d'intérêt ce fainéant qui ne quitte guère les cafés, mais qui a remué pour nous la pâte électorale. Veuve chargée de famille, comment voulez-vous qu'on s'occupe de vous? Vous n'êtes pas même électeur. Si vous ne me livrez la beauté de votre fille aînée, vendez-moi au moins l'âme de la cadette, en la retirant de l'école cléricale

pour l'offrir au minotaure de l'école athée.

Tel malheureux, infirme, malade, implore trente francs pour payer son terme; heureux sera-t-il, si, après des mois de supplications, il obtient deux francs, juste de quoi acheter la poignée de charbon de bois... grâce à laquelle l'Administration ne sera plus importunée de ses plaintes.

Hélas ! que de drames, de suicides ont là leur cause (1). Sommes-nous seuls à parler ainsi ? Non, cela est tellement évident, tellement connu, qu'après un de ces tristes suicides d'une famille entière, *La Lanterne* elle-même, la blocarde et anticléricale *Lanterne*, cette condamnation de l'Assistance républicaine écrivait :

« La vérité est que s'il est une administration qui doive être faite pour les administrés, c'est celle-là, et qu'il n'y en a pas qui le soit moins. Elle a un budget, elle l'administre.

---

(1) Dans la deuxième semaine de novembre 1908, une famille ouvrière ayant déjà sept enfants et un huitième qui allait venir, est jetée dehors par son propriétaire qu'elle ne pouvait payer. Les malheureux errent dans la forêt de Sénart pendant trois jours ; puis le terme de la femme approchant, ils se réfugient sous le pont de Montgeron, et, c'est là qu'elle accouche... et même un médecin appelé refusa ses soins !

Voilà où en sont les Français, cent ans après cette Révolution qui promettait de les rendre heureux et qui n'a fait que les dépouiller de leurs biens corporatifs, communaux et familiaux, pour les livrer sans défense aux juifs et aux judaïssants...

« Pourvu qu'elle observe les règles de la comptabilité, elle a vécu : tant pis pour les pauvres diables qui meurent ! Il lui arrive de montrer avec orgueil les économies qu'elle a faites ; car elle est capitaliste, elle thésaurise, elle met de l'argent de côté...

« Il est temps que ce scandale cesse et que l'argent des pauvres, au lieu d'alimenter une armée de sinécuristes administratifs et de mendiants professionnels (1) qui eux ne manquent jamais de rien, aille aux vrais nécessiteux, à ceux pour lesquels est donné l'argent des contribuables et celui des personnes charitables ! »

Ma pauvre *Lanterne*, ce scandale comme tous les scandales républicains que nous dénonçons ici, ne prendra fin qu'à la mort de la Gueuse.

Pour que vivent les pauvres, comme pour que vive la France, à mort la République !

---

(1) « L'élan du cœur ne suffit pas ; l'assistance est une science dont il faut acquérir les éléments. Comme l'a si bien démontré M. Strauss, la charité aveugle fait des pauvres et crée des mendiants, tandis que l'assistance méthodique tend à supprimer la mendicité et à restreindre l'indigence. Selon le mot énergique de Voltaire elle tend à extirper l'infâme profession des mendiants, ces voleurs des pauvres. » (CLÉMENTEL, *rapport sur le budget de 1901*, p. 35.) On voit combien la pratique s'éloigne de cette belle théorie.

Demain

L'Assistance publique était hier; elle doit redevenir sous le gouvernement réparateur de demain la mise en pratique de ces enseignements du Christ : « Aimez-vous les uns les autres. Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez. Tout Dieu, tout maître que je sois, je suis venu pour servir et non pour être servi. »

D'où Bossuet tire cette règle admirable : « On n'est maître, on n'est riche, on n'est puissant que pour mettre son autorité, sa richesse, son pouvoir au service des petits. »

L'Assistance devra être séparée de la politique, surtout jacobine, qui abaisse et souille tout : mais elle ne devra plus être privée de l'influence de la religion, qui, elle, élève et ennoblit tout.

Supposez un saint Vincent de Paul à sa tête : que de merveilles incomparables ne lui ferait-il pas accomplir pour le plus grand profit de tous ! La doctrine qui produit les Vincent de Paul n'est ni morte, ni amoindrie.

Déjà, aujourd'hui, dans les œuvres libres d'assistance, se trouvent des légions d'hommes de bien qui leur prodiguent

généreusement leur temps, leurs soins et parfois leur fortune.

En faisant appel à leur expérience, à leur dévouement, il sera facile de trouver en eux, pour l'Assistance, des administrateurs modèles aussi bien que gratuits.

Grâce à eux, le gaspillage cessera enfin.

Les frais d'administration seront restreints au vrai strict nécessaire. Les travaux et constructions seront surveillés : aujourd'hui, ils le sont si peu, que dans les nouveaux hôpitaux, chaque place de malade va revenir à quatorze mille francs au lieu de trois mille qu'elle aurait dû coûter.

Dans la direction des hôpitaux, comme dans celle des Bureaux de bienfaisance, etc., on ne fera appel aux agents salariés que dans la mesure où les dévouements gratuits viendraient à manquer.

Pour l'assistance, comme pour l'enseignement, le peuple, au lieu d'être tenu en tutelle et tyrannisé par l'Etat et par ses conseils élus, devra faire librement son choix. Exiger un dévouement complet de personnes qui ont au dehors leur famille (enfants, mari ou amant) est une absurdité. On devra donc, sous peine d'éterniser le gâchis d'aujourd'hui, choisir entre personnes libres et animées de l'esprit religieux. Dans un certain nombre de villes

il sera possible d'imiter la méthode lyonnaise : recruter sur place et faire de chaque personnel une communauté indépendante. Ailleurs il sera mieux de faire appel à une des congrégations déjà existantes, qui auront échappé à la tourmente ou qui seront revenues de l'exil. Les deux méthodes ont fait leurs preuves pendant des siècles.

Certaines désormais du bon emploi de leurs offrandes, les âmes généreuses feront couler un pactole dans les caisses de l'Assistance, tandis qu'aujourd'hui de multiples causes produisent une incroyable diminution des dons charitables. (1)

Puissent bientôt la réorganisation du travail et celle de l'assistance nous rapprocher de cet idéal : plus un seul orphelin sans famille, plus un seul malheureux, ni un seul vieillard sans asile, plus un seul malade privé de soins suffisants.

Nous voudrions voir chaque famille française posséder bientôt son bien de famille, sa maison, son épargne. Et comme pour les chrétiens les liens familiaux ne disparaissent pas à la mort, chaque famille devrait possé-

---

(1) Les legs aux hôpitaux qui étaient encore de trente-quatre millions en 1904 sont tombés à dix-huit millions pour l'année 1917. Même diminution dans les dons à toutes les œuvres.

der au cimetière une place suffisante pour tous ses membres. Pas plus que les ossements des riches, ceux des pauvres ne méritent d'être jetés à la fosse commune, ni leur souvenir de disparaître.

Seuls des chrétiens peuvent réaliser ce programme de solidarité, de justice et de charité, dont M. Fouillée trace en ces termes le magnifique tableau :

« Dans les machines perfectionnées dont se sert l'industrie, pour filer le lin, le coton et la laine, dès qu'un seul fil se brise, le métier s'arrête de lui-même, comme si le tout était averti de l'accident arrivé à l'une de ses parties, et, avant de l'avoir réparé, ne pouvait continuer son travail. C'est l'image de la solidarité qui règnera de plus en plus dans la société humaine. Au milieu de cette trame sociale où s'entrecroisent toutes les destinées individuelles, il faudrait que pas un fil, pas un individu ne fut brisé sans que le mécanisme général fût averti, atteint, forcé de réparer le mal dans la mesure du possible. »

XIV

LA DÉFENSE NATIONALE

ARMÉE. — EXPÉDITIONS COLONIALES. — AFFAIBLISSEMENT DE L'ARMÉE

La trahison Dreyfusarde

> « Un juif n'étant d'aucun pays, que celui où il gagne de l'argent, peut aussi bien trahir le roi pour l'empereur, que l'empereur pour le roi. »
>
> (Voltaire LI. p. 73)

Vaincue en 1870, parce qu'elle eut contre elle, outre les armées allemandes et un étonnant service d'espionnage, tout l'effort et les trahisons de la Franc-Maçonnerie, notre chère patrie amputée de deux provinces s'est relevée néanmoins avec une rapidité merveilleuse. L'élan patriotique des populations contraignit la République à se faire patriote, et ses chefs à nous chanter sans cesse le couplet de la revanche.

L'armée fut augmentée, réorganisée ; des forts s'élevèrent près de la nouvelle frontière et sur les principaux chemins de l'invasion. Tout ce qu'il y avait, en notre jeunesse de

tous les rangs, d'éléments sains et généreux se porta vers l'armée et y demeura, par patriotisme d'abord, puis pour échapper aux intrigues tous les jours plus nauséabondes de la politique. Grâce à la résolution partout observée de laisser de côté les questions irritantes, religieuses ou politiques, qui auraient pu les diviser, le corps des officiers était uni, une noble émulation, une vraie et franche camaraderie régnaient partout dans cette armée, avec le culte de l'honneur et du patriotisme.

La Maçonnerie juive qui gouverne sous l'étiquette républicaine voyait cela avec rage, avec épouvante, mais elle n'osait pas encore démasquer sa haine, ni frapper ouvertement.

On a signalé souvent cette antipathie innée, invincible de la République pour l'armée : c'est celle du désordre pour l'ordre, celle de l'odieuse envie démocratique pour les supériorités hiérarchisées, celle du parasitisme bavard pour le dévouement muet et désintéressé, celle de l'anarchie pour la force qui doit l'extirper.

L'armée eut à souffrir, comme tout en France de l'instabilité inhérente au régime : en quinze ans, de 1870 à 1885, elle vit passer à sa tête dix-sept ministres de la guerre ! Néanmoins, grâce aux patriotiques efforts,

au labeur inlassable de chefs au premier rang desquels il faut saluer Miribel, la France eut pendant vingt ans une armée digne d'elle, nombreuse, instruite, disciplinée, puissante, qui pouvait ne craindre la comparaison ni la lutte avec aucune autre du monde entier. Qu'il n'en soit plus de même aujourd'hui et que, depuis dix ans nous assistions à un affaiblissement voulu, à une perversion systématique, à une démilitarisation jacobine de l'armée, conséquemment à une destruction véritable de la défense nationale, c'est ce qui paraît évident à tous ceux qui ont des yeux pour voir.

Les étrangers s'en rendent fort bien compte, et leur opinion sur l'affaiblissement de notre armée devrait faire réfléchir tous les Français.

Dans un débat récent à la *Douma*, le député Markof, parlant de la réorganisation de l'armée russe, disait : « Allons-nous nous engager dans la voie où s'est avancée l'armée française? Allons-nous démocratiser notre corps d'officiers, le remplir de juifs, de commandants Dreyfus, de commandants Mardochée, et suivre l'exemple de cette armée française qui était si grande jadis et avec laquelle *personne ne compte plus effectivement aujourd'hui.* » (avril 1909.) (1).

(1) Bien entendu, les agences, toutes aux mains des juifs, publièrent que Markof avait injurié l'armée fran-

Le mal terrible qui nous tue est aussi nettement signalé par un japonais très au courant des choses militaires, le marquis Okuma, qui disait à un journaliste russe : « Ce qui fait la principale force de notre armée, c'est que, au Japon, nous barrons résolument la route aux juifs. *Voyez ce que les juifs ont fait de la France* et ce qu'ils sont en train de faire de la Russie. » Pour mieux faire saisir les causes qui ont amené cet état, énumérons sommairement les trahisons de la République à l'égard de l'armée nationale.

1° Trahison dès la mobilisation. — Tout fait supposer que l'Allemagne se jettera sur nous à l'improviste, sans déclaration de guerre; mainte fois les voix les plus autorisées d'Outre-Rhin l'ont laissé entendre. Prévoir cette éventualité et nous prémunir contre elle est pour notre gouvernement un devoir primordial, capital.

Qui de notre côté votera, ordonnera la guerre et la mobilisation ? Qui, pendant cette tempête dirigera le vaisseau national ? Nos Chambres déjà incohérentes et aliénées en temps de paix ? ou notre roi fainéant, le

---

çaise, et supprimèrent soigneusement ce qu'il avait dit des juifs. C'est ainsi du reste qu'elles nous falsifient les nouvelles du monde entier.

lamentable Fallières? Qui? Mais personne n'en sait rien!

La Constitution veut que la guerre soit votée par les deux Chambres et la mobilisation ordonnée ensuite par le Président.

Ce sanglant matin où les Prussiens bien préparés entreront en France, nos Chambres seront sûrement en vacances : il faudra un jour, deux jours, pour les réunir, puis un troisième jour pour voter toutes les résolutions nécessaires.

C'est trois jours perdus, puis huit employés pour la première mobilisation. Mais celle-ci sera-t-elle possible? Dès la fin de ce troisième jour les allemands seront-ils encore devant la Meurthe, ou devant la Meuse, ou seront-ils déjà devant Paris?

En trente-neuf ans de règne et malgré vingt querelles d'Allemands qui ont secoué la France et angoissé le monde, en nous mettant à deux doigts de cette éventualité, nos gouvernants n'ont pas eu le temps de prévoir cela, ni d'éviter à nos armes cette première perte de temps qui peut décider du sort de la France... C'est inconcevable, c'est fou! Hélas! et c'est trop vrai. Le 7 décembre 1908, M. Gauthier (de Clagny) rappelant combien nous fûmes près de la guerre pour l'affaire des déserteurs à Casablanca, adjurait

la Chambre de décider l'organisation des pouvoirs en temps de guerre.

M. Gauthier (de Clagny). « Malgré les efforts de la diplomatie, la République peut être entraînée dans un conflit que nul ne peut prévoir : que deviendrait le Parlement? Ses membres ne sauraient être évidemment soustraits aux obligations militaires : qui vote la guerre a pour premier désir d'aller se battre. Maintiendrait-on le régime des interpellations tapageuses, des crises ministérielles? On ne le pourrait non plus. Accorderait-on au président de la République un pouvoir dictatorial? Nous ne le croyons pas. »

Que propose M. Gauthier (de Clagny)? La création d'un comité de défense nationale composé de cinquante membres : trente députés, vingt sénateurs.

La proposition est renvoyée à la commission d'initiative, autant dire qu'elle est enterrée... On décidera cela avec **tout** quand les Prussions seront déjà en France! Et le pays qu'on dit conscient et souverain supporte cela! Sachant la malfaisance mortelle de ces bavards, se promet-il au moins de les jeter, ce jour-là, à la Seine ou au bagne pour leurs trahisons?

2° **La frontière ouverte.** — Trente-neuf ans après la guerre, Nancy la capitale de la Lorraine est toujours ville ouverte et que rien ne défend d'un coup de main. Et comme la frontière est à moins de quatre lieues, les

allemands se vantent d'y surprendre, quand ils voudront, nos soldats dans leur lit... c'est bien possible. Mais qu'une ville de plus de 100.000 habitants, riche, abondamment pourvue, tombe dès l'abord au pouvoir de l'ennemi, c'est pour nos Parlementaires un simple détail qui ne trouble pas leur digestion.

Cependant la nature généreuse a fait là pour nous plus de la moitié de la besogne, élevant autour de Nancy dans un rayon de 5 à 10 kilomètres, des hauteurs importantes (de 200 à 400 mètres) qui couronnées de forts offriraient une merveilleuse défense. Des plans, des projets de tout cela existent depuis trente ans. La dépense, en comptant 9 ou 10 forts, serait d'une quarantaine de millions, c'est le prix d'un cuirassé ; quand on songe à ce que nous faisons de nos vaisseaux, on peut certifier que la dépense serait là plus justifiée, plus nécessaire.

Du côté allemand, Metz est encore moins loin de notre frontière, mais comme nos rivaux y ont multiplié les forts et les défenses de tous genres.

Un moment, nous fûmes tout près d'exécuter ces forts de Nancy, mais poussant la lâcheté et l'impudeur au delà des limites connues, le gouvernement demanda au comte

de Saint-Vallier, notre ambassadeur à Berlin. si cela n'indisposerait pas les Allemands... ! Celui-ci, bien entendu, répondit que la mesure ne ferait pas plaisir à Berlin, et tout fût abandonné !

Du côté allemand les défenses multipliées sur le sol à nous ravi, Metz et Strasbourg rendus imprenables ; du côté, ne disons pas français, mais républicain, la peur et l'insouciance de fermer la blessure... après trente-neuf ans Nancy encore ville ouverte. Trahison maçonnique et républicaine ! Ou plutôt sous le double masque républicain et maçonnique ; **trahison juive !**

3°. — C'en est une autre, que les forts, là où ils existent le long de la frontière, ne soient pas en état de nous protéger, même pendant les quelques jours de la mobilisation.

Guillaume le savait bien : de là ses rodomontades à Tanger et ses exigences dans l'affaire du Maroc. Il savait que Pelletan à la marine et André à la guerre, c'était la ruine de nos forces de terre et de mer. Que pendant que ces deux malfaiteurs publics gaspillaient nos millions et l'activité de leurs bureaux ministériels à introduire partout les haines jacobines, la délation, l'indiscipline et l'anarchie, nos arsenaux et nos magasins

étaient vides. Il savait que nos forts étaient privés, les uns de coupole, les autres de canons ou d'obus, tous de garnisons suffisantes.

Aussi, qu'on le veuille ou non, ce fut un véritable ultimatum que, l'Allemagne alors nous posa. Chassez votre ministre des affaires étrangères, laissez-vous conduire par l'oreille à la conférence d'Algésiras qui vous signifiera étroitement votre tâche, ou bien la guerre !

Que va répondre notre gouvernement, en l'occurrence l'intègre F.·. M.·. Rouvier?

Voyez ces parlementaires courir à la frontière... C'est la commission du budget qui veut voir si le général de Négrier dans les rapports, vrais cris d'alarme qu'il multiplia, avant de leur jeter à la tête sa démission, n'a pas exagéré le mauvais état de nos lignes de défense. Mais quand, à grande course de leurs automobiles, ils ont vu ces forts inachevés, ou vides ou délabrés, tremblants de peur, ils téléphonent à Rouvier : « Cédez, cédez, accordez ce que voudra Berlin, ici rien n'est en état ! ! »

Delcassé tomba et nous allâmes à Algésiras.

Mais après cette ignominie, après cette cruelle blessure à l'honneur national, cher-

cha-t-on les responsabilités? Les coupables furent-ils punis? Non, et c'est pour cela que ces crimes, ces trahisons sont imputables au régime tout entier. André ne fut pas mis en accusation pour avoir gaspillé nos millions et désorganisé notre défense. Négrier ne fut pas rappelé, ni récompensé de sa patriotique franchise.

En hâte on dépensa quelques centaines de millions, et tout fut dit, jusqu'à la prochaine alerte qui pourrait bien être décisive et définitive.

Depuis lors, car presque chaque jour apporte sa trahison, depuis lors, non content d'avoir à Nancy des juifs comme commissaires de la ville et de la gare, et un général juif M. Valabrègue, de crainte sans doute que la frontière ne soit pas encore assez ouverte, on place là-bas dans les forts, la pire écume du contingent parisien : des voleurs, des apaches, des souteneurs, des récidivistes qui devraient être au bagne ou aux compagnies de discipline.

En novembre 1908, M. Ch. Humbert, sénateur de la Meuse signale qu'un corps d'infanterie, qui fournit des garnisons à un certain nombre de forts d'arrêt, vient de recevoir quatre-vingt gredins ayant déjà ensemble cent seize condamnations. Voyez-vous un

armement aussi coûteux, aussi délicat, d'une importance aussi capitale que celui d'un fort d'arrêt confié à des apaches, à des anarchistes qui peuvent sans coup férir le livrer à l'ennemi.

Et l'homme qui faisait cela, le généralisé Picquart, valet à tout faire des juifs, restait ministre de la guerre, la France entière ne se levait pas en criant trahison!! Juifs, vous endormez bien vos victimes, pour les mieux assassiner.

En République ce n'est jamais le criminel ou le traître que l'on punit, mais ceux qui ont eu le courage de combattre la trahison ou le crime. En veut-on encore une preuve, en attendant bien d'autres?

4° **L'affaire Turpin.** — Il y a une dizaine d'années, un inventeur, modeste autant que génial, Turpin découvrit un explosif que ses qualités extraordinaires devaient rendre précieux pour la défense nationale.

Patriote, il l'offre au ministère de la guerre et veut en réserver l'usage à notre pays. Il n'avait pas de capitaux suffisants pour fabriquer lui-même, on l'abouche avec des industriels alliés et amis de blocards puissants... et bientôt le malheureux s'aperçoit qu'on lui vole le mérite et le profit de son invention, et qu'on livre sa mélinite à des puissances

étrangères. Il dénonce ces faits à qui de droit, et, comme on ne fait rien pour empêcher ce vol doublé d'une trahison, il en appelle à l'opinion publique et écrit son livre vengeur: *Comment on a rendu la mélinite?*

Le double crime était évident : qui croyez-vous que l'on punit? Les voleurs, les traîtres? Pas du tout! Ce fut la victime qui fut jugée et emprisonnée pour des années; ce fut Turpin, qu'après l'avoir dépouillé, on s'efforça de déshonorer comme traître à la patrie! (1)

5° **Trahison.** — L'armée sacrifiée sans préparation dans les aventures coloniales.

Non contents de nous imposer le régime dissolvant par excellence, Bismarck souhaitait nous voir aux prises avec des aventures coloniales, qui occuperaient notre ardeur loin

---

(1) *Edifiant contraste*: L'empereur Guillaume apprend le mois dernier qu'un de ses sujets vient d'inventer un perfectionnement utile aux ballons dirigeables, il le fait aussitôt prier de venir l'en entretenir. Chez nous, M. Turpin qui vient d'inventer une poudre presque idéale (très stable, et sans danger même à des températures assez élevées, très bon marché, brûlant à l'air libre sans exploser, force égale aux meilleurs explosifs, etc.) a le patriotisme, malgré tout le mal qu'on lui a fait, d'offrir de réserver son invention à notre armée. Le ministère de la guerre (Picard, et les juifs y règnent) ne répond des mois après, que par une vulgaire feuille imprimée, sous enveloppe ouverte, avertissant l'intéressé de fournir d'abord sa formule secrète aux comités compétents!!! Pour que deux jours après on s'en serve à Berlin, sans doute?

du Rhin, et feraient à notre armée et à nos finances de bien affaiblissantes saignées.

Quant aux colonies ainsi établies, on nous les prendrait plus tard, à loisir, quand on nous aurait écrasés sur le continent.

Jules Ferry, le digne continuateur de Gambetta, exécuta fidèlement la première partie de ce programme.

Qui dira les légions d'hommes sacrifiés et les millions engloutis dans ces expéditions incessantes au Tonkin, en Chine, dans le Dahomey, le Soudan, à Madagascar, au Maroc, et ailleurs, pour des colonies qui ne servent qu'à caser des fonctionnaires et qui rapporteront peut-être un jour, si Japonais, Anglais et Allemands veulent bien nous les laisser.

Dès le début de cette politique nouvelle, tous ceux qui avaient souci de la vie de nos soldats et qui savaient les difficultés de la vie coloniale demandaient au gouvernement de créer d'abord une armée coloniale.

Nous la possédons déjà à moitié, lui disait-on, dans notre Légion étrangère, nos Turcos, nos tirailleurs sénégalais ; achevez, ne faites combattre en pays chauds, que des hommes des pays chauds ; puisque notre natalité est si faible, que la vie du petit soldat français vous soit dix fois précieuse. Faites l'instrument indispensable, avant ses œuvres. C'était

trop logique pour être entendu et la saignée n'eût pas été suffisante... Mieux valait aller à l'aveugle : si les petits soldats, sortis la veille de leur froid village de Picardie ou de Lorraine, mouraient comme des mouches sous l'implacable soleil de là-bas, la belle affaire : il y en avait encore assez d'autres. La vie de Français, est-ce que cela compte? demandez-le à tous nos ministres républicains de Robespierre à Clémenceau ?

Dans chacune de nos expéditions l'administration montre la même incurie, la même insouciance de la vie des soldats. Pas de préparation, vivres rares et de mauvaise qualité, moyens insuffisants mis à la disposition de nos officiers, sous prétexte qu'ils sont débrouillards et que leur courage suppléera à tout. Et toujours pas de troupes spécialement coloniales.

Aussi, dans chacune de ces opérations, même dans celles qui, non sanglantes, furent presque de simples promenades militaires, nous perdons par maladie de cinq à quinze fois plus d'hommes que les Anglais ou les Hollandais dans des expéditions analogues.

Même dans la pacifique occupation de la Crète que nous fîmes de conserve avec d'autres nations, le contingent français moins bien préparé, moins bien soigné que les

autres, eut selon les années, de neuf à quinze fois plus de morts que le contingent anglais. Que dis-je même, dans ses années les meilleures, il en eut trois fois plus que les Anglais dans une de leurs plus meurtrières expéditions, celle d'Abyssinie.

6° **Madagascar!** — Mais le chef-d'œuvre du genre et qui défie toute comparaison, c'est la triste expédition de Madagascar.

La République pouvait, elle devait nous épargner les deux expéditions meurtrières de 1883 et de 1895 dans cette île. Il suffisait pour cela, non pas même d'aider nos missionnaires, mais de ne pas les persécuter, de ne pas favoriser contre eux et contre nous les pasteurs protestants agents de l'Angleterre. Instruisant et convertissant les chefs des peuplades Malgaches, leur faisant aimer notre civilisation et notre pays, nos missionnaires offraient à la France une immense colonie sans conquête guerrière. On préféra les molester et favoriser traîtreusement ces bons Anglicans et Méthodistes dont l'œuvre principale, là comme en Algérie, comme partout dans nos colonies, fut de semer contre nous la haine et de soudoyer et armer les révoltes.

Les mêmes fautes, les mêmes trahisons s'étant reproduites après l'expédition de 1883,

il fallut décider l'expédition définitive de 1895.

De préparation? Aucune. Je me trompe, des parlementaires (oh! désintéressés!) ont fait passer marché pour la fourniture d'innombrables voitures dont on dit merveille : elles doivent être voitures à terre, bacs ou barques sur l'eau, etc.

Pas de navires, pour conduire si loin troupes et matériel. On en loue à nos bons voisins d'Angleterre.

Comme par hasard, celui de ces bateaux qui portait les objets les plus précieux coule dans le détroit de Messine. Oh! assez près de terre pour que l'équipage soit sauf, mais assez loin pour que tout l'indispensable, ambulances, pharmacie, conserves de vivres soit perdu!

Pauvres petits soldats, volontaires et incorporés de la veille, qui se font fête d'aller combattre là-bas au gai soleil! Vous ne trouverez pas l'occasion d'un seul combat. Votre unique ennemi, c'est l'administration scélérate de la République.

Les hommes sont débarqués et les voitures Lefèvre aussi.

Déjà, pour utiliser les qualités nautiques de ces fameuses voitures, on a choisi pour gagner la capitale le trajet le plus long. Près de 400 kilomètres, de Majunga, en remontant

un fleuve qui, de marais à son embouchure, est tout de suite un torrent dans la montagne. Si elles ne peuvent être bateaux, les voitures seront voitures, mais alors il faut leur faire une route. Rien de plus simple, au dire des guerriers en chambre qui dirigent de Paris.

Faire une route, remuer une terre marécageuse, sous un soleil de feu et les piqûres des moustiques, avec des vivres insuffisants et pas de quinine !!

Ce ne fut pas un assassinat, ce fut un massacre ! Comme ceux de Vendée et de Lyon ordonnés par les premiers jacobins.,

Les tombes s'alignaient chaque jour par dizaines, puis par centaines, le long de ce calvaire. Ce n'est pas une route que cette armée creusait, c'était son propre tombeau !

Si elle eut trouvé devant elle quelque résistance organisée, pas un homme n'aurait échappé au désastre.

Enfin, malgré les répugnances des bourreaux de Paris, une colonne est formée, qui, laissant là route et voitures homicides, escalade à travers monts et forêts, et par quelques obus bien pointés décide la cour Hovas à se rendre. Il était temps !

Le 200e d'infanterie, à l'effectif de 2.660 hommes n'en avait plus que 163 pour l'en-

trée à Tananarive! Les chasseurs à pied avaient enterré 632 des leurs, par millier d'hommes. (1) Les 600 du génie en avaient perdu 400; ainsi des autres!

Les malheureux survivants, anémiés, brûlés de fièvre périrent presque tous là-bas ou pendant le douloureux rapatriement.

Jamais à aucune époque de l'humanité on ne trouve une mortalité si effrayante dans une troupe en campagne.

L'expédition du Mexique avait été moins meurtrière, malgré sa durée et trois ennemis acharnés, le climat, la fièvre jaune et les attaques incessantes de troupes bien armées.

Même la retraite de Moscou était dépassée!

Il appartenait à la République juive d'établir ce lugubre record.

Mères françaises réclamez à la Gueuse vos fils!

7° La trahison de Fachoda. — Du côté des chefs militaires, Dodds, Galliéni, Négrier, Brière-de-Lisle, Courbet, Marchand, toujours la même bravoure, le même souci d'épargner la vie de leurs hommes; du côté de l'administration, le gâchis, l'incohérence meurtrière, le mépris de l'armée visible partout et toujours.

(1) Voir discours de M. Bonvalot à la Sorbonne, 5 juin 1898.

Entre toutes, une expédition, celle de Marchand à travers l'Afrique, de l'Océan Atlantique au Nil, mérite d'être glorifiée comme un modèle.

Grâce à l'habilité, à la patience, à la ténacité de ce chef merveilleux, pas un coup de fusil tiré, presque pas de vies humaines sacrifiées, malgré l'hostilité des peuplades, malgré de longs mois de marche dans les marécages.

Pas d'expédition plus honorable pour nous, pas de plus profitable, si nous avions eu un gouvernement. Marchand à Fachoda c'était l'Egypte reprise et toute l'Afrique centrale à nous : car derrière lui les troupes abyssines s'avançaient pour le soutenir et devant lui l'armée d'Egypte était tout entière prête à lui amener garrottés ses chefs anglais et à se joindre à lui !

On sait la lamentable issue de l'entreprise héroïque.

Sur un signe de Londres notre gouvernement de pleutres et de traîtres capitula. Le prétexte ? Notre flotte n'était pas de force à lutter contre celle des Anglais. Tout le monde le savait, que nous avions moins de vaisseaux, mais tout le monde sait aussi que la valeur et l'entraînement des équipages font plus que le nombre. Sur ce point nous étions

capables de vaincre. Puis, dès avant l'envoi de Marchand cela devait être prévu, et au lieu de décourager nos inventeurs on devait les aider à nous donner assez de sous-marins pour rétablir l'équilibre des forces. (1) Empêchés de toutes manières, ils nous avaient cependant donné déjà trois ou quatre sous-marins et un submersible, encouragés, ils nous en eussent fourni soixante, et c'était la victoire assurée !

Hélas ! Il s'agissait bien de cela.

La cavalerie de Saint-Georges et l'or juif triomphaient chez nous, inspirant journaux et orateurs du Bloc, l'affaire Dreyfus battait son plein ! Au lieu de conquérir un empire, nous perdions en luttes intestines nos forces vives les plus précieuses.

Dans l'histoire ou dans la tragédie, existe-t-il scène plus pathétique que celle-ci : Marchand dans son blockhaus de Fachoda où il défie toute attaque, Marchand, sans nouvelle de l'Europe depuis deux ans, reçoit des officiers anglais, une liasse de journaux qui relatent le triomphe Dreyfusien. A les lire, il comprend que, vainqueur, il est vaincu. Ce qu'on ne croirait pas pouvoir souffrir sans

(1) Nos premiers sous-marins, Gymnote, Morse, Gustave Zédé, etc., sans compter le Goubet, datent de 1888 et 1889 *dix ans* avant Fachoda.

mourir, il le souffre, c'est l'écroulement de son épopée et l'écroulement de sa patrie! Ecoutons Marchand lui-même raconter (lettre à Forain du 30 novembre), le choc de ces fatales nouvelles: « *Une heure après avoir ouvert les feuilles françaises, les dix officiers français tremblaient et pleuraient. C'est là que nous apprîmes que l'affaire Dreyfus avait été rouverte avec l'horrible campagne des infâmes. Et pendant trente-six heures, aucun ne fut incapable de rien dire aux autres. On n'échange pas de pareilles impressions!* » Et le geste de ces Anglais que dit-il? « Ton œuvre est belle, la nôtre est plus profitable, tu triomphes ici, nous triomphons à Paris! »

Depuis lors, rechercha-t-on, punit-on les ministres coupables de cette trahison devant l'ennemi, de cette capitulation avant le triomphe assuré? Non, ce fut le héros qui fut puni.

Rappelé, désavoué, blâmé, Marchand fut abreuvé d'outrages pour le contraindre à quitter l'armée. Sa présence y était pour le drapeau une gloire, pour le pays un réconfort, mais rappelait trop à nos maîtres vendus leur abominable félonie.

8° Affaiblissement continu et démilitarisation de l'armée. — Sachant bien par l'histoire de 1789 que les révolutions ne réussissent que par la défection de l'armée, et

ayant toujours la crainte, la phobie d'un 18 brumaire ou d'un 2 décembre qui les remette à leur place, c'est-à-dire à l'égout, nos républicains firent tout pour affaiblir hypocritement l'esprit militaire dans l'armée.

Le vrai mot avait été dit déjà par eux sous l'Empire : « Nous voulons une armée qui n'en soit pas une. »

Le service de sept ans faisait trop des hommes des soldats, et les mettait trop dans la main de leurs chefs.

On l'abaissa à cinq ans. Avec les instincts guerriers de la race, c'était trop encore. Sous couleur de réforme démocratique, pour fortifier la défense nationale et en confier le soin à tous les Français, pour arriver surtout au *curé sac au dos*, on eut le service de trois ans, obligatoire pour tous. Dans la coulisse on se promettait bien d'y soustraire le plus possible les fils de parlementaires et les instituteurs, soutiens et clients du régime.

Quoi qu'il en soit, le service pour tous, comme déjà avant lui le volontariat, fit le plus grand tort à l'armée en y jetant les éléments les moins faits pour elle et inassimilables, fils uniques, gâtés au logis, petits bourgeois, fonctionnaires, primaires craignant pour leur peau, littérateurs décadents d'un amour-propre maladif, qui par haine de

l'obéissance, de l'effort et du danger, se mirent à dénigrer, à vilipender, à haïr l'armée.

De là, naquit le *colonel Ramollot*, et tous les types semblables caricaturés par l'image et par le théâtre : ce fut d'abord de la simple blague qui allait à notre tempérament frondeur, mais pas méchant. La maçonnerie, toujours attentive à détruire, fit tout pour atteindre l'armée dans son prestige et la priver de ses meilleurs chefs. Bientôt une occasion unique se présenta, où l'or juif et anglais unit son effort à celui de la *veuve* sinistre pour porter à nos forces des coups irrémédiables, ce fut la formation du syndicat et *la grande affaire*.

XV

L'affaire Dreyfus. — Un officier avait trahi ; des pièces secrètes intéressant la mobilisation et l'armement avaient été livrées par lui à l'état-major allemand. Un jugement le condamna, comme il aurait condamné tout autre à sa place. Parmi ses douze apôtres et soixante-douze disciples, Jésus-Christ a trouvé un Judas, dans cinquante mille officiers bons patriotes, il peut se rencontrer un traître. Le cas est prévu, il y a des lois et des tribunaux pour le réprimer. Chaque nation

peut ainsi avoir, de loin en loin, à se défendre contre un semblable criminel; on le juge, à huis clos, avec le moins de bruit possible et tout est dit.

Chez nous, il n'en devait malheureusement pas être ainsi : Pourquoi ?

Parce que le traître était juif, et que les juifs, maîtres de la finance, des agences, de la plus grande partie de la Presse et du Parlement, voulurent le sauver et accabler ceux qui avaient osé le découvrir et le condamner Parce que, nous l'avons vu, l'Angleterre pour le compte de laquelle travaille toute la Maçonnerie avait intérêt à nous affaiblir, à nous diviser pour obtenir l'abandon de Fachoda. Parce qu'en République tout s'achète, même un ministère complet, et que le syndicat, avec les millions venus de Londres et de tous les ghettos du monde, put ameuter contre l'armée toutes les plumes et toutes les gueules vénales du Bloc infâme, et de ce procès qui aurait dû demeurer un acte judiciaire, faire une affaire politique et une guerre de race et de religion.

Cependant, il ne pouvait y avoir doute sur sa culpabilité. Les pièces livrées ne pouvaient être qu'aux mains d'un officier d'état-major du 2ᵉ Bureau, où il se trouvait. Les circonstances diverses ne pouvaient réunir les soup-

çons que sur lui. Le bordereau saisi venant de l'ambassade d'Allemagne était de son écriture truquée, et truquée par un procédé par lui seul employé. Et quand, aux preuves matérielles voulant joindre un involontaire aveu, ses chefs avant de l'arrêter lui dictèrent un travail où survenaient les diverses phrases du bordereau, il fut évident pour tous au changement de l'écriture dès qu'arrivèrent ces phrases et à la nervosité qui s'empara de lui, qu'il était bien le coupable et se sentait perdu.

De nombreux détails donnaient plus de poids à ces preuves. Il manifestait parfois un patriotisme douteux, peu de goût pour sa besogne ordinaire et trop de zèle pour des travaux qu'il n'aurait pas dû faire.

On lui avait vu emporter chez lui des pièces secrètes ; on l'avait surpris à fureter et fouiller dans le bureau de ses chefs en dehors des heures réglementaires. Il était riche, mais avait des liaisons de femmes et aimait le jeu ; et puis, ne peut-on trahir pour autre chose que pour de l'argent ?

Bref, malgré les menaces de guerre qu'osa faire entendre l'Allemagne : nuit historique du 12 décembre, il est jugé à Paris les 19, 20 et 21 décembre 1894 et condamné ce dernier jour. Sa dégradation solennelle se fait dans

la cour de l'école militaire, le 5 janvier 1895; avant cet acte, Dreyfus avouant, mais voulant quand même se disculper, dit au capitaine de gendarmerie Lebrun-Renault : *Si j'ai livré des pièces à l'Allemagne, c'était pour en avoir d'autres en échange.* Rentré à la Conciergerie il dit au garde-républicain Depert : *Pour être coupable, je suis coupable, mais je ne suis pas le seul.*

Donc, nulle trace d'un doute n'était possible et nulle condamnation ne pouvait sembler plus définitive.

Cependant, avant son départ pour l'île du diable, une autre vérité lui échappa : *Ma race se vengera sur la vôtre !*

Cette sinistre menace devait se réaliser, et, après quinze ans, elle se réalise encore sous nos yeux.

Pour se rendre compte du travail accompli, il faut se rappeler que non seulement l'armée, la nation, la presse, la Chambre, le Sénat étaient en immense majorité contre le traître, mais que le Président Casimir-Périer et le Conseil des ministres s'étaient à l'unanimité prononcés pour l'arrestation et la poursuite. Même le ministre des affaires étrangères, Hanotaux, après avoir exposé les difficultés possibles avec deux gouvernements étrangers, se rangea à l'avis commun, tant furent

puissantes les preuves énoncées par le général Mercier, ministre de la Guerre. Eh bien, pour les juifs il s'agissait de changer ou de retourner tout ce monde, tout un gouvernement, toute une nation pour arracher le coupable à sa peine et à son infamie. Sûrs de leurs moyens : l'or, la corruption, le crime, la peur, ils n'hésitèrent pas à entreprendre cette lutte colossale.

Comment et surtout combien ils réussirent, nous l'allons exposer brièvement.

Dès janvier et février 1895, aussitôt après la dégradation du traître, son frère, M. Mathieu Dreyfus, s'abouche avec des hommes politiques et des journalistes, en particulier avec Bernard Lazare qui sera chargé de faire en faveur du condamné les premières brochures (1).

En mai 1895, le très patriote et très habile chef du Bureau des renseignements, le colonel Sandherr reçoit la visite des deux frères du condamné, MM. Léon et Mathieu Dreyfus qui essaient de l'apitoyer sur le sort de leur frère. « Si vous nous aidiez à le faire déclarer innocent, ajoutèrent-ils, toute notre fortune

(1) A défendre Dreyfus, le juif Lazare, jusque là vague publiciste mourant de faim, a gagné, non seulement de grosses rentes et quelque notoriété, mais une *statue* que les dreyfusards lui ont élevée à Nîmes!

serait à vous. » A ces mots, le colonel, qui avait écouté jusque là patiemment, les mit à la porte avec indignation.

Quelques jours après, un mal subit terrassa cet homme vigoureux et le tint dans le coma jusqu'à sa mort. Tout dans les circonstances de ce mal mystérieux et de cette mort convainquirent son entourage qu'on se trouvait en présence d'un empoisonnement. C'était le premier coup de la fatalité dreyfusarde.

Bientôt après, le 9 juin, comme par hasard vote d'une loi qui modifie la revision des procès criminels.

Le 1er juillet, comme par hasard encore, Picquart, compatriote des Dreyfus entre au service des renseignements et du contre-espionnage.

Dès le lendemain, 2 juillet, son rôle se dessine : en effet, le ministère des Affaires étrangères lui ayant transmis par M. Delaroche-Vernet une pièce secrète à joindre au dosier Dreyfus, pièce prouvant des relations du traître avec l'État-major italien, il supprime cette pièce et plus tard soutiendra même par serment qu'il ne l'a jamais eue. Il emploie l'automne de 1895 à préparer, avec M. Leblois, qu'il introduit souvent et frauduleusement au ministère, un dossier contre

Esterhazy, l'homme de paille que les juifs vont substituer au vrai coupable.

Au début de 1896, il fabrique le « petit bleu » faux message de Schwarzkoppen (attaché allemand) à Esterhazy, le déchire, simule son arrivée par *la voie ordinaire*, le donne à reconstituer à ses subordonnés, puis, s'efforce en vain d'obtenir de ceux-ci qu'ils authentiquent ce faux par des cachets antidatés de la poste, ou au moins qu'ils témoignent qu'il est de l'écriture de Schwarzkoppen (1). Il fait surveiller Esterhazy, aventurier vivant déjà des subsides des juifs, et celui-ci s'exerce à imiter l'écriture truquée du bordereau et se rend le plus souvent et le plus ostensiblement possible à l'Ambassade d'Allemagne. Appuyé dans sa demande par plusieurs juifs cet aventurier s'efforce d'être employé au ministère.

Le 1er septembre 1896, Picquart fait, en s'appuyant sur le *petit bleu*, un rapport accusant Esterhazy et innocentant Dreyfus, en même temps que le frère de celui-ci, Mathieu Dreyfus, fait donner la Presse.

3 septembre, article d'un journal anglais disant l'évasion (fausse) du condamné et le

---

(1) Voir déposition des capitaines Lauth, Junck et Valdant.

plaignant. Le 8, premier article du *Figaro*, en sa faveur.

Le 14, article de l'*Éclair* dévoilant qu'un *dossier secret* à été communiqué aux juges et non à l'accusé. A ce sujet, J. Reinach demande à interpeller le garde des sceaux, et la femme du traître supplie les deux Chambres de faire annuler la condamnation.

Picquart enquêtait toujours sur Esterhazy, lequel continuait à recevoir des subsides des juifs, en particulier ceux que quêtait pour lui le grand Rabbin ! Picquart est retiré du ministère et envoyé en mission : deux jours après, malgré les démarches et les discours de Reinach, la Chambre blâme cette campagne en faveur du traître (1).

Silence des conjurés jusqu'au milieu de l'année suivante. Subitement, le 14 juillet 1897, un autre Alsacien, vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner, annonce le trouble que lui ont causé des preuves de l'innocence de Dreyfus. De ces preuves il a constitué un *dossier* : il parle partout de ce dossier; de notables blocards, Brisson surtout avec des

(1) Picquart doit être un descendant de juif qui cache son origine, car parmi les juifs envoyés d'Alsace à leur grande assemblée de 1806, nous trouvons un Rueff Picard, un Salomon Piccard, de Strasbourg, et surtout un Heymann *Picquart* de Belfort, au milieu de plusieurs Dreyfus et autres Lévy.

trémolos dans la voix, envisagent l'hypothèse d'une effroyable erreur judiciaire, etc... Ce dossier, il offre de le montrer au Président et aux ministres compétents : il dit connaître le traître, mais n'ose le nommer.

De ce soin est chargé Mathieu Dreyfus qui désigne Esterhazy.

Une action est ouverte et le faux traître est envoyé (fév. 1898) devant un Conseil de Guerre. Scheurer cité comme témoin est invité à montrer son *dossier* : il se trouble, balbutie : « mais je n'en ai pas, je n'en ai jamais eu... je ne sais de cela que ce que m'en a dit maître Leblois... c'est lui qui a ce dossier, interrogez-le. »

Interrogé, Leblois dit de même : « je n'ai pas de dossier non plus : c'est M. Picquart qui a un dossier; si le Conseil veut être éclairé, qu'il s'adresse à lui. »

Cette comédie indigne n'eut pas le succès espéré. Le Conseil ne put trouver la culpabilité inexistante d'Esterhazy, mais celle de Picquart, celle de Leblois furent mises au grand jour. C'était l'effondrement des espérances de Dreyfus et sa *seconde condamnation* au moins implicite.

Un Conseil d'enquête met bientôt Picquart en réforme pour faute grave contre l'honneur et dans le service. Le 12 juillet 1898, le mi-

nistre de la Guerre Cavaignac dépose une plainte contre Picquart « pour avoir livré ou communiqué à une personne non qualifiée des écrits ou documents intéressant la défense du territoire et la sûreté extérieure de l'Etat », et contre Leblois comme complice.

Le Gouverneur de Paris y joint (21 sept.) des poursuites contre le même Picquart *pour faux et usage de faux*; et l'accusé devait être jugé le 12 décembre. Le péril était suprême pour lui et pour le dreyfusisme, car Picquart convaincu de faux et usage de faux, c'était toute la conjuration jetée à l'égout... il fallait donc le sauver à tout prix des juges militaires.

On argua d'une connexité entre ses délits relevant du Conseil de guerre et ceux de Leblois soumis au tribunal correctionnel, et on demanda à la Cour de cassation un règlement de juges.

Ajournement par cette Cour complaisante du 3 décembre au 26 janvier, puis au 20 février 1899... Comment échapper cependant?

Quelques mois auparavant, Brisson, président du Conseil, profitant de faux aveux d'Esterhazy et du lamentable suicide du colonel Henry, avait engagé la procédure de révision.

Mais le président Félix Faure et la Chambre

y étaient hostiles. Celle-ci, pour empêcher de semblables fuites d'accusés devant leurs juges naturels, vota même le 14 février une loi dessaisissant la Chambre criminelle : le Sénat allait sans doute la voter aussi d'urgence en quelques jours. De ce côté aussi le péril était immense, pressant... Que faire?

Il restait aux conjurés à supprimer celui qui, inébranlable dans son patriotisme malgré des sollicitations instantes, accablantes, empêchait l'achat en masse des consciences blocardes et le triomphe de la conspiration antifrançaise...

Félix Faure meurt empoisonné le 16 février 1899, à dix heures du soir, après trois heures et demie d'agonie atroce. La Dalila, la Judith impudique qui, pour le clan juif, abattit ce Samson, est connue depuis dix ans; des événements récents ne l'ont rendue que trop fameuse.

Cet assassinat si opportunément, si habilement exécuté (dans un scandale de mœurs, afin que la famille, par respect pour son chef, ne désirât pas une enquête!) n'étonnera personne de ceux qui connaissent un peu l'histoire de la Juiverie et celle de la Maçonnerie; il venait après une série de crimes semblables et d'autres l'ont suivi.

Quoiqu'il en soit, tout dès lors se précipite

au gré des infâmes. Leur *vérité*, une vérité spéciale faite de mensonges, de vénalité, de corruption, d'assassinats, était en marche; elle allait non seulement innocenter son traître, mais s'emparer du pouvoir pour chambarder l'armée et chambarder la France!

En effet, le 3 juin, la Cour de cassation brise le jugement de 1894 condamnant Dreyfus. La Chambre des députés, qu'on avait eu le temps de travailler et de convaincre (par les mêmes moyens que dans le Panama, mais que risquait-on? Celui qui comme garde des Sceaux avait sauvé les Panamistes était maintenant Président de la République française), la Chambre ordonnait joyeusement l'affichage de cet arrêt et renversait le ministère Dupuy jugé trop tiède à l'égard de Dreyfus! Ah! il savait bien ce qu'il voulait celui qui, un mois avant la mort de Félix Faure, déclarait dans le cabinet de l'ambassadeur d'Allemagne: *il nous faut faire disparaître Félix Faure et mettre à sa place Loubet.*

On a vu que le jugement contre Picquart avait été retardé avec intention, pour n'avoir pas à le condamner.

Cette fois, pour lui aussi on tenait la victoire. Devant la Chambre des mises en accusation, le substitut Blondel ne retient plus que le délit de communication de documents, et le

13 juin la Cour d'appel, s'appuyant sur la connexité de cette affaire avec celle de Dreyfus, dont le jugement était cassé, s'empressa de donner un double non-lieu à Picquart et à Leblois. Ainsi, pour cette Cour, les crimes de faux et de communication de pièces secrètes ne sont plus des crimes, dès l'instant qu'ils servent Dreyfus et lui substituent un autre accusé!!

Comme du président Loubet, les juifs étaient sûrs, on le voit, de tout obtenir du ministère Waldeck-Rousseau.

En effet, Waldeck était personnellement l'avocat de grandes familles juives, il leur devait sa fortune et sa situation; les autres ministres avaient été triés avec grand soin. La presse endormait si bien l'opinion que des libéraux, se croyant catholiques comme M. Aynard, ou se croyant patriotes comme M. Ribot, soutenaient ce ministère dreyfusien, antifrançais, qui allait se montrer ministère de guerre civile et de destruction religieuse ! (1)

(1) Des sommes colossales, certainement près de deux cent millions, furent dépensées par les juifs pour alimenter le syndicat dreyfusien. Le Kahal, gouvernement occulte des juifs, les imposa, les taxa tous dans le monde entier : ils donnèrent selon leurs moyens et à plusieurs reprises.

De Strasbourg, en février 1898, on signalait ces collectes parmi les juifs, et, pour stimuler leur générosité

Le jugement de 1894 cassé, il fallait aller devant un autre Conseil de guerre : la loi était formelle.

Ce fut le procès de Rennes, septembre 1899... une grande, une sublime bataille !

L'orchestre universel dirigé par les juifs donnait déjà son plein : la presque totalité des journaux anglais, belges, allemands, américains, la majorité des journaux de tout l'univers défendaient la cause du traître et injuriaient à jet continu notre État-major, notre armée, toute la France.

Des défenseurs à Dreyfus, il en surgissait de partout, des bagnes et des académies, du Nord et du Midi, des pays où on lynche et de ceux où l'on dynamite. Et tous ceux, snobs imbéciles ou mercenaires fangeux, qui jouaient leur partie dans ce concert, étaient

---

on leur disait que l'affaire avait déjà englouti plus de dix millions !

En septembre 1898, le journal hongrois officieux, *Magyar Ussag*, rédigé par des juifs, avoue que cette Affaire absorbe des *sommes fabuleuses*. En effet, elle coûtait déjà trois millions par mois.

En février 1899, la dépense atteignait cinquante-quatre millions et l'on était loin de triompher ! D'Allemagne et d'Angleterre seulement il était venu trente-cinq millions, comme le révélait Freycinet au général Jamont. Quant à l'emploi de ces fonds... demandez aux journaux, aux agences, aux orateurs, aux hommes politiques à la solde du syndicat. Lors du procès Zola, on offrit dix mille francs à chacun des jurés qui voterait pour Zola. (Déclaration de M. Dutrieux, président du Jury.)

aussitôt sacrés grands littérateurs, profonds philosophes, savants incomparables, artistes merveilleux, poètes sublimes ! Quant à Picquart, c'était le héros, l'unique, le divin Picquart... Dreyfus, lui, était le roi des martyrs, un autre Christ !!

De crainte que cette mondiale conspiration ne fût pas suffisante encore, le gouvernement essaya de faire pression sur les juges du Conseil de guerre, pendant que tous ses reptiles réclamaient la disparition de toute justice militaire et que Reinach menaçait la France d'un total chambardement...

Ce crime abominable, cette tentative de corruption des juges militaires de Rennes fut *un ordre écrit du ministre de la Guerre Galliffet leur prescrivant de conclure à l'innocence de Dreyfus.* Or, cet ordre qui fut porté au commandant Carrières par un émissaire de Waldeck-Rousseau était **un faux**. Le général de Galliffet a toujours affirmé n'avoir ni écrit ni signé cet ordre. (Commandant Cuignet.)

« Et, ajoute le commandant Cuignet, quand, en février 1902, je demandai au ministre André de faire la lumière sur ce faux et sur d'autres faits semblables, il me fit répondre : *Ne dites rien on vous donnera une Trésorerie générale.* » Comme je refusai de vendre ma conscience même à ce prix, comme, loin de me taire, je déposai sur ces faits devant la Cour de cassation, le général André voulut *me faire passer pour fou*, afin de me tenir à sa merci dans un cabanon. » (Cuignet, 19 décembre 1908.)

Aussi vaine fut la tentative sur les juges militaires de Rennes : les consciences de vrais soldats ni ne s'achètent, ni ne s'intimident. Ayant vu toutes les preuves, entendu

contradictoirement tous les témoignages, le Conseil de guerre jugea selon la justice et la vérité : Dreyfus fut de nouveau condamné.

La Conjuration avait si bien escompté l'acquittement que, pour mieux entraîner dans ce sens l'opinion, le président Loubet et nombre de républicains avaient déclaré : « Quel que soit l'arrêt, nous nous inclinerons, il sera pour tous la vérité ! »

On vit aussitôt avec quelle facilité nos blocards renient leur parole et sacrifient l'intérêt de la patrie à leur propre intérêt. Contre l'Etat-major, les Conseils de guerre et l'armée, ce ne fut plus de la colère, ce fut de la rage, de l'épilepsie, de la folie furieuse. D'un bout à l'autre du monde, il fallait boycotter notre pays, ses produits, son Exposition ; il fallait mettre la France au pilori, au ban de l'humanité.

Anatole Thibaut (dit France !) déversa sur l'armée tout ce qu'il secrétait de fiel, et son digne acolyte Zola entassa sur elle et sur le drapeau tout ce qu'il a remué de fanges en son ignoble vie.

Se montrant aussitôt le digne élu de tous ces juifs maçons, anglais et allemands, acharnés à chambarder notre chez-nous, Loubet viole sa parole et toute justice pour proposer au traître sa grâce. Et Dreyfus

s'empresse d'accepter cette grâce, *signant ainsi sa propre culpabilité*. Bien mieux, pour éviter toute difficulté et retourner plus vite à sa vie dorée de parasite millionnaire, il retire, le pourvoi en revision qu'il avait déposé !!

Ce double aveu de culpabilité s'ajoutait à ceux proférés le jour de la dégradation ; pour tout être qui pense, il donnait une force incomparable aux trois jugements solennels qui l'avaient condamné. Ceux des Dreyfusards qui gardaient un peu de bon sens n'en jugèrent pas autrement et appelèrent cette acceptation de grâce *un coup de foudre* pour leur cause.

Les juifs sont-ils donc vaincus, parce que leur faux martyr avoue et proclame son crime? Le penser serait mal juger l'orgueil surhumain et l'obstination indomptable de la race maudite !

Reinach et la bande s'agitent plus que jamais. Laissez-leur le temps de travailler la Cour de cassation, de la composer à leur guise, d'y faire taire quelques consciences échappées au naufrage et vous allez voir le beau triomphe.

En attendant, contre le Christ et les chrétiens on se donne libre carrière. Leurs valets des deux Chambres votent l'abominable loi dite *d'association*, parce qu'elle a pour unique but

de dissocier, d'anéantir toutes les communautés religieuses et leurs vingt-cinq mille œuvres utiles et bienfaisantes.

Loi, ou plutôt brigandage atroce, qui dépossède de leurs biens, de leurs conditions d'existences, de leurs libertés les plus élémentaires, cent mille bons Français, et les condamne à la dispersion, à la misère ou à l'exil. C'est cela, et non la condamnation d'un traître qui méritait de faire mettre la France au ban des nations, si elle était responsable de ces crimes juifs, baptisés lois !

De peur que la vengeance de sa race ne fût pas assez comprise, Mme Dreyfus-Gonzalès, parente du traître et cliente de Waldeck, prit soin de le dire elle-même aux supérieurs des principales communautés : « **C'est parce que vous avez été sans pitié pour le martyr que vous allez être frappés sans pitié !** » (1)

Voilà ce que tous les Français doivent connaître : il faut qu'ils sachent d'où sortent la haine et les persécutions; il faut qu'ils enten-

---

(1) Contre-vérité flagrante, car alors que le grand Rabbin Zadoc-Kahn travaillait ouvertement et injustement *pour* Dreyfus, on ne voit pas dans toute l'affaire un seul prêtre ou religieux qui ait agi *contre* le traître. De cœur avec l'armée et avec la France, le clergé laissait agir la justice militaire et se tenait à l'écart de l'affaire devenue politique.

dent les ricanements de joie de la race déicide et voient sa signature au bas de cette loi de persécution et de toutes celles qui la suivent.

En même temps que ce cyclone s'abat sur les religieux, leurs écoles, persévérances, ouvroirs et œuvres de tout genre, un autre dévaste aussi nos armées de terre et de mer. André et Pelletan, exécuteurs des vengeances d'Israël, président aux hécatombes de généraux et d'amiraux, de colonels et d'officiers de tout rang, coupables de loyauté, de foi ou de simple patriotisme. Un régime que jamais armée d'aucun temps, ni d'aucun pays n'avait subi, celui *des fiches, de la délation* entre camarades ou d'inférieurs à supérieurs, régime avilissant, dissolvant de tout esprit militaire, est inventé et patronné par un ministre de la Guerre... et les Loges et les juifs l'aident à le répandre partout !

1903 arrive et André, ce type de la félonie et du sectarisme malfaisant, propose sournoisement à la Chambre un nouveau réveil de l'affaire Dreyfus. Le pays était tellement las, tellement écœuré de cette affaire que le gouvernement n'ose pas se prononcer ouvertement. A la Chambre, Ribot et Bourgeois parlent contre : « Je suis résolu, dit ce dernier, à combattre et à condamner tout acte par lequel le gouvernement essaierait de

ressusciter l'affaire Dreyfus. » A quoi Combes répondait hypocritement : « Ce n'est pas une enquête judiciaire. Il ne s'agit pas de la nomination d'une commission... et encore moins d'une procédure en vue d'une revision !! » La droite, qu'on endormait comme toujours, s'abstint même de voter contre un ordre du jour ambigu, où la Chambre disait sa confiance dans le gouvernement et sa résolution de ne pas laisser l'affaire sortir du domaine judiciaire.

Pour les conjurés, c'était un laisser-passer suffisant et, dès le 25 décembre 1903, la Cour de cassation recevait une deuxième demande en revision. Elle était prête à casser encore, mais avec renvoi devant un autre conseil de guerre, ce dont on ne voulait à aucun prix. D'autre part, l'opinion n'était pas préparée encore à laisser violer toutes les lois pour un traître. Force fut d'attendre.

Pour occuper son temps et sa haine, la bande résolut d'anéantir le Concordat et de voler nos églises, comme on avait volé les couvents. *Elle fit bâcler en toute hâte par le juif Grünebaum la loi de séparation des Eglises et de l'Etat*. On avait là sous la main un satyre jadis condamné à trois mois de prison, souteneur devenu avocat retors et sans scrupule, socialiste révolutionnaire, aussi disposé à

affoler et à ameuter les foules populaires, qu'à les mitrailler quand il serait au pouvoir, jouisseur forcené autant qu'arriviste féroce, il avait tout ce qu'il fallait pour soutenir devant les Chambres cette horrible loi et pour l'appliquer sans ménagement. Aussi en fit-on le ministre de l'Instruction publique... et des Cultes... puis de la Justice... en attendant qu'il devînt le Président du Conseil, Briand !!!

La découverte des fiches, les gifles données par Syveton à l'ignoble André et le procès qui devait suivre, faillirent tout à coup ruiner à jamais la conjuration.

En effet, Syveton appelait en témoignage le commandant Cuignet et quatre ou cinq autres officiers de l'ancien service de renseignements.

Il fallait absolument empêcher ce déballage public des crimes de Dreyfus, de Picquart et compagnie... et pour cela supprimer les témoins ou supprimer Syveton.

Ce dernier parti fut choisi comme moins dangereux et parce qu'on avait dans l'entourage du courageux patriote de quoi l'exécuter. Le procès était fixé au 9 décembre 1904. La veille, 8 décembre, dans l'après-midi, Syveton, préalablement endormi, était empoisonné dans son cabinet de travail, par son gaz d'éclairage!...

Pauvre chère France, tombée au pouvoir

d'une bande de voleurs, de traîtres et d'assassins !

Plus d'un an encore il leur fallut attendre. Survenant avec la séparation et les inventaires, la grâce de Dreyfus pouvait soulever une réprobation qui aurait balayé le Bloc... Or, au jugement de nos profiteurs, sa réhabilitation vaut bien le chambardement de la France, mais pas la perte de l'assiette au beurre...

Il fallait d'autant moins la perdre cette précieuse assiette, qu'elle allait devenir plus précieuse encore, car déjà dans le camp dreyfusien on se murmurait à l'oreille que si l'on était bien sages, c'est-à-dire que si après avoir bien crié, dans la loi de séparation : « A bas Jésus, qu'il soit dépouillé et crucifié ! » on criait bien maintenant : « Vive Barabbas et vive Judas ! » (mettez Picquart et Dreyfus), la motte de beurre de chaque convive serait grossie de 6.000 balles, sans compter les revenants-bons.

Aussi, à peine les élections de 1906 eurent-elles présagé une majorité blocarde, que, avant même les scrutins de ballottages, le traître juif était victorieux. La cour de cassation cassait sa deuxième condamnation, et, cette fois, *se déjugeant elle-même, reniant sa fonction propre, qui est de juger la forme et non le fond, violant le texte et l'esprit de la loi*

et toute la jurisprudence établie, **elle cassait sans renvoi!**

Toutes les voix autorisées signalèrent la forfaiture; le crime hideux, sans exemple, de ces suprêmes magistrats valets, de ces traîtres innocentant sciemment un traître, fut partout stigmatisé!

Pour les conjurés, c'était le triomphe et la curée... oh! aux frais de la France.

Ecoutons Picquart signaler cette curée et se plaindre qu'on ne lui donne pas assez vite sa part.

Voici ce qu'au début de 1906 il écrit dans la *Gazette de Lausanne :*

« Si quelques partisans de la revision ont été lésés au cours de la bataille, le *plus grand nombre d'entre eux a retiré de cette affaire avantage et profit.*

« Le gouvernement de M. Waldeck-Rousseau n'a pas eu la fermeté nécessaire pour préparer le triomphe de la justice, mais il a assuré le *règne de la faveur.* Faveur accordée au condamné de Rennes *sous forme de grâce; faveurs de tout genre, places, décorations, etc., dispensées avec prodigalité* aux dreyfusards plus ou moins bon teint...

« Le butin fut considérable, tant à l'époque de M. Waldeck-Rousseau que sous ses successeurs. La meilleure part en est revenue d'ailleurs aux israélites... Surtout dans l'armée, on les retrouve aujourd'hui *aux premières places et pourvus des situations les plus influentes.* On a pu même constater ce phénomène, dont la réalisation eût paru invraisemblable : *celui de deux Juifs, de deux coreligionnaires de Dreyfus, occupant l'emploi de chef de cabinet, l'un à la Guerre, l'autre à la Marine, c'est-à-dire dans les deux ministères auxquels est confiée la défense nationale!* » (1)

(1) Voir *Gazette de France,* du 7 avril 1906.

En bon français, cela voulait dire : j'en ai assez d'être oublié ; pour aujourd'hui je me borne à égratigner vos juifs, surtout votre Dreyfus, en disant que sa grâce est *pure faveur*... mais demain je dévoile toute la conjuration, si l'on ne me donne ma part !

La menace fut comprise...

En même temps que Dreyfus, le réhabilité par fraude, était décoré de la Légion d'honneur ! et rétabli avec un grade supérieur dans cette armée qu'il s'empressa de quitter ne pouvant plus la trahir, Picquart, le réformé pour fautes graves, l'homme accusé, et convaincu en somme, de faux et usage de faux, avec communication de dossiers secrets et conjuration contre l'armée et contre la France, l'homme qui, au regard des règlements militaires, n'était plus réintégrable dans l'armée, ni apte à la moindre pension de retraite, un pékin et moins qu'un pékin, fut élevé subitement au grade de général de brigade, avec un exercice fictif de ce grade suffisant pour qu'on en fît, moins de trois mois après, un général de division et un ministre de la Guerre !! (1)

(1) En face de ce scandaleux avancement du faussaire judaïsant Picquart, rappelons la conduite des infâmes traîtres à l'égard d'un des meilleurs officiers de notre armée, le général *Geslin de Bourgogne*.

Quarante et un an de service, six campagnes, six bles-

On n'aurait pu faire mieux pour un homme qui nous aurait rendu l'Alsace et la Lorraine. Rapprochons cela de l'ingratitude témoignée à Marchand qui, lui, avait noblement travaillé pour la France, et à la grandeur scandaleuse du butin, pour parler le langage de Picquart, mesurons l'immensité du service que ce tripatouilleur de dossiers avait rendu à la cause juive! Était-ce suffisant ?

Oh! pas encore! Le Talmud a raison d'avouer qu'il y a trois êtres sans pudeur : « Israël parmi les nations, le chien et le coq parmi les animaux. » Il fallait à l'impudence juive encore d'autres et plus éclatants triomphes.

---

sures, conduite héroïque à la retraite d'Orléans, laissé pour mort sur le terrain, puis recueilli par une ambulance prussienne, il s'en échappe avant d'être guéri.

Au dire de toute l'armée et des étrangers même, Geslin de Bourgogne était le meilleur général de cavalerie que nous ayons eu depuis un siècle et un merveilleux entraîneur d'hommes.

Il passe en réserve simple brigadier, malgré son mérite et onze ans de grade! Depuis six ans, il était sans commandement!

Son crime? *catholique* et *patriote.* André avait eu le front de le nommer adjoint au préfet maritime de Cherbourg; ce qui faisait dire aux Allemands : il n'y a qu'en France qu'on puisse voir attacher à la Marine le meilleur général de cavalerie de l'Europe.

Servez loyalement la France : on vous punit;

Trahissez tous vos devoirs, faites des faux pour Dreyfus, aidez au chambardement de la France : de colonel vous deviendrez subitement général de division et ministre de la Guerre!

Trahison ininterrompue.....

Elle exigea de nos maîtres, et malgré toute la France, elle obtint ceci, que nous voudrions au prix de notre sang effacer de nos annales : la panthéonisation de Zola !

Prenez, dit-elle, le plus boueux des hommes, le plus avili, le plus déshonoré de tous ceux qui ont défendu mon traître ; retirez de la terre qu'elle salit la dépouille de l'écrivain qui a le plus souillé les Lettres françaises, et par cela seul qu'il m'a défendu à prix d'or, portez-le comme un triomphateur, comme un Napoléon au temple de vos gloires, au Capitole français, au Panthéon !

O sanctuaire de la Patronne de Paris, ô église la première désaffectée et qui nous présagez la désaffectation prochaine de toutes les autres, car la haine juive ira jusque-là, dût ce jour-là son impudence devenir souveraine imprudence ! O dôme qui portez triomphalement la Croix sainte, ô murailles qui, en un langage d'or et de lumière, chantez divinement les gloires de la plus belle histoire du monde ! O vous qui publiez les *Gesta Dei per Francos*, avec Geneviève et Clovis, avec Charlemagne et saint Louis, avec Jeanne, la sainte martyre du patriotisme, vous avez subi cette profanation !

Vous avez vu cette foule hideuse entourant son traître glorifié et le plus déshonoré des

cercueils d'ici-bas! Vous avez entendu ce protestant ministre, en un prêche honteux, redire à ses complices ce triomphe de l'or sur la foi, de la félonie sur l'honneur!

Et n'eût été le geste libérateur d'un vrai Français, vous auriez vu, au milieu de l'angoisse d'un peuple et de ses larmes de colère impuissante, l'armée de Paris incliner ses drapeaux, ses plumes blanches, ses épées devant celui qui personnifie la trahison, le mensonge et la destruction de la France!

Vous ne vous êtes pas écroulés, ô dôme aérien, ô murailles sacrées, c'est donc que Dieu vous garde pour nos prochains triomphes!

***

Nous nous sommes étendu longuement: faut-il le regretter?

Non, car trop peu de Français ont su démêler les fils embrouillés de cette sinistre tragédie qu'on a jouée devant nous et à nos dépens pendant quatorze ans.

L'affaire Dreyfus n'est pas une trahison, c'est un océan de trahisons.

Trahison à l'égard de l'esprit militaire et du patriotisme: innocenter un traître, c'est en appeler d'autres, c'est préparer des Ullmos.

Trahison de la défense nationale par la

destruction de notre bureau de contre-espionnage et de renseignements.

Ce service, admirablement conduit comme il l'était, aurait empêché les adversaires de développer chez nous l'espionnage, d'organiser en pleine paix ces agences de désertion qui existent en France, comme à Casablanca et en Algérie. Il aurait empêché de faire sauter à loisir nos poudrières, nos magasins et nos vaisseaux; d'organiser, pour le début de la guerre, toutes sortes d'obstacles à notre mobilisation, ponts qui sautent, lignes coupées, gares qui brûlent, etc. Ce service nous valait presque une armée: de là l'acharnement de nos ennemis à le faire détruire par leurs alliés Dreyfusards. « Sa destruction, ont dit les voix les plus autorisées, fut un vrai crime contre la patrie. » (1)

Trahison, en rejetant de l'armée un trop grand nombre de ses meilleurs chefs: les généraux de Boisdeffre, Gonse, Roger, Mercier, Négrier, Hagron, Bonnal, Geslin de Bourgogne, etc., etc., et en mettant à sa tête des courtisans sans valeur, des juifs et valets de juifs, des dénonciateurs de leurs frères d'armes, des cambrioleurs de couvents et d'églises! (2)

---

(1) Commandant Cuignet.

(2) Un juif ne peut être que caporal en Russie, que sergent en Allemagne; en France, sa race lui est un

Ce fut encore l'avilissement de la plus haute magistrature du pays que l'on vit se vautrer dans le culte du Veau d'or, elle qui aurait dû ne connaître que la loi et le devoir !

---

mérite qui remplace tous les autres. Notre armée est encombrée de généraux et colonels juifs : des Sée, des Abraham, Brisac, Lambert, Hinstin, Lévy, Salvador, Lyon, Wolff, Aron. Fix, Lipmann, Naquet, Nathan, Cerf, Heumann, Séligmann, Weil, etc.

XVI

LES CRIMES QUI ONT ACCOMPAGNÉ OU SUIVI L'AFFAIRE

« Celui qui répand le sang des chrétiens offre un sacrifice agréable à Dieu. »
« Les chrétiens doivent être mis à mort, c'est toujours une bonne œuvre de les exécuter. »
(TALMUD).

« Ecrasez tout ce qui reste d'hommes que vous n'aurez pas pû convaincre. »
(Le juif WEISHAUPT dans son *Code des Illuminés*.

Ni la juiverie, nous l'avons vu surabondamment, ni la Franc-Maçonnerie n'ont la moindre hésitation, ni le moindre scrupule, quand il s'agit de se débarrasser par le meurtre d'un adversaire gênant ou même d'un complice qui en sait trop et peut devenir compromettant.

Plusieurs de ces assassinats sont historiques et connus de tous ; notre histoire révolutionnaire en regorge. Le meurtre de Gustave III, celui de Louis XVI et de sa famille ; plus récemment, celui, à Rome, du ministre de Pie IX, Rossi ; celui du président Garcia

Moréno, décrété dans les Loges de Berlin et exécuté à Quito, devant l'entrée du Parlement; celui, l'an dernier, du roi Carlos de Portugal et de son fils aîné, sont dans toutes les mémoires, et un examen moins sommaire permettrait d'en ajouter une centaine d'autres.

L'Affaire, elle aussi, est toute remplie de semblables crimes restés mystérieux par quelque côté, et bien entendu restés impunis, puisqu'on se garda soigneusement d'en rechercher les responsabilités...

1° On a vu comment l'habile et patriote *colonel Sandherr*, chef du bureau des renseignements pour le contre-espionnage, après avoir refusé de se vendre aux juifs, mourut empoisonné. Cette première victime devait être suivie de beaucoup d'autres.

2° Le *commandant d'Attel*, directeur du Dépôt, avait fait fonction d'adjudant de place à la parade de dégradation et reçu les aveux du traître.

C'était un témoin gênant. Le 1er octobre 1895, il part bien portant de Triel; moins d'une heure après, à la station d'Ermont, on le trouve dans son wagon râlant et déjà tout vert; son seul aspect criait l'empoisonnement! Pas d'enquête sérieuse.

3° M. Chaulin-Servinière, député de la Mayenne, mis au courant des aveux de Drey-

fus recueillis par le capitaine Lebrun-Renault, les avait fait connaître; il avait même, en 1898, publié dans l'*Intransigeant* les paroles du traître ; « Si j'ai livré à l'Allemagne des documents, c'était afin d'en obtenir d'autres », et l'affirmation que Lebrun-Renault, le lendemain de la dégradation, fit connaître par écrit cet aveu au ministère de la Guerre,

Quelques mois après, le 25 juillet 1898, M. Chaulin-Servinière était retrouvé en morceaux sur la voie du chemin de fer, près du Mans où il se rendait ; il avait été précipité à contre-voie, la portière avait été refermée, et l'unique individu qui se trouvait dans son compartiment avait disparu fort à propos. Sa belle situation, son caractère, sa prudence éloignaient toute idée d'accident ou de suicide. Evidemment il y avait crime : on jugea bon de ne pas approfondir.

4° Association « morte la bête, mort le venin ».

En décembre 1898, une feuille du syndicat de trahison imprimait cet avis :

« Nous apprenons qu'une ligue — une association noire plutôt — se forme sous le titre : *Morte la bête, mort le venin.* Elle a pour but de lutter par tous les moyens, *quels qu'ils soient*, contre la tourbe antisémite et son dévoué président. Les exécuteurs de la danse, *quelle qu'elle soit*, seront tirés au sort au cours de conciliabules tenus secrets... A la place de certaines gens, nous nous méfierons ».

Nous donnons cela comme une marque de l'état d'esprit et de conscience des Blocards, volontiers assassins dans l'ombre, comme tous les lâches.

Cette organisation de bandits fonctionna-t-elle ? Fût-ce une simple menace aux adversaires ? C'est possible, car le Kahal juif et les Loges pratiquent assez bien eux-mêmes l'assassinat, sans avoir besoin de recourir à une organisation moins sûre que les leurs.

5° La mort du *colonel Henry.*

Nous ne disons pas que les dreyfusards l'ont tué, puisque le suicide paraît probable, mais nous disons qu'ils l'ont fait se tuer, ce qui est le comble de leur art et plus abominable encore.

Tout semble prouver qu'un faux ami, un de ces *frères insinuants,* comme Ghettos et Loges en ont dans tous les mondes, a poussé l'admirable soldat, le patriote ardent qu'était Henry, à fabriquer non pas un faux, mais une reproduction populaire, qu'on put montrer, d'un document authentique devant rester secret. Cet acte regrettable, dangereux, était d'une utilité douteuse puisque le traître déjà était condamné depuis longtemps. Bref, la supercherie était connue des Dreyfusards bien avant que le commandant Cuignet ne la signalât au ministre de la Guerre. On accula

Henry au déshonneur ou au suicide et on lui laissa le moyen de prendre ce dernier et lamentable parti.

6° M. Laurenceau, honnête et patriote, bien que républicain et préfet du Nord, avait signalé l'existence, les agissements du fameux syndicat dreyfusien et les sommes colossales que, de Bruxelles, il faisait passer en France. Mandé à Paris par le ministre modéré, M. Dupuy, il lui apporte les preuves de tout cela. A peine rentré à l'hôtel Terminus, on le trouve mort subitement dans sa chambre. Il fallait le supprimer, il en savait trop, et Mme Henry allait le citer comme témoin dans son procès contre Reinach.

7° M. Fédée, ancien chef des brigades de recherche, avait approfondi toute la trame du complot dreyfusard : il connaissait aussi mieux que personne les liens d'or et de sang qui rattachent au clan juif leurs exécuteurs *les anarchistes*. Il meurt subitement le 4 mars, même jour que M. Laurenceau.

8° Renseigné par Fédée et par Laurenceau, M. Dupuy, ministre de l'Intérieur, devait en savoir long sur tout cela ; mais, épouvanté par ces morts foudroyantes, il eut la prudence de répondre à la Chambre et partout qu'il ne savait rien... La mort l'épargna. Mais un autre événement dont M. Dupuy dut

saisir toute la portée, et qui le glaça d'épouvante avec la France entière, fut *la catastrophe de Lagoubran,* arrivée le lendemain 5 mars. Le 3 mars M. de Pressensé, huguenot et un des chefs du bloc dreyfusard, écrivait dans son journal :

« Il est trop tard, Monsieur Dupuy, vous vous êtes pris dans votre propre piège. Votre loi (de dessaisissement), elle vous discrédite, elle vous couvre d'ignominie, elle ne saurait plus vous servir. *Et puis : tenez ! je ne suis pas prophète, mais laissez-moi vous dire qu'il y a des moments où l'on s'attend à* quelque chose d'inattendu, *où l'on pressent quelque coup de tonnerre qui balaierait l'atmosphère.*

Qui sait si, à l'heure où vous tenez les cartes biseautées dont vous avez préparé la partie, *ce même destin qui a couché Félix Faure sur un lit de mort, à la veille de décisions peut-être criminelles et sûrement irréparables,* ne vous réserve pas *quelque tragique surprise,* après laquelle il ne vous restera plus qu'à passer la main à un joueur plus heureux ou plus honnête ? »

Quel aveu du meurtre de Félix Faure ! et quelle menace sinistre et cynique de ce qui allait suivre.

Le lendemain, M. Dupuy a la *tragique surprise* de la mort foudroyante de ses deux collaborateurs Laurenceau et Fédée ; et le surlendemain, le *coup de tonnerre* de la catastrophe de Lagoubran !

En pleine nuit, quatre-vingt mille kilos de poudre sautaient dans une des poudrières dominant Toulon. Le coup ébranla toute la région et s'entendit à plus de deux cent kilo-

mètres. Des bâtiments et de tout ce qui les entourait, il ne restait que des miettes projetées au loin, avec une centaine de cadavres... Les champs alentour étaient parsemés de poudre sans fumée et de mélinite qui heureusement n'avaient pas explosé; autrement, et si les autres poudrières avaient sauté en même temps, comme y comptaient les auteurs de l'attentat, Toulon, l'arsenal et la flotte pouvaient être anéantis comme par le plus effroyable des cyclones. Mécontents de ce résultat insuffisant (!), les anarchistes à la solde des Juifs envoyèrent six d'entre eux, le soir du surlendemain, 7 mars, essayer de faire sauter les magasins de la mélinite. Poursuivis par un soldat que leurs revolvers avaient manqué, ces misérables laissèrent sur le terrain seize paquets de dynamite. N'ayant pu à ce moment détruire toute la flotte, les Juifs ont mis dix ans pour arriver en détail au même résultat, puisque les enquêteurs et tous ceux qui savent l'état de notre marine n'ont à l'heure actuelle qu'un cri : *la France a dépensé onze milliards et demi pour sa flotte de guerre et elle n'en a plus ;* celle-ci est plus anéantie qu'à la fin d'une guerre navale malheureuse !

9° Moins prudent que M. Dupuy, *M. Krantz,* ministre avec lui, et au courant comme lui

des intrigues de l'Affaire, affirma sa conviction de la culpabilité du traître. Or, le 22 juin suivant, une tentative d'empoisonnement le terrassait, lui, sa femme et ses fils. Ils n'échappèrent à la mort qu'à grande peine et après d'horribles souffrances.

10° L'agent *Guénée*, très instruit de toute l'Affaire et qui avait filé Dreyfus en France, en Belgique et ailleurs, devait déposer contre lui à Rennes ; on prit soin de l'en empêcher en le supprimant auparavant : il mourut subitement le 5 juillet.

Nous avons réservé pour la fin les deux plus éclatants de ces meurtres : celui de Félix Faure, le 16 février 1899, et celui de Syveton, le 8 décembre 1904.

11° *Le président Félix Faure est certainement mort empoisonné.*

Il est visible que dans le camp des conjurés blocards, personne n'a eu à ce sujet le moindre doute : je voudrais qu'il en fût de même du côté des Français conservateurs et catholiques.

Pour qui veut examiner toutes les circonstances et entendre toutes les preuves, ce crime apparaît aussi certain que tel autre fait historique que l'on voudra, que l'assassinat, par exemple, du président Carnot, survenu au milieu d'une foule immense, devant le théâtre de Lyon.

Enumérons sans commentaire ces témoignages et ces preuves.

1° *Témoignage de Félix Faure lui-même et d'un ancien ministre, M. Flourens.*

« Celui-ci, peu avant le crime, rencontre un fonctionnaire de la police qui le prie de conseiller au Président de se méfier de ses *intimes,* que sa vie est en péril de ce côté. Le soir même, M. Flourens transmet cet avertissement à Félix Faure qui lui répond : *Croyez-vous que j'ignore qu'on en veut à ma vie ?... Rassurez-vous, mon ami, toutes les précautions sont prises.* »

2° Un mois avant le crime, un témoin intelligent, véridique, dont tous les renseignements ont été trouvés vrais, Mme Bastian, entendit, à l'ambassade d'Allemagne, deux interlocuteurs dire : « Il faut remplacer Félix Faure : nous le remplacerons par Loubet. »

3° Divers témoignages particuliers permettent d'affirmer que dans le clan judéo-maçonnique, un certain nombre étaient avertis de l'imminence du crime et en laissèrent transpirer l'annonce, les uns plusieurs semaines ou plusieurs jours, les autres plusieurs heures d'avance.

Ainsi, la *Croix* reçoit d'Extrême-Orient, d'un abonné digne de foi, l'assurance que là-bas plusieurs ont su comme lui la nouvelle

huit jours avant le crime, et cela par le bavardage d'un franc-maçon de passage.

Le Président n'est mort le 16 février qu'à 10 heures du soir : or, ce jour-là, à 4 heures, alors qu'il était en pleine santé et recevait le prince de Monaco, puis le cardinal Richard, arrivait de la Bourse de Paris, à Bruxelles, ce télégramme reproduit aussitôt par tous les journaux belges :

« *Démission Félix Faure imminente, élection Loubet assurée.* »

Le même jour, deux télégrammes arrivaient de Liverpool à Tourcoing, les voici :

« Liverpool, 16 février, 4 heures soir :
« *Est-il vrai troubles à Paris ? télégraphiez amples détails.* »
« Liverpool, 16 février, 5 h. 27 soir :
« *Le marché a subitement baissé par suite rumeurs de complications à Paris.* »

Le même jour encore, entre deux et trois heures, M. Henri Despretz, 24, rue d'Inkermann, à Lille, recevait d'Anvers une communication téléphonique annulant une transaction d'affaires en raison des troubles qui allaient suivre la démission que venait de donner Félix Faure. (*Croix* 4 mars et *Croix du Nord* 10 mars.)

4° L'opportunité de cette mort.

Seul, le patriotisme de Félix Faure faisait obstacle à la conjuration juive et empêchait

son torrent de tout emporter dans le gouvernement, aux deux Chambres, comme dans la Presse, et de chambarder l'armée et le pays.

Le Président se voyant sollicité, pressé, menacé, avait préparé une offensive vigoureuse, un *Appel au Pays*, dans lequel il lui montrait l'abîme ouvert sous les pas de la France, et cette immense conjuration juive, péril permanent pour toutes les institutions et pour la sécurité nationale. Il fallait à tout prix empêcher ce grand acte ! Et on l'empêcha. Comment ?

En se servant de quelqu'un de son intimité, comme le craignait ce haut fonctionnaire de la police dont parle plus haut M. Flourens.

Le Président reçoit jusque un peu avant six heures, moment où arrive une personne qui venait ainsi de temps en temps. C'est pendant le tête-à-tête avec cette femme que s'accomplit l'œuvre criminelle. Aux cris, on accourt... la femme est mise dans une voiture et renvoyée chez elle, tandis qu'on s'empresse autour du malheureux Président qui déjà agonise.

5° La nature des soins que lui prodiguèrent les médecins appelés (en particulier le professeur Lannelongue). En effet, le lendemain, pour calmer l'opinion, ces médecins certifie-

ront que le Président est mort d'une hémorrhagie cérébrale foudroyante; d'abord, il y a des poisons qui déterminent cette hémorrhagie cérébrale; puis la mort fut-elle si foudroyante? L'agonie atroce dura quatre heures... et les médecins donnèrent les soins nécessaires dans un empoisonnement, firent de la respiration artificielle, des tractions de la langue, comme on fait pour gagner du temps et permettre à un poison de s'éliminer. En un mot, ils ont bien diagnostiqué et soigné un empoisonnement.

6° Non seulement la nature de leurs soins proclame ainsi qu'il y a eu crime, mais *l'absence d'autopsie* le crie plus formellement encore. Toujours, dans le cas de mort rapide ou violente d'un grand personnage, on pratique l'autopsie. On agit ainsi à l'égard de Carnot, à l'égard de l'impératrice Elisabeth, assassinés en public, dont les blessures étaient visibles, dont la mort n'offrait rien de mystérieux.

7° Souvent les précautions que l'on prend pour cacher quelque chose dévoilent et prouvent ce que l'on veut dérober. Ayant omis l'autopsie obligatoire, on fut amené, prévoyant que le poison décomposerait très vite le cadavre, à le faire embaumer au plus vite, sans respecter les délais légaux. En effet, le

lendemain, à 8 heures du matin, c'est-à-dire dix heures à peine après le décès, l'embaumement était fait! Pas non plus de procès-verbal d'embaumement, malgré l'usage constant. Et comme cette opération hâtive ne suffit pas à retarder la décomposition, la mise en bière se fit presque aussitôt. Dieu! quelle hâte à cacher cet adversaire terrassé, comme si l'on eût craint qu'il se ranimât, pour dévoiler le crime et demander vengeance!

8° *Le témoignage de la famille Félix Faure.*

Des amis honorables, des familiers de cette famille, ont affirmé qu'elle était certaine que la mort de son chef fut un crime. Ces affirmations ont été répétées, imprimées partout, sans que la famille les démentit jamais. Son silence absolu là-contre est l'affirmation que ces témoignages disent vrai.

9° Ce qui le confirme encore, c'est que malgré tout le bruit ramené autour du drame de l'Elysée par le drame Steinheil, malgré les instances faites pour que la famille Faure empêchât la prescription de dix ans par une action en justice contre les meurtriers, cette famille a gardé le même impressionnant silence. A ce silence il n'y a qu'une seule explication possible, celle-ci : Nous sommes certains du crime, mais ses auteurs (Juifs et

gouvernement) sont si puissants qu'il ne faut point songer à obtenir contre eux vengeance ici-bas; de plus, cet adversaire si puissant a si peu de scrupules que notre plainte ne pourrait que faire frapper, sans profit, le reste de la famille, comme fut frappé son chef!

10° Les aveux des dreyfusards.

Je ne parle pas seulement de leurs cris de joie à la nouvelle de la mort, comme ce que disait tout haut dans un café du Boulevard un ex-client de Cornélius Herz, grand ami de Reinach et de Dreyfus: « Nous sommes sauvés! nous n'avions pas de plus grand ennemi que Félix Faure. Dieu est avec nous... puisque le voilà mort! » Je ne veux faire état que leurs aveux imprimés, publics.

Avec la simple signature « Un Républicain » qui cachait un de nos gouvernants, le dreyfusard *Figaro* imprimait ceci:

Félix Faure avait proclamé dans son Message que l'ordre républicain ne saurait courir de dangers: c'est par sa faute qu'il en courut le plus. Sa présidence aura été, sinon la plus troublée de toutes, du moins, sur sa fin, la plus troublante. Elle connut des heures louches, des moments étranges. « L'exécution seule manqua à « des résolutions de la plus haute gravité; l'obstacle « de la dernière minute d'où vint-il? » De l'inopportu- « nité, de la défaillance, de la fatalité? L'opinion des gens bien informés est que la mort de Félix Faure « empêcha de grosses choses ».

Ce récit acquiert un relief saisissant si

nous le rapprochons d'un article publié dans une feuille juive, au lendemain de la mort, par un Dreyfusard notoire, article dont voici des extraits :

Alors, c'est le coup de foudre de la mort d'Henry qui a fini par tomber sur leurs têtes de pierre.
Puis, c'est la mort plus haute et plus effrayante encore du chef de l'État qui a renversé le complot qui se tramait autour de lui et avec son aide contre la justice et la liberté.
Si vous ne marchez que par force, sous le coup de la nécessité, il y a comme une logique fatale des choses qui veut que les coups aillent toujours en augmentant, jusqu'à ce que votre obstination soit vaincue.
Si vous aviez fait justice, il y a un an, tout le cours des choses était changé, et dans un autre enchaînement de circonstances différentes aurait pu ne pas se trouver l'occasion fatale où ce grand personnage a rencontré la mort.
Tout était changé, dans l'ordre des choses: cela aussi aurait été changé.

Je vous le demande, que peut signifier ce langage sybillin, sinon que Félix Faure ne serait pas mort s'il avait, un an avant, suivi Zola et fait réhabiliter Dreyfus ? (1)

Les phrases dans lesquelles le dreyfusard de Pressensé enveloppait ses menaces au ministre Dupuy (v. plus haut): « On pressent quelque coup de tonnerre contre vous. Craignez le même destin qui a couché Félix Faure sur un lit de mort ! » Que sont elles ? que des aveux du crime !

Quel aveu encore que la conduite de la jus-

(1) Albert Monniot : *Libre Parole* du 7 déc. 1908.

tice dans l'affaire Steinheil, commencée *en drame* (par la suppression de deux témoins gênants du drame de l'Elysée) et se continuant plus d'un an *en comédie*, dans laquelle on se paie la tête du bon public.

12° *La mort de Gabriel Syveton.* — Que la mort de Syveton soit également le résultat d'un crime, qu'elle soit la suppression violente d'un adversaire par le clan juif aux abois, cela est absolument certain. N'en peuvent douter que les malheureux qui boivent chaque jour avec confiance les élucubrations des juifs dans les journaux à leur solde.

Le procès de Syveton devait venir le 9 décembre 1904. Pour se défendre et y dévoiler le complot contre la France, il invoquait le témoignage du commandant Cuignet et d'autres officiers très au courant de toute cette trame : c'était donc moins le procès de Syveton que celui de Dreyfus, de Picquart et d'André, dont les turpitudes allaient s'étaler devant le public; c'était le procès de tout l'ignoble régime juif. Tous ceux qui réfléchissaient, tous ceux qui savaient, se disaient les uns aux autres : comment la Maffia, la bande gouvernementale, va-t-elle se tirer de là? Il lui faut ou supprimer Syveton, ou supprimer tous ses témoins : mais ce procès ne peut venir, il ne viendra pas.

Il ne vint pas en effet. La veille, 8 décembre, Syveton était trouvé mort dans son cabinet de travail... Préalablement endormi, il avait été couché la face sur son foyer, le gaz ouvert, jusqu'à ce que la mort eût fait son œuvre. C'était le suicide simulé. Suicide mille fois impossible, étant donnés l'intelligence et le tempérament de ce courageux lutteur. Pour en accréditer la fable auprès de quelques milliers d'imbéciles, on invita qui voulait à le couvrir de boue; et des créatures, que l'hystérie la plus immonde et que l'enfer semblaient animer, vomirent à qui mieux mieux sur lui tout ce que leur cœur renfermait de mensonges et de fanges. Ignoble parti de Judas, ceux qui le servent le valent! Gloire au héros tombé dans la lutte! et n'oublions pas qu'il est encore à venger, lui et Félix Faure et tous ceux qui précèdent, et les victimes de Lagoubran et de l'*Iéna!*

XVII

LA PLUS INFAME MYSTIFICATION ET LA PLUS COLOSSALE ESCROQUERIE DU SIÈCLE.

Un crime de lèse-patrie et de lèse-humanité.

1° La loi de liberté d'association

« *Ma race se vengera de la vôtre!* » avait dit Dreyfus aux Français après sa dégradation.

« *Parce que vous avez été sans pitié pour notre martyr*, **on sera sans pitié pour vous!** » ajouta Mme Dreyfus-Gonzalès.

Si les juifs avaient demandé ouvertement eux-mêmes une loi pour détruire toutes nos œuvres religieuses, la vengeance trop visible eût été aperçue des moins clairvoyants. Il était plus prudent et plus sûr d'arriver à ce but hypocritement, grâce à leurs valets permanents les francs-maçons et la presse vénale, et par les mains de leurs exécuteurs à tout faire, le misérable Waldeck-Rousseau et sa majorité du Parlement.

Aussi, dès 1896, partout les Loges retentissent de discours, de vœux, de batteries de

maillets, pour signaler le grand danger que faisaient courir à la République les couvents et la nécessité de les anéantir le plus tôt possible.

« Il faut frapper les Congrégations dans leurs biens ; confisquer leurs propriétés au profit de la nation. » (Convent maçonnique de 1896).

« Oui, il faut enlever aux couvents leurs biens et les attribuer à la caisse des retraites ouvrières. Ce sera une façon de dorer la pilule et de la faire avaler au peuple. » (Convent maçonnique de 1899).

Voler, mais sous couleur de donner au peuple, voilà le désir judéo-maçonnique. Dorer la pilule, pour la faire avaler, c'est-à-dire mentir effrontément, voilà ce qu'on se propose dans toute cette affaire.

Comme toutes les œuvres juives et maçonniques, celle-ci sera un *colossal mensonge.*

On ment au Pape, en lui affirmant au nom du gouvernement, en lui jurant qu'on n'en veut qu'à une seule congrégation, celle des Assomptionnistes. dont l'apostolat est une menace.

On ment aux religieux en leur annonçant, au nom de la France, une *loi de liberté d'association* ; et tout le gouvernement, les ministres et l'Administration, leur répètent à satiété :

Nous ne voulons pas détruire vos œuvres, ni vous enlever la liberté d'association; nous voulons seulement réglementer cette liberté. Formulez donc une demande d'autorisation accompagnée de votre état détaillé de biens et de personnel. Nous examinerons cela en toute loyauté et impartialité; et au lieu de l'état de tolérance, de l'état précaire où vous êtes, nous vous donnerons un statut légal digne de vous et de nous! Nous sommes des libéraux, la République c'est la liberté!

Et quand tous, religieux et religieuses, ont obéi à cette invite des législateurs, quand ils ont livré leurs noms, leur état de personnes et de biens, alors ce gouvernement infâme, ignoble, menteur et meurtrier, refuse en bloc les autorisations; et muni des armes qu'avec bonne foi ses victimes lui ont livrées, il se sert de la liste des personnes pour les disperser violemment, les persécuter partout et sans trêve et les contraindre à l'exil; il se sert de la nomenclature des biens pour s'en emparer, en brigand à qui la force suffit pour violer tous les droits (1).

(1) La séparation est faite depuis longtemps, il semblerait que l'État n'a pas à se préoccuper de savoir si ceux qui furent des religieux conservent ou non des relations avec leurs anciens supérieurs. Il n'en va pas ainsi. La haine juive et jacobine n'oublie aucune de ses victimes : ni l'odieux, ni le ridicule ne la font reculer. Les anciens religieux continuent d'être sous

Ils mentent au peuple; et leur Presse blocarde, écho des Loges, attaque partout, noircit et vilipende les acte, les paroles, les menées prétendues ténébreuses des Congréganistes, alors qu'il n'y a de menées ténébreuses que celles des juifs et des francs-maçons, ces ennemis de l'intérieur! Ils trompent effrontément les foules en les ameutant contre la fortune prétendue colossale et dangereuse des moines, alors qu'il n'y a en France de fortunes dangereuses que celles des grands juifs, riches à milliards et

---

la surveillance de la haute et de la basse police. Trop certains qu'aucun d'eux ne recevra comme il faudrait, c'est-à-dire à coups de fusil, les argousins du pouvoir, on perquisitionne chez eux, on enlève leurs papiers, livres et correspondance; on décachette celle-ci à la poste et on la garde ou on la rend tout ouverte, selon le caprice des tyrans.

Sous ce rapport, les hommes politiques, même blocards, et les journalistes de l'opposition ne sont guère plus épargnés que les ex-congréganistes. Et cela se fit aussi sous le proconsulat de Clémenceau qui écrivait jadis : « Il faut avoir le courage de faire un choix entre les deux systèmes, car il n'y en a que deux : le système de la répression et le système de la liberté. Je sais bien que la tentation est forte, quand on arrive au pouvoir, de ramasser les armes dont les gouvernements précédents se sont servis : tous les gouvernements l'ont essayé, mais tous ont échoué fatalement. La liberté que nous demandons, ce n'est pas seulement la liberté du parti qui est au pouvoir, ce n'est pas notre liberté à nous républicains; c'est la liberté des autres, c'est la liberté de nos adversaires, c'est la liberté de tous. *Il n'y a de sécurité vraie que dans la liberté.* »

Quels menteurs ou quels esclaves que ces jacobins!

tenant par leur or la Finance, la Presse, le Parlement, la Police, la Justice et tout!

En effet, Waldeck-Rousseau lui-même avait l'audace, dans un discours à Toulouse, de parler du *milliard* des congrégations et d'annoncer qu'il serait bon de le prendre pour en garnir la Caisse des retraites ouvrières. Ah! ces retraites que les monarchies voisines, Belgique, Allemagne, Angleterre, ont su donner à leurs ouvriers et que la République est impuissante à procurer à nos travailleurs, elle va donc enfin leur en trouver les premiers fonds dans un crime, dans un vol? Non, même pas par ce triste moyen! Le vol s'accomplira, non au profit de la classe ouvrière, mais à son détriment!

Le misérable Waldeck mentait sciemment et volontairement. Il mentait en parlant d'*un milliard,* alors que la moitié de ces biens, il le savait, consistait en immeubles loués ou prêtés aux Congrégations par l'Etat, par les villes, par des sociétés régulières, etc. Ainsi des sœurs desservaient tel hôpital d'une ville, n'y possédant que leurs vêtements et leur livre de prières; Waldeck, sans rougir, leur attribue le mobilier, les bâtiments, tout l'hôpital!

Il mentait en promettant de consacrer cet argent aux ouvriers : il savait bien que sa

meute de mamelouck s, de blocards, dévorerait tout et ne laisserait rien.

Se gênant moins encore pour mentir, les autres francs-maçons et les feuilles juives parlaient sans cesse de deux, de quatre, de huit, de dix milliards possédés par les moines! Le franc-maçon Lampué, ancien conseiller municipal de Paris, dans des conférences, leur attribuait douze milliards de biens!

Plus véridique, l'Enregistrement évaluait cette fortune des religieux, et le haineux M. Brisson lui-même, en 1892, à la somme plus modeste de 500 millions. Je dis somme modeste, car c'étaient des écoles, des hospices, des couvents, des orphelinats, et comme il y avait, pour les posséder, 160.000 religieuses et religieux, la part de chacun n'était donc que de 3.000 francs; 3.000 francs de maison, de briques, de pierres, de mobilier scolaire, ce n'est pas une fortune si redoutable! c'est le bien d'un pauvre puisque la fortune de chaque Français est en moyenne, argent et biens-fonds, de 6.000 francs.

*
* *

2° Et quel emploi les Congréganistes faisaient-ils de cette modeste fortune?

Demandons-le, non à un catholique, mais à un indifférent simplement honnête et bien

informé, au grand historien Taine. Voici ce qu'il dit à leur sujet dans le volume des *Origines de la France contemporaine* (XI, page 139) :

« Environ 4.000 religieuses et 1.800 religieux se livrent surtout à la vie contemplative. C'est la prière, la méditation, l'adoration qui est leur objet principal et premier.

Mais tous les autres, c'est-à-dire *plus de 28.000 hommes* et *123.000 femmes, sont, par institution, des bienfaiteurs de l'humanité*, des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes et tout au moins ingrates.

Quelles sont ces besognes ? Missions chez les sauvages et les barbares, soins aux malades, aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables, entretien des vieillards pauvres ou des enfants abandonnés ; œuvres innombrables d'assistance et d'éducation, enseignement primaire, service des orphelinats, des asiles, des ouvroirs, des refuges et des prisons !

Et tout cela gratuitement ou à des prix infimes, par la réduction minimum des besoins physiques et de la dépense personnelle de chaque religieux et religieuse.

Dans plusieurs communautés d'hommes et de femmes, la dépense personnelle de chaque membre ne dépasse pas 300 francs par an. Chez les Trappistes, à Devielle, ce chiffre est maximum.

Si l'on estime à 1.000 francs par tête (ce qui est au-dessous du chiffre réel) la valeur du travail utile effectué par les 160.000 religieux ou religieuses des instituts actifs, le total est de 160 millions par an.

Si l'on évalue à 500 francs par tête la dépense de chaque religieux ou religieuse, le total est de 80 millions par an.

Bénéfice net pour le public : 80 millions retranchés de 160 millions, reste 80 millions par an.

Manifestement, chez ces hommes et chez ces femmes, l'équilibre ordinaire des motifs déterminants s'est renversé ; dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de soi.

Toujours, aux origines de l'œuvre, on rencontre d'abord la compassion. A l'aspect de la misère, de l'abrutissement, de l'inconduite, quelques bons cœurs se sont émus ; des âmes ou des corps étaient en

détresse, il y avait un naufrage en vue : trois ou quatre sauveurs se sont présentés.

Toujours on trouve l'amour des autres substitué à l'amour de soi, la patience, la résignation, l'espérance jusqu'à la sérénité, la tempérance, la pureté, la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice. »

Et maintenant, après ce jugement équitable sur les œuvres de nos religieux, voyons le crime de lèse-patrie commis par ce gouvernement judéo-maçonnique.

Pour tenir sa juste place dans le monde, pour être prospère et heureuse, la France n'a pas trop du travail et du dévouement de tous ses enfants.

Que diraient nos adversaires si, sous prétexte que leurs idées ne nous plaisent pas, nous demandions que l'on chasse de leur situation de vie et même du sol natal les meilleurs de nos savants, de nos écrivains, de nos professeurs, de nos industriels, de nos cultivateurs, de nos artistes, en tout plus de 150.000 de nos concitoyens, ayant grandi dans la patrie, alliés à toutes ses familles, n'y faisant que du bien, n'y créant que de l'activité, de la richesse, de l'art, de la gloire? Ils crieraient avec raison au vandalisme : ils clameraient à tous les échos : c'est de la folie! c'est du fanatisme monstrueux! c'est un crime de lèse-patrie! Or, c'est justement ce crime monstrueux de

lèse-patrie que l'abominable haine des juifs a imposé à nos tristes gouvernants.

La fortune des religieux était consacrée à des œuvres d'*enseignement*, de *charité*, de *missions*, et dans ces trois branches ils étaient au premier rang, incomparables, irremplaçables; **ils faisaient un très grand bien et ils épargnaient à la France des dépenses colossales.**

Ainsi leurs collèges et écoles libres donnaient l'instruction primaire à plus de *deux millions d'enfants*, l'enseignement secondaire à 91.000 adolescents, l'enseignement supérieur professionnel à plus de 10.000 jeunes gens; et tout cela sans rien demander à l'État, sans en recevoir un centime! Or, en nous reportant à ce que l'enseignement coûte à l'État, aux départements, aux communes, nous voyons que ce concours gratuit des écoles libres épargnait tous les ans aux contribuables plus de 130 millions d'impôts, ce qui représente la rente d'un capital de près de 4 milliards 1/2.

Les congréganistes nourrissaient, soignaient, habillaient, logeaient environ 250.000 infortunés, parmi lesquels 60.000 orphelins et plus de 100.000 vieillards. Pour apprécier mieux ce très grand service, voyez ce que coûtent à l'État, à l'Assistance, à l'impôt, les

œuvres similaires, et vous trouverez que, de ce fait, les Congrégations nous faisaient un nouveau cadeau d'au moins 110 millions, ce qui, renouvelé annuellement, représente un cadeau capital de 3 milliards 600 millions.

Enfin, nous avons dans les missions, civilisant, instruisant et nous attachant nos colonies à force de bienfaits, 8,000 missionnaires ou frères et plus de 10,000 sœurs. Si l'on veut les remplacer, je ne dis pas dans toutes leurs œuvres, mais seulement dans leurs écoles, et faire très mal ce qu'ils font très bien, ce sera une dépense de 60 millions en constructions, plus 30 millions de traitements annuels; ce qui représente en capital un nouveau milliard.

En résumé, avec leur fortune médiocre, nos congréganistes non-seulement vivaient modestement, frugalement, en citoyens paisibles et honnêtes, ce qui aurait dû suffire à leur assurer la protection d'un gouvernement honnête et français, non-seulement ils payaient plus d'impôts que personne, ce qui aurait dû leur donner la faveur d'un gouvernement toujours en quête d'argent, mais encore, en instruisant, en soignant, en faisant partout le bien, ils nous rendaient à tous l'immense service d'alléger d'environ 270 millions par an notre écrasant budget de dépenses. Avec ce

modeste fonds de 500 millions, multipliés par beaucoup de vertu et de dévouement, ils faisaient très bien ce que l'État fera très mal en en y dépensant, lui, la rente de 9 milliards.

Rien donc de plus évident : les plus utiles, les plus bienfaisants des Français c'étaient eux; et entre toutes les fortunes françaises il n'y en avait pas de plus respectable, de plus sacrée, de plus intangible que celle des Congrégations. En la détruisant, nos gouvernants, malfaisants frelons, ont saccagé la meilleure des ruches à miel, ils ont tué la poule aux œufs d'or; pour complaire à leurs maîtres, les juifs, ils ont commis un crime contre la France!

3° Crime de lèse-humanité

Comment l'a-t-on accomplie cette spoliation des religieux?

On avait promis de réaliser, de liquider leurs biens de façon à fournir aux infirmes, aux vieillards, aux malades de ces communautés une modeste rente viagère et à verser tout le surplus dans la Caisse des retraites ouvrières; on n'avait pas dit qu'on dévorerait tout, que ce serait entre républicains et juifs, entre blocards, entre brigands, le

pillage, la curée sans pitié, ni scrupule. C'est cependant ce qui a été accompli.

Quand on est à voler, on n'en saurait trop prendre, se sont dit tous ces pillards, et du plus petit au plus grand, ils ont rapiné à qui mieux mieux!

Ainsi, le crocheteur qui força quelques serrures, au couvent des frères de Ploërmel, réclama pour ce bel exploit 1.365 fr. 50 ; rien que cela !

A Sauvigny, un autre individu, qui a été dans une école gardien d'un mobilier valant 120 francs, réclame 711 francs.

Les avocats blocards presque partout se font payer le décuple du prix ordinaire, 500 francs ce qui en vaut 50; et ainsi du reste.

Chez les sœurs de Tinchebray, on trouve 1.500 francs en caisse : un avocat en réclame 1.000; un avoué 400. Le moindre déplacement, à 25 lieues, coûte 500 francs. Un avocat de Paris envoie son secrétaire à Ploërmel : 900 francs d'honoraires.

Comme avocat au procès de quelques Congrégations, l'ex-ministre Millerand reçoit, dit-on, du liquidateur Lecouturier 365.000 fr. et du liquidateur Ménage 330.000. Qu'a-t-il reçu des autres? En tout cas, ce prétendu démocrate, ce vrai républicain socialiste a pu, depuis ce moment, se payer deux beaux

immeubles boulevard Blanqui, deux autres rue de la Glacière et un autre, passage Prévost.

Comparez cela avec la misère qui va étreindre les malheureux que l'on dépouille (1). Mais si les liquidateurs traitent bien les avocats blocards, on devine qu'ils se traitent encore mieux eux-mêmes : à eux le record du brigandage. Pour leurs frais de correspondances et de déplacements, ces Messieurs s'adjugent plus de 153.000 francs! L'un d'eux, le fameux Mingasson, liquide une propriété des sœurs du Verbe Incarné qui produit 5.320 francs; aussitôt il en empoche 5.307 pour frais et honoraires : les pauvres sœurs dépouillées de leur maison ont donc à se partager 13 francs!

Pour dépouiller les Franciscains de Saint-Brieux, un autre s'adjuge 20.349 fr. 30 d'honoraires.

Souvent le brigandage se paie plus cher que ne rapporte la vente des biens : alors, c'est nous, contribuables, qui soldons la différence. Ainsi la ville de Poitiers est privée du bien qu'y accomplissaient les Oblats de Saint-Hilaire, le commerce local souffre de leur

---

(1) Voir *Correspondant* du 10 août 1908 : volatilisation d'un milliard. — V. Ayraud, conf. 15 avril 1909. *La Croix*, 21 juillet 1905; 25 octobre 1906.

disparition et ce joli résultat coûte 3.000 fr. d'excédent réclamé par le liquidateur. De même la fermeture du couvent des Ursulines d'Ambert coûte à ces saintes femmes tout leur bien, et à nous, contribuables, 4.200 fr. Nous coûte ainsi 9.000 francs la dispersion des Carmélites de Versailles et de Niort, lesquelles cependant ont été volées de leurs immeubles valant plus de 500.000 fr.

Aussi Drumont pouvait écrire (*Libre Parole*, 27 novembre 1907) : « Ce Ménage, ayant à réaliser l'actif de 27 Congrégations, dont plusieurs possédaient à Paris des immeubles de première importance, est arrivé au chiffre de 3.710.000 francs ; mais il a dépensé 3.775.000 francs, en sorte que les dépenses l'emportent notablement sur les recettes et que le compte de Ménage accuse un passif de 65.000 francs ! »

On le voit, si ce milliard volé n'assure pas des retraites aux ouvriers, s'il ne leur procure même que des augmentations d'impôts, en revanche, il donne des fortunes aux robins-liquidateurs et aux robins avocats.

Les compères juifs, premiers auteurs de cette loi de brigandage, n'ont pas seulement la joie satanique de voir crouler nos œuvres chrétiennes, cette magnifique parure de la France, ils ont cette fois encore, et *comme à la*

première Révolution, le plaisir de déguster leur large, très large part du gâteau.

L'achat de ces biens religieux n'est pas que la participation à un vol ordinaire; il attire l'excommunication sur la tête de celui qui s'y prête, aussi les honnêtes gens s'en éloignent. Le juif, lui, accourt, et il achète pour presque rien, au dixième, au vingtième, parfois même au centième de la valeur réelle. A lui donc les propriétés et les terres avantageuses, à lui les mobiliers et les bibliothèques ; dans ses doigts crochus les trésors artistiques des chapelles, boiseries, statues, émaux et bronzes ! Telles broderies fines, tels tableaux de maîtres qui valent des milliers de francs lui sont laissés pour dix ou quinze francs... En attendant que Judas vende la France entière aux Allemands pour quelques milliards, on lui en livre à liquider une part notable.

Quelques chiffres seulement pour donner une idée de ce gigantesque brigandage.

A Lille, le couvent des Dominicains valait 1.155.000 francs : vendu 275.000 francs. A Beauvais, l'immeuble des Frères avait coûté 1.600.000 francs : vendu 100.000 francs, au seizième de sa valeur ! Les grands collèges des Eudistes, à Rennes et à Redon, avaient coûté ensemble près de 3 millions : vendus

200.000 francs. Le couvent des Rédemptoristes de Saint-Amand ayant coûté 800.000 francs, vendu 21.000 francs. A Nancy, deux chapelles valant 300.000 francs sont vendues 1.250 fr. ! La maison des Dames de la Retraite, à Versailles, valait plus d'un million ; on la vend 34.000 francs. A côté de ces quelques exemples mettez-en des centaines d'autres semblables.

Sur leur Chartreuse, les religieux de Saint-Bruno gagnaient chaque année des millions qu'ils répandaient en aumônes, en bienfaits de toutes sortes : non contents de voler leur couvent, on vola leurs marques de liqueurs qui valaient, au dire du fisc, 11 millions, et qu'on vendit à des juifs et associés de juifs pour seulement un demi-million.

A Paris, des juifs (Bernheim et autres) achètent ainsi 1.400.000 francs le couvent de l'Abbaye et 2 millions le couvent des Oiseaux qui en valaient cinq à six fois plus. Ah ! si les chrétiens s'emparaient aussi des châteaux de Rothschild et en dispersaient les richesses à vil prix, quels cris parmi les juifs de l'univers et dans les journaux à leur solde ! Et pendant qu'on s'enrichit ainsi de leurs biens, les victimes, religieux et religieuses, souffrent la gêne, la faim, le dénûment, l'exil, et un trop grand nombre, la mort !

A la rue, à la dispersion, à l'exil, vous tous

qui avez passé votre vie à instruire, à élever les enfants du peuple, à soigner ses orphelins et ses malades !

Ah ! nos Dreyfusards avaient-ils assez ameuté l'univers autour des prétendues souffrances de leur faux martyr ? Leurs écrivains gagés avaient-ils assez répété : *on ne peut se faire à l'idée que ce juste, cet innocent, puisse rester injustement condamné.* Et les appels à l'équité, à l'humanité, à la compassion. Tout cela faux, tarifé, larmes de crocodiles, plaintes hypocrites, lamentations à tant la ligne !

Allons, humanitaires du Bloc, Tartufes des droits de l'homme, qui vous apitoyez sur tous les coquins, sur tous les déchets de la société : ah ! les pauvres bagnards... oh ! les malheureux prisonniers, les lamentables prostituées, les martyrs des compagnies de discipline ! les pauvres condamnés à mort ! Allons, voici cette fois des innocents bien authentiques. Voici cent soixante mille bons Français dépouillés de tout, comme on ne le serait pas dans le Sahara, ni en plein Centre africain...et c'est votre œuvre, ô humanitaires !

Écoutez des témoins véridiques nous dire les souffrances de vos victimes en exil.

« La maison de ces réfugiées françaises contient cinquante personnes, toutes sont plus ou moins mala-

des, et, il y a trois semaines, on a commencé à réduire les portions. J'ai pu leur assurer jusqu'à présent leur pain quotidien en leur envoyant 100 francs par semaine : 0 fr. 28 par jour et par personne ! mais je sens que cette ressource va prochainement tarir et je me demande avec anxiété ce qui arrivera dans cette maison. Dans toutes les lettres, *c'est du pain que l'on me demande, rien que du pain*, et on ne songe même pas pouvoir manger autre chose (1).

Ailleurs, c'est une pauvre petite Communauté qui meurt en exil de faim et de froid : sur quatorze religieuses, cinq sont déjà mortes de misère et l'on n'avait ni de quoi les ensevelir, ni de quoi soigner les survivantes. Un dernier fait : des religieuses cloîtrées, chassées de France, s'étaient réfugiées dans un pays où il leur est interdit, comme dans presque tous, d'avoir recours à la charité publique. Bientôt on vit en quelques jours sortir plusieurs cercueils de la misérable maison qu'elles habitaient. Le quartier s'émut, croyant à une épidémie et craignant la contagion. L'autorité religieuse délégua alors un médecin chargé de faire une enquête, et ce médecin découvrit que ces malheureuses, n'ayant que quelque sous par jour, en étaient réduites à se nourrir uniquement d'un petit morceau de poisson salé : c'était de cela qu'étaient mortes leurs compagnes, de cela qu'elles allaient mourir aussi, si l'on ne venait aussitôt à leur secours. »

Savez-vous quels pauvres secours les Communautés ont arrachés aux liquidateurs pour les plus pitoyables de leurs infirmes et de leurs malades ? En tout, 58.000 francs. Oui, pour 500 millions de biens volés et 6 à 7 millions demandés au budget, on a su trouver en six ans cette aumône de 58.000 francs.

Aux Frères de Nancy on a enlevé plus d'un million de biens ; on donne à leurs vieillards

---

(1) Article de M. de Lamarzelle, dans *Le Gaulois*, 1907.

en tout 1.000 francs. Les Rédemptoristes obtiennent pour les leurs, à force d'instances, un unique envoi de 50 francs.

A des religieuses infirmes, ayant de soixante-quinze à quatre-vingts ans, on refuse tout secours. D'autres, à Bordeaux, obtiennent pour leurs malades dix-sept sous par jour, et comme de plus jeunes ont dû rester pour les soigner, la munificence de la République juive leur donne en réalité huit sous par jour.

Misérables majoritards, législateurs de la Sociale-Lucullus, qui ne pouviez vivre avec 9.000 francs et qui vendez encore vos consciences et vos votes, tout en palpant 15.000 francs, vous n'êtes pas seulement des Tartufes et des voleurs de biens sacrés : vous êtes des meurtriers. Il y a du sang sur vos mains, ô bourreaux, barbouilleurs de lois !

XVIII

LES SUITES DE LA TRAHISON DREYFUSIENNE

La trahison se continue dans l'insuffisance et la lenteur de nos transformations d'armements.

Nous l'avons constaté à propos de Fachoda: le génie toujours en éveil de nos chercheurs aurait pu nous doter, vingt ans avant les autres pays, d'une vraie flotte de sous-marins et de submersibles; mais, par la faute de nos gouvernants, que passionnent énormément la politique et l'antireligion, mais pas du tout la défense nationale, les dépenses nécessaires furent remises à plus tard, et au moment du besoin, de l'alerte, nous n'avions que quelques beaux échantillons avec lesquels on amusait la marine et le pays!

Constatons avec douleur qu'il en a été de même pour toutes les merveilles que trouvèrent nos inventeurs depuis vingt-cinq ans.

« En 1901, nous avions construit vingt-neuf sous-marins et cinq submersibles sur les plans de M. Laubeuf, lorsque Pelletan devint ministre. Il n'imaginait pas qu'il y eût des questions secrètes : hanté par l'idée d'un sous-marin minuscule, pensant qu'en entourant nos côtes d'une ceinture de bouées économiques, la

démocratie pourrait développer en paix ses institutions, il arrêta la construction des grands submersibles, et confia à Pictet, c'est-à-dire à l'étranger, l'étude du sous-marin à bas prix. *Il dut pour cela montrer à l'homme de son choix bien des documents : après un an d'études fictives et le dépôt d'un projet ridicule, Pictet quitta la France...*

L'Allemagne a adopté un type de submersible étudié depuis que Pictet s'est séparé de Pelletan et qui ressemble à nos submersibles les plus perfectionnés : elle prévoit d'énormes crédits pour développer leur construction.

Le lecteur est prié de mettre en relation ces deux faits, en rappelant, s'il le juge utile, ses souvenirs. *Action française*, 28 avril 1909.)

a) *Les bataillons cyclistes.*

Il y a une vingtaine d'années, le capitaine Gérard inventait la bicyclette pliante et montrait, par des exemples réitérés, tout le profit qu'on en pouvait tirer au point de vue militaire.

Il lui fallut lutter de longues années avant que ses projets fussent pris en considération. Et quand on se décida à essayer, ce fut par petites doses, par petits paquets, de façon à faire de cette formation nouvelle une sorte de jouet d'armée, d'ornement de grandes manœuvres. On eut grand' peine à obtenir que la poignée de pédaleurs devint compagnie et, pendant dix ans encore, cette compagnie demeura unique, alors que tous les spécialistes, de Gérard au général Langlois, réclamaient instamment deux ou au moins un bataillon cycliste par corps d'armée.

Aujourd'hui encore, nous sommes loin de ce compte, et nous pouvons être surpris bientôt par la guerre avec des effectifs cyclistes tout à fait insuffisants.

Cependant, les avantages de cette transformation, pour une partie de notre infanterie, sont très grands et tout à fait tangibles.

L'infanterie cycliste est quatre fois plus mobile que l'infanterie ordinaire, deux fois plus que l'infanterie montée ou même que la cavalerie, et elle coûte beaucoup moins que cette dernière, tout en ayant des effets de tirs bien supérieurs aux siens.

Que sont, en effet, les 80 à 100 francs que demandent l'achat et l'entretien d'une bicyclette, comparés aux 2.700 francs que coûte le cheval d'armée avec 520 francs d'entretien annuel ?

D'autre part, quel avantage, pour un chef, de pouvoir toujours faire redouter à l'ennemi un enveloppement par cette cavalerie d'acier si mobile et si peu visible, dont les fusils peuvent être, au moment propice, un gage de victoire.

Qu'attendons-nous pour transformer, et c'est un minimum, tous nos chasseurs non-alpins en bataillons cyclistes ?

b) *La mitrailleuse simple et la mitrailleuse automobile.*

La même paresse, la même routine, la même absence d'unité et de continuité d'effort, la même trahison inhérente au régime, nous ont tenus privés pendant de longues années de mitrailleuses, alors que nos adversaires en étaient abondamment pourvus.

Aux réclamations incessantes des patriotes, on répondait toujours : « Patience, nous avons à l'étude des modèles merveilleux ; demain, nous allons posséder mieux que tous nos rivaux. »

Avec les projets, on nous amusa ainsi pendant trente ans : puis ce furent les essais.

Enfin, l'an dernier, M. Picquart voulut bien nous dire que le modèle adopté donnait pleine satisfaction ; on allait donc sortir des commissions, rapports, paperasses, pour passer à l'exécution.

En même temps, l'industrie privée et l'exemple des armées étrangères nous poussaient aussi à la fabrication de mitrailleuses automobiles et blindées. Un exemplaire en fut envoyé à nos combattants d'Afrique, et il rendit de signalés services.

Mais qu'attendent-ils pour en doter toutes nos troupes continentales, et surtout pour exercer à leur manœuvre un nombre suffisant de soldats ?

Avoir l'arme, c'est peu (témoin nos mitrail-

leuses de 1870), si l'on ne sait lui faire produire son plein effet.

Au moment d'une guerre, n'aurions-nous encore que de beaux échantillons ?

c) *Equipages automobiles. Trains Renard.*

La France est la terre de naissance et de pleine éclosion de l'industrie automobile. De ce côté aussi nous devions avoir et conserver sur nos rivaux une avance considérable par l'adaptation de l'automobilisme au ravitaillement en vivres et en munitions des armées en campagne.

D'autre part, le colonel Renard, par l'invention de son train routier amené d'emblée à une perfection presque prodigieuse, nous mettait à même de remplacer très rapidement tous nos équipages militaires désuets, lents, encombrants, coûteux en hommes et en chevaux.

Le pire ennemi de la vitesse et du succès en campagne, ce sont ces interminables lignes d'équipages, fardeau et fléau d'une armée. Or le train Renard, à charge égale et avec une vitesse presque double, occupe sur la route huit fois moins de place que les équipages existants. Comme deux hommes suffisent à le conduire, il rend disponibles pour une autre besogne, s'il est à 6 wagons, 96 à 100 chevaux et près de 60 hommes.

et la dépense de marche des moteurs sera sept fois moindre que celle des chevaux.

Les fourgons automobiles, comme aides et compléments des Trains Renard, rendraient aussi de grands services.

On a calculé qu'une trentaine de moteurs, qui coûteraient au plus 400.000 fr., suffiraient à ravitailler rapidement un corps d'armée ; et de ce chef deviendraient disponibles assez d'hommes et de chevaux pour former près de cinq régiments nouveaux.

Dans un pays à natalité décroissante comme la France, et dont l'armée est déjà moins nombreuse que celle des Allemands, cela est d'une *importance énorme*, et nous ne comprenons pas que cette réforme ne soit pas déjà réalisée (1).

Allons, messieurs ! dans la vie civile, où la vitesse importe moins qu'à la guerre, les pataches sont depuis longtemps remplacées par les trains et les automobiles.

---

(1) « Les guerres prochaines entraîneront des consommations colossales de munitions. Ceci conduit tout naturellement à une question qui préoccupe beaucoup les militaires en ce moment, celle de l'utilisation des automobiles de poids lourds au ravitaillement des armées.

Les Allemands sont beaucoup plus avancés que nous à cet égard. Il faut à tout prix regagner le temps perdu. »

(*Discours du général Langlois au Sénat*, 19 déc. 1908).

Aux dernières manœuvres allemandes, les ravitaillements furent assurés par des automobiles déjà réquisitionnées et embrigadées à cet effet. Chez nous, on compte sur la bonne volonté des particuliers pour les offrir au moment voulu : ce sera donc encore une *improvisation*, comme tant d'autres.

Des automobiles pour nos états-majors, pour nos mitrailleuses, pour nos estafettes, nos majors, etc., oui il en faut ; mais pour le ravitaillement rapide, ayons au plus tôt des Trains Renard et des fourgons automobiles. On n'a que trop tardé !

Allons, ineffable Chéron, cela est plus pressant que de changer la couleur et la forme du pain des soldats !

d) *Notre artillerie.*

Une autre avance que nous avons lamentablement perdue, c'est celle de l'artillerie.

Depuis 1897, avec la pièce Deport à tir rapide, nous avions incontestablement la meilleure artillerie de campagne du monde. Comme portée, justesse du tir sans repointage, rapidité, etc. c'était parfait. Mais par crainte sans doute d'une supériorité trop écrasante, on abaissa la batterie de six à quatre pièces.

Ces douze ans de répit ont permis aux Allemands d'améliorer leur canon, et comme

ils ont gardé la batterie à six pièces, de supérieurs nous sommes devenus inférieurs, puisque chacun de nos corps d'armée n'a que quatre-vingt douze pièces contre cent quarante-quatre du côté allemand.

Ce résultat était facile à prévoir : aussi depuis des années en signalait-on le péril chez nous, mais pendant qu'on agissait là-bas, le temps se perdit chez nous en palabres, en discussions, en paperasseries. On discutait encore à perte de vue, au printemps dernier, à la Chambre.

Remettre la batterie à six pièces, c'est une petite dépense et l'affaire de quelques mois pour former les canonniers nécessaires.

Cependant, le rapporteur de la Commission à la Chambre, J. Reinach, rejette cette solution trop simple et préconise la batterie de quatre, mais avec formation de nouveaux régiments d'artillerie, ce qui exigerait de grosses dépenses, au moins 60 millions, et deux ou trois ans.

Lui a-t-on demandé si ce rapport a pour but de continuer le chambardement de la France ? On le croirait, car tout présage pour le printemps prochain une conflagration européenne, qui, de ce côté encore, nous prendrait au dépourvu.

La *France militaire* indique une solu-

tion mixte qui épargnerait le temps et l'argent : garder la batterie de quatre pièces et l'excellente méthode actuelle de tir que tous nos artilleurs possèdent bien, mais adjoindre à chaque batterie deux canons pom-pom dont l'effet sur l'ennemi s'est révélé prodigieux partout où on l'a employé.

Mais, de grâce, faites-vite, messieurs les bavards! (1)

c) *Nos ballons dirigeables.*

De ce côté également, nous voici dépassés par nos rivaux, grâce à la trahison ininterrompue de nos gouvernants et malgré l'ingéniosité et la ténacité de nos inventeurs militaires et civils.

Songe-t-on qu'il y a plus de vingt-huit ans que le commandant Renard fixait toute la théorie du ballon dirigeable et nous dotait du premier vrai dirigeable *La France* qui, bien qu'alourdi par son moteur à vapeur, faisait vingt-deux kilomètres à l'heure et revenait sans peine à son point de départ.

Dès l'invention des moteurs légers à pétrole ou essences, et leur succès dans l'automobilisme, on aurait dû mettre Renard à même

(1) Comme nous le craignions, la Chambre vient de voter le projet le plus coûteux, le plus lent, le plus insuffisant. Nous aurons donc, selon le désir de Reinach et de Berlin, *dans deux ans, 120 pièces contre 144 allemandes* : coût 60 à 100 millions.

de nous créer toute une flotte aérienne. Au contraire, comme Renard était un clérical, que, tout entier à son devoir militaire, il n'avait jamais flatté la bande anti-française, ni commis le moindre faux en faveur de Dreyfus, on lui diminua ses crédits et son personnel dès qu'on vit qu'il tenait le succès. Chalais-Meudon allait presque disparaître, faute de subsides, quand heureusement de simples particuliers, tels que M. Santos-Dumont, 1901, M. Lebaudy, 1902, comte de la Vaulx, etc., faisant ce que l'Etat ne faisait plus, continuant les succès de Renard, forcèrent le gouvernement à marcher sous la poussée de l'opinion. Honneur à eux! Sans leur effort, une guerre eût pu nous surprendre demain, nous n'aurions eu encore que nos ballons sphériques et captifs comme à Valmy! et cela près de trente ans après l'invention capitale de Renard; ce qui n'empêche pas nos profiteurs de célébrer tous les jours leur amour du progrès!

Néanmoins, sept ans après les succès du *Jaune*, nous n'avons encore, *Patrie* ayant été détruit par une tempête, que deux dirigeables de ce type (le vieux *Jaune* et *République*) et deux autres de types différents, *Ville-de-Paris* et *Clément-Bayard*.

Partis vingt cinq ans plus tard que nous

vers le succès, les Allemands viennent de faire, public et gouvernement, un effort colossal. Ils ont mis en chantier un grand nombre de dirigeables de plus grande force que les nôtres, et il est à craindre que bientôt nous nous trouvions avec nos quatre ou cinq échantillons de petits vaisseaux aériens, portant seulement une tonne de projectiles, en face d'une vingtaine de grands dirigeables allemands qui en porteront chacun huit ou dix fois plus. (1)

f). *Effectifs insuffisants.*

La France se dépeuple par l'effet des trahisons républicaines.

On ne saurait trop le répéter : l'ancienne France fut, des siècles durant, le groupement de population le plus dense, le plus nombreux de toute l'Europe. Elle devait cela, comme son bonheur et sa prospérité générale, à la pureté de ses mœurs catholiques et à la bonne discipline monarchique.

Depuis un siècle, mais surtout depuis

---

(1) A la fin de 1909, les Allemands ont en état de servir quinze grands dirigeables neufs, et nous avons trois ou quatre échantillons déjà usés.

On n'a pas oublié la catastrophe du *République*, et la mort des cinq braves qui le montaient. Qui en est responsable ? mais la lésinerie de notre gouvernement de trahison. N'avoir aucun dirigeable aux grandes manœuvres, c'eût été un trop violent scandale et un aveu ; on fit donc partir le *République*, raccommodé vaille que vaille, et la catastrophe redoutée survint.

trente ans, le virus révolutionnaire, c'est-à-dire républicain, lui a infusé un mal qui la dépeuple plus vite que la famine et que la peste: c'est l'horrible malthusianisme, l'égoïsme jouisseur, l'immoralité dans le mariage et les pratiques abortives. De ce côté la trahison républicaine n'est pas niable. Elle s'étale dans cette licence, cette pornographie des dessins, des journaux, des livres qui souillent tous les kiosques des gares, toutes les bibliothèques populaires, et vont jusqu'au fond des provinces pervertir la jeunesse et l'âge mûr.

Qu'a-t-elle fait pour en défendre le peuple? Que n'a-t-elle pas fait au contraire pour l'en pourrir davantage?

Mots d'ordre maçonniques de tout corrompre, pour arracher ses fidèles à l'Eglise; feuilles répandues à millions d'exemplaires invitant au plaisir sans risque. Conférences multipliées au nom de groupements maçonniques et anarchistes par de hideux orateurs mâles et femelles, dont les accointances avec l'étranger étaient faciles à prouver, si on l'eût voulu, comme c'était le plus élémentaire devoir.

La preuve que ces excitations malfaisantes tuent la France, on la trouverait déjà dans notre *natalité générale, la plus faible du monde;* mais la voici prise sur le vif, c'est le flagrant

délit : une grande ville industrielle du Nord est infestée pendant quelques années par les procédés indiqués plus haut, prospectus et conférences ; aussitôt les naissances y tombent de 3.300 à 2.550, soit une baisse de 750 en moins de six ans, et bien que le chiffre de la population ait grossi par l'afflux des campagnes. Pour les mêmes raisons, une ville voisine augmente de 16.000 âmes et cependant les naissances y tombent de 2.185 à 1.580 !! (1)

A ces causes honteuses de décadence, ajoutons la libre pratique laissée et les encouragements donnés à toutes ces sages-femmes avorteuses dont le nombre devient effrayant. En se ménageant quelques relations maçonniques ou blocardes, elles sont si sûres de l'impunité que, ces derniers temps, plusieurs eurent l'audace de répondre au commissaire ou au juge d'instruction qui les interrogeait : « Monsieur, votre intervention ne me fait pas peur : j'ai gardé comme talisman des lettres de l'amie du ministre B..., des remerciements chaleureux de la femme du député X..., de la fille du député Y... et de celle du sénateur Z... Si

(1) Paris, qui avait encore 25 naissances par millier d'habitants en 1890, n'en a plus que 18. Aussi, malgré l'augmentation de la population, le nombre des naissances y est tombé, depuis cette époque, de 58.000 à 50.000. (Dr J. BERTILLON.)

vous m'ennuyez, vous allez voir ce qui va vous tomber sur le nez! »

Et telle enquête qui devait faire la preuve de centaines d'avortements se termine par un non-lieu, ou, si l'une des *opérées* est morte, par une condamnation pour imprudence à 50 francs d'amende... avec bénéfice de la loi Bérenger!!

Le résultat, le voici : sur 11 millions de familles françaises, nous en avons près de 2 millions sans enfants; près de 3 millions n'ayant qu'un enfant; 2 millions 600.000 n'ayant que deux enfants; soit 7 millions 1/2 sur 11 millions qui ne paient pas leur dette à la patrie, ou qui la paient à peine, puisque ceux qui ont deux enfants seulement ont bien des chances de ne pas laisser deux adultes pour les remplacer. La masse française qui voudrait grandir par les 3 millions 1/2 d'autres familles ayant de trois à vingt enfants, décroît au contraire parce qu'elle a contre elle ces 7 millions 1/2 de ménages qui, stériles de corps ou d'âme, conspirent à la détruire.

Polybe disait déjà de la décadence grecque : « On ne veut qu'un enfant ou deux, afin de les laisser riches comme on l'a été soi-même. Mais de ces deux enfants, que la mort frappe l'un, que la guerre prenne l'autre, et la maison est déserte. Ainsi périssent les cités! »

Pour saisir la répercussion de cela sur la défense nationale, comparons-nous à l'adversaire d'Outre-Rhin.

En 1870, nous étions à peu près égaux des Allemands comme population et comme nombre de conscrits ; aujourd'hui

Français	39 millions
Conscrits français .	250.000
Allemands	61 millions
Conscrits allemands.	450.000

« D'ici à quatre ans (1912) nous allons perdre sur nos effectifs militaires quatre-vingt quatorze bataillons ; de 1913 à 1917, cent douze bataillons ! *Avant vingt ans nous aurons perdu* **cinq corps d'armée** !! »

Qui avoue cela ? Un blocard écrivant dans la *France militaire*, le député Messimy, ancien officier, ancien rapporteur du budget de la Guerre.

L'œuvre de la République, la voilà !

Comprend-on mieux après cela la brutale menace du Dr allemand Rommel, dans son livre *Au pays de la Revanche* : « La politique de races est impitoyable. Le moment approche où les cinq fils pauvres de la famille allemande, alléchés par les ressources et la fertilité de la France, viendront facilement à bout du fils unique de la famille française. Quand une nation grossissante en coudoie

une plus clairsemée qui, par suite, forme centre de dépression, il se forme un courant d'air vulgairement appelé *invasion*, phénomène pendant lequel la loi et la morale sont provisoirement mis de côté. »

On le voit, la République assassine la France, et de son mieux prépare sa disparition !

g) Enfin, la République trahit la France en laissant s'introduire à l'école, dans l'université, dans l'armée, dans la marine, les doctrines internationalistes et antipatriotiques.

Quand nous entendons ces enfants, ces collégiens, ces conscrits, ces soldats même, qui chantent l'infâme *Internationale*, à l'imitation de Jaurès, de Briand et de Viviani ; quand, de Cherbourg, de Brest, de Toulon, de Grenoble ou d'ailleurs, on signale des cas d'insubordination de soldats, d'insultes au drapeau ou à leurs chefs, parfois même de coups et blessures à ceux-ci, nous sommes bien forcés de dire que ce sont là aussi des fruits naturels du régime (1).

(1) **L'Allemagne devant la Guerre**

UNE INTERVIEW A MÉDITER

La *Dépêche Coloniale* donne une intéressante interview, prise à un haut personnage allemand par M. Joseph Montet. Les déclarations obtenues par notre confrère devraient inspirer à nos politiciens de salutaires méditations, mais ils s'occupent bien de cela !

« Je ne vois aucun inconvénient, dit le personnage inter-

Nos ennemis sont sans doute bien organisés chez eux, mais leurs intérêts sont encore mieux défendus chez nous : l'Etat-Major allemand, sous l'œil complaisant de la Gueuse, se fait admirablement préparer sa besogne de ce côté-ci de la frontière. Il a des serviteurs nombreux dans notre presse,

rogé, à ce qu'on sache chez vous très exactement ce qu'on pense chez nous. Ecrivez donc :

« Pour vous vaincre, les Allemands comptent beaucoup :

« 1° Sur vos dissensions religieuses et politiques ;

« 2° Sur l'antimilitarisme ;

« 3° Sur la Confédération générale du travail, qui prêchera, au moment de la guerre, la grève générale et la grève du soldat ;

« 4° Sur votre décadence physique et morale ;

« 5° Sur la désorganisation de votre armée et de votre marine ;

« 6° Sur vos instituteurs, pacifistes pour la plupart ;

« 7° Sur la révolte de vos indigènes dans vos colonies, qu'on s'efforcera au besoin de susciter en Algérie, au Soudan, en Indo-Chine, etc., de même qu'on tâchera de susciter des révolutions en Russie, aux Indes, etc.

« L'Allemagne compte bien prendre à la Russie ses provinces de la Baltique avec Riga.

« Tout cela, vous le voyez, c'est le beau côté de la médaille.

— Il est assez reluisant.

— Mais il y a le revers. On ne le montre pas en Allemagne. Moi, je vais vous le montrer. En cas de guerre avec la France, ou plus exactement avec ce qu'on peut appeler la Triplice, il y a, pour l'Allemagne, tout un ensemble de difficultés et de périls à prévoir. Les voici :

« 1° Le blocus de la mer du Nord par les flottes anglaise et française réunies ;

« 2° L'intervention du Danemark, qui nécessiterait l'observation de ce pays par un corps d'armée ;

« 3° Une double révolte en Pologne prussienne et en Alsace-Lorraine ;

« 4° Une guerre pouvant durer six mois et par conséquent une guerre défensive de votre part sur notre frontière de l'Est ;

« 5° L'entrée en jeu d'une armée anglaise de 120.000 hommes, commandée par le général French ;

« 6° Une attaque de la part d'une armée de 250.000 Russes, à l'est de la Prusse. De ce côté-là, l'Allemagne se contenterait de se tenir sur la défensive avec trois corps d'armée ;

« 7° La mollesse du concours de l'Italie dans le conflit ;

« 8° Une révolte dans notre colonie de l'Ouest-Africain.

dans le Parlement et jusque dans le gouvernement.

En attendant l'heure d'empêcher la mobilisation ou de tuer ses chefs, on déserte. On déserte au Maroc, en Algérie, mais aussi en France et par milliers, par dizaine de mille.

En quelques années, le nombre des déserteurs n'a pas seulement doublé (ce qui serait déjà énorme, étant donné que le service est moins prolongé, moins dur et plus coupé de permissions), *ce nombre est devenu trois fois plus grand!* Déserteurs et insoumis atteignent, en 1907, le chiffre de 15.000 par an! Au 31 décembre 1908, il y a 12.338 déserteurs, 44.000 récents insoumis et 10.000 autres que la prescription triennale va couvrir : en tout, plus de 66.000 réfractaires à tout service militaire!

Comme involontairement reviennent à la pensée les vers du poète des énergies nationales :

« Allons! Hardi, les pacifiques!
Reniez bien les maux soufferts :
Rendez les lâches bien cyniques,
Organisez bien les paniques,
Préparez-nous bien nos revers.
Car d'empêcher qu'on nous assaille,
Vos désirs y sont superflus.
Vos efforts ne sont pas de taille ;
Nous aurons toujours la bataille ;
C'est du cœur que nous n'aurons plus! »

(Paul Déroulède)

XVIII

NOTRE MARINE. — SA DESTRUCTION PAR LA RÉPUBLIQUE JUIVE.

> Ah ! les marins bretons !
> voilà ce que je voudrais avoir
> (GUILLAUME II à Regen.)

Sous Louis XIV, avec des chefs tels que Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin, Jean-Bart et Forbin, notre marine brilla d'un éclat incomparable et fut presque toujours victorieuse des meilleurs amiraux de l'Angleterre et de la Hollande.

Il fallut le règne funeste de son successeur, règne unique, sorte de gageure contre le bon sens, qui réussit presque à être aussi néfaste qu'une République, pour que notre Marine négligée et découragée subit une décadence douloureuse.

Tout ce que perdait la France, l'Angleterre le gagnait.

Au lieu que nous payions chez elle des agents, des ministres ou des révolutions, c'était elle qui en soudoyait chez nous, et qui, par les Loges maçonniques et par les Encyclo-

pédistes, fomentait chez nous l'impiété et le vice, ces deux sources de tous les abaissements.

Avec l'honnête et vertueux Louis XVI, si appliqué à ses devoirs de roi, si amoureux des choses de la mer, notre Marine reprend force et confiance. On lui rend des arsenaux bien garnis, des flottes nombreuses, des officiers et des équipages instruits et valeureux. L'Angleterre baisse à son tour.

Elle voit diminuer son commerce et lui échapper ses meilleures colonies ; elle sent près de tomber de ses mains ce trident de Neptune qui est le sceptre du monde.

Pour ne pas mourir ou être réduite à rien, il lui faut frapper un grand coup. Ne pouvant tuer la France, elle tuera notre monarchie et nous tiendra dès lors divisés et asservis.

Son alliance étroite avec la juiverie lui permet d'utiliser contre nous les deux grandes forces de celle-ci : les six cent loges dont elle a infesté tout le territoire et l'or, les millions dont elle bourre les poches de ses agents.

Ceux-ci transmettent son mot d'ordre aux Loges et les chargent de faire toutes les élections, et de les faire justement contre le Catholicisme et la Monarchie, ces deux bases de la puissance française ; puis ils parcourent nos ports de guerre, nos arsenaux, et y

fomentent des révoltes, avant de venir à Paris, à Versailles, y soudoyer la défection des troupes, l'enlèvement de la Bastille et jusqu'aux massacres de septembre.

Dès lors, c'en est fait de notre suprématie maritime.

Les arsenaux brûlent, les poudrières sautent, les équipages se mutinent, gâtent ou détruisent leurs armements.

Des révoltes éclatent dans nos colonies; tout y est à feu et à sang. Et quand Louis XVI enjoint à nos flottes de s'y porter pour rétablir l'ordre et la sécurité, les équipages refusent de partir, ils osent débarquer, enchaîner, tuer leurs officiers; ils incendient ou coulent les vaisseaux ! (1)

La France perd ainsi en quelques mois le prix de longs efforts, les plus beaux joyaux de sa couronne coloniale, en particulier Saint-Domingue, la perle des Antilles, dont les plantations valaient des milliards; elle voit se fondre sa Marine, hier si brave et si fidèle.

Soûlée de grands mots, conduite par des

(1) Excités par le club des Jacobins de Brest, les 23.000 hommes rassemblés dans ce port pour l'expédition se révoltent, et leurs plus grands chefs, même l'illustre Bougainville, n'en obtiennent que des injures et des menaces. Dès le début de 1789, Louis XVI avait été prévenu par son représentant à Londres, de La Suzerne, que « les Anglais travaillaient à provoquer une agitation en France *pour s'emparer de nos colonies.* »

imbéciles et des scélérats, elle se déchire elle-même et perd tout ce qui faisait sa force et sa raison d'être : c'est le plus lamentable des suicides.

Et à la faveur de nos abaissements l'Angleterre grandit ; elle règne sur toutes les mers, elle va dominer le monde.

Napoléon même, avec son génie et toutes ses victoires, ne l'arrêtera pas, car aussi facilement qu'elle ameuta contre Louis XVI tous les éléments douteux ou mauvais de la nation, elle va armer toute l'Europe contre le conquérant qui la menace.

Depuis lors, notre Marine n'a jamais repris le premier rang ; mais sous la royauté comme sous l'empire, sa force restait assez considérable pour donner du souci à l'Angleterre et pour nous garder sur toutes les autres marines du monde une avance qui semblait ne pouvoir être perdue.

C'est une des pires trahisons de la République juive actuelle de nous avoir encore, en pleine paix, détruit notre Marine, et d'avoir perdu ce second rang si nécessaire à une grande nation qui, possédant un commerce et un empire colonial immenses, ne peut les garder que grâce à une Marine très puissante.

Encore en 1883, nous étions au second rang, avec une avance si considérable que les autres

marines ne comptaient pour ainsi dire pas.

Ainsi notre budget de Marine était de 201 millions, contre l'Angleterre 367 millions, l'Italie 61 ; quant aux autres pays, Etats-Unis, Allemagne, Russie, Japon, les sommes consacrées à leurs vaisseaux de guerre étaient si faibles qu'on n'y tenait pas de budget maritime spécial.

Vingt-cinq ans après, vingt-cinq ans de sectarisme et de décadence chez nous, vingt-cinq ans d'activité prodigieuse chez nos rivaux, quel changement, quel renversement des rôles.

Non seulement l'Angleterre a doublé son avance sur nous, mais l'Allemagne nous dépasse notablement déjà.

Si l'on défalque de nos flottes les navires trop vieux, trop lents, qui font du tonnage sur le papier, mais ne feraient rien à la guerre, on peut assurer que les Etats-Unis nous dépassent aussi, et que déjà le Japon et l'Italie nous atteignent et vont nous dépasser demain.

Tandis que l'Allemagne, par un effort redoutable, passait ainsi du sixième rang au second, notre flotte en pleine paix, sans autre désastre que l'anarchie républicaine à elle imposée par des Pelletan et des Thomson, tombait au rang de la flott russe après ses défaites.

Écoutez comment nous juge avec une clairvoyance implacable le plus remarquable des journaux militaires anglais :

« L'activité allemande a eu comme résultat principal de faire de l'Allemagne une puissance sans rivale sur le continent, car elle se trouve posséder à la fois l'armée et la marine les plus nombreuses et les mieux organisées. Quant à la France, il est extrêmement douteux qu'elle regagne jamais son rang comme puissance navale : *elle a été victime de ministres sectaires, de bureaux incapables et de politiciens insouciants.* » *(Naval and military Record*, février 1908.)

Dix ans d'anarchie, de gaspillage et de trahison (1898-1908).

Déjà, dans les années précédentes, l'influence républicaine affaiblissait notre Marine. Les changements incessants de ministres, d'idées, de plans, faisaient que jamais un programme n'était exécuté à fond, que nos escadres manquaient d'homogénéité ; nous avions une flotte d'échantillons ; la construction était lente, donc très couteuse. Mais, depuis dix ans, ces causes se sont aggravées et d'autres s'y sont jointes, sous Pelletan et Thomson (deux protestants et blocards insignes) qui ont porté à son comble l'anarchie, le désordre et l'impuissance

de notre belle Marine. Une preuve surabondante que cette quasi-destruction de notre flotte a été *voulue*, c'est le mot de Pelletan quand il quitta le ministère de la Marine : *Je n'ai pas perdu mon temps à la rue Royale, car ils seront bien incapables de faire la guerre avant vingt ans.* Cette phrase criminelle, rapportée par l'amiral Bienaimé, et qui devrait mériter l'échafaud à son auteur, montre que ce scélérat de Pelletan s'est rendu compte de la sinistre besogne à laquelle les juifs l'ont employé, et qui était de briser l'armure maritime de la France !

1° *Ouvriers des arsenaux.*

De bonne heure, les idées antimilitaristes apportées par les Loges et par les autres agents de l'Angleterre se sont développées avec un déplorable succès parmi les ouvriers de nos arsenaux. On travaillait peu, on causait, on faisait de la politique et de la pire, on gâchait et plusieurs volaient les métaux et les outillages. Aussi le travail utile revenait à un taux bien supérieur à celui de l'industrie privée. Dès l'arrivée au ministère des naufrageurs susnommés, ce fut bien mieux.

Comme ces mauvais ouvriers étaient pour les blocards de bons électeurs, tout leur fut accordé ; l'intérêt national, nos millions, la

discipline leur furent sacrifiés sans scrupule.

Journée abaissée à huit heures, et qu'en arrivant tard, en partant tôt, ces flâneurs réduisent encore de moitié. Suppression du travail à la tâche ; partage égal des faveurs, récompenses, retraites entre tous, sans distinction d'activité, ni de docilité. Le tableau d'avancement mis à la disposition d'une commission de sept membres, où les ouvriers ont la majorité, ce qui livre ce tableau aux mains de la sinistre C. G. T. Boycottage des bons ouvriers pour les contraindre à entrer dans cette association anarchiste. Impossibilité pour les chefs de surveiller, de réprimander, de punir sans être insultés et maltraités par les ouvriers, puis dénoncés au ministre qui les blâme ou les brise. Impunité complète, souvent même récompenses accordées par ces ministres jacobins aux pires meneurs pour faits de grèves, insubordination, propagande antimilitariste. Pelletan boit avec eux le champagne et chante l'*Internationale.* Dès lors, les plus hauts chefs, les préfets maritimes ont tout à craindre de ces insurgés, comme des malfaiteurs qui trônent rue Royale. Veut-on un fait entre cent autres ?

Un anarchiste de l'arsenal de Cherbourg

subit trois mois de prison pour avoir distribué aux portes des casernes des brochures antimilitaristes et poussé des soldats à la désertion; dès sa libération, pour lui éviter toute honte et tout regret, Thomson l'envoie à Toulon *dans un poste supérieur!*

A-t-on déjà oublié le scandaleux voyage de noces du citoyen ministre Pelletan, en mai 1904?

Ce que jamais ministre n'osa se permettre sous aucun régime, le soi-disant démocrate Pelletan l'accomplit sans vergogne. Pour promener à travers la Méditerranée sa précieuse personne et celle de son épouse, il emmène avec le cuirassé neuf *Suffren* une partie de la flotte et se fait saluer triomphalement en Algérie et en Tunisie. C'est la France qui paie: dépense pour notre budget, plus de deux cents mille francs!

Est-ce tout? Nous sommes loin du compte:

Au retour, il traverse non moins triomphalement Toulon; des matelots lui portent dans un carrosse doré une gazelle enrubannée qui sera le souvenir vivant de son voyage. Les ouvriers de l'arsenal viennent l'acclamer sur le quai de la gare. Pour les payer royalement de leur enthousiasme, au moment où le train s'ébranle, Sa Majesté daigne se pencher à la portière et leur pro-

mettre qu'ils vont être tous (les 6.000 de l'arsenal!) augmentés de dix centimes par jour!

Nouvelle brèche de 200.000 francs annuels au budget, ou, plus exactement, *nouveau vol*, nouvelle délapidation criminelle des deniers publics!

Ce n'est pas tout. Pelletan, oubliant sa promesse ou trouvant trop vide la caisse de son ministère, n'accorda pas aussitôt cette augmentation. En vain, à Toulon, les têtes se montaient et on rappelait cette promesse au milieu des motions les plus incendiaires; l'ingrat Camille faisait la sourde oreille. On résolut de lui rappeler qu'on était les maîtres après tout: et une belle nuit du mois d'août, les magnifiques cales Vauban, allumées en plusieurs endroits, flambèrent. Nouvelle perte pour le budget: trois millions! Mais Pelletan comprit: l'augmentation fut accordée et huit jours après ce sinistre, dans un banquet de mille cinq cents couverts, le naufrageur de la Marine scellait somptueusement sa réconciliation avec l'anarchie toulonnaise!

Aujourd'hui plus que jamais nos arsenaux coûtent cher et produisent peu et de bien mauvais travail. Ce sont des clubs de politiciens, des cavernes de démagogues où, par la propagande anarchiste et le sabotage de

nos moyens de défense, on prépare à loisir nos revers. Un détail indiquera la lenteur ruineuse de leur travail : aucun des 57 sous-marins ou submersibles mis en chantier, de 1903 à 1907, n'est encore en service. Pour faire un de ces petits bateaux de 500 tonnes, nous mettons donc cinq ans, alors que les Anglais, les Allemands, les Japonais, les Américains fabriquent en deux ans ou deux ans et demi un cuirassé de 18,000 tonnes !

2° *La flotte et les équipages.* — Formés non de mercenaires recrutés partout, comme en Angleterre et en Amérique, non d'éléments quelconques dont la valeur professionnelle est longtemps douteuse, mais du choix de nos populations maritimes, depuis des siècles passionnées de la mer et pliées à son service par l'Inscription maritime, nos équipages normands, bretons, basques, provençaux, pourraient sans peine être incomparables, et ils le furent jusqu'en ces derniers temps.

La République a tout fait pour les pervertir.

La foi chrétienne des officiers et de leurs hommes, cette base de la discipline et de l'esprit de sacrifice, est battue en brèche par tout l'effort gouvernemental. Enfants, ils entendent les leçons des pires instituteurs, dont la République a inondé tout l'Ouest, afin

de le républicaniser. Jeunes gens, ils lisent dans tous les journaux les exploits de la Gueuse contre l'Église, les prêtres, les religieux.

Marins, ils voient nos ministres protestants de la Marine chasser Dieu de partout, interdire le deuil le Vendredi-Saint, la prière à bord des flottes, chasser les aumôniers, laïciser les hôpitaux maritimes. Lors du service pour les sinistrés de l'*Iéna*, ne vit-on pas le chef de l'État, ses ministres, toute la clique gouvernementale fuir à l'approche de l'évêque et de ses prêtres comme on ne fuirait pas des pestiférés !

Fermés aux pensées d'en haut et à tout idéal, les cœurs ne vont-ils pas s'ouvrir aux vices, aux basses convoitises ? C'est fatal. Aussi, bientôt, l'indiscipline se glisse dans les équipages, d'autant plus vite que, en dépit des règlements militaires, les Loges et les groupements anarchistes y recrutent des adhérents. Là comme partout, le Maçon est un arriviste sans mérite personnel, un envieux sectaire et volontiers dénonciateur, vraie peste de la discipline et de l'esprit de corps.

Bientôt les refus d'obéissance, les injures aux supérieurs, même au drapeau, deviennent plus nombreux. Tel équipage consigné à son bord le quitte en entier pour faire la

fête et se vante de ne pas craindre de punition.

Le plus triste est que, le plus souvent, révoltés et dénonciateurs sont en effet couverts par le ministre, et que ce sont leurs chefs que l'on déplace, ou que l'on brise.

Même mépris affiché du ministre pour le tableau d'avancement et pour les règles qui l'établissent. C'est ainsi que Pelletan choisit hors rang, pour diriger le *Sully*, un incapable, parce qu'il est comme lui protestant et sectaire. Ce navire, un des plus beaux de la flotte, confié à de telles mains, pour son premier voyage va s'échouer sur les côtes de l'Indochine. Perte : 35 millions et cinq années de travail ! Et cela le jour même où la Chambre accepte en principe la *Séparation*, c'est-à-dire le vol au Clergé d'une rente à peu près égale.

Depuis lors, le résultat visible de l'introduction de la mentalité républicaine dans la Marine, le voici, sous forme de sinistres de tous genres, sinistres produits par l'indiscipline, l'incapacité, la malfaçon, même le sabotage et la trahison.

De 1900 à fin 1904 : le cuirassé *Brennus* coule sur la côte de Portugal ; outre la perte d'argent, 43 morts. Le transport *Caravane* coule ; 3 morts, 3 millions de perte. Le contre-torpilleur *Espingole* coule : 2 à 3 millions de perte. Le transport *la Vienne* coule également-

ment : 52 morts, 2 millions et demi de perte. Le croiseur *Gambetta* brise ses hélices et ouvre sa coque ; etc., etc.

Mais c'est surtout à dater de 1905 que l'administration du fantoche Pelletan porte ses beaux fruits.

En douze mois, dix-huit sinistres, dont deux particulièrement graves : la perte du *Sully* dans la baie d'Along ; celle du *Farfadet* coulé à Bizerte avec tout son équipage : quatorze morts ! On n'a pas oublié l'indignation qui secoua la France, devant l'impuissance du port de Bizerte à secourir ces héros pendant leur longue et atroce agonie. Rien n'était prévu ; on n'avait ni grues, ni haussières, ni chaînes ; les crédits avaient sans doute servi au triomphe nuptial de Camille.

Oh ! devant les Chambres et dans les journaux on jura bien que ces oublis allaient se réparer, que jamais plus pareille catastrophe ne se renouvellerait ! Ce qui n'empêcha pas que l'année suivante (octobre 1906), le *Lutin* coula de même, dans le même port de Bizerte ; la même impuissance fut constatée, et le sinistre se déroula identiquement : nouvelle perte, 16 morts et 800.000 francs ! (1)

(1) « Le service de port et les ingénieurs, sans permettre à l'équipage du *Lutin* de visiter au bassin tous ses organes, l'en ont renvoyé, au bout de cinq jours

L'année 1906 ne fut pas moins lamentable que la précédente : vingt catastrophes, dont le drame susdit du *Lutin* et la perte de l'*Algésiras*, dévoré par un incendie. De tous côtés, les chaudières explosent et les munitions s'enflamment.

Les années 1907 et 1908 ont également chacune sa douzaine de sinistres, dont deux particulièrement graves : la perte du *Jean-Bart* sur la côte du Maroc, coût près de 7 millions ; et l'explosion de l'*Iéna* dans une

---

de travaux hâtifs, avec une avarie non réparée aux vannes de ses prises d'eau et des piqûres non bouchées aux tôles de ses ballasts ?

Il en a coûté à la France la perte de ce bâtiment et de seize hommes qui le montaient ; mais aucune punition n'a été infligée aux coupables : on n'a puni que la mémoire des victimes, en insinuant qu'elles avaient péri par leur faute ! *L'impunité est générale et systématique* en ce qui concerne les fonctionnaires et les agents du ministère, à tous les degrés de la hiérarchie, *mais principalement dans les hautes fonctions.* »

Qu'a-t-on fait aux ingénieurs qui ont accepté plus de 40.000 kilos de tôle d'acier (pour les sous-marins du type *Circé*) qui ne valaient rien ?

A ceux qui ont reçu pour les machines du *Calypso* des bronzes qui devaient supporter 180 kilos de pression et qui, n'en pouvant porter 10, ont dû être jetés à la ferraille ? A ceux qui ont reçu des milliers d'obus à fermeture mauvaise, laissant échapper la mélinite et exposant à toutes les catastrophes. Qu'a-t-on fait à ceux qui ont livré des pièces de canon de 47 et de 65 en acier si mauvais qu'il résiste à peine aux tirs d'essais, et ensuite n'est plus bon qu'à éclater aux mains des marins, ou à être jeté au rebut ?

Rien, rien ! Toujours rien. »

(Charles HUMBERT)
Sénateur

cale à Toulon : 118 morts, 50 blessés et 35 à 40 millions de perte !!

C'est donc en quelques années un bilan de 304 officiers ou marins tués et une perte de plus de 100 millions.

Notre pauvre Marine non seulement détient le record des catastrophes, mais depuis 1905 elle en compte plus à elle seule que toutes celles du monde entier. Sans aucune bataille, en moins de vingt ans de ce régime, les Pelletan, les Thomson suffiraient à l'anéantir.

Que d'explosions de chaudières et d'accidents de tir à inscrire au chapitre des malfaçons, des malversations et des fraudes !

A l'époque où Pelletan réduisait nos équipages à l'état de squelettes sous prétexte qu'on manquait de crédits, il acceptait aussi au plus bas prix des munitions qui ne sont bonnes qu'à tuer nos propres marins. Un républicain, G. Téry, nous a montré depuis les fraudes opérées dans certaines usines pour faire accepter comme excellents des projectiles et des canons de la plus détestable qualité.

Résultat : aux manœuvres de l'escadre de la Méditerranée, le *Saint-Louis*, le *Suffren*, le *Carnot*, le *République* tirent à charge de combat, et sur douze obus tirés, on en voit avec terreur onze se volatiliser à la sortie

du canon, couvrant d'une pluie d'éclats la mer et le navire lui-même!

On brûle ainsi pour un million de ces projectiles épouvantables qui, à la guerre, non seulement épargneraient l'ennemi, mais joindraient leurs effets à ceux de l'artillerie adverse pour anéantir en quelques moments nos équipages et notre flotte!

Croyez-vous que nous soyons arrivés au summum du progrès sans Dieu, au point de perfection du vol et de la trahison républicaine? Détrompez-vous, il y a mieux. Quand nos ministres n'achètent pas des munitions de pacotille, leur lésinerie les laisse vieillir au delà des limites permises, on a ainsi des résultats plus douloureux encore : ces gargousses qui explosent en les chargeant, comme il arriva quatre fois récemment sur le navire-école de canonnerie *Couronne;* la dernière de ces catastrophes, brûlant comme torches ou comme salpêtre neuf canonniers; celle du *Latouche-Tréville* en massacrant 14!

Ce n'est pas tout, hélas! trois fois hélas!

Quand la fraude ni la décomposition des vieilles poudres ne suffisent à détruire nos vaisseaux, nous avons dans nos arsenaux et à bord des escadres des misérables, assassins et traîtres, qui font délibérément sauter en l'air les cuirassés de 40 millions,

quitte à y tuer des centaines de nos marins!

Les preuves de ces forfaits ne manquent pas.

« La répétition continuelle des incendies et des accidents n'est point due au hasard, telle est notre conviction à tous, écrit un officier de marine. C'est une destruction systématique de notre matériel naval, et il ne faudrait pas chercher beaucoup pour découvrir dans ces actes criminels l'intervention des agents secrets d'une puissance étrangère. »

Ecoutez maintenant les anarchistes toulonnais s'exciter mutuellement au crime; un manifeste répandu par un de leurs comités se termine ainsi : « *C'est à vous surtout, ouvriers des arsenaux, que revient la noble et périlleuse tâche de détruire les engins de mort qui ne servent que les intérêts des capitalistes! Vive la Révolution sociale!* »

Entendez aussi nos amiraux. Voici ce que révèle un d'entre eux, en 1906, à Toulon, dans une enquête soigneusement faite par M. de Noussanne et que toute la France aurait besoin de connaître :

Nous sommes prévenus que les anarchistes toulonnais se vantent d'avoir délégué sur chacun de nos cuirassés ou croiseurs de l'escadre de la Méditerranée six hommes, deux matelots, deux canonniers et deux mécaniciens, qui ont fait le serment de paralyser nos bâtiments, sur un signal donné, en mettant hors de

service quelques-uns des organes essentiels. Ils doivent aussi rafler des explosifs à bord et provoquer des explosions.

L'enquêteur sollicita des détails plus précis. L'amiral répondit :

Sachez donc que, ces jours-ci, sur chacun de nos grands bateaux, le lieutenant de vaisseau chargé du service « torpilles et électricité », a été prévenu par le commandant, à l'exclusion des autres officiers et de l'équipage, qu'il convient de prendre des précautions pour la mise en lieu sûr de notre matériel explosif. En conséquence, l'officier garde à présent dans sa chambre, sous clef, les détonateurs et amorces qui servent à provoquer l'inflammation de notre matériel explosible.

Après cela on comprend comment fut possible, l'année suivante, une explosion comme celle de *l'Iéna,* détruisant d'un coup cent dix-huit hommes et le plus beau de nos cuirassés, celui dont le nom gênait l'Allemagne.

On comprend aussi que les enquêtes officielles n'osent pas aboutir, ni rechercher les vraies responsabilités (1). Pour le faire, il aurait fallu mettre en accusation tous les fauteurs d'anarchie au premier rang desquels le gouvernement tout entier et surtout les

---

(1) Enregistrons cette formelle déclaration de l'ancien ministre M. Monis, dans le rapport sur la catastrophe de l'*Iéna* :

« Il est, qui le croirait, quelque chose de plus poignant que l'horrible catastrophe, c'est **la certitude** *où nous sommes qu'elle a été prévue, annoncée...* **C'est l'efficace organisation de l'anarchie intégrale !** »

Pelletan, les Thomson, les André, les Picquart et les Briand.

On préféra, et c'était mieux dans la tradition républicaine, briser les amiraux patriotes qui osaient ne pas applaudir à cette destruction de nos forces maritimes.

Quelle joie pour les coupables d'abattre ceux qui dénoncent leurs crimes ! Après les généraux, les amiraux Cuverville, Bienaimé, Germinet et d'autres. Ce jeu de massacre, trahison qui s'ajoute à l'autre, ne finira qu'avec la République elle-même.

En attendant, avec un tel état d'esprit dans nos arsenaux et dans les équipages, que pourrions-nous mettre en ligne au moment d'une mobilisation ? Quelles explosions de *Lagoubran* et *d'Iéna*, quels incendies de cales *Vauban* nous réserve cet instant critique ?

Déjà maintenant que nous reste-il de notre belle Marine ?

Pour qu'on ne nous soupçonne pas de partialité, transcrivons simplement les aveux d'un de nos adversaires républicains. Pour clôturer l'année 1908, le journal ultra-rouge *Le Siècle,* où pontifie le ministériel Dubief, publiait sous le titre : *Bilan de notre flotte de Guerre,* une étude très documentée dont voici les conclusions navrantes, ce sont les titres mêmes de ses paragraphes :

« *Nos escadres de combat ne sont représentées que par sept cuirassés* (ayant quelque valeur); *l'Allemagne peut leur en opposer dix-huit* (en moyenne, plus forts et plus rapides). *Nous n'avons pas d'éclaireurs. Nous n'avons pas de vaisseaux pour ravitailler nos escadres.* **Notre flotte n'a jamais été en si triste situation !** ».

La marine japonaise, née d'hier, se fabrique des cuirassés de 20.000 tonnes et qui filent 22 nœuds : de même l'Angleterre et l'Allemagne. L'Amérique va construire des cuirassés de 25.000 tonnes. Nous en sommes toujours aux cuirassés de 14.000 tonnes qui font péniblement 16 nœuds (1).

En résumé, en 1690, sous Louis XIV, nous étions maîtres des mers et la première marine du monde. En 1780, Louis XVI nous avait rendu ce rang, avec 85 grands vaisseaux de ligne et 65.000 marins. Depuis, nous n'avions cessé d'être au second rang et tout

(1) Avoir de grands vaisseaux ne suffit pas, il faut pour les réparer avoir des bassins proportionnés à leur taille. Or, déjà pour nos onze plus grands navires, les cuirassés et croiseurs du type *République* et du type *Léon Gambetta*, nous n'avons qu'un seul bassin suffisamment grand, le nº 3 de Missiessy. Un seul pour onze bateaux, c'est insuffisant en temps de paix, que serait-ce en temps de guerre ?

Quant aux six cuirassés en construction du type *Danton* ils ne pourront pénétrer dans aucun bassin pour se faire réparer...

près du premier. Il appartenait à la République de nous faire tomber où nous voilà : au cinquième rang avoué, demain au sixième.

Pendant des siècles, l'Angleterre nous a envié nos marins bretons si croyants, si disciplinés, si patients, si braves, et naguère Guillaume disait d'eux :

Ah ! les marins bretons ! Voilà ce que je voudrais avoir !...

La République, elle, ou les tue dans d'atroces catastrophes, ou les arme d'obus qui se volatilisent, de bateaux qui sont des volcans, ou les pervertit en anarchistes et en apaches !

Grâce à elle, nous avons une flotte qui ne peut ni défendre nos côtes, ni préserver nos Colonies, même l'Algérie, même la Corse ! Nos rivages français sauront-ils au moins se défendre sans elle ? Hélas ! tout le monde sait que nos forts et batteries du littoral, avec leurs canons qui portent à six et huit kilomètres, seront bientôt détruits par ceux des marines adverses qui vont à douze et quinze kilomètres (1).

---

(1) « Le Havre, Saint-Nazaire, et, en général, tous nos grands ports de commerce continentaux, sont exposés aux atteintes des flottes ennemies, sans pouvoir riposter, parce que la rue Saint-Dominique, chargée de leur défense, a commencé par dépenser des millions pour construire des batteries de côtes, dans lesquelles ensuite elle a placé des canons ne

Alors ?

Alors ? pour la vingtième fois j'accuse la République de trahir abominablement la France et de préparer son démembrement !

Je crie à tous les échos la trahison républicaine et je demande la mise en accusation immédiate d'un gouvernement de scélérats et de traîtres !

---

tirant qu'à huit kilomètres, les seuls qu'elle fabrique elle-même. » (Ch. HUMBERT, sénateur de la Meuse, 9 août 1907).

XIX

LA RÉPUBLIQUE CONTRE LA PROSPÉRITÉ NATIONALE

« Il semble que quelque divine prévoyance ait élevé ces chaînes de montagnes, rapproché ces mers, tracé et dirigé le cours de tous ces fleuves, pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus florissant du monde ».

STRABON (*Géographie*.)

« Avec l'écu que je ne dois pas et qu'il me vole, l'État défraye la persécution qu'il m'inflige ».

TAINE.

Quand le Juif grandit, la France baisse.

Quand le Juif s'en va, la France grandit.

Tout occupés à faire la guerre à Dieu et à appliquer à la reine des nations catholiques ce programme de haine au Christ et d'anéantissement de ses fidèles, que les juifs exécutent infatigablement depuis dix-neuf siècles, nos maîtres n'ont vraiment pas eu le temps, en trente-neuf ans, de songer à la prospérité du pays.

Quand le bâtiment va, tout va, dit-on.

Pour nos parlementaires, quand les impôts rentrent bien, que les électeurs ne crient pas trop et que la réélection paraît assurée, tout va bien, et tout est pour le mieux dans la meilleure des Républiques.

Ceux qui osent se plaindre ne peuvent être

que des soudoyés de la Congrégation : on les flétrit pour la millième fois du nom de *réacts* et de *cléricaux* et tout est dit !

Messieurs, bon appétit et digérez en paix !

*
* *

Cependant la France commence à se rendre compte de sa vraie situation ; les flagorneries et les boniments : nous sommes à l'avant-garde du progrès, nous éclairons le monde ! la trouvent moins crédule qu'autrefois ; elle souffre et elle entrevoit les causes de ses souffrances.

La misère gagne des couches profondes et moyennes du pays aux classes plus élevées. Le nombre des sans-bien, des sans-attache au sol, des sans-travail, augmente à tout instant.

On lui montre bien des statistiques prouvant une légère augmentation de son commerce général : la France se dit que ses impôts et la cherté de la vie augmentent bien plus vite encore et que piétiner sur place, pendant que nos rivaux courent à double vitesse, c'est en fait reculer.

Voyons que ses plaintes ne sont que trop légitimes.

I

La population.

La première richesse d'un État, disait

Vauban, surtout quand il est entouré de rivaux puissants et actifs, est une population nombreuse et forte. Sur ce point, nous l'avons vu, la France occupe une situation unique et lamentable ; au lieu d'augmenter, elle décroît.

La Belgique, tout près de nous, a doublé en soixante ans sa population : sa prospérité a augmenté davantage encore. Si nous avions fait comme elle et comme les nations voisines, nous aurions aujourd'hui plus de soixante millions d'habitants : nous sommes stationnaires à trente-neuf millions.

Nous avons dit que cette situation, est surtout imputable à la République. En veut-on la preuve formelle ?

La chose est tellement évidente que nous avons, sur ce point, l'aveu des républicains et l'aveu du gouvernement lui-même.

Le 11 juin 1908, le blocard Messimy publiait, dans le journal ultra-blocard *le Matin*, un graphique indiquant les variations de la natalité française depuis cent-vingt ans.

Or, à la fin de la première République, par l'effet du virus jacobin *antireligieux* et de *l'universelle inquiétude*, la ligne de natalité est descendue au degré le plus bas : les naissants ne suffisent plus à remplacer les mourants !

Aussitôt la chute de la République, la

natalité remonte, malgré les guerres de l'Empire, et très évidemment parce qu'on avait la paix religieuse et un peu moins l'inquiétude du lendemain.

Puis cette ligne de natalité continue de monter jusqu'à 1870, avec deux baisses significatives aux époques agitées de 1830 et de 1848.

L'établissement de la troisième République 1870-1871 lui fait faire un plongeon formidable; elle remonte un peu jusqu'à 1876-1877; mais alors la République s'affermissant et semblant définitive, la natalité retombe au plus bas, là où l'avait mise la première République, avec, comme l'an dernier, vingt mille naissances de moins que les morts ! Vingt mille naissances de moins que les décès, alors que l'excédent de naissances était encore de quatre vingt-quatre mille en 1902 !

Aussi les Allemands de crier : « Plus de cercueils que de berceaux, c'est le commencement de la fin : *finis Galliæ !* »

Oui, ils triomphent, eux, avec sur leurs morts un exédent de naissances de plus de huit cent mille ! !

On nous parle toujours de la science et de ses inéluctables démonstrations : voilà, s'il en fut jamais, une preuve scientifique que la

République est bien la maladie mortelle, la peste de la France, comme le démontre chaque page de ce livre.

Mais voici l'aveu du gouvernement lui-même.

Sous la poussée de l'opinion manifestant partout son inquiétude de ce triste état de choses, Waldeck-Rousseau se vit amené, il y a six ans, à former une commission extra-parlementaire d'hommes compétents, savants et sociologues, chargée de trouver les causes et les remèdes de notre dépopulation.

Cette commission fit son enquête avec ardeur et loyauté, mais à mesure que ses conclusions se dessinèrent, le ministre qui présidait devint nerveux, fit les convocations plus rares, puis coupa les crédits pour empêcher l'impression des rapports ; et comme, à la dernière réunion, un des membres, ne voyant que l'intérêt patriotique, proposait de prendre les frais à sa charge, le ministre refusa avec humeur et leva en toute hâte la séance sans fixer d'autre convocation... Bien entendu, la commission ne fut plus réunie. La vérité épouvante nos maîtres : ils comptent la tenir captive dans le puits du silence. Vain espoir ! Ces conclusions, ces constatations, les voici :

« Les principales causes de la dépopulation

sont : l'affaiblissement du sentiment religieux, du respect dû à la dignité de la famille et à l'indissolubilité du mariage ; l'accroissement sensible du vice et de la débauche alimenté par les publications malsaines, le développement excessif de l'esprit de lucre, d'égoïsme et de jouissances matérielles, encouragé par l'éducation officielle, les charges imposées aux familles par l'impôt, par le renchérissement de la vie, résultat du système économique. On ne peut imaginer un réquisitoire plus accusateur contre le régime dont nous mourons. Rien d'étonnant que les fauteurs de ce régime étouffent les voix autorisées qui s'élèvent contre lui. » (V. de MAROLLES) (1).

Ce n'est pas seulement la natalité qui s'affaisse, c'est la santé qui disparaît. Aucun médecin, aucun observateur ne nous démentira si nous affirmons que, grâce à la République, la France meurt d'alcoolisme ; elle

(1) Pour le premier semestre de 1909, la statistique officielle, comparant au même semestre de 1908, avoue *12.000 naissances de moins* et 25.000 décès de plus. Le docteur Bertillon est donc encore au-dessous de la réalité quand son patriotisme lui fait crier à tous les échos que nous perdons tous les six mois une ville de 26.000 habitants ; c'est une ville de 37.000 habitants qu'il faut dire : la République va faire perdre à la France la valeur d'un de ses départements tous les cinq ans, puis tous les quatre ans, et en accélérant toujours, si la convoitise des envahisseurs lui en laisse le temps.

meurt de vice et de tuberculose. Les deux premiers de ces fléaux engendrent comme infailliblement le troisième. Une famille disparaît presque toujours dès la première ou la seconde génération dans le rachitisme, la tuberculose et la folie, quand son auteur, père ou grand-père, s'est adonné au vice et à l'alcoolisme. Nos gouvernants le savent mieux que personne et n'en continuent pas moins à favoriser, par tous les moyens, la dépravation, l'alcool et l'absinthe.

Que disparaisse donc la République, et la race française, si féconde par elle-même, témoins tout son passé et les rameaux détachés d'elle, comme le Canada, reprendra sa place naturelle dans la vie, la force et l'universelle fécondité.

II

L'agriculture. — La République ne s'est jamais souvenue que « labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France et les vrais trésors du Pérou. » Peu lui importe que la culture soit le premier des arts et la plus nécessaire des industries ; pour elle, la politique et la pire étant la seule chose digne d'intérêt, les classes populaires n'existent qu'en fonction de l'influence électorale. Or, les campagnards ne criaient pas, ne faisaient

point grève, n'étaient pas aussi rouges que l'ouvrier des villes ; nulle part donc à la sollicitude des pouvoirs. On bâcla de nombreuses lois pour la population restreinte des usines, on ne se rappelait l'existence des quinze millions d'ouvriers de la terre que pour les écraser d'impôts et leur rendre la vie de plus en plus difficile.

Les choses en vinrent à ce point que la moitié de la France se vit acculée à la ruine. Blé, betteraves, fourrages, bestiaux, rien ne rendait plus, rien ne couvrait les frais du laboureur. Des milliers de fermes et de domaines étaient à vendre.... à la grande joie des juifs, marchands de biens, qui s'enrichirent du trafic de nos dépouilles !

Alors s'émurent les foules pacifiques du monde agricole ; elles clamèrent leur misère. La République allait-elle tuer l'agriculture, ou celle-ci être contrainte d'étrangler la gueuse ? Le ministre Méline, par quelques mesures de salut, comme le relèvement des tarifs douaniers, permit à la culture de respirer un peu et de reprendre confiance.

En la sauvant, il sauva la République et la prolongea de quinze ans ; ce qui n'empêcha point l'ingratitude radicale de l'appeler *« l'homme du pain cher, l'affameur des ouvriers ! »*

Depuis, le Midi viticole a souffert comme avaient souffert le Nord et l'Ouest. Les populations, ruinées par les impôts, par la mévente des vins et par la fraude la plus éhontée — la fraude pratiquée avec garantie du Gouvernement —, ont crié leur indignation et leur révolte dans des assemblées telles qu'on n'en avait point vu de semblables depuis les Croisades ou depuis les antiques tumultes des Gaules.

Mais qu'importe la misère des foules, tant qu'on a des soldats pour les mâter et surtout tant qu'elles votent, désorientées et folles, pour des Blocards!

De temps en temps, nos chers Quinze-Mille, en témoignage de leur sollicitude, votent un secours à ceux dont les champs ont été dévastés par la sécheresse ou la grêle. Moyennant une notable dépense de temps et de paperasses, les intéressés, pour une perte de centaines ou de milliers de francs, se voient allouer des secours de 2, 3 ou 5 centimes, qui peuvent très exceptionnellement monter jusqu'à 25 ou 30 centimes!

Ce défaut de protection efficace a permis à nos rivaux de nous dépasser sur de nombreux points.

Longtemps, pour l'industrie de la *soie*,

nous fûmes les plus importants producteurs en Europe. Aujourd'hui, non seulement la Chine et le Japon en fabriquent chacun dix fois plus que nous, mais l'Italie en produit près de huit fois et la Turquie deux fois autant que nos séricicultcurs.

L'Allemagne, jadis si pauvre, ne nous a pas battus que sur le terrain militaire, maritime, industriel et commercial ; elle arrache à son sol ingrat des merveilles ! Tout en gardant une réserve de forêts presque double de la nôtre, elle produit trois fois et demie autant de pommes de terre que nous, près du double d'avoine, six fois plus de seigle. Notre production de blé, répondra-t-on, dépasse deux fois la sienne. Oui, ce qui n'empêche que notre pain renferme tous les jours plus de seigle. Grâce à ses bons tarifs de pénétration, l'Allemagne arrive à manger le blé de Russie presque au même prix qu'elle nous vend son seigle. Elle élève 4 millions et demi de chevaux, et nous seulement 3.200.000 ; elle a 20 millions de bêtes à cornes, et nous 14 millions. Un détail montrera l'incurie de nos gouvernants et l'habileté des siens. Ses vaisseaux viennent prendre dans le port de Marseille les tourteaux de nos huiles et les portent aux bestiaux des paysans prussiens à meilleur compte que

nos chemins de fer ne les porteraient aux fermes du Dauphiné et du Lyonnais!

L'Allemagne qui, en 1872, n'exportait presque pas de sucre, en exporte aujourd'hui pour plus de 300 millions de francs par an!

Afin de produire plus de sucre, la France a sacrifié d'autres cultures, le lin, le chanvre, le colza, etc., et cependant, sur ce point de l'industrie sucrière, après avoir eu une avance notable, nous sommes dépassés par l'Inde, par l'Allemagne, dont la production dépasse le double de la nôtre, par Cuba, par la Russie, l'Autriche et les Colonies hollandaises.

On sait l'influence des forêts et des régions boisées sur le régime des pluies, sur la température moyenne d'un pays, partant sur l'état de ses sources, de son irrigation, de sa richesse agricole. Veut-on d'une contrée fertile faire un stérile désert? Il n'y a qu'à la déboiser. Est-ce ce résultat que poursuivent les juifs et veulent-ils, de notre si belle France, faire une autre désolée Palestine? On le croirait à voir la hâte avec laquelle ils jettent bas nos plus belles forêts. Spéculer sur les charbons, sur les pétroles, sur les sucres, sur les terrains, les châteaux et les fermes, spéculer même sur la santé et la vie de nos soldats en les empoisonnant de viandes

contaminées, comme le firent dans tant de villes de garnison des monstres à face humaine, ne suffit plus aux juifs; ces maîtres de nos maîtres spéculent aussi sur nos chênes séculaires, nos hêtres et nos châtaigniers. Un député radical eut naguère le rare courage de demander devant la Chambre pourquoi on avait laissé cinq ou six juifs raser en quatre ans **cent quarante mille hectares** *de nos forêts*!! Bien entendu, le ministre compétent ne fut pas embarrassé pour répondre les pantalonnades habituelles en démocratie et en parlementogâtisme : un phonographe y suffirait.

Il ferait beau que les juifs ne fussent plus maîtres de prendre en France tout ce qui leur plaît et d'y détruire tout ce qui leur déplaît!

Enfin, nous l'avons vu déjà, l'ensemble de la culture française est rançonné, pillé et ruiné par les quelques douzaines d'accapareurs et de spéculateurs, juifs allemands presque tous, qui mènent la Bourse du Commerce de Paris. Un gouvernement honnête et français ferait cesser bien vite leur action criminelle, et retourner à ceux qui travaillent la terre les *centaines de millions* que ces parasites leur enlèvent chaque année. La République, au contraire, se joint à ces voleurs;

elle partage avec eux, elle vit de leurs rapines, puis, sous forme d'impôts toujours augmentés, elle arrache au laboureur, au viticulteur, ce que les autres dévorants n'ont pu leur enlever.

Les agriculteurs, ne se trouvant pas protégés, songèrent à s'aider eux-mêmes et à se défendre: ils fondèrent des sociétés de crédit agricole, des syndicats. Prise alors d'un beau zèle, la Banque de France, en échange du renouvellement de son privilège, s'engagea à confier au gouvernement pour la fondation de sociétés de crédit agricole une somme de quarante millions, et à y joindre à partir de 1897 un autre crédit annuel de deux millions.

Cinq ans plus tard, un député, qui s'étonnait que cette manne ne tombât point sur la culture, en demanda l'emploi au ministre responsable, et Rouvier dut avouer *que le gouvernement avait croqué ce joli magot de cinquante-six millions !*

Paysan de France, mon ami, tu as grand besoin qu'un descendant du bon roi Henri te remette à même d'avoir la poule au pot chaque dimanche...

III

L'industrie. — Notre industrie, la première et la plus prospère de l'Europe conti-

nentale pendant des siècles sous nos rois, avait encore, il y a trente ans, une avance considérable sur celle des autres nations.

Aujourd'hui, grâce aux méfaits d'un gouvernement de ruine publique, non seulement l'Angleterre a doublé son avance sur nous, mais les Etats-Unis et l'Allemagne nous ont dépassés de beaucoup et nous inondent de leurs produits manufacturés.

La Belgique et la Hollande, pays minuscules, utilisent bien mieux que nous leurs forces productives, et les industries rivales, nées d'hier, celles de l'Autriche et de l'Italie, non seulement ne se fournissent plus chez nous, mais se suffisent et commencent à nous expédier leurs produits.

Ainsi l'Autriche déjà nous vend deux fois plus qu'elle ne nous achète; la Hongrie nous inonde de ses meubles, la Suisse de son horlogerie et de ses fromages, l'Italie de ses soieries, l'Angleterre de son thé, de ses papeteries, de ses charbons.

Plus facilement encore que dans l'industrie sucrière, l'Allemagne nous a battus dans celle des produits chimiques et pharmaceutiques. L'Etat français, en mettant des droits énormes sur l'alcool industriel nécessaire au plus grand nombre des préparations de cet ordre, nous condamnait à cette infériorité.

Les bières allemandes, les outils, les machines électriques et autres, les jouets surtout arrivent chez nous en flots toujours montants qui submergent nos industries correspondantes.

Nous achetons ainsi outre-Rhin pour près de cinq cent millions par an! Les Etats-Unis nous fournissent aussi pour vingt millions de machines agricoles, que nous pourrions faire aussi bien chez nous.

Comment s'étonner de cette invasion? Elle ne peut que grandir. Alors, en effet, que la République, sur un budget dépassant quatre milliards, trouve à peine une douzaine de millions pour l'enseignement technique industriel et commercial, l'Angleterre dépense douze fois plus pour le sien et l'Allemagne y consacre en moyenne deux cents millions. Il en résulte que ces peuples ont moins de littérateurs, de romanciers, de déclassés et de rêveurs malfaisants que nous, mais aussi que foisonnent chez eux les ingénieurs de tout genre, les chimistes, les commerçants habiles, les ouvriers instruits, les industriels actifs et entreprenants. Ajoutons aussi que, là où il est donné, notre enseignement industriel ou commercial est tellement théorique, académique et pratiquement inférieur, que dans la région de l'Est, par exemple,

où les élèves de l'école de Nancy restent impuissants devant une machine quelconque ou le moindre métier à tisser, nos industriels, même les plus patriotes, sont contraints ou de les remplacer par des élèves de l'école de Strasbourg, ou de les envoyer faire un stage suffisant dans l'école allemande !!

Chez nous encore des lois imbéciles, en mettant dans une situation inférieure les ateliers qui renferment des apprentis, ont rendu presque nul l'apprentissage. Nos bons ouvriers experts en leur art vont se raréfier, les vides seront comblés par des étrangers, ou nous leur abandonnerons des branches d'industrie hier bien française. Déjà, parait-il, pour certains travaux soignés de typographie de luxe, nos grands éditeurs sont de ce fait obligés de faire appel à l'étranger. Déjà aussi les Français par centaines de mille ou chôment, ou acceptent des besognes inférieures n'exigeant ni apprentissage, ni habileté (balayeurs, arroseurs, démolisseurs, etc.) tandis que dans l'industrie, le commerce et la culture, leurs places sont prises par plus d'un million et demi d'étrangers installés chez nous et qui privent de pain un nombre égal de familles françaises !

Nous occupons ainsi près de 200.000 Ita-

liens, 170.000 Belges, 950.000 autres qui retournent chaque soir coucher en Belgique, 55.000 Allemands, 40.000 Suisses, 37.000 Espagnols, etc. Et ces chiffres du dernier recensement ont sûrement grossi depuis quatre ans.

Aux effets de ces lois imbéciles, joignez la surcharge des impôts sur l'ouvrier comme sur le patron, puis l'introduction de la politique à l'usine et au syndicat, amenant des grèves, l'instabilité du personnel, un travail inférieur ou saboté; joignez encore l'énormité des droits de succession, les projets d'inquisition fiscale qui affolent les capitaux et les précipitent à l'étranger où ils soutiennent des entreprises rivales, et vous comprendrez le malaise, le marasme inéluctable dans lequel une politique détestable plonge l'industrie française.

Notre industrie minière comparée à celle de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Belgique, est dans une infériorité réelle.

Sans doute, nous avons des mines moins riches en général, mais nous n'exploitons même pas toutes celles qui donneraient des bénéfices notables. Trompée si souvent, même avec garantie du gouvernement, par des Panama ou des charbonnages des Alpes, l'épargne française préfère soutenir chez

les autres des Transvaal ou des Klondyke.

Pour toutes ces causes, nous tirons de notre sol plus de cinq fois moins de combustible que les Allemands du leur. Nous fabriquons cinq fois et demi moins d'acier, et trois fois moins de fer, bien que nous ayons dans notre Lorraine et en Algérie des gisements d'une richesse presque incomparable.

La voie d'eau étant toujours plus économique et plus commode pour les produits des mines et de la grosse métallurgie, on ne comprend pas que tous ces centres miniers de la Lorraine ne soient pas rattachés par des canaux au reste de la France.

Mais notre grand centre industriel de Saint-Etienne, Firminy, Saint-Chamond, qui est à deux pas du Rhône et de la Loire, n'est-il pas tout aussi dépourvu des voies d'eau qui devraient diriger ses produits vers Paris et vers tous nos ports de l'Océan et de la Méditerranée.

Ecoutez comme en parlait avec une admiration mêlée de colère, M. d'Estournelles de Constant, il y a quinze ans: « Là, des populations infatigables ont résisté jusqu'ici à la concurrence, elles méritent qu'on les soutienne dans l'intérêt général; elles sont cependant isolées comme Marseille. Par une dérision incroyable. ce riche foyer de produc-

tion reste, entre le Rhône et la Loire, sans communication avec ces deux fleuves, ni avec les canaux voisins: on n'a même pas eu le courage de creuser le petit canal qui aurait amené aux forges de Saint-Chamond, par exemple. le canal de Givors ou celui de Roanne! »

Aussi a-t-on vu quelle pauvre figure faisait chez nous, à l'Exposition universelle de 1900, notre vaillante mais malheureuse industrie française, surtout comparée à sa triomphante rivale l'industrie allemande? Celle-ci est aidée par tout l'effort de son gouvernement stable, clairvoyant, patriote, monarchique en un mot; la nôtre, déjà paralysée par l'anarchie ouvrière et anémiée par les parasites de la finance, est assassinée par ce roi des anarchistes et des voleurs, le gouvernement républicain!

En Allemagne, en effet, existe un Conseil supérieur technique de l'industrie, rouage créé et surveillé par l'empereur lui-même.

Ce conseil ne perd de vue aucune des branches de l'industrie allemande; il tient à jour leur bulletin de santé. Voit-on un fléchissement dans un centre industriel, un ralentissement de prospérité dans une usine? Vite, un ingénieur, membre de ce Conseil, arrive. « Messieurs, dit-il aux chefs d'industrie,

nous sommes vos meilleurs amis et ne voulons que votre prospérité. Recherchons ensemble la cause de votre déclin : vos méthodes d'exploitation sont-elles vieillies, trop dispendieuses? Je vais vous fournir un spécialiste qui changera tout cela. Votre branche d'industrie est-elle finie, usée sans espoir? en voici une autre de même genre qui vous rendra des bénéfices. Sont ce les tarifs de transport qui vous écrasent? On va vous en procurer de meilleurs. Enfin, si ce sont des capitaux qui vous manquent, je suis chargé de vous en offrir au taux le plus bas possible. »

Hélas! Parlons bas: ne faisons pas trop connaître les services rendus Outre-Rhin par ce moteur admirable de la prospérité industrielle. Nos maîtres voudraient le copier aussitôt. Et quand ils auraient casé dans ce Conseil de nombreuses douzaines d'ignares politiciens ou de malpropres parasites, vous verriez ceux-ci se rendre, non point là où la ruine menace, mais chez les rares indusdustriels encore prospères, et leur dire: Vous êtes riches encore, et les impôts ne vous ont pas suffisamment écrasés : j'estime vos bénéfices à telle somme, versez-en la moitié dans nos caisses électorales (comme font tant de gentils banquiers qui dépouillent pour nous

le gogo), autrement je me vois forcé de vous prédire, sans être prophète, que dans quinze jours votre personnel sera en grève et brûlera usines et dépendances. La nuit porte conseil, citoyens : je prendrai demain votre réponse.

Nous avons déjà un ministère du Travail qui devrait, ce semble, être le protecteur-né de l'industrie. Or, avant qu'il ait rendu pour un centime de services au travail français, il faut, pour installer le satrape-métèque qui le dirige, un million de dépenses dans le Palais, hier habité par un prince de l'Église, premier prélat de France. Puis, entre deux banquets, ce soi-disant démocrate encourage à la lutte contre le patronat et l'infâme capital de malheureux grévistes qui vont se faire fusiller par son patron Clémenceau (1). Et quand, au prétendu Parlement, on ose lui demander quelques explications, laissant à son chef de file l'impertinent : « J'ai bien l'honneur de vous saluer » il veut bien, moins sceptique et plus sectaire, répondre que son grand travail, sa principale

(1) Ce fils d'un étranger jadis condamné à trois mois de prison pour affaire de mœurs et qui même naturalisé ne put jamais être électeur, Viviani est digne, on le sait, d'être le collaborateur de Briand, comme il fut celui de Clémenceau.

occupation est « *d'éteindre les lumières du ciel!* »

Si après cela l'industrie française, n'est pas satisfaite... et prospère...

XX

COMMERCE ET MARINE MARCHANDE

Si notre commerce avait grandi normalement, comme le voulait notre situation privilégiée sur trois mers et un si riche réseau de fleuves et de rivières faciles à unir par des canaux, s'il s'était développé comme celui de pays moins favorisés que nous, Belgique, Hollande, Allemagne, il devrait dépasser aujourd'hui 30 milliards. Or, il n'atteint guère que le tiers de cette somme : 11 milliards et demi, dont six pour les importations. Sur ce point encore la République, après tant d'autres défaites, nous a infligé le Sedan commercial qu'espéraient ses dignes alliés de jadis, les Allemands.

Par ses fautes multipliées, nous avons perdu le deuxième rang dans le commerce mondial et nous sommes au quatrième!

Les Etats-Unis ont sur nous une avance de *cinq milliards;* l'Allemagne, une avance de plus de *sept milliards;* et l'Angleterre une avance de près de *dix-huit milliards!*

Scrutons quelques-uns de ces chiffres et

nous verrons qu'ils sont encore plus inquiétants qu'il ne paraît et bien dus à l'anarchie républicaine.

En 1872, nos exportations sont de 3 milliards 800 millions, celles de l'Allemagne de 2 milliards 900 millions.

En 1896, nous sommes tombés à 3 milliards 400 millions; l'Allemagne est montée à 4 milliards 900 millions.

Par conséquent, en vingt-quatre ans de République, nous avions perdu près de 400 millions sur nos exportations annuelles (plus d'un million par jour!) et nous étions la seule puissance au monde dans ce triste cas!

Depuis lors, il y a eu chez nous un sursaut : le magnifique effort produit par l'industrie automobile et quelques autres nous ont fait remonter momentanément cette pente de décadence :

Nos exportations sont à 5 milliards et demi; celles de l'Allemagne sont à près de 8 milliards et demi.

Mais comme pour l'industrie du jouet, laissez le temps aux Allemands de copier nos meilleures automobiles et d'en faire à bon compte d'innombrables exemplaires, et la maladie républicaine reprendra sur l'industrie française ses effets délétères. Ils

n'ont du reste jamais cessé complètement : prenez les chiffres d'exportation allemande en 1872 : 2 milliards 900 millions; en 1907 : 8 milliards 500 millions; comparez avec les nôtres, et voyez : en trente-cinq ans de monarchie, les Allemands ont triplé leurs exportations, et les nôtres, en trente-cinq ans de République, ne sont ni triplés, ni doublés, ils ne sont même pas augmentés de moitié!

Comment pourront désormais regagner cette avance perdue nos travailleurs, nos industriels, pauvres forçats qui traînent aux pieds ce double boulet : une dette écrasante de 48 milliards, la plus lourde du monde, et les plus lourds impôts qui soient, plus de 4 milliards (5 milliards et demi avec la part des communes et départements), soit 140 fr. par tête, soit encore 5 à 600 francs par famille moyenne de quatre personnes? Ces impôts rendent plus coûteux la nourriture, l'objet manufacturé et tout le commerce lui-même.

Comme si ce poids mort ne suffisait pas, nous avons encore, cent quatre-vingts ans après la Révolution, qui devait tout affranchir, ces douanes intérieures dénommées octrois, qui n'existent plus chez aucune nation rivale. Parfois même des villes comme Saint-Etienne ont double ceinture, deux

octrois ! Joignez la cherté, la lenteur de nos transports, surtout hors des lignes directes, et vous comprendrez que nos paysans vendent mieux leurs volailles à Londres qu'à Paris, et que les œufs nous arrivent à meilleur compte d'Egypte ou de Russie que de Vannes ou de Toulouse.

Le développement de nos réseaux ferrés avait jadis sur celui des Allemands une avance considérable que nous avons perdue depuis longtemps.

Aujourd'hui leur réseau dépasse de plus d'un quart le nôtre.[1]

Ils ont plus de 20.000 locomotives, et nous 10.000 à peine.

Le nombre de leurs wagons de marchandises est moitié plus élevé que chez nous, et comme chacun de leur wagon est moitié plus grand (15 tonnes au lieu de 10), il en résulte un tonnage *double* du nôtre.

Nos Compagnies, en général, s'obstinent à utiliser un matériel insuffisant, usé, antédiluvien, d'où la lenteur, l'encombrement des marchandises, une demi-paralysie du commerce et son impuissance à lutter contre celui de nos rivaux. Les plaintes des commerçants étaient nombreuses, surtout sur l'Ouest et le Midi ; l'Etat vient de s'emparer du premier de ces deux réseaux : bientôt le

marasme y redoublera, car il n'y saura faire que de la politique, au lieu de vitesse et de commerce (1).

Et voilà comment notre France, qui devrait être la route de choix et le passage naturel du midi de l'Europe avec les nations les plus commerçantes, Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne, et celui de tout le continent avec le Nouveau-Monde, est devenue pour tout ce mouvement commercial un obstacle, une enclave. « Le commerce du monde rebuté l'évite, en fait le tour, disait déjà, en 1896, M. d'Estournelles de Constant. »

Déjà Marseille avait perdu beaucoup au

---

(1) Il n'y avait pas un mois que l'Etat exploitait l'Ouest, et déjà les retards et les négligences redoublaient. Tel train de midi à la gare Saint-Lazare, qui devrait être et était d'une exactitude mathématique parce qu'il conduit à leur déjeuner de nombreux employés et ouvriers, s'ébranle maintenant aux heures les plus fantaisistes, au gré d'un des nouveaux administrateurs qui habite ce côté de banlieue; il part aussi bien cinq minutes avant l'heure qu'un quart d'heure après, selon que Monsieur arrive avant ou après! O républicains!

Puis, ce qui n'est pas moins républicain, les employés, non contents de se dénoncer entre eux, doivent maintenant indiquer aux agents les bicyclistes dont la bécane ne porterait pas au jour voulu la nouvelle plaque du fisc.

Enfin, symptôme très alarmant et qui ne sourit guère au commerce, les vols de marchandises et de colis postaux se multiplient sur toutes les lignes : en 1908, on a découvert à Paris, Boulogne, Dijon, etc., de véritables associations de 30, 40, jusqu'à 70 employés, volant de tout et se partageant le butin!

percement du Mont-Cenis; mais la plus grande partie du trajet se faisait encore en réseau français.

Cet avertissement a été perdu pour notre gouvernement. Aujourd'hui, l'ouverture du Saint-Gothard, puis du Brenner, enfin celle du Simplon, ont détourné tout à fait de nous cet immense courant commercial.

Malgré les cris d'alarme, en près de trente ans qu'ont duré ces divers percements gigantesques, nos tristes maîtres n'ont pas eu le loisir de percer la Faucille, ni de simplifier ou de raccourcir nos trajets.

A ces facilités et rapidité de transport, nos voisins ont su ajouter le bon marché de leurs tarifs, qui sont d'environ un douzième inférieurs aux nôtres par tonne kilométrique (1). Il en résulte que la tonne de marchandise se transporte : de Paris à Milan pour 6 fr. 68, et plus rapidement de Cologne à Milan pour 4 fr. 63. Sur l'article de fantaisie, la différence est plus notable encore : 11 fr. 76, contre 8 fr. 86.

*
* *

Marine marchande.

Pour notre commerce maritime et pour

---

(1) Voir le rapport du marquis d'Héricourt, consul général, et de MM. Rivet et Orsat.

celui qui se fait par batellerie, la monarchie, les gouvernements vivants qui ont précédé ce gouvernement de léthargie et de mort nous avaient donné une avance considérable que nous avons perdue.

Sous la République, et par sa faute, notre marine marchande a passé *du deuxième rang mondial au sixième* : bien après l'Angleterre (11 millions de tonnes), les États-Unis (6.700.000 t.), l'Allemagne (2.500.000 t.), après la Norvège (1.600.000 t.), le Japon (qui avait déjà 1.400.000 t. en 1907, nous dépasse aujourd'hui), vient notre France avec 1.500.000 tonnes. Dans quelques années va nous atteindre aussi l'Italie, qui avait déjà 1.100.000 tonnes en 1907.

Ecoutons cette plainte désolée d'un ami du Régime, M. d'Estournelles de Constant : « Nos ports sont presque vides, à l'exception d'un petit nombre. Voyez Le Havre, Bordeaux, Marseille, Nantes, Calais, La Palice. Le Havre fait peine, la vie s'y ralentit visiblement. Les ouvriers par milliers chòment plusieurs jours par semaine, et leur misère devient poignante. Les armateurs découragés se retirent, et il devient difficile même de constituer le Tribunal de commerce; c'est à Cherbourg que vient s'organiser la concurrence des transatlantiques

allemands. Bordeaux s'ensable... On connaît le déclin du port; quant à la ville si riante, ses hôtels du XVIIIe siècle... commencent à se délabrer; on les divise en appartements qui ne se louent pas, on y installe des échoppes, des estaminets, comme dans les palais de Venise... A la Palice, pas un bateau. Nantes se relève bravement: mais avec quelle impatience ne voit elle pas la Loire inutilisée, délaissée, devenue même innavigable sur presque tout son parcours. Quant à Marseille, elle est obligée, elle aussi, de prendre son parti d'une situation vraiment inouïe: à défaut des nombreuses compagnies de chemin de fer rivales qui devraient la relier au centre de la France, comme Londres est relié à l'Écosse... à défaut du Rhône dont on n'a même pas relié l'embouchure à notre grand port, à défaut enfin de nos communications maritimes qui disparaissent tuées par l'excès des taxes, des formalités et des monopoles, Marseille s'est transformée en une cité industrielle! »

Les rapports de nos Chambres de commerce, ceux de nos Conseils sont des litanies de plaintes et de cris d'alarme. De l'Amérique du Nord, comme de celle du Sud, du Japon, de la Chine, de l'Australie, du Cap, comme de l'Espagne et de l'Egypte, de la

Turquie, comme de la Hollande, de partout en un mot, leurs voix signalent « l'effrayant déclin de notre commerce ». Les rivaux substituent leurs marchandises aux nôtres, et « aucune maison locale ou étrangère ne veut accepter la représentation de notre commerce. »

Non seulement notre exportation n'est pas la moitié de ce qu'elle devrait être, mais ce que nous en avons profite autant à l'étranger qu'à nous. En effet, leurs navires viennent dans nos ports enlever nos propres marchandises par douzaines de millions de tonnes chaque année; et c'est un demi-milliard de tribut que nous payons ainsi à nos rivaux.

Même pour le trafic avec nos colonies, près de la moitié des marchandises (47 à 50 0/0) nous sont ainsi enlevées par les pavillons étrangers.

Au canal de Suez, il passe annuellement quinze fois plus de navires anglais et quatre fois plus d'allemands que des nôtres. L'Extrême-Orient, qui donne du frêt à des milliers de bateaux anglais, japonais, allemands, chinois, ne voit presque jamais notre pavillon, sauf sur un des vingt-six vaisseaux des Messageries maritimes.

C'est que, dans ces régions, les armateurs

étrangers ont depuis longtemps réduit considérablement leurs frais, en employant des équipages chinois très peu coûteux. Chez nous les règlements s'y opposent, voulant que l'équipage contienne au moins trois quarts de Français ; que les machines supérieures à 300 chevaux soient conduites par au moins deux de nos mécaniciens brevetés, un de première classe et un de deuxième classe. L'Etat, sous prétexte de les protéger, les réduit à la misère, eux et toute la marine marchande.

Il y a quelques années, les raisins secs étaient l'objet d'un gros trafic de Marseille avec la Grèce et l'Asie-Mineure : des droits exorbitants furent établis, supprimant complètement cette branche de commerce. Nous ne mangeons pas davantage de raisins français, mais nous ne mangeons plus de raisin de Corinthe.

Madagascar avait commencé de vendre des bœufs au Siam et à Singapour ; un droit de quelques francs aurait permis à ce commerce d'enrichir à la fois le budget et nos colons ; un droit énorme de 15 francs par tête arrêta net ce débouché et l'élevage dans la colonie.

Malgré la prime de 65 francs par tonne donnée par l'Etat à nos constructeurs, un

navire se fait chez nous en deux fois plus de temps, et il coûte un tiers ou moitié plus cher qu'un vaisseau anglais.

Depuis au moins vingt ans les chantiers d'Angleterre font en une semaine ce que tous les nôtres ne fabriquent pas en trois ans! c'est dire que quand nous faisons un bateau, ils en font plus de 150!

Que n'avons-nous, comme nos rivaux anglais et allemands, dépensé pour la marine et le commerce des centaines de millions, au lieu de les gaspiller à persécuter nos prêtres et à bâtir des écoles où l'on nous façonne des apaches et des gredins.

Cherbourg, on l'a vu, sert déjà plus aux Allemands qu'à nous-mêmes. Brest qui, par sa position extrême-occidentale, et grâce à l'immensité, à la profondeur de sa rade merveilleuse, pourrait si facilement devenir *le plus riche port du monde,* Brest est un trésor que nous n'utilisons pas et que les Allemands annoncent la prétention de nous ravir bientôt pour le faire fructifier.

⁂

Canaux et voies fluviales. — Les voies d'eau constituent un des moyens de transport les plus précieux pour le commerce intérieur

et extérieur; moins rapide que la voie de fer, il est beaucoup plus économique.

Ne perdant pas comme nous leurs forces dans des luttes épuisantes d'un anticléricalisme sans fin, nos voisins ont pu chaque année, depuis trente ans, consacrer dix fois plus de millions que nous pour l'aménagement de leurs quais et l'achèvement de leur réseau de canaux et de fleuves. L'avance magnifique que nous avions a été perdue, aussi les Allemands ont aujourd'hui 14.200 kilomètres de voies navigables, la France n'en a que 13.700.

La République n'a pas d'argent pour les travaux les plus utiles, les plus indispensables, ou, si elle en donne, c'est vingt ans trop tard et avec une parcimonie lamentable. La région nord de la France, si riche en charbonnages et en industries de tous genres, et qui trouve en ses canaux un instrument indispensable à sa magnifique prospérité, a dû pétitionner et réclamer un quart de siècle pour obtenir le doublement de ses écluses sur une partie de ce réseau.

La Loire, le plus long (1020 kil.) et le plus central de nos fleuves, n'est plus une voie commerciale, elle est un obstacle. Jamais, depuis trente ans, on n'a pu obtenir du gouvernement les crédits nécessaires pour la

désensabler, ou pour la doubler d'un canal si facile à établir et qui rendrait la vie et la richesse aux nombreuses villes qui sommeillent sur ses bords.

Le grand canal des Deux-Mers, dont on parla tellement jadis, et qui aurait, en temps de paix, évité au commerce maritime le grand détour de Gibraltar, et en temps de guerre doublé la valeur de nos flottes, est depuis longtemps enterré dans les cartons avec tant d'autres projets utiles. Les Allemands ont moins parlé de leur canal de Kiel, mais ils l'ont depuis longtemps réalisé.

En 1876, à l'époque où la République était encore à moitié honnête et à moitié française, fut établi avec soin un projet Krantz pour compléter notre réseau de canaux, en particulier dans l'ouest, le centre et le midi. Il comprenait l'établissement d'une vingtaine de canaux, dont pas un, après trente-trois ans, n'a été réalisé, pas même le plus indispensable et le plus court d'entre eux, le canal de Marseille au Rhône. Arrêtons-nous un instant à ce dernier : l'histoire de ce projet constitue une lamentable odyssée qui peint mieux que tous les discours la malfaisance du régime et son impuissance pour tout bien.

Le port de Marseille, à qui le percement

du Mont-Cenis, achevé en 1871, enlevait une part notable de son commerce, réclamait instamment ce canal qui le mettrait en relation par le Rhône avec toute la France. En 1878, M. de Freycinet reprenait l'idée de Krantz et disait : « Je ne puis me faire à l'idée que notre grand port de Marseille reste séparé du Rhône et de la France. »

Comme ministre des Travaux Publics, il mit vigoureusement l'affaire en train. Les ingénieurs de l'Etat étudièrent et dressèrent le plan ; les dépenses furent évaluées. La ville de Marseille, invitée à y contribuer, vota d'enthousiasme les vingt millions qu'on lui demandait.

Une Commission d'enquête reconnut l'utilité publique (juin 1882) et fit les instances les plus pressantes pour le prompt aboutissement du projet. Le Parlement était prêt à voter les fonds.

Six ans de retard déjà pour une œuvre si capitale qui ne soulevait aucune opposition visible, c'était beaucoup ; on allait enfin donner le premier coup de pioche...

Pas du tout : Freycinet n'était plus aux Travaux Publics depuis longtemps ; un sous-ordre déclara qu'il manquait une formalité administrative et le projet fut retenu à Paris.

Quatre ans passèrent encore, sans que les

plaintes de Marseille, dont le commerce diminuait toujours, fissent avancer la solution. En mai 1886, sa Chambre de commerce adresse une nouvelle et plus pressante demande au ministre compétent, le sixième ou septième depuis M. de Freycinet. Cinq mois plus tard, le ministre fait cette admirable réponse : « J'ai décidé de mettre à l'étude le projet dont il s'agit, et j'invite le Préfet à me transmettre son avis et celui des ingénieurs sur la suite qu'il y a lieu de donner à cette importante affaire. »

On le voit, quatre ans de travaux techniques et six ans de paperasseries n'avaient servi qu'à ramener la chose à son point de départ : c'était l'écureuil dans sa roue !

On écrit au ministre du Commerce, défenseur officiel des intérêts du port ; il se dérobe et renvoie aux Travaux (?) publics.

Profitant de l'Exposition de 1889, le Président de la Chambre de commerce fait une nouvelle démarche. Il expose qu'on n'a rien fait pour soutenir Marseille dans sa lutte contre des adversaires qui, par des efforts colossaux, attirent à eux tout son commerce. Que cette situation désastreuse doit empirer chaque jour, puisqu'après le Mont-Cenis on a percé le Saint-Gothard et qu'on va ouvrir le Simplon.

On ne répond même pas... et après ces treize années perdues, deux ans passent encore.

Nouvel effort de la Chambre de commerce; elle fait plus éclatante sa plainte, montrant Marseille qui agonise au profit de Gênes, Trieste, Anvers, Hambourg!

Pour décourager ces gens qui ont l'audace de ne pas mourir en silence, et avec eux la seconde ville de France, les bureaux (ou si vous voulez, les bourreaux) de Paris les condamnent à doubler leur première contribution ; au lieu de vingt millions, ce sera quarante!

Cette manœuvre abominable échoue : Marseille accepte de payer les *quarante millions.*

Vain sacrifice : deux ans passent encore. Enfin la Chambre, de nouveau saisie de cet objet, nomme une commission qui, à *l'unanimité, conclut à l'urgence absolue de ce projet.* Mais deux nouvelles années sont perdues et la Chambre se sépare sans avoir eu le temps de voter les conclusions de sa Commission.

Or, les règlements veulent qu'une nouvelle Chambre ait tout à recommencer : nomination de commission, rapports, examen de ces rapports, etc., etc...

Et voilà comment rien n'est fait encore, et

comment la République s'occupe de la prospérité nationale (1).

Pour une nation, une perte de commerce, c'est comme pour un individu une artère ou une grosse veine ouverte : il faut y remédier sans le moindre retard. La France a perdu

---

(1) Pendant que notre plus grand port, Marseille, descendait du troisième rang au sixième ; Le Hâvre, du cinquième rang au neuvième ; Bordeaux, du dixième rang au douzième, les ports étrangers montaient par bonds prodigieux, augmentant leur tonnage trois et quatre et jusqu'à vingt fois plus vite que les nôtres. Le port allemand de Hambourg est passé du neuvième rang au premier sur le continent ; mais on y a dépensé des centaines de millions (400 millions depuis 1880) en aménagements, pour lui faire gagner des milliards. Le port belge d'Anvers, passé du quatrième rang européen au troisième (deuxième continental) a *quinze fois plus* de commerce qu'il y a quarante ans ; mais la ville et l'Etat y ont dépensé 230 millions, sans compter 100 millions pour améliorer le cours de l'Escaut. Dans le but de dépasser Hambourg, on y exécute en ce moment une transformation qui coûtera deux à trois cents millions, mais qui triplera son étendue et ses quais d'accostage et quadruplera les autres.

Pour Gênes, Italiens et Allemands ont rivalisé de zèle, ces derniers portant là une grosse part de leurs sociétés commerciales ; aussi toutes les lignes de navigation allemandes de la Méditerranée et de l'Extrême-Orient passent à Gênes.

Chez nous, on vient enfin d'adopter un projet d'amélioration de nos ports... dépense prévue, 160 millions à répartir en douze années et sur nos douze ou quinze ports principaux (chaque parlementaire réclamant pour son bourg pourri). Ces travaux seront pour chaque port d'une insuffisance ridicule, désolante, mais que voulez-vous, la République, n'a jamais d'argent pour les dépenses nécessaires.

Et puis, du projet à l'exécution, y aura-t-il... trente-huit ans ?

des *milliards* à cette ignoble et criminelle incurie de plus de trente années!

Comparez cela à la hâte avec laquelle le télégraphe et le téléphone interviennent quand il s'agit de perquisitionner chez d'anciens religieux ou de punir des officiers qui ont été vus à la messe : ou si, pour mieux asseoir votre jugement, il vous faut un autre fait ayant mis en mouvement tout l'appareil législatif et gouvernemental, comparez cela, cette inertie de trente-neuf ans, cette incurie, cette trahison, avec la rapidité vertigineuse que nos dévorants ont mise à se voter en quelques minutes, devant chaque Chambre, leur chère indemnité de quinze mille francs, et dites après cela si ces misérables parasites ne sont pas les pires ennemis de notre pays!

XXI

LES FINANCES

FONCTIONNARISME, GASPILLAGE, IMPOTS, DETTE ET MISÈRE

LA CURÉE JUDÉO-RÉPUBLICAINE

> « Si dans cinquante ans vous ne nous avez pas pendus, il ne vous restera plus de quoi acheter la corde pour le faire » disait le juif Mirès, en 1860.
>
> « En 1790, le juif est arrivé pauvre dans un pays riche : aujourd'hui, il est le seul riche dans un pays pauvre. »

Comparant, sous le rapport des dépenses, la royauté avec les gouvernements démocratiques, Voltaire disait : j'aime mieux nourrir un beau grand lion qu'une légion de rats. Le beau grand lion mange solidement, mais après cela il se repose et me garde des voleurs et des rongeurs, tandis que la légion de rats ne s'arrête de ronger ni jour ni nuit, et arrive à tout faire disparaître.

Les républicains nous promettaient que leur gouvernement serait le plus *vertueux*, le plus *stable*, le plus *prospère*, et surtout le plus *économique* ; quel démenti leur ont

donné les faits, nous l'avons vu déjà : examinons rapidement leur gestion financière, pour montrer à tous que la République est le plus coûteux des régimes et véritablement le **pillage organisé.**

1° La République est dépensière et pillarde parce que république; elle l'est aussi doublement, parce que république sans conscience, c'est-à-dire athée ; elle l'est enfin parce qu'elle est *agencée exprès* pour nous ruiner, ayant l'impudence de laisser les clefs de sa caisse, c'est-à-dire le droit de proposer et de voter les dépenses, à ces incorrigibles pillards que sont nos politiciens et leurs maîtres les juifs.

Députés et sénateurs, afin de se faire élire, ont tout promis ; élus, il leur faut bien donner quelque chose pour soigner leur popularité et assurer leur réélection : ce quelque chose, on le donne sous forme de fonctions bien rétribuées et de dépenses toujours nouvelles.

« La France ne cesse de manufacturer de nouveaux fonctionnaires ; la moyenne de ces dix dernières années a été de treize fonctionnaires par jour, sans que cela empêche le cumul », disait M. G. Bonvalot en 1898 ; et depuis lors, il est certain que l'activité de cette triste manufacture a été encore bien augmentée.

En 1846, Louis-Philippe gouvernait la France avec 188.000 fonctionnaires coûtant 245 millions.

Napoléon III aussi se contentait de 240.000 fonctionnaires prenant au budget environ 300 millions.

Aujourd'hui, la République a plus que triplé, presque quadruplé ce dernier chiffre, et nous devons avoir plus de 850.000 fonctionnaires !

Dès 1899, on évaluait à un milliard 200 millions par an ce que nous coûtait la bureaucratie française (Noël Dasproni.)

Avec les cent cinquante mille employés des communes et des départements, cela fait plus d'un **million** de parasites que la France doit nourrir et doit subir.

Depuis 1879, qu'on est en vraie République, la liste des fonctionnaires dans l'almanach national a augmenté de 225 pages ! (Ayraud.)

C'est surtout dans l'administration coloniale que le scandale de cette pléthore de fonctionnaires éclate :

En quinze ans, de 1885 à 1900, les dépenses du budget colonial ont passé de 42 millions à 137 millions, soit plus du triple. Elles dépassent aujourd'hui 150 millions.

Or, l'Angleterre, qui a vingt-deux colonies de plus, les gouverne toutes avec un budget

d'une soixantaine de millions. Comme son immense empire colonial dépasse le nôtre plus de dix fois en étendue, population et chiffre de commerce, il en résulte mathématiquement que le régime colonial de la monarchique Angleterre est au moins vingt-cinq fois plus économique que celui de la République judéo-française ! Que le régime anglais fût deux fois plus économique... ce serait déjà un scandale, mais vingt-cinq fois plus économique !!

On s'en étonnera moins quand on saura que déjà, il y a dix ans, nous avions, en Nouvelle-Calédonie, 1000 fonctionnaires pour 1400 colons ; dans l'Inde, 334 fonctionnaires contre 19 colons ; en Indo-Chine, 3400 fonctionnaires contre 719 colons. Au Sénégal et Soudan, 620 fonctionnaires contre 120 colons ; au Congo, 254 fonctionnaires contre 90 colons, etc.

On le voit, quel que soit l'état du sol et du climat, ce qui pousse le mieux, aux colonies comme en France, c'est l'ivraie, le chiendent, le champignon, le parasite *fonctionnaire*.

* * *

2° *Gaspillages.*

Si au moins nos gros fonctionnaires se contentaient des mille huit cents francs

à trois mille francs qu'ils donnent aux employés de bureaux qui font toute leur besogne ? Mais non, moins ils travaillent, plus large est leur prébende.

Ainsi donne-t-on un million deux cent mille francs au président Soliveau, domestique des juifs, qui ne fait que signer les lois qui ruinent la France et la grâce des innombrables bandits qui l'égorgent.

Nos neuf cents honorables, en plus de leurs quinze mille francs, se sont adjugés une retraite de cinq mille francs, même à ceux d'entre eux qui ne vont à la Chambre qu'une fois tous les deux ans, comme Légitimus et d'autres.

Et ces quinze mille francs, suivis de cinq autres mille, ne sont pas tout ce que nous coûtent nos Honorables : il y a la gratuité de leurs voyages que nous payons, le travail dans les commissions, dans les enquêtes, les missions dont on les charge ; il y a le cumul de ceux qui sont ministres, gouverneurs de colonie comme Jonnard, avocats-conseils de liquidateurs ou de financiers, etc., etc. C'est ainsi que Millerand, ministre, nous coûtait quelque cent trente mille francs par an.

Quand ces messieurs ont été vomis par le suffrage universel ou le suffrage restreint,

il y a d'autres gras fromages de Hollande pour les abriter.

Ainsi nos nombreux gouverneurs de colonies touchent de cent à cent cinquante mille francs. Les Conservateurs des Hypothèques, cent à cent vingt mille francs. Les Trésoriers-généraux de soixante à cent-vingt mille (comme Lanne, le fameux gendre). Les Préfets ont de trente à quarante-cinq mille francs et un palais pour les abriter.

Les sous-préfets, les percepteurs, les receveurs de finances de douze à cinquante mille francs. L'Assistance publique leur fournit aussi quelques places excellentes, directions d'hôpitaux, d'asiles, même de maisons d'aliénés, etc.

Il y a enfin le pillage et le gaspillage qui se font de toutes mains et de tous les côtés, même là où on s'y attendrait le moins.

Ainsi, bien que le youpin Gambetta ait laissé une grosse fortune, conquise Dieu sait comment, son amie Mlle Léonie Léon, toucha jusqu'à sa mort (plus de vingt-cinq ans !) une rente gouvernementale de douze mille francs ; coût total, trois cent mille francs, et tout à fait *illégalement*... mais est-ce qu'il y a des lois pour nos conquérants ?

On n'a pas oublié la fameuse tiare de Sai-

taphernès que le Louvre (qui n'a pas d'argent pour des œuvres authentiques et bien plus nécessaires) paya cent trente mille francs, parce qu'elle était présentée et garantie par des juifs très savants, bien que fabriquée six mois avant par un autre juif d'Odessa? Il n'y a vraiment que les Français pour avaler des carottes pareilles! Les Reinach n'en demeurent pas moins très savants, très honnêtes et députés...

Le trop galant Briand offre un banquet aux demoiselles de l'École normale de Sèvres : cette fantaisie nous coûte quarante mille francs.

On a calculé que du 21 juillet 1904 au 11 octobre, en moins de trois mois, les banquets de nos ministres en ballade nous coûtèrent cinq cent six mille francs ! le prix de deux ballons dirigeables ou de plusieurs sous-marins !

Quand le délicat pianiste et falsificateur de dossiers, Picquart, entre, par la grâce de Judas, au ministère de la Guerre, il le livre aux tapissiers qui y dépensent du coup 170.000 francs. Il faut de même à Pichon 200.000 francs pour installer les services de son cabinet ; sans compter 275.000 francs pour un nouveau calorifère à l'Intérieur et aux Affaires Étrangères. Pour s'installer

dans l'ancien archevêché, le démocrate Viviani réclame 728.500 fr. d'aménagements : et sûrement la note totale dépassera le million. Car il faut distinguer soigneusement la note promise de la note à payer. Veut-on un exemple entre cent ?

Un ministre demande la reconstruction hors Paris de l'Imprimerie nationale: il en devait seulement coûter 442.350 fr. 46 centimes, et on comptait revendre le local actuel de Paris au moins 3.520.000 francs! Cela promettait donc au Budget une recette de plus de trois millions: magnifique et trop rare affaire! Çà c'est la note *avant*, la pilule bien dorée pour que les gogos de la Chambre et du pays l'avalent avec enthousiasme...

Voyons la note *après*. D'abord on décide de ne pas revendre l'ancien local ; on le garde, et même on l'aménage, on le restaure.

Au 31 décembre 1908, on avait déjà dépensé, pour le vieux bâtiment et pour le neuf, près d'un million et demi, et le crédit demandé pour 1909 est de deux millions cent quatre-vingt-cinq mille francs ! Et ce ne sera sûrement pas fini ; de sorte que cette opération, qui devait rapporter à l'État trois millions passés, va lui coûter près de quatre millions, Perte pour nous, sept millions.

Est-ce tout ? Jamais en République les

robinets des finances, ce sang de la France, ne s'arrêtent de couler.

Demandez donc à Pelletan pourquoi la catégorie de chaudières, qui coûtait avant lui huit cent mille francs, coûta un million deux-cent soixante-quinze mille francs aussitôt son arrivée à la Marine ; et encore elles n'étaient plus qu'en camelote et tuaient nos marins ? Rochefort l'a accusé alors publiquement de pots-de-vin et de concussion : Pelletan n'a jamais osé le conduire devant un jury de Cour d'assises où la preuve est admise. L'amiral Bienaimé établissait un jour que ce néfaste Pelletan avait gaspillé plus de quatre-vingts millions à la France.

Et la Loi de séparation qui, rien qu'à Paris, va coûter à la Ville 2.332.528 francs. (Rapport du protestant de Selves, préfet de de la Seine).

Et les inventaires d'églises, pour les frais desquels Caillaux réclamait aux Chambres trois millions et demi, en mai 1908 !

Les liquidations des biens de nos Religieux qui, au dire du valet de juifs Waldeck-Rousseau, devait procurer *un milliard* pour les caisses de retraites de la vieillesse, n'ont réussi jusqu'à présent qu'à coûter au Trésor six à sept millions. Il est vrai qu'elles ont enrichi les liquidateurs et leurs avocats-con-

seils, et surtout les *Juifs* brocanteurs de biens.

Piètre consolation pour le peuple, mais il s'en contente... (1)

Le même gâchis, le même gaspillage apparaissent partout ; dans les comptes de la Marine, comme dans ceux de la Guerre ; dans les Colonies, comme dans l'Instruction publique ; dans les hôpitaux et les arsenaux, comme dans les cantines scolaires.

On n'a pas oublié le sans-gêne avec lequel les Municipalités socialistes donnent une entorse à la loi, en s'adjugeant des indemnités qui leur créent de grasses prébendes. Les frais de tous genres augmentent aussi avec ces élus socialistes, C'est ainsi qu'à Marseille, les décorations de fêtes, qui coûtaient quarante-huit mille francs avec la municipalité modérée, en coûtèrent deux-

---

(1) Le scandale des liquidateurs Duez, Martin-Gauthier et autres, succédant à celui de la Chartreuse, montre à la France ce que l'on a fait des biens volés aux congrégations. Avec la complicité de la magistrature, que son chef le ministre Barthou avoue être en partie **gangrenée**, avec l'appui aussi de nombreux parlementaires dont les noms resteront modestement cachés, ces gredins ont volé dans la liquidation des couvents tous les millions qu'ils ont voulu ! Ils se sont payés châteaux, villas, plaisirs et luxe scandaleux, se faisant une fête de transformer en maisons de joie ces saintes maisons de prière.

La République a décidément réussi à tout gangrener !

cent quatre-vingt deux mille, soit six fois plus, avec les socialistes.

Partout, comme à la première Révolution, apparait l'absence totale de scrupules dans ce personnel maçonnique autant que chez ses maîtres les Juifs, et le soin de se garnir les poches le plus vite possible.

Ce qui résulte de tout cela ? Outre le marasme de l'industrie et du commerce, c'est l'argent qui fuit de France, c'est la misère qui grandit, c'est le Budget et la Dette qui dépassent toute mesure et menacent de tout submerger.

3° *Budget, dette, misère.*

Nos trois derniers rois gouvernaient la France et restauraient ses forces avec un budget moyen de moins d'un milliard. L'Empire de Napoléon III ne lui réclamait en impôts qu'environ un milliard et demi annuellement. Plût au ciel qu'il eût dépensé davantage au budget militaire pour nous éviter les catastrophes de 1870-71 !

Les dépenses de la défaite soldées et notre armée augmentée et réorganisée, la République conservatrice de 1875 se contentait d'un budget de deux milliards et demi. On aurait dû depuis lors ne pas dépasser beaucoup ce chiffre, puisque la population n'a guère augmenté, ni l'ensemble de nos dé-

penses vraiment indispensables; mais c'était bientôt l'avènement de la *vraie République*, c'est-à-dire *du gaspillage*.

Trente ans de ce régime ont presque doublé notre budget d'alors. L'Etat puise maintenant dans nos poches ce budget *monstrueux de quatre milliards cent cinquante millions* : trois fois le budget de l'Empire et quatre fois celui de la monarchie !! Je le sais, pendant trois ans les ministres des Finances nous ont joué la ridicule comédie de ramener leurs demandes budgétaires au dessous de quatre milliards, quittes à réclamer trois mois plus tard les crédits qu'on avait volontairement passés sous silence : c'est le coup des magasins juifs où les objets sont à 1 fr. 95, 2 fr.95 où 19 fr. 95. Il n'en est pas moins vrai que les dépenses réelles de 1910 atteindront le chiffre indiqué plus haut, et que celles de 1911 (si la République juive vit encore) nous rapprocheront beaucoup de *4 milliard 300 millions*.

Cette montagne colossale, cet Himalaya, comme on l'appelait en pleine Chambre, ne représente encore que les trois-quarts de notre charge fiscale, puisqu'il faut y joindre : les dépenses communales, environ 880 millions, et celles des départements, environ 320 millions : soit encore au total 1 milliard

200 millions, ce qui porte à près de **cinq milliards et demi** le monstrueux fardeau qui écrase le contribuable français !

C'est donc en moyenne 140 francs d'impôts directs ou indirects que chacun de nous paie annuellement, soit une moyenne de 280 francs par ménage sans enfant, ou encore *700 francs par famille ordinaire ayant 3 enfants.* 700 fr. qu'il leur faut gagner pour l'Etat avant de pouvoir se nourrir, se loger, se vêtir eux-mêmes !

On comprend que, de ce fait, la lutte nous soit tous les jours plus difficile avec nos rivaux, ouvriers, négociants étrangers, dont la charge fiscale varie entre la *moitié* et le *quart* de la nôtre.

Et comme ce budget français augmente tous les jours, et qu'il n'y a pas chance pour que la République puisse jamais s'arrêter sur cette pente, à quand la ruine de la France, ou la mort de la gueuse?

Ce budget extravagant, monstrueux, est encore insuffisant pour nos maîtres, puisque parallèlement, par des emprunts avoués ou déguisés, ils augmentent sans cesse la dette de la France.

A la fin du règne de Napoléon III, en 1870, la dette n'était que de *14 milliards 20 millions.* Aujourd'hui elle atteint: Dettes de l'Etat,

43 milliards et demi; dettes des départements et communes 4 milliards et demi, en tout **quarante huit milliards !**

Les juifs, qui nous ont précipités dans la guerre et dans l'invasion, qui, par leur Maçonnerie, ont fait que nous y avons été constamment vaincus, et qui sont nos maîtres depuis quarante ans, sont donc responsables de la première augmentation de cette dette, que nos défaites ont fait monter de 14 milliards à 28; mais ils sont aussi responsables des 20 milliards d'augmentation qui ont suivi, nous faisant arriver à *48 milliards !*

Quarante-huit milliards, cela fait pour chacun de nous une dette de 1.230 francs. Chaque Français qui vient au monde reçoit donc sur les épaules, en guise de don de joyeux avènement, cette dette de 1.230 francs. Les dettes étrangères sont bien moins pesantes que la nôtre : elles varient entre 20 et 300 fr. par tête; la plus lourde, celle des Anglais, 385 francs, n'atteint pas, on le voit, le tiers de la nôtre.

Et voilà comment la République est le moins coûteux des régimes... elle l'est, en nous coûtant quatre fois plus que la monarchie et en nous écrasant sous une dette qui est de trois à quatre-vingt fois plus pesante que celle de toutes les monarchies de l'Europe !

Autres conséquences du régime :

L'argent épouvanté se sauve de France ; il y a dix ans, nous avions placé déjà à l'étranger plus de 30 milliards, fonds d'États, valeurs industrielles ou commerciales, etc. Depuis lors, la crainte de l'impôt sur le revenu et la terreur du socialisme ou de désordres révolutionnaires toujours menaçants ont dû précipiter hors des frontières une douzaine de milliards, peut-être davantage.

Conséquemment encore la misère augmente partout, dans les campagnes et dans les villes. Un spécialiste des questions financières, M. J. Roche, prouvait ces années dernières que de 1900 à 1905 la fortune française avait baissé de 5 milliards. Si riches que nous aient faits les régimes antérieurs, un peuple se ruine vite à perdre un milliard par an !

Depuis quatre ans, le prix de la vie a augmenté de 37 pour 100, alors que les salaires (et pas tous) n'ont augmenté que de 4 à 10 pour 100. Le nombre des possédants qui, en 1904, était encore de 17 pour 100 de la population, est tombé à 13 ; celui des miséreux, sans épargne ni travail, a augmenté proportionnellement et dépasse maintenant 20 pour 100, plus du cinquième de la population totale !

Et nos maîtres juifs et républicains continuent tranquillement à dévorer la France... Il faut le redire encore : manifestement, nous ne sommes pas en présence d'un régime qui se sente fait pour durer, ni pour travailler à la prospérité du pays ; nous sommes en face d'une horde, d'une bande de conquérants qui eux-mêmes, avant-garde et simples fourriers de l'armée juive se disent : comme le régime socialiste doit s'emparer de tout, et, semblable à un passage de sauterelles, *ne rien laisser aux possédants*, faisons fortune tout de suite : nous fuirons vivre de nos rentes ailleurs, quand l'esclavage juif s'abattra sur les autres pauvres Français !

XXII

DES MOYENS DE SAUVER LA FRANCE EN LA DÉLIVRANT DU MONSTRE JUIF

« Si les lois de l'Etat renferment des dispositions préjudiciables à l'Eglise ou des prescriptions contraires aux devoirs imposés par la religion, *obéir serait un crime.* »

LÉON XIII.

Encyclique *Libertas*, 20 juin 1888 :

« Quand on est sous le coup ou la menace d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de la liberté légitime, il est permis de chercher *une autre organisation politique* sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté. »

LÉON XIII.

I

Nous ne croyons pas qu'aucun être de bon sens, observateur impartial de notre politique, puisse encore espérer le salut du pays par l'établissement d'une République honnête et française.

La République est possible en théorie, le démontrer est facile et c'est un chapitre qui orne bien les livres de philosophie sociale et de théologie; mais en pratique, dans le fait, pour la France telle que nous la connaissons, c'est une illusion et une décevante chimère.

Par ses vices intrinsèques, par sa nature même en opposition avec le génie de la race

française, avec ses qualités comme avec ses défauts, la République suffirait à tuer la France; que dire d'elle lorsque le décor républicain n'est que la machine de guerre dont se sert contre nous l'ennemi le plus riche, le plus universel, le plus hypocrite, le plus persévéramment haineux, le plus malfaisant qui soit au monde.

Par un prodige, mettez, si vous voulez, M. Déroulède ou M. Piou à sa tête, mais laissez-moi vous dire au préalable combien d'années, combien de mois suffiront pour nous ramener aux abîmes où nous sommes.

Tant que durera notre centralisation incroyable, courber la France sous la tyrannie sera d'une simplicité élémentaire.

Tant que la République sera de tous les gouvernements le plus facile à acheter et à influencer contre les intérêts du pays, elle sera achetée et dirigée par les juifs qui, campés chez nous à cent mille environ, y ont déjà une fortune de plus de 80 milliards qui s'agrandit tous les jours.

Pour innocenter, venger et *récompenser de sa trahison* un des leurs, ils ont dépensé les sommes fabuleuses que nous avons dites; comment voulez-vous qu'ils hésitent à acheter une machine gouvernementale qui leur livre en proie la France?

Tant qu'il y aura en ce pays et notre centralisation, et le parti juif et la Maçonnerie, ces trois organisations qui n'en font qu'une viendront facilement à bout du peuple désorganisé ou de la poussière de peuple que nous sommes, et nous imposeront les élections qu'ils voudront, le gouvernement qu'ils voudront, le joug impitoyable qu'ils voudront.

M. Piou et sa Ligue, et les Ligues républicaines analogues qui perdent comme lui le temps, l'argent et l'effort des braves gens de France, vivent politiquement de cette idée que le salut peut venir par de bonnes élections : quel décevant mirage!

Voyez le Midi, levé pour la révolte, clamant : plus d'impôts! plus d'élections!... Quelques amendes, quelques balles dans les fusils, un billet de 100 francs dans la main d'un naïf meneur, et c'est fini. Le Midi paie docilement, vote plus docilement encore, car il nomme tous les candidats du Bloc, de la Loge, c'est-à-dire du parti juif!

Toute la France a désavoué les lois scolaires, la séparation, les inventaires, et elle vote comme le Midi pour ses pires ennemis.

Ah! il vous manquait seulement 100.000 voix aux élections dernières, bon M. Piou, seulement 50.000! et voici le Gouvernement qui prend l'Ouest, en embrigade les agents

et leur famille pour les élections futures ; gain pour lui, 200.000 voix.

Et si cette opération, que nous lui payons comme tout le reste, ne suffisait pas assez longtemps, jointe à la fraude et au truquage des urnes, il prendrait de même l'Orléans ou le Midi. ou P.-L.-M., nous acheminant ainsi toujours davantage vers cette régression en pleine barbarie, ou mieux au delà de toute barbarie, que sera le *socialisme juif !*

Si cela encore était insuffisant, regardez donc avec quelle hâte on vote l'impôt sur le revenu. Que sera-t-elle cette loi qui va livrer la taxation de l'impôt pour chaque citoyen à trois fonctionnaires, à trois agents du Préfet ? que sera-t-elle ? que le vote forcé, et véritablement un couteau sur la gorge de chacun de nous avec ce cri : la bourse ou la voix ! en attendant cette autre sommation qui suivra de près : la bourse et la foi ou la vie !

Et puis, voyons ! regardons de plus près *ce fantôme, ce traître mirage d'opposition.* Y a-t-il encore un Français assez simple pour s'imaginer que devant des élections favorables à Déroulède ou à Piou, nos gouvernants capituleraient ? Ah ! bien oui ! Le respect de la légalité, c'est bon pour nous, naïfs conservateurs !

Si le coup des urnes, ni le coup des inva-

lidations ne suffisaient, si, par un miraculeux hasard, une majorité patriote se levait devant eux, il est évident que ni Fallières, ni Clémenceau, ni Picquart, ni Briand, n'hésiteraient une seconde à faire le coup de force nécessaire. Rien de plus simple que de briser la Chambre nouvelle et de provoquer d'autres élections, ou encore d'impliquer dans un complot et de garder six mois en prison 40 ou 50 députés de l'opposition.

Devant ces coups de force, que feriez-vous, M. Piou ?

Une nouvelle éloquente protestation ? Un rappel indigné au respect de la légalité, comme après l'étranglement de chacun de nos droits, après le viol de chacune de nos libertés ?

Cette énergique protestation produirait juste autant que les cinq cents autres qui l'ont précédée : un rire homérique et le plus dédaigneux haussement d'épaules dans le camp des Blocards.

Alors, quoi ? Que feriez-vous ? Un appel aussi à la violence, aux armes ? Outre que ce serait renier votre principe et votre passé d'avocat qui ne connaît que le glaive symbolique de la parole, je vous dirais : c'est trop tard ; il fallait faire cela au moment des plus révoltantes iniquités, aux fermetures d'écoles,

aux inventaires, à la panthéonisation de l'immonde; personne ne vous suivrait plus et avec juste raison !

Ne faire que de l'opposition légale, espérer dans les élections, quand les urnes sont tenues par un gouvernement de bandits, que la planche aux Lois est aux mains des Maçons et celle des assignats, c'est-à-dire le crédit de la France, dans les mains des juifs, c'est se condamner à une série indéfinie d'échecs revenant tous les quatre ans, jusqu'à extinction des forces de résistance du pays.

2° Dans un article remarqué du *Soleil*, M. Ern. Renauld, qui sait que l'autorité ne vient pas d'en bas et qui est trop sage pour vouloir guérir nos maux par la source même qui les cause, le dérisoire suffrage universel, conseille un autre procédé à employer pour les élections prochaines. (1)

Avoir dans chaque arrondissement un candidat monarchiste, faire autour de lui la plus chaude campagne possible, comme moyen de répandre nos idées. Au second

---

(1) Combien la Maçonnerie méprise ce suffrage universel qui lui livre en proie la France :

« A parler franc, le suffrage universel, tel qu'il est organisé par la loi aujourd'hui, représente la souveraineté de l'imbécillité publique, le rendez-vous des infirmités de l'intelligence. »

(*Revue Maçonnique* de mars 1901, p. 33.)

tour, maintenir la candidature et ne laisser, sous aucun prétexte, les voix aller au candidat d'apparence modéré, au gouvernemental.

Moyen excellent de se compter, de se multiplier et d'envoyer au Bloc, non de dociles comparses sans programme, sans caractère, qu'on entraînera à toutes les besognes, mais des gaillards monarchistes et anarchistes décidés à tout dévorer.

C'est qu'en effet le principe : entre deux maux il faut choisir le moindre, entre deux méchants le moins mauvais, est vrai en lui-même, mais on l'applique à rebours depuis trop longtemps.

Du radical, de l'opportuniste (c'est tout un) qui nous mène doucement mais sûrement au gouffre, ou du révolutionnaire qui veut tout casser, le pire n'est pas l'anarchiste, c'est le radicalo-opportunard incontestablement.

On objectera que la ruse une fois éventée, le gouvernement en sera quitte pour acheter ces révolutionnaires devenus députés, ce qu'il fait couramment déjà, ou pour susciter partout dans les élections des anarchistes de gouvernement dont il cultive la graine soigneusement. Donc, l'élection se retrouve toujours, pour la France, le plus décevant des moyens de salut.

N'était l'occasion de se compter et de répandre ses idées, il vaudrait mieux dire à nos amis : abstention complète, faisons la grève du vote. Car d'envoyer encore une opposition amorphe, à faire vomir, comme celle que nous avons, c'est pactiser avec le mal, c'est faire sa partie dans l'affreux concert, dans la bruyante comédie parlementaire chargée de couvrir les cris de celle qu'on assassine, la France !

*
* *

II. Les moyens efficaces.

1° *La propagande antiblocarde.* Elle n'aura son maximum d'utilité qu'à la condition de découvrir à tous, derrière le décor gouvernemental et derrière les singeries maçonniques, la **pieuvre juive.**

Montrer où l'on nous conduit en grande vitesse, au socialisme juif, c'est-à-dire à l'expropriation de tous nos biens, de toutes nos libertés, de tous nos droits, de toute notre dignité, à la réduction en esclavage de tous les Français, à leur entrée dans le plus atroce des bagnes, le bagne juif, *l'enfer juif.*

2° Mais démolir l'adversaire ne suffit pas ; il faut montrer, par la propagande des *idées propriétistes* et des idées de *décentralisation,*

que notre doctrine, loin d'être purement négative, est la plus positive de toutes, et que nous avons une solution vraie des misères sociales. Nous l'avons en rendant aux Français la possession de leurs justes droits et libertés, la possession du bien familial, de l'épargne, du travail et du métier, du bien corporatif, puis la possibilité d'acquérir le plus souvent une part de l'usine, du commerce ou de la terre qui le fait vivre. Nous rendons aussi à chacun la direction de sa conscience, de sa famille, de sa commune, de sa corporation, et pour une part la direction de sa province.

Ce plan, désirable pour le bonheur de tous, est tout l'opposé du plan hypocrite et meurtrier des juifs.

3° Enfin, pour couronner l'édifice social, nous avons une solution politique : la nécessaire, l'indispensable monarchie française.

Donc, propagande monarchiste ouverte, franche, inlassable.

Jamais les champions de cette cause n'ont eu de meilleures armes, celles que vient de lui tremper si solidement, par un admirable effort de génie et de labeur, toute la jeune et brillante école monarchiste de *l'Action française.* Jamais terrain meilleur non plus : le pays est désabusé des faux dogmes et des

trompeuses légendes; il est las des expériences funestes et du joug trop lourd de ses ignobles tyrans; il est écœuré de leurs iniquités et irrité de leurs crimes.

Hardi les gars!

4° **Le refus de l'impôt.** Payer l'impôt, ce n'est pas, en humble vaincu, solder son tribut au vainqueur; c'est consentir, en citoyen libre d'un pays libre, à concourir pour sa juste part au maintien de la sûreté intérieure et extérieure, à la conservation de toutes les institutions, biens et justes droits qui font une nation civilisée, chrétienne et prospère.

Chacun peut dire : je donne ma juste part, mais que l'État me rende en protection de tout genre ce qu'il me doit; autrement, s'il me refuse ce à quoi j'ai droit, toute convention est rompue et mon marché est un marché de dupes.

Si, après cela, je paie, c'est par crainte de l'huissier et du gendarme; mais quand l'État m'a réduit là, je ne suis plus le citoyen d'un pays libre, je suis un vaincu qui acquitte son tribut.

Mais que dire si l'État va plus loin dans l'iniquité? Si, non content de me nuire passivement, par la négligence de tous ses devoirs et en me laissant en proie à tous les voleurs,

insulteurs, apaches et assassins dont il devrait me préserver, l'État m'attaque lui-même activement, s'il se fait mon ennemi infatigable, ruinant mon commerce, mon industrie, ma fortune, et surtout me volant mes plus justes droits, mes plus naturelles libertés, ma dignité, mes convictions, mon patriotisme, ma foi religieuse?

Alors, je ne suis plus seulement un vaincu qui paie le tribut, et qui peut le payer en conscience, parce que c'est le prix dont il achète sa liberté, sa tranquillité; je suis un malheureux (sans nom dans aucune langue, car situation pareille ne s'est jamais vue!), je suis un misérable esclave que l'on invite à prendre sa part de responsabilité dans tous les crimes de ses tyrans, à verser son argent pour solder les bourreaux qui le dépouillent de tout, lui, sa femme, ses enfants et tous autres, qui le dépouillent au physique, au moral et intellectuellement par la ruine, que l'on poursuit sous ses yeux, de sa patrie, de ses propriétés, de ses gloires, de ses traditions, de sa conscience, de sa religion.

Bien plus, il sait que le plan qui avorta il y a cent ans, la réduction de l'Europe entière en République sous la direction juive, n'a pas cessé d'être poursuivi, et que la France une fois enchaînée dans le socialisme, nos

maîtres comptent se servir d'elle, aussi bien que des groupements maçonniques et socialistes répandus partout, pour contraindre toutes les autres nations chrétiennes à entrer dans cette Confédération socialiste, juive et athée des États-Unis d'Europe. Mon obéissance, mon adhésion, ma contribution données à ce faux gouvernement qui n'est que l'organisation juive et satanique, ne servent donc, en définitive, qu'à procurer d'abord la ruine de ma patrie et de ma religion, puis la destruction de la patrie et de la religion de tous les autres peuples civilisés.

Dans ces conditions, et le tableau n'est que trop exact, le Français qui porte au percepteur son argent n'a-t-il pas cessé, je vous le demande, d'être un homme, un Français et un chrétien ? N'est-il pas le traître, l'apostat de toutes ces grandes causes, le complice, le soudoyeur de tous ces crimes évidents ? Et pour qui est conscient, pour qui est capable de lier deux idées, n'est-ce pas une folie, une lâcheté et un crime que de payer l'impôt désormais, et n'a-t-on pas le devoir en conscience d'attendre au moins que ces bandits déguisés en gouvernants viennent prendre de force cet impôt qu'on ne leur doit plus ?

C'est ma conviction intime, raisonnée,

inébranlable, et j'attendrai longtemps qu'on me montre que j'ai tort.

5° Répondre à tous les actes de violence par la violence.

Trente ans de vaines tentatives ont-ils suffi à nous prouver enfin que protestations, discours éloquents, pétitions touchantes, rappels à l'équité, ralliement, services rendus, etc., ne servent de rien et ne peuvent assurer, aux Français conquis que nous sommes, la conservation d'un de leurs droits ou retarder le rapt de leurs biens et de leurs libertés. La machine, faussement dite gouvernement, est montée pour broyer, elle broye; elle est réglée sagement pour tuer et dissoudre lentement mais sûrement : elle tue et dissout lentement mais sûrement.

Saisir la direction de la sinistre machine ? il n'y faut pas songer : elle est aux mains de la race partout présente et dont la richesse et la puissance sont égales à sa haine...

Il ne reste aux Français que deux armes : le refus de l'impôt et le fusil !

Comme de multiples poignées de cailloux jetées dans les engrenages de la machine, la première a bien des chances de la détraquer ou d'arrêter sa marche.

Les Français, divisés en tout et sur tout, sont-ils encore capables de cet acte d'énergie,

de cette simple révolte passive? Je le souhaite, car c'est le seul moyen de nous éviter à tous le recours final à la violence. *Pas d'argent ou des coups*, voilà les seuls arguments dignes des scélérats qui aident l'ennemi séculaire à égorger le pays et à se repaître de son sang ?

Nous passons trop, nous autres bons Français et catholiques, pour des gens qui toujours reculeront devant l'obligation de répondre par la violence à la violence. L'exemple de ces milliers de Français se laissant égorger, il y a un siècle, comme des agneaux qui ne bêlent même pas, a été pour tous démoralisateur et dissolvant. L'ennemi, comme c'était son rôle, y a joint ses guirlandes, son encens, ses légendes mensongères, nous empêchant de prendre ses grands ancêtres pour ce qu'ils furent, d'atroces bandits, des bêtes féroces qu'on devait tuer à tout prix et que chacun avait le devoir d'abattre, comme on abat les loups et les tigres!

Nous n'avons pas su non plus honorer comme il fallait nos vrais grands ancêtres à nous, les nobles héros des guerres de Vendée et de Bretagne, et ces prêtres admirables qui, bravant la mort à tout instant, continuèrent cachés ou visibles leur saint ministère!

Joignez-y Charlotte Corday exécutant

Marat, puisque, ô honte! il ne se trouva pas un homme pour faire cette besogne nécessaire, la plus belle action qui pût être faite à ce moment-là, débarrasser la France d'un tel monstre! Pour tous ces braves, gloire à eux!

S'il n'y avait que les autres, bourreaux ou valets de bourreaux, délateurs ou lâches innombrables qui tremblaient et s'aplatissaient, en vérité, on serait honteux d'être Français !

C'est du fanatisme! diront les lécheurs de guillotine, les admirateurs du Bloc. Pas du tout. Ou si c'en est, c'en est du bon, du seul qui puisse résister à l'autre, au fanatisme des juifs et de leurs sicaires.

Je voudrais voir tous les braves gens de France bien persuadés de la vérité de ce principe que, *en temps de révolution, la pitié, la bonté, la charité, la raison ne consistent pas à se laisser égorger comme des moutons, mais au contraire à exécuter le plus vite possible les bandits qui détruisent patrie, famille et religion !* Tuer chacun d'eux, ce n'est pas vilaine vengeance, c'est pitié pour eux, car vous les empêchez de continuer leurs forfaits, c'est surtout pitié pour l'avenir national, autant que pour les victimes qu'ils allaient abattre et à qui votre acte sauve la vie ou des biens plus précieux que la vie.

Quand des tigres sont lâchés au milieu de la population sans défense, c'est vertu et courage de se dévouer à les détruire.

Et pourquoi, je vous le demande, hésiterait-on à le faire ?

Sans recourir à leur principe (vrai et juste en certaines occasions, et nous y sommes) que, *contre la tyrannie, la révolte est le plus saint des devoirs* », il en est d'autres d'une évidence palpable pour rassurer la conscience des plus difficiles.

Avons-nous le droit, quand l'ennemi envahit notre pays, de courir à la frontière, de le combattre, de le tuer ? Mais, incontestablement.

Et alors, ayant ce droit contre les Prussiens qui viennent nous prendre un bout de province ou des milliards, nous n'aurions pas le même droit à l'égard de ces pires des ennemis, ceux qui, non contents de détruire la patrie, veulent anéantir aussi famille, propriété, mœurs et religion ?

C'était le cri du bon sens français autant que du courage et de la foi, celui que la vaillante Mme de Vasselot adressait à ses fils devant un juge franc-maçon : « Hardi les gars ! »

Mourir sans vider son carquois ?
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
Ces bourreaux barbouilleurs de lois !

6° **L'Armée.** — L'armée ne nous sera-t-elle d'aucun secours dans l'œuvre de résurrection nationale? Nos ennemis craignent toujours beaucoup cette coopération de l'armée; de là leur soin de la corrompre, d'éloigner tout général victorieux et de ne mettre à sa tête ou près des grands chefs que des francs-maçons, des juifs ou des judaïsants.

Il faut quand même espérer en elle.

Trouvera-t-elle un *Monk* justement parmi ces ambitieux que nos gouvernants attachent à leur fortune? C'est fort possible. Les hommes de cette espèce ont moins de scrupules que ces soldats excellents mais pauvres citoyens, timides à l'excès, qui la commandaient il y a quinze ans, il y a dix ans, et dont pas un *n'osa remplir ce grand devoir de délivrer la Patrie* et de nous faire sortir de l'apparente légalité pour rentrer dans le droit!

Monk aussi était un assez hypocrite ambitieux, et son entourage même ignora, jusqu'au dernier moment, s'il se déciderait à rendre au roi son trône ou à soutenir, selon ses promesses, l'œuvre des Cromwell, ces instruments aussi des juifs. Le peuple, abusé par toutes sortes de fables et de mensonges répandus à prix d'or, s'était, dans ses votes, juste un an auparavant, prononcé contre la royauté. Cependant, l'historien Hume ne

craint pas de dire, qu'alors même *la nation voulait avec une ardeur infinie, quoique en silence, le rétablissement de la monarchie.*

Bientôt, en effet, le peuple anglais applaudissait à la chute de la République enjuivée et saluait *avec délire* son roi.

Joseph de Maistre résume ainsi ce grand événement, en le comparant à notre situation française :

« Le retour du roi ne fut marqué que par un cri de joie qui retentit dans toute l'Angleterre : tous les ennemis s'embrassèrent. Le roi, surpris de ce qu'il voyait, s'écriait avec attendrissement : *N'est-ce point ma faute si j'ai été repoussé si longtemps par un si bon peuple!* L'illustre Clarendon, témoin et historien de ces événements, nous dit qu'on ne savait plus où était ce peuple qui avait commis tant d'excès (y compris la décapitation de Charles Ier, père du roi qu'on accueille si chaleureusement). C'est-à-dire que le peuple ne reconnaissait plus le peuple. On ne saurait mieux dire.

« Mais ce grand changement, à quoi tenait-il? .. A rien de visible... Une année auparavant, personne ne le croyait possible. On ne sait même pas s'il fut amené par un royaliste, car c'est un problème insoluble de savoir à quelle époque Monk commença de bonne foi à servir la monarchie. Etaient-ce au moins les forces des royalistes qui en imposaient au parti contraire? Nullement. Monk n'avait que six mille hommes, les républicains en avaient cinq ou six fois davantage; ils occupaient tous les emplois et ils possédaient militairement le royaume entier. Cependant, Monk ne fut pas dans le cas de livrer un seul combat, tout se fit sans effort et comme par enchantement : *il en sera de même en France.* Le retour à l'ordre ne peut être douloureux, parce qu'il sera naturel et parce qu'il sera favorisé par une force secrète dont l'action est toute créatrice. On verra précisément le contraire de tout ce qu'on a vu. Au lieu de ces commotions vio-

lentes, de ces déchirements douloureux, de ces oscillations perpétuelles et désespérantes, une certaine stabilité, un repos indéfinissable, un bien-aise universel annonceront la présence de la souveraineté..... Le rétablissement de la monarchie, qu'on appelle *contre-révolution*, ne sera point une *révolution contraire, mais le contraire de la Révolution.* »

(De Maistre : *Considérations sur la France.*)

Sans doute, dans l'état de désorganisation où nous sommes, le salut du pays sera avant tout un bienfait de Dieu.

Mais le ciel voudra peut-être qu'une nation guerrière comme la France intervienne elle-même, par son armée, dans l'œuvre de sa délivrance.

Sur quel nouveau champ de Tolbiac ressuscitera le peuple de Clovis, de saint Louis et de Jeanne d'Arc ? C'est ce qu'un avenir prochain pourrait bien nous montrer.

Il serait beau de voir la Providence, battant l'ennemi sur son propre terrain, se servir pour le salut commun de ceux qui firent jadis la France et qu'Israël poursuit actuellement de sa particulière haine : les **prêtres** et les **soldats !**

APPENDICE

XXIII

UN COURAGEUX ÉVÊQUE. — LES ANATHÈMES ET LES AVERTISSEMENTS NÉCESSAIRES.

> « Nous sommes en train de mourir d'un double fétichisme : celui de l'Etat et celui de la Loi. »
> (Mgr P. Marty, évêque de Montauban)

Combien il serait désirable qu'une réunion générale de l'Episcopat français se tînt bientôt à propos des fêtes à célébrer en l'honneur de Jeanne d'Arc, à propos aussi des nouvelles chaînes légales qu'on nous prépare, et qu'un vaillant Evêque se levât pour dire à peu près ceci :

Éminences, Messeigneurs,

Le Souverain-Pontife vient de nous donner une des plus grandes joies de notre vie en déclarant Jeanne d'Arc Bienheureuse, en permettant à nous et à tout le peuple chrétien de vénérer et de prier celle qui sauva jadis notre chère France.

Je la prie de bénir mes paroles et de nous animer tous de son esprit de vaillance et d'héroïsme, elle qui, enfant, pleurait sur les malheurs de la patrie et priait pour elle, car prier, pleurer, sont les seules choses que puisse faire une enfant, mais qui, jeune fille et déjà inspirée, voulait se porter au secours du roi et de ses armées, *dût-elle pour cela s'user les jambes jusqu'aux genoux!* elle qui, dans ce but, à dix-sept ans, se privait de tout, famille, repos, même sa condition de femme, pour accomplir son épopée guerrière; elle qui, empêchée par les jalousies et la trahison d'achever complètement son œuvre, expirait à dix-neuf ans sur un bûcher, pour mériter à sa patrie sa définitive libération.

O Bienheureuse Jeanne, que votre foi, que votre grandeur d'âme soient en nous tous, car 1909 ressemble étonnamment à 1429! Comme alors, *c'est grand pitié au beau royaume de France:* fils dégénérés de nos vaillants aïeux, nous avons laissé sous nos yeux l'ennemi conquérir la France!

Alors, c'était l'Anglais qui occupait la plus grande partie du territoire, et Paris même, tête du royaume, était en ses mains et avait vu le roi de Londres couronné roi de France.

A peu près seule, Orléans résistait, mais vaillamment, car tous, soldats, clergé, bour-

geois et peuple étaient décidés à mourir plutôt que de se rendre, et cet héroïsme mérita le secours du ciel en la personne de Jeanne.

La conquête qui nous étreint est moins visible, mais elle est bien autrement redoutable. Ce n'est plus un souverain qui rêve de joindre à son titre celui de roi de France, plus une nation voisine nous subjuguant pour nous faire payer un tribut et nous imposer une direction, une politique différentes, mais après tout encore civilisées et encore chrétiennes. Non! Il ne s'agit pas seulement de nous enlever notre nationalité : il s'agit de tout nous ravir ; tous nos biens et le sol même du pays, tout notre patrimoine d'idées et de traditions, notre foi, notre culte, notre Dieu et son ciel.

On veut enlever à nous et à tous les Français tout ce qui nous fait hommes civilisés, tout ce qui nous fait Français, tout ce qui nous fait chrétiens et catholiques. On veut réduire toute notre race à ce dépouillement absolu et universel qui ferait de nous, non pas même de nouveaux Jobs, mais de nouveaux crucifiés du Golgotha!

Oui, c'est la scène du Calvaire que l'on veut renouveler et pour tout un peuple.

Et tout nous prouve que l'exécuteur de ce

crime, qui semble dépasser toute conception et toute malice humaines, c'est ce peuple que l'Ecriture nomma mystérieusement *fort contre Dieu*, celui sur qui doit, selon le mot du Christ, retomber la responsabilité de tout le sang juste répandu depuis celui d'Abel, c'est le peuple qui crucifia jadis son Sauveur et Bienfaiteur, c'est le peuple déicide.

Lui seul, ce maudit, ce possédé, cet inspiré du mauvais esprit pouvait concevoir pareil forfait, lui seul pouvait avoir l'orgueil, la haine, la patience inlassable, l'hypocrisie, la cruauté nécessaires pour entreprendre et pour réaliser ce crime colossal, préface de l'universelle apostasie et de l'universelle chute aux abîmes !

Aussi, c'est parce que la lutte n'est plus guerrière comme au temps de Jeanne, ni politique comme il pouvait faussement paraître naguère, mais *avant tout religieuse* et secondairement sociale et humaine, que notre place est nécessairement en tête de ceux qui luttent contre l'ennemi.

L'invasion de tout autre peuple s'annoncerait d'elle-même par la vue de ses bataillons et le bruit de ses armes. Ici la conquête est hypocrite, sournoise, souterraine, couverte d'une multitude de masques. Elle se fait sans bruit ; c'est une doctrine qui s'insinue, un

mot d'ordre que l'on chuchotte à l'oreille, un poison qui se glisse dans les veines, un narcotique qui endort pour mieux tuer! *Custos quid de nocte ?*

Jadis, et c'était par l'influence du même peuple, le monde se réveilla Arien! Demain, si nous n'avertissons nos peuples et si nous ne dirigeons ses nécessaires révoltes, la chrétienté se réveillera en République socialiste, c'est-à-dire athée et juive.

A chacun de nous Dieu dit donc : *Clama, ne cesses !* Que ne cesse plus notre cri d'alarme. Dieu le veut!

Mille fois plus que toutes les croisades, Il le veut, car il ne s'agit plus de délivrer son tombeau et de libérer nos frères d'Orient : il s'agit de défendre toute son œuvre, nos biens, nos libertés, nos vies, les âmes de tous les chrétiens, tout l'héritage de Dieu sur terre, sa gloire et son ciel même. C'est notre cause et sa cause, s'il en fut jamais. Dieu le veut !

Ah! notre réveil est tardif, et la conquête est déjà bien avancée! Dieu nous pardonne et qu'Il nous soit en aide, avec Marie sa Mère et Jeanne notre Libératrice!

⁂

J'ai dit qu'il fallait arracher à l'ennemi les multiples masques dont il s'est couvert.

Dès 1725, il s'insinuait chez nous sous le masque de la Franc-Maçonnerie, société de bienfaisance, de libéralisme, de respect de tous les cultes et de tous les droits. Hypocrite, elle nouait partout ses intrigues, diminuait le respect dû à l'autel et au trône et préparait, en fanatisant les méchants, le personnel des clubs, des séditions et des égorgements.

Cette préparation achevée, l'ennemi s'imposait à la France, sous le masque républicain, avec pour credo les droits de l'homme et pour mensongère devise : liberté, égalité fraternité ! Vous savez ce qu'il donna : la terreur, l'exil, le sang, la guerre civile, l'apostasie, la ruine universelle.

Aujourd'hui les mêmes masques couvrent le même ennemi : son procédé est le même, mais il va plus lentement, pour ne plus soulever l'universelle répulsion.

Ah ! nous aurions dû cependant le connaître et le faire connaître à tous. Car à quel moment, depuis dix-neuf siècles, a-t-il cessé de nous porter les coups les plus douloureux ? Laquelle des séditions, à Jérusalem, à Athènes, à Corinthe, à Rome, partout où prêchaient Pierre et Paul, n'eut pas pour cause unique les Juifs ? Laquelle des grandes persécutions qui ensanglantèrent l'Empire

Romain, laquelle des hérésies ne fut pas due à leurs intrigues ?

Ils furent en Simon-le-Mage et en Arius, ils furent derrière Mahomet et ses fanatiques lieutenants, comme derrière Luther et derrière Voltaire ; Weishaùpt et Cagliostro étaient de leur race, comme en furent Karl Marx et Lassalle, et leurs agents ne se nomment pas seulement Mirabeau, Danton, Marat et Robespierre, ils se nomment aussi Crémieux, Gambetta, Zola, Dreyfus, Waldeck, Combes et Briand

Leur triomphe parait si assuré qu'ils se vantent maintenant d'avoir fait la Révolution, et par toutes les ruines dont ils couvrent la France aujourd'hui, ils assurent venger nos justes résistances du passé.

Habemus confitentem reum?

Et cependant, bien qu'un vaillant archevêque ait dit, il y a dix-huit ans : *Nous ne sommes pas en République, mais en Maçonnerie,* et que, depuis, tous les événements aient proclamé, enlevant l'autre masque : *nous sommes en Juiverie !* ce cri d'alarme n'a pas été redit partout et les deux masques, républicain et maçonnique, abritant toujours le éloyal ennemi, lui ont permis de poursuivre ses forfaits et sa conquête.

Cependant, en plus des avertissements du

Sauveur et de toute l'histoire ecclésiastique, nous avions pour nous éclairer les travaux d'un *Barruel*, d'un *des Mousseaux*, d'un *Deschamps*, d'un *Jeannet*, d'un *Drumont*, d'un *Copin-Albancelli*, et cette expérience éclatante, **l'affaire Dreyfus**, conjuration évidente de la fausse République et de sa Maçonnerie avec la race juive tout entière, contre tout ce qui fait la France.

Cette lumière éclatante doit nous enlever tout doute toute hésitation.

Les conquêtes juives ne sont déjà que trop nombreuses, nous serions criminels de les laisser s'achever.

A eux les Loges maçonniques, c'est leur antre, la caverne du serpent : là se préparent toutes les élections qu'on impose au pauvre peuple-roi, le Charles VI d'il y a cinq siècles! là aussi se forgent nos chaînes prétendues légales, ces attentats que baptisent lois ou décrets leurs sept cents esclaves qui s'agitent en nos palais nationaux.

A eux la Bourse des Valeurs et la Bourse du Commerce, d'où ils ruinent sans péril et sûrement la culture, l'industrie, le commerce, la fortune nationale. A eux les Agences d'information et les trois quarts des journaux, tribunes mille ou dix mille fois plus retentissantes que nos humbles chaires et qui

introduisent partout l'impiété, l'immoralité, l'antipatriotisme.

A eux, hélas! la plupart des écoles, à eux les collèges, les lycées, les Ecoles normales, les cours et sociétés de tous genres, et vous savez l'œuvre de déformation, d'impiété et de haine qui s'y accomplit.

Dans leurs mains l'Université, ce collège de France, cette Sorbonne, jadis citadelles de la Foi et du génie français et dont presque tout l'enseignement est livré à des ennemis du Christ et de tout bien, à des Reinach, à des Loisy, à des Thalamas.

A eux les chemins et les places publiques et défense à la Croix rédemptrice d'y paraître encore. A eux les tribunaux, la police, les prisons, et malheur au Français, au chrétien qui leur est livré en proie!

A eux nos forces de terre et de mer, et vous savez comme on travaille à les affaiblir, à les déchristianiser, à en faire des écoles de délation, de déformation, suites naturelles de l'école athée et antichrétienne.

Ni les orphelins, ni les malades, ni les mourants ne sont épargnés : il faut les arracher au Christ qui les a tant aimés!

Et nos morts que l'on a dépouillés de ces fondations et de ces prières, biens mille fois

sacrés, et que des sauvages mêmes auraient respectés!

Et nos religieux et religieuses, à qui ces menteurs et voleurs ont ravi tous leurs biens, ne leur laissant que le choix entre l'exil et leur vocation!

Quant à nous, dépouillés de tout et tolérés seulement dans ces églises bâties et enrichies par nous, où hier Judas et les valets du Temple prétendaient tout inventorier, même le Corps sacré du Christ, et d'où demain on compte nous chasser avec Lui-même... Quel prophète inspiré pourrait redire nos douleurs et nos maux?

*
* *

Sursum corda! Nous sommes bien *en face d'une religion qui s'impose* par voie budgétaire, par voie d'enseignement, par la corruption et la violence s'ajoutant à tous les moyens gouvernementaux : *Sursum corda!* « Bataillons ferme, nous crie Jeanne d'Arc, et Dieu donnera la victoire! »

Mais où, sur quel point, avec quelles armes batailler?

C'est ici que je demande à Dieu de me donner des paroles de lumière et d'y mettre sa grâce pour affermir nos résolutions.

La tactique d'empirisme et de défensive tâtonnante que nous avons suivie trop longtemps ne pouvait conduire qu'à des défaites, parce qu'elle ne voyait pas le fond des choses, ne prévoyait rien et n'attaquait jamais la vraie citadelle ennemie.

Il nous reste peu de choses : quelques milliers d'écoles ou d'œuvres charitables, le mariage chrétien, fort entamé par la loi juive du divorce, la propriété individuelle, déjà à moitié ruinée par ce précédent scandaleux que crée le vol de nos biens, enfin ce qui subsiste d'un culte déjà bien restreint dans nos églises. Si nous portons tous nos efforts successivement sur chacun de ces points, il est facile d'assurer que sur chacun d'eux nous serons battus aisément et sans avoir endommagé en rien l'ennemi.

L'heure n'est plus de frapper seulement le glaive qui nous assassine (les lois et assemblées républicaines), ni le bras qui porte ce glaive (la Franc-Maçonnerie), il faut frapper la tête qui dirige tout, le peuple juif, et d'abord, du premier coup, le démasquer. A bas les masques hypocrites ! A bas le masque République !

Si nous étions en République, pourquoi a-t-on fait l'opposé de son programme : *liberté, égalité, fraternité*? Pourquoi, au lieu

d'améliorer la République d'il y a trente ans, n'a-t-on fait que la rendre tous les jours plus hideuse, plus haïssable? C'est la preuve qu'elle n'était pas une demeure où l'on voulût loger la France, mais un simple échafaudage de bois mal équarri, un paravent derrière lequel on s'abrite pour démolir l'Église et, à sa place, bâtir un temple, *le Temple de Salomon des Maçons, le temple de la domination juive !*

C'est pour cela qu'on fait passer l'espoir du peuple de la République conservatrice (qu'on lui dit n'être pas la bonne) à l'opportuniste, de l'opportuniste à la radicale, et qu'on l'affame et qu'on le mitraille sous la République radicale, pour le faire courir en hâte vers cet enfer qu'on lui dit être un paradis : la République socialiste, le socialisme d'État !

Et, remarquons-le, les sirènes qui l'appellent à ce faux paradis sont des sirènes juives : Karl Marx, Lassalle, Liebkneicht, etc., prophètes du nouvel évangile ; et ceux qui l'y entraînent sont, outre ces instruments des juifs : la Maçonnerie et la République, les organes juifs : *Lanterne, Action, Petite République, Radical, Humanité* ; dans les œuvres ouvrières, d'autres juifs : Lévi, Greffulhes, ou d'autres judaïsants, les Jaurès, les Hervé, les Sébastien Faure.

Pauvre France, ne sachant plus connaître ses vrais pasteurs ! Il y a cent vingt ans, on l'attirait par l'appât de la Liberté et on lui donnait l'effroyable Terreur ! Aujourd'hui, on lui baptise Paradis terrestre ce dépouillement total que serait le socialisme. A l'État, c'est-à-dire aux juifs, le gouvernement et toutes ses forces. A l'État juif, le sol des aïeux, les fermes, les vignes, les usines, les magasins, toute la fortune publique ou privée ; à lui le travail, le temps, la vie de chacun ; à lui la famille, la femme et les enfants ; à lui les cerveaux et les âmes, à lui nos corps dès avant la naissance et jusqu'après la mort ! L'esclavage antique aura été la plus riante des conditions, comparé à l'esclavage de demain.

C'est un peuple entier, c'est la reine des nations catholiques que l'on s'apprête à crucifier !

Laisserons-nous s'accomplir ce crime sans égal ?

Les deux larrons, Anglais, Allemand, y consentent sans doute et y aident, sans prévoir que leur tour viendra aussitôt après.

La pieuvre infernale nous enserre ; ce n'est pas chaque tentacule qu'il faut combattre et arracher, nous serions paralysés, épuisés, morts bien avant. **Il faut frapper à la tête !**

Crions à la France et au monde la vérité libératrice !

La vérité, c'est que nous ne sommes pas en face d'un gouvernement, pas surtout en face d'un gouvernement français. Nous sommes aux prises avec une *race* ennemie, une *secte* ennemie, une *religion ennemie.* Bien loin d'être une République française, ce décor menteur, cette comédie de gouvernement abrite la race de Judas et de Caïn, avec son athéisme luciférien, son antichristianisme total.

Le vaillant évêque de Montauban a dit cette parole de vérité : *La France se meurt d'un double fétichisme, celui de l'État et celui de la Loi!* A nous d'empêcher cette mort et de ruiner ce double fétichisme. Il ne s'agit plus de *rendre à César ce qui est à César*; nous ne sommes pas en présence d'un César, si imparfait soit-il, mais en face d'une faction infernale dont l'unique programme est de détruire tout ce qui est bien et de répandre tout ce qui est mal.

Nous sommes en face du mal absolu et total, de l'anti-Dieu, de Satan.

Que Dieu nous prête donc ses foudres vengeresses, et frappons-en, c'est un devoir, tous ceux qui se font les valets de l'ennemi capital de Dieu et de la France!

Anathème aux membres de ce soi-disant gouvernement! Anathème à ses ministres, à ses Chambres, à tous ceux qui l'aident ou qui pactisent avec lui! Que nul chrétien ne siège désormais dans ses Assemblées! Que nul ne lui garde obéissance ou ne lui paie l'impôt, ce qui serait pactiser avec les pires ennemis de Dieu et de la société et hâter de ses subsides l'avènement de la domination juive et de l'Antechrist!

Et si quelqu'un disait : vous voulez donc courir inutilement au martyre? Je dirais : plût à Dieu!

Plût à Dieu, que nous puissions forcer l'ennemi à la persécution ouverte et que nous soyons, nous évêques, les premières victimes de sa violence! Plût à Dieu que nous puissions par cet acte de vigueur, le seul moyen de salut qui nous reste, l'obliger à se départir de cette mortelle tactique, de cette satanique prudence qui le fait s'avancer, se glisser doucement, lentement, sérier les questions et ne commettre un nouvel attentat que quand l'émotion du précédent s'est calmée.

Que balbutiaient donc des critiques ignorants, qu'à l'aurore du monde la chute n'avait pu avoir pour auteur un serpent?

C'est sous cette forme que le Mauvais s'est

présenté jadis ; c'est sous cette forme qu'il est en train de s'emparer du monde. Le serpent, la société secrète, c'est la forme qu'il affectionne. Il se glisse inaperçu sous le gazon, sous les fleurs, les grandes formules, les nobles idées, progrès, philanthropie, liberté, fraternité : quelles plus belles fleurs pouvaient abriter son hypocrite malice. Un masque ne suffit-il pas, il en prend deux, trois, quatre : le masque maçonnique, le masque anglais et protestant, le masque libéral et républicain. Tout, pourvu qu'on ne l'aperçoive pas, lui, l'antique maudit, et la race qui s'est donnée à lui !

Il s'approche, et avant que la victime n'ait deviné sa présence, elle est saisie, immobilisée par ses anneaux qui l'enserrent et qui lentement vont la broyer. Car il lui faut broyer sa victime pour l'engloutir. Entendez craquer ses os et ses muscles sous l'infernale étreinte qui jamais ne s'arrête ! Broyée cette colonne vertébrale des sociétés, la Religion, et réduite à se cacher en ses églises d'où on la chassera demain ! Broyée la famille et demain l'union libre socialiste achèvera de la dissoudre ! Broyée l'école, broyé l'hospice chrétien ! Broyé bientôt ce qui reste de patriotisme et ce qui demeure de propriété et d'indépendance !

Et maintenant que la bête nous tient vingt fois plus qu'il y a trente ans, prétendrons-nous trouver le salut dans un de ces remèdes vains, un de ces cataplasmes dont cinquante défaites ont prouvé l'inutilité? *Absit!* Loin de nous!

Loin de nous que l'on puisse dire que cette France qui fut faite jadis par ses évêques comme une ruche magnifique par ses abeilles, a été détruite devant nous, sans que nous ayons voulu utiliser les *nécessaires armes que Dieu a mises en nos mains!*

Malheur à nous, malheur à nos peuples, malheur au monde si nous hésitons à arracher les masques et à frapper l'ennemi en plein front! Oui, malheur! car la France une fois dissoute dans le socialisme juif, ce sera demain le tour de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Autriche, et après demain l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre tomberont à leur tour sous l'étreinte du monstre! Et alors, Dieu, irrité de notre lâcheté, n'aurait qu'à brusquer le dénouement du drame universel, à briser le monde, comme un potier fait d'un vase rebelle, comme le voyageur replie sa tente, la nuit achevée!

Notre sort personnel, le sort du monde sont dans nos mains.

Ils ont dit, dans leur habileté diabolique:

plus de martyrs, mais des apostats! Contraignons-les à faire encore des martyrs! Les peuples égarés ont besoin du témoignage de notre sang!

O Jeanne! inspirez-nous votre héroïsme et bénissez nos efforts: car de nous donner ici le salut ce n'est plus votre rôle, c'est celui réservé à la plus auguste des créatures, à la seconde Ève, à Marie.

Nous allons le frapper à la tête, ô Marie, ou plutôt, de nos foudres, nous allons dévoiler au monde cette tête qui se cache, la mettre en pleine lumière, et c'est vous qui de votre talon virginal allez l'écraser et la broyer, afin que l'univers, délivré de l'étréinte du monstre, vous fasse et fasse à votre Fils et à son Église un triomphe sans égal, pendant lequel les nations en foule et une partie d'Israël même accourront au bercail!

Évêques de France, *surgite! eamus!*

Jamais plus grand rôle n'a été imparti à des ministres du Dieu vivant: jamais responsabilité plus grande n'aura été, mais jamais gloire plus ineffable, si nous savons bien batailler, pour que Dieu par Marie donne la victoire!

Estote fortes in bello et pugnate cum antiquo serpente, et accipietis regnum æternum!



TABLE DES MATIÈRES


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

AVANT-PROPOS

CHAPITRE PREMIER

Qu'est notre Gouvernement actuel? — Une Monarchie? Une République? C'est le gouvernement de l'étranger. — Exemple de la Pologne.

CHAPITRE II

Nous sommes en République juive. — Juive comme la Maçonnerie. — La Révolution et la Terreur, œuvres des Juifs. — La conquête juive d'aujourd'hui. — Aveux et chants de triomphe des Juifs.

CHAPITRE III

Que sont les Juifs? Race ennemie, religion ennemie. — Leurs crimes historiques: Contre le Christ et les apôtres; Trois siècles de grandes persécutions; Leurs crimes rituels; Vieille alliance des Juifs et des Templiers avec la Monarchie anglaise. — La guerre de Cent ans. — La République de Cromwell. — La Commune. — Nihilisme et Révolution russe. — Massacres en Turquie et Révolution.

CHAPITRE IV

La Doctrine immorale des Juifs. — Contre le Christ et les chrétiens. — Notre vie, nos biens sont aux Juifs. — Pas de repos ni de fêtes pour nous. — Le divorce juif. — La rage des Juifs à tout corrompre, à détruire les patries, à établir dans le sang la domination universelle des Juifs.

CHAPITRE V

Moyens d'action des Juifs. — L'or. — L'hypocrisie. — Les faux dogmes modernes. — L'égalité et les droits civiques. —

Le gouvernement secret des Juifs : Kahal, Bet-Dine. — Excommunications juives. — Persécution et espionnage. — Comment le gouvernement libérateur résoudra la question juive.

CHAPITRE VI

Le Personnel républicain : Les étrangers, les métèques; les naïfs, les dupes; les ambitieux, les charlatans, les sectaires fanatiques, les voleurs. — L'anticléricalisme. — Les républicains du Clergé. — Les ralliés. — Les ambitieux. — Les agents du ministère de l'Intérieur. — La condamnation des Assomptionnistes. — L'affaire Toiton et la *France Catholique* de Clémenceau.

CHAPITRE VII

Les Trahisons républicaines. — Avant 1870. — Le F∴M∴ Bazaine. — Révolution devant l'ennemi. — La guerre à outrance. — Le plan de Trochu. — La France trahie par l'organisation maçonnique. — Les trahisons de Gambetta. — Trahison de Crémieux en faveur des Juifs d'Algérie. — Gambetta agent de Bismarck. — La république de Bismarck. — L'Égypte livrée. — Panama vendu. — Assassinat de l'Union générale au profit des Juifs et des Allemands. — La France trahie dans ses traités de commerce.

CHAPITRE VIII

Une immense trahison : l'abandon du Protectorat et de nos Missionnaires. — Services rendus par les Missions. — Eloges des voyageurs, des gouvernants. — Les Missionnaires nous donnent des colonies, les civilisent, les attachent à la France. — On laïcise hopitaux, écoles. — On prépare la révolte et la conquête étrangère.

CHAPITRE IX

Le Discrédit universel de l'idée républicaine. — Les nations protestantes se gardent d'adopter la République; Maçonnerie et République sont pour dissoudre les nations catholiques. — Le dégoût de la République chez les républicains, les socialistes, les militants.

CHAPITRE X

Rapports de l'Église et de l'État. — Coup d'œil sur le passé. — Les empiètements du pouvoir civil, surtout sous Louis XIV et Louis XV. — La Révolution. — Le Concordat. — Les articles dits organiques 1802. — La Séparation de 1905. — Son criminel prétexte. — La loi Briand-Grünebaum, hypocrite, lâche, spoliatrice, sacrilège, déshonorante.

CHAPITRE XI

L'Invasion des Barbares. — Plus de foi, plus d'idéal ni de fierté. — Corruption systématique des mœurs. — La magistrature républicaine. — Un guet-apens judiciaire : les deux ans de prison d'un patriote ; le pardon octroyé à un coquin, mais juif. — Les lois constitutives de la Cour de cassation : toute sa jurisprudence et l'article 445 violés au profit du traître Dreyfus. — Les menteurs et les salisseurs de la presse enjuivée. — Les Juifs traîtres et détrousseurs de cadavres vomissent leur honte et leurs crimes sur le Clergé.

CHAPITRE XII

L'Instruction publique livrée aux ennemis de la Religion et de la France. — La Révolution avait détruit l'instruction. — Merveilleux succès des Frères et des collèges religieux. — Laïcisations : cinq milliards gaspillés pour pervertir l'enfance. — L'instituteur immoral, antireligieux, antipatriote. — Décadence avouée de l'instruction. — Augmentation de l'immoralité et de la criminalité.

CHAPITRE XIII

L'Assistance publique. — Dans le passé. — La Révolution détruit tout. — Aujourd'hui : gaspillage, personnel lamentable, immoralité, mortalité, saleté des édifices hospitaliers, contraste avec les hospices de Lyon restés aux mains des sœurs. — Malheur aux pauvres. — Nécessité d'une réorganisation complète.

CHAPITRE XIV

La Défense nationale. — Hier, aujourd'hui. — Trahison dès la mobilisation. — Frontière ouverte. — Insuffisance des forts. — Affaire Turpin. — Les aventures coloniales par ordre de

Bismarck. — Conquête de Madagascar ou comment la République juive anéantit une armée sans combat. — La trahison de Fachoda — Démilitarisation continue de l'armée.

CHAPITRE XV

L'Affaire Dreyfus. — Dreyfus, traître avéré, deux fois condamné régulièrement par ses pairs. — La conjuration juive, ses millions, ses agents, ses journaux, les faux de Picquart. — André chambarde l'armée par les fiches et Combes les couvents. — La Cour suprême viole son devoir et la loi. — — Dreyfus, qui avait accepté sa grâce, est heureux d'échapper à un troisième conseil de guerre et à une troisième condamnation. — Zola, agent des Juifs et corrupteur gagé de la France, est porté au Panthéon.

CHAPITRE XVI

Crimes qui ont accompagné ou suivi l'Affaire : Sandherr, d'Attel, Chaulin-Servinière, Henry, Laurenceau, Fédée, catastrophe de Lagoubran, Guénée, Krantz, Félix Faure, G. Syveton. — Crimes de lèse-patrie et de lèse-humanité. — La liberté d'association et le milliard des Congrégations — Calomnies et mensonges. — Le merveilleux emploi que les religieux faisaient de leurs biens : 270 millions annuels épargnés à la France; 2.100.000 enfants instruits; 250.000 infortunés secourus par les Congréganistes. — Blocards et Juifs s'enrichissent de leurs dépouilles. — Vieillards et malades sans soins, exilés, mourant de faim.

CHAPITRE XVII

Les suites de la trahison dreyfusienne. — Bataillons cyclistes, mitrailleuses, équipages automobiles et trains Renard, notre artillerie, ballons dirigeables. — Effectifs insuffisants. — L'antipatriotisme à l'école et à la caserne.

CHAPITRE XVIII

Destruction de la Marine. — Notre Marine autrefois, pendant la Révolution. — Aujourd'hui, dix ans de trahison, de gaspillages et d'anarchie. — Ouvriers des arsenaux. — Pelletan. — Les équipages, la flotte, sinistres voulus et accidents. — Le rang actuel de la Marine. — Son impuissance.

CHAPITRE XIX

La République contre la prospérité nationale. — Notre population. — La dépopulation, mal républicain. — L'agriculture ruinée par les Juifs. — L'industrie sacrifiée, mal protégée. Communications insuffisantes.

CHAPITRE XX

Commerce et marine marchande. — Baisse et marasme de notre commerce. — Marine marchande passe du deuxième rang au sixième rang. — Canaux et voies fluviales négligés, insuffisants. — Nos ports se vident, outillage insuffisant.

CHAPITRE XXI

Nos Finances pillées par les juifs et les politiciens. — Plaie du fonctionnarisme. — Gaspillages gouvernementaux. — Budget monstrueux : cinq milliards et demi ! Dette : quarante-huit milliards ! Augmentation de la misère.

CHAPITRE XXII

Des moyens de sauver la France. — Impuissance de l'opposition légale, duperie du ralliement, du vote et des protestations verbales. — Les moyens efficaces : démasquer complètement l'ennemi juif. — Le refus de l'impôt : répondre à la violence par la violence. — Contre la pire des tyrannies, la révolte est le plus pressant des devoirs. — Comment Monk a rétabli la monarchie anglaise.



ÉPILOGUE

Un courageux évêque. — Les anathèmes et les avertissements nécessaires.

IMP. BELLEVILLE, 29, RUE DU MOULIN-VERT, PARIS

EN VENTE :

Imprimeries, Édition et Publicités BELLEVILLE

Commandant DE CIVRIEUX. — *Du Rêve à la Réalité* (1871-1908), 1 volume de 404 pages. . . **3** fr. **50**

Général METZINGER. — *La Transformation de l'Armée*, 1 volume in-8° raisin. . . . . **1** franc.

Lieutenant-Colonel ROLLIN. — *Le Service des Renseignements* (en temps de paix et en temps de guerre) . . . . **2** francs

Charles FLEURY. — *La République Juive* (ses Trahisons, ses Gaspillages, ses Crimes), 1 volume de 540 pages, in-18 . . . . **3** fr. **50**

Daniel JACKSON. — *Jeanne d'Arc,* Tragédie en mille vers (avec reproduction de tableaux et cartes). Prix. . . . . **2** francs

Jean BIDEGAIN. — *Une Conspiration sous la Troisième République* (la vérité sur l'affaire des fiches), 1 volume . . . . **3** fr. **50**

Jean DE BUSCA. — *Les Entre-Deux* (Histoire d'hier et de demain) . . . . **2** francs

Paul CASTEL. — *Les Vacances de Paul Duchemin* (Nouvelle sociale) . . . . **2** francs

L'Affaire Steinheil. . . . . **0** fr. **75**

Les Rotschild (nouvelle édition). . . . . . **1** franc.

*Tous ces ouvrages sont envoyés franco, poste recommandée, contre mandat adressé au directeur de la Société d'***EDITION BELLEVILLE**, 29, Rue du Moulin-Vert, PARIS.